Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [x] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [x] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					X						

UN ADMIRABLE INCONNU

LE RÉVÉREND PÈRE

Etienne de CARHEIL

S. J.

par le R. P. ORHAND, S. J.

Docteur ès-lettres

Les Français et les Sauvages s'accordaient à le regarder comme un Saint et un génie de premier ordre.

CHARLEVOIX, livre IX.

ÉDITEURS :

RETAUX-BRAY
82, Rue Bonaparte
PARIS

Victor DUCOULOMBIER
78, Rue de l'Hôpital-Militaire
LILLE

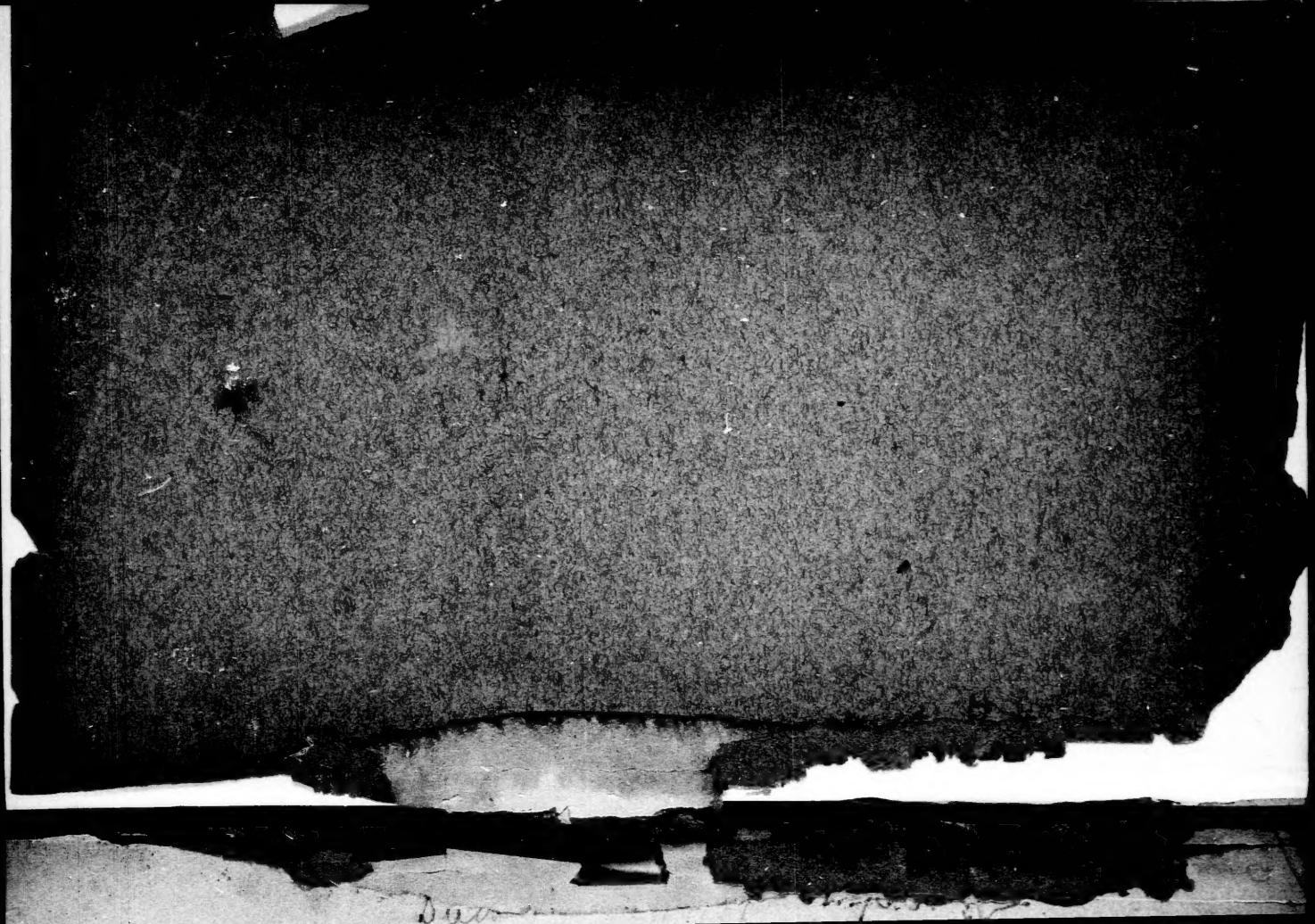

LE RÉVÉREND PÈRE

ÉTIENNE DE CARHEIL

S. J.

par le R. P. ORHAND, S. J.

Docteur ès-lettres

UN ADMIRABLE INCONNU

LE RÉVÉREND PÈRE

Étienne de CARHEIL

S. J.

par le R. P. ORHAND, S. J.

Docteur ès-lettres

Les Français et les Sauvages s'accordaient à le regarder comme un Saint et un génie de premier ordre.

CHARLEVOIX, livre IX.

ÉDITEURS :

RETAUX-BRAY
82, Rue Bonaparte
PARIS

Victor DUCOULOMBIER
78, Rue de l'Hôpital-Militaire
LILLE

70562

PRÉFACE

Ce modeste travail n'a point la prétention d'être un livre qui mette en avant quelques idées fortes et neuves, ou qui jette un peu de lumière sur quelques points obscurs de l'histoire. Il ne cherche donc pas la grande publicité philosophique et littéraire. On a cru pourtant qu'il pouvait paraître au jour, pour la raison très bonne qu'il pouvait faire du bien. En ce temps où les travaux historiques prennent vraiment beaucoup de place et font revivre beaucoup de personnages mauvais ou médiocres, pourquoi laisser dans l'ombre certains hommes dont la valeur et la vertu méritent de n'être pas ignorées? Nous avons eu le bonheur de rencontrer l'un de ces hommes et de mettre la main sur de précieux documents qui permettent de constater sa grande valeur et sa grande vertu. L'homme n'était pas absolument ignoré, car le P. Étienne de Carheil est cité dans les annales du Canada. Les documents n'étaient pas ensevelis dans la poussière d'une bibliothèque ou d'un grenier, car ils étaient gardés avec un soin jaloux dans le salon d'honneur d'un château de Bretagne; mais, pour être bien connus et vénérés de la noble famille qui les possède, ils n'en restaient pas moins inconnus, et nous avons le droit de les regarder comme une heureuse trouvaille.

En septembre 1886, ayant à prêcher la consécra-

tion d'une très belle église au pays du P. Étienne, nous pensâmes qu'il était juste de glorifier cette généreuse et chrétienne paroisse, féconde en vocations divines. Mais si le présent nous était bien connu, le passé, sur plusieurs points, nous apparaissait obscur, et nous étions réduit à supposer, non sans droit, que les vocations sacerdotales ou religieuses n'étaient pas moins fréquentes autrefois qu'aujourd'hui. « Tenez, nous dit, quelques heures » plus tard, Madame de Carheil, voici des lettres qui » vous donnent raison. Autrefois Carentoir four- » nissait des prêtres, et même des Jésuites. » Nous avions les lettres du P. Étienne de Carheil, et nous apprenions que cette noble famille avait ses plus belles traditions dans le sanctuaire et dans les couvents. Lorsque Madame de Carheil ajouta que le Père Étienne était mort avec la réputation d'un saint qui fait des miracles, elle prouva que les précieuses lettres lui étaient familières. Nous voulions emporter ce trésor ; mais Monsieur de Carheil les tenait en si grande estime que jamais il n'a voulu les confier même à des mains très sûres, de peur que ce trésor de famille ne fût égaré. Seulement, il permit de bon cœur que les lettres fussent copiées par les Filles du Saint-Esprit qui donnent l'instruction chrétienne dans la maison fondée par son excellent père, Monsieur Victor de Carheil, si gentilhomme et si catholique. Monsieur l'abbé Le Claire, vicaire à Carentoir, à qui nous devons plusieurs renseignements très utiles, surveilla de près cette copie, faite d'ailleurs avec un soin scrupuleux.

Si notre copie ne laisse d'ailleurs aucun doute, nous avons toutefois le vif regret d'avouer qu'elle est

seulement la reproduction d'une autre copie. L'autographe a disparu. Les missionnaires n'avaient-ils que du papier médiocre? Les accidents que subissaient les correspondances, alors si difficiles, l'avaient-ils détérioré au point qu'une copie devînt nécessaire? Peut-être. Toujours est-il qu'en 1783, Mademoiselle Jeanne-Thérèse-Françoise de Carheil de la Guichardaye copia les lettres du Missionnaire. La copie, faite sur un cahier d'un papier très fort, accuse une seule main et la même encre. L'authenticité des lettres n'est pas douteuse. Nos efforts et les recherches de Madame de Carheil, pour retrouver l'original, ont été et devaient être inutiles. La famille du P. Étienne a toujours conservé la copie ; *elle n'eût jamais supporté que l'*autographe *ne demeurât pas au château de la Guichardaye ; ou bien les de Carheil qui eussent emporté ce trésor l'auraient gardé précieusement, et nous l'aurions découvert. L'original est donc perdu ; mais la copie, faite soigneusement par une de Carheil, a toute l'autorité voulue et ne laisse pas d'être précieuse.*

Quand on a lu pareilles lettres, il est difficile de ne pas aimer et de ne pas étudier le missionnaire qui les écrivit. Nous fûmes amené à faire des recherches, à parcourir les écrits qui concernent les missions du Canada, à lire spécialement l'intéressante Histoire de la Nouvelle France, *par le P. de Charlevoix, et les curieuses* Relations des Jésuites de la Nouvelle France *publiées en 1858 aux frais du Gouvernement canadien. Quelle ne fut pas notre joie d'apprendre que le Père Étienne passait pour un saint et pour un homme de génie ! Nous aurions voulu prouver abondamment que cet éloge du P. de Carheil par le*

P. de Charlevoix n'est pas une exagération. Les documents nous font défaut pour que la preuve soit éclatante. Néanmoins nous croyons que, dans les lettres de la Guichardaye, dans les quelques lettres ou fragments des Relations, notre missionnaire apparaîtra comme un homme d'un grand talent et d'une vertu singulière.

Dans une première partie nous racontons, d'après nos documents, la vie du P. Étienne, ou du moins les événements de cette vie que nous avons pu découvrir. Il nous semble que ce récit ne manque point d'intérêt. Dans une seconde partie, nous donnons les documents, non comme des pièces justificatives que l'on puisse contrôler ou négliger, mais comme des preuves éloquentes qu'il faut lire. Les écrits des Saints et des Missionnaires n'offrent pas de lettres plus édifiantes. On nous pardonnera, si notre récit manque d'ampleur : malgré toutes nos recherches, il nous a été impossible de trouver des matériaux plus riches, et, d'autre part, nous n'avons pas cru devoir céder à la tentation de nous enrichir en puisant à pleines mains dans l'histoire du Canada. Nous espérons que ce travail excitera les Canadiens à publier les écrits de leurs missionnaires, à continuer surtout la publication des Relations des Jésuites, *et que leurs efforts nous donneront des renseignements plus précis ou plus étendus.*

PREMIÈRE PARTIE

I

VOCATION DU PÈRE DE CARHEIL

Étienne de Carheil naquit dans le diocèse de Vannes, probablement le 20 novembre 1633. Les catalogues de la Compagnie portent qu'il est *Vannetais,* et le font naître à la date du 20 novembre 1633 ou du 10 novembre 1634. Le Père de Carheil, qui eut plus tard recours à son père pour savoir s'il n'était pas né le 18, a pu donner au noviciat des renseignements inexacts, et les secrétaires ont pu faire des erreurs de chiffres. Une chose est certaine : c'est qu'il fut baptisé le 23 novembre de l'an 1633 ; car les registres de la paroisse, retrouvés non sans peine, ne laissent aucun doute. Les papiers de famille, qui ne parlent que du fils aîné ou des enfants qui furent présents à son mariage, ne mentionnent pas Étienne, et l'on pouvait croire qu'Étienne était sorti d'une autre branche. Mais l'extrait de baptême nous apprend que « Estienne de Carheil,

escuyer, » est bien « le fils de seigneur François de Carheil et de damoiselle Jeanne de la Bouexière, sa compagne, seigneur et dame de la *Guischardais.* » Il naquit donc au château de la *Guichardaye* en la vieille paroisse de Carentoir, sur les confins des diocèses de Rennes, Vannes et Saint-Malo. Sa famille tirait son origine des Castello, illustre famille du Piémont, d'où sont sortis les comtes de Sauffraye et les Bouëxel, alliés aux comtes de Cornouailles. Elle est en Bretagne, vers 1400, dans la paroisse de Genrouet, évêché de Nantes, où le premier seigneur de Carheil porte le nom de Macé. C'est après 1545 qu'elle s'établit à Carentoir, dans la seigneurie de la Guichardaye qu'Ollive Le Bourg, dame de Villeneuve, apporte en dot à François de Carheil. Leur devise est absolument bretonne : *Plutôt la mort que le déshonneur; Potius mori quam fœdari.* Les lettres du P. Étienne prouveraient, à elles seules, que la piété, qui donne la force de préférer la mort à la souillure, était héréditaire au manoir de la Guichardaye.

C'est là, dans cette noble et chrétienne famille, dans ce château qui domine au loin les gracieux coteaux de Carentoir, c'est là qu'Étienne fut élevé pieusement. Quel chrétien que son père ! et quelle chrétienne que sa mère ! Nous en avons la preuve dans les paroles du missionnaire : il ne sait comment les remercier pour la pieuse éducation qu'il a reçue. « Oui, mon père, je vous en » remercie de toute la force et de toute la

» substance du cœur que j'ai reçu de vous et de » ma chère mère. » (Lettre de 1673). « Je me » sens obligé de vous remercier ici, mon aimable » père, avec ma très chère mère, de ce que vous » ne m'avez jamais donné, ni l'un ni l'autre, » aucun mauvais exemple qui pût me détourner » de l'amour de mon Dieu... La tendresse de la » reconnaissance me fait couler les larmes des » yeux en écrivant ceci. » (Lettre de 1675). L'admirable piété d'Étienne fut puisée à bonne source.

On aimerait à savoir en quelle ville Étienne fit ses études. A Vannes et à Rennes, les Jésuites avaient des collèges florissants, à égale distance de Carentoir, avec égales difficultés pour les voyages. Une lettre du P. Étienne diminue un peu nos doutes; elle nous apprend que René, son frère, était au collège de Rennes. Ce détail n'est pas insignifiant, car la vocation d'Étienne en est éclairée. Il est vrai qu'il hésita entre la Compagnie de Jésus qui dirigeait le collège de Rennes et les Bénédictins établis, tout près de Carentoir, dans la célèbre abbaye de Redon. Mais son choix s'explique; on comprend qu'il n'ait pas suivi son oncle Guillaume, bénédictin dans l'abbaye de Prières, quand on le suppose dans ce collège où les Jésuites comptaient en 1641 près de 1500 élèves, quand on songe que ce collège était encore tout ému et tout embaumé du passage d'un missionnaire à moitié martyr. Le P. Isaac Jogues venait de traverser Rennes en janvier 1644 : on avait entendu, non sans frémir ni pleurer, son héroïque

et terrible histoire; on avait contemplé et baisé les cicatrices de ses mains, la trace des morsures faites par les sauvages du Canada; et l'enthousiasme était dans les âmes autant que la pitié dans les cœurs. Étienne, qui avait dix ans passés, a-t-il vu ce touchant spectacle? Au moins pouvons-nous dire qu'il en a plus d'une fois entendu l'éloquent récit, qu'il en a, par contre-coup, ressenti les émotions, et que sa jeune âme a trouvé, dans cet heureux collège, la première idée du Canada, le premier mouvement de la grâce apostolique. Cinq ans plus tard, le Père de Brébœuf était horriblement massacré par les Iroquois. Etienne avait quinze ans; il était à Rennes; nul doute qu'alors le Canada n'ait apparu à son âme ardente comme le Calvaire où son Dieu le conviait à mourir. Quoi qu'il en soit, la vocation religieuse dans la Compagnie de Jésus se manifesta de bonne heure et le désir d'être missionnaire au Canada ne tardera pas à se montrer impérieux.

Étienne n'avait pas encore atteint sa vingtième année qu'il s'en allait à Paris, non pour y faire, avec son frère aîné Gervais, les *exercices,* (sans doute, les *études*), que rêva d'abord son père, mais pour s'y livrer seul à « d'autres exercices que ceux auxquels on le destinait ». Les curiosités de Paris n'arrêtèrent pas longtemps ce breton dédaigneux des frivolités humaines, cette âme élevée « qui ne souhaitait que la maison du « Noviciat. » Malgré les catalogues de Rome, nous croyons, d'après les catalogues de Paris

et le *Répertoire du Clergé Canadien* par le Père Martin, qu'il fut admis, non le 3 octobre 1653, mais le 30 août 1652; la preuve en est que, d'après sa troisième lettre, ses premiers vœux datent du 1er septembre. « Je fus présenté par un » de nos Pères au nombre des novices comme » parmi des *anges visibles,* près desquels j'oubliai » tout ce qu'il y a sur terre pour n'être plus uni- » quement qu'à Dieu. » (Lettre de 1673). La grâce ne saisit pas à demi cette énergique nature, ni lentement et comme pas à pas : avec une grande force et d'un seul bond, semble-t-il, elle prit toute sa proie, et cette noble proie n'a pas l'air de s'être débattue : « Dès le moment que je me » donnai à Dieu, il sembla aussi se donner tout » à moi. Il répandit ses grâces sur moi avec tant » d'abondance et me donna un mépris si uni- » versel de tout ce que les hommes estiment le » plus, que je n'ai jamais eu la moindre pensée » de retourner au monde et de reprendre ce que » j'avais quitté. » Nous ne savons si les autres novices méritaient bien d'être appelés des *anges visibles ;* mais le Frère Étienne parle déjà, pour sa part, comme un chérubin tout enflammé d'amour, et cette flamme, au lieu de s'éteindre ou de s'amoindrir, ira grandissant et ne cessera de devenir plus ardente.

Le Frère de Carheil n'eut pas le temps d'achever au noviciat ses premières épreuves. Un professeur de cinquième, ou, comme on disait alors, un *Régent de Cinquestre,* vint à mourir au collège

d'Amiens. Il fallait un talent tout prêt pour le remplacer, et c'est le Frère Étienne qui fut choisi : on avait eu le temps de le deviner, ou bien les notes, venues d'un collège de la Compagnie, avaient fait connaître ses aptitudes. Six mois plus tard, il faisait ses premiers vœux. Nous ne voulons pas déflorer ses lettres par trop de citations ; mais nous ne résistons pas au plaisir de citer cette belle période où le professeur de rhétorique ne cache pas trop l'écrivain : « Je fis mes » vœux de toute l'étendue de mon cœur, de toute » la plénitude de ma volonté et de toutes les » forces de mon âme, en m'engageant irrévoca- » blement à une pauvreté, chasteté et obéissance » perpétuelle dans laquelle je veux vivre et » mourir, afin qu'étant privé de tous les biens » temporels par la pauvreté, de tous les plaisirs » par la chasteté, de toutes mes inclinations par » l'obéissance, je n'aie que Dieu pour mon unique » bien, pour mon unique plaisir, et pour unique » objet de ma volonté. »

Après une autre année de grammaire au collège d'Amiens, le Frère de Carheil enseigna deux ans la grammaire et deux ans les humanités dans le collège de Rouen « avec plus de » succès, dit-il, et de satisfaction publique de » toute la ville que je n'en pouvais souhaiter. » On voit le talent qui perce et se fait remarquer. La vaine gloire a déjà de quoi se repaître, surtout à cet âge où sa vanité n'est pas *connue*, parce qu'elle n'est pas *sentie*. Le Frère de Carheil,

au contraire, sentait vivement la louange qu'il trouvait exquise et délicieuse. Lorsqu'il eut fait sa troisième année de philosophie à la Flèche, étant professeur de rhétorique au collège de Tours, il éprouva plus forte cette redoutable tentation, et se persuada, selon ses aveux au P. de Charlevoix, qu'il risquerait de se perdre par les succès qu'il pouvait se promettre sur un théâtre plus éclatant. Il faut que son talent ait jeté un vif éclat pour que sa vertu s'en soit effrayée à ce point. Les preuves nous manquent ou ne sont pas suffisantes. La confiance de ses supérieurs qui le chargent des classes les plus difficiles, ou le nomment, pendant sa philosophie, préfet des pensionnaires philosophes, est un signe de valeur, surtout au milieu du grand siècle, mais ne donne pas la mesure de cette valeur. Les applaudissements du public, sans doute aux séances littéraires qu'organisait le jeune professeur d'humanités et de rhétorique, font soupçonner un mérite au-dessus du commun, mais restent suspects, comme les jugements de la foule en pareille circonstance. Les écrits du missionnaire permettent mieux de croire que les supérieurs et le public n'avaient pas tort de lui trouver un talent plus qu'ordinaire.

Il nous reste pourtant une pièce de vers latins d'après laquelle nous pouvons apprécier l'esprit du P. de Carheil et le goût de ses amis ou supérieurs. Il ne la composa pas au collège de Clermont (comme l'a pensé le P. Martin qui le

suppose professeur à Paris, parce que c'est à Paris que la pièce fut imprimée), mais au collège de Tours, et c'est lui qui nous l'apprend : « De la » Flèche j'allai à Tours pour y enseigner la » rhétorique, et j'y fis un poème, sur la naissance » du Dauphin, qui naquit pour lors, que mes » supérieurs ayant jugé digne d'être imprimé à » Paris, je ne doutai nullement que je ne fusse » obligé de vous l'envoyer comme un fruit de » tout ce que vous ont coûté mes études, afin que » vous eussiez la consolation de voir que vous » ne l'aviez pas employé tout à fait inutilement. » La phrase est embarrassée ; mais elle est comme traversée par un rayon de gloire et un naïf sentiment de complaisance filiale. Un poème, jugé digne d'être imprimé à Paris, et chez l'imprimeur ou l'architypographe du roi, Sébastien Cramoisy ! Un poème qui prouve que les études n'ont pas coûté trop cher ! Nous l'avons vu à la Bibliothèque nationale : l'impression en est belle et sur beau papier ; c'est un in-folio de douze pages ! On dirait un petit chef-d'œuvre... Il y avait de quoi flatter l'amour-propre d'un jeune auteur qui n'avait pas vingt-neuf ans et qui se contemplait magnifiquement imprimé, pour la première fois. Les bouffées de vapeur et les bouffées de gloire portent facilement à la tête, et facilement, quand la tête est jeune, on s'en grise. Le P. de Carheil eut cette impression, bien connue des poètes naissants, fussent-ils latins, et, douze ans plus tard, du fond des forêts iroquoises, il en écrivait à son père

dans les termes convaincus que nous avons rapportés.

Or, à vrai dire, son poème n'est pas un chef-d'œuvre, ou c'est un chef-d'œuvre de professeur de rhétorique, de cette époque et de cet âge. Nous sommes en 1661 : la France et l'Espagne ne sont plus en guerre, parce que Louis XIV a épousé l'infante Marie-Thérèse d'Autriche, et la paix est assurée, parce que Marie-Thérèse vient de mettre au monde le grand Dauphin. Là-dessus, grand émoi par toute la France et dans tous les collèges. Comment célébrer ce joyeux événement si plein d'espérance ? Le jeune professeur de Tours ne veut pas rester au-dessous de pareil sujet; il cherche, il interroge, il voit ce qu'on a fait en de semblables circonstances, et ne trouve qu'allégories et métamorphoses, comme au beau temps du P. Le Moyne... Et nous avons une Métamorphose !

» Par l'heureuse naissance du Serénissime
» Dauphin, le lys de France, parmi tant de
» batailles souillé du sang des ennemis, est
» rendu à sa blancheur, où sa couleur est rendue
» au lys. Métamorphose etc. »

Le poème contient 260 hexamètres précédés d'un *argument* en prose. Les vers ont bonne allure et bonne coupe; ils ne manquent ni d'harmonie ni d'élégance et, pensons-nous, peu de professeurs de rhétorique de notre temps et de cet âge auraient cette verve abondante et nerveuse, ce latin pur et correct. Mais le fond reste médio-

cre. « Chaque peuple a sa fleur ; le lys est donné à la France par la bienveillance des dieux. Une si belle fleur excite la jalousie d'un peuple voisin, et ce peuple entend la couper par la racine ou du moins lui ravir sa blancheur éclatante. De là, une bataille où le sang coule à flots. Le sang est bu en partie par la terre, en partie par le lys ; à cela rien d'étonnant. Mais le lys en devient rouge, et c'est la merveille ! Merveille douloureuse ; mais qu'importe ? La France est sûre de vivre, tant que la racine du lys ne sera pas coupée. Donc le vainqueur n'a pas besoin d'être inquiet ; il peut se contenter de sa brillante victoire. Louis ne s'en contente pas, lui qui volontiers consentirait à ce que son *sang* devînt *lait* pour en blanchir le lys. Hélas ! c'est impossible, car « une » pourpre commune a teint leurs veines, » c'est-à-dire que son sang et le lys sont également rouges. Oui, la besogne est trop grande pour un mortel. Heureusement que l'amour triomphe de tout. Marie-Thérèse donne à Louis un enfant admirable qui boit son chaste lait et qui aime dès son berceau le lys royal de France... La paix est faite, et le lys redevient blanc. »

Ce genre païen et faux plaisait alors au public et triomphait dans les collèges. Le Père de Carheil s'y distingue, mais il en est victime. Son ferme talent, une fois hors *du séjour des muses* pédantes, s'en serait débarrassé, pour devenir naturel et demeurer chrétien à la façon de Bossuet. Avec ces lauriers et ces louanges, il arrive à Bourges vers

la fin de 1662 et mûrit sa pensée dans les saines et fortes études théologiques. La grâce divine, qui ne l'a point délaissé même en ses faiblesses de vaine complaisance, inconscientes ou involontaires, le poursuit et le reprend avec plus de vigueur. « Comme cette ville (Bourges) est sous » la protection de mon cher patron saint Étienne, » aussi je reçus pendant quatre ans des faveurs » du ciel que je ne dois pas vouloir déclarer, et, » quand je le voudrais, je ne saurais les expli- » quer, puisqu'elles sont infinies et que la moin- » dre est préférable à tout ce que le monde fournit » de plus *aimable* à ceux qui se donnent éternel- » lement pour son amour. » On sent que Dieu s'est montré plus aimant et plus aimable que toute créature et tout rêve ; on devine qu'il s'est passé, entre Étienne et Jésus, des familiarités ravissantes, de « ces familiarités qui jettent jus- » qu'à l'excès dans la stupeur, » comme parle l'*Imitation*. Le résultat de ces rares faveurs, c'est la vocation, chaque jour plus forte, plus impérieuse, qui le pousse au Canada. Il s'en ouvre à ses supérieurs qui le découragent ou voudraient le décourager ; l'appel est toujours le même. Il en écrit à son Général qui ne consent pas, parce que les supérieurs ont besoin de son talent : la voix divine appelle toujours. « J'avais toujours » été refusé, dit-il, et on me destinait toujours à » des emplois plus éclatants... » Mais quoi ! » Il ne pouvait éteindre le feu qu'il sentait brûler » dans son cœur, et tout ce que l'on faisait pour

» l'éteindre ne servait que pour l'allumer de plus » en plus. » Quel beau combat ! Les supérieurs ont de fortes raisons pour garder en France un talent qui promet tant de fruits ; ils vont jusqu'à lui montrer les emplois éclatants qu'on lui destine; et la vaine gloire, dans l'esprit du Père de Carheil, combat rudement avec eux : d'autre part, la crainte de périr à jamais dans l'orgueil, l'amour divin qui réclame d'héroïques sacrifices, je ne sais quelle vague vision d'un beau martyre, Dieu enfin ! et c'est Dieu qui l'emporte.

Il est bien regrettable que l'on n'ait pas conservé les lettres du Père de Carheil, dans lesquelles son âme ardente suppliait qu'on lui donnât les Missions, la sanglante Mission du Canada : comme elles devaient être éloquentes ! Le 2 mars 1666, le Très Révérend Père Général, enfin vaincu, écrivait à Bourges au P. Étienne de Carheil :

« Le zèle très enflammé, que marque votre » lettre du 17 janvier, me plaît extrêmement. » Aussi ne puis-je vous refuser la Mission du » Canada que vous me demandez avec tant d'ins- » tance. Par lettre, aujourd'hui même, j'avertis » le Père Provincial de la permission que j'ac- » corde à votre Révérence. Il reste à vous » entendre avec lui du moment qui paraîtra le » plus opportun pour le départ. Que Dieu très » bon, par l'abondance de sa grâce puissante, » confirme et perfectionne en Votre Révérence » ce qu'il a déjà daigné faire si heureusement ! »

Le même jour, le P. Jacques Bordier, Provincial, recevait l'ordre de fixer *le plus tôt possible* le moment du départ ; car, disait le T. R. Père Général, « je n'ai certainement pas pu refuser la mission canadienne à son zèle très ardent. » Non, l'homme ne peut pas refuser ce que Dieu réclame, et la France dut céder au Canada le P. de Carheil qui était de taille à lui faire humainement tant d'honneur. On a vu des Religieux que la nouvelle d'un prochain départ pour les Missions faisait trembler et pleurer ; écoutons les transports d'un Saint : « Que ne puis-je verser » dans votre cœur, mon très cher père, la joie » que je sentis, lorsqu'on m'apporta cette heu- » reuse nouvelle, pour vous consoler ! Quelles » actions de grâces ne rendis-je point à mon » Dieu de ce qu'il m'avait choisi pour aller porter » les lumières de son Évangile aux nations » infidèles, parmi lesquelles je pouvais espérer » de mourir pour lui et remplir par ma mort le » nom du premier de tous les martyrs qu'il m'a » fait donner par son Église dans mon baptême ! » Je courus aussitôt à notre chapelle ; je me » prosternai devant le Très Saint-Sacrement ; je » lui dis, pour le remercier, tout ce que le trans- » port de joie et un vif sentiment de reconnais- » sance me put suggérer ; je me consacrai à lui » en qualité de victime, afin qu'il m'immolât au » salut des peuples pour la conversion desquels » il m'avait choisi ; je lui offris mon cœur, pour » les aimer du même amour dont il les a aimés,

» mourant en croix, et pour ne craindre aucun
» des dangers auxquels il faudrait que je m'expo-
» sasse ; je lui offris ma langue, pour lui servir
» d'organe dans la publication de toutes ses
» vérités, ma tête, pour être hachée d'un coup
» de hache selon leur coutume, mes veines, pour
» verser tout leur sang jusqu'à la dernière goutte,
» tout mon corps et toute mon âme pour tout
» faire et tout souffrir jusqu'à la mort, dût-ce
» être, s'il m'en jugeait digne, pour être brûlé
» tout vif au milieu des feux dont je savais qu'ils
» faisaient mourir ceux qui les instruisaient ;
» enfin je m'offris de toutes les manières possibles
» et sans rien excepter de tout ce qui était en
» moi. » On peut s'offrir aussi absolument et aussi joyeusement ; mais est-il possible de mieux s'offrir ? C'est le langage enthousiaste des premiers martyrs qui volaient à l'arène. Si le professeur avait gardé très vif le souvenir de ses triomphes, le missionnaire n'avait pas oublié les ardentes émotions du jour où fut connu son apostolat.

Quand même cette première lettre à son père nous eût fait défaut, nous aurions néanmoins quelques renseignements sur sa joie apostolique ; car on a conservé, à la Bibliothèque de l'école Sainte-Geneviève, une lettre à Maître Frémont, scolastique de la Compagnie, dans la maison de Bourges. Elle est du 23 mars, au lendemain de l'ordination, et contient des révélations du plus grand prix. Le Père de Carheil annonce qu'il est prêtre. Après la décision du T. R. Père Général,

on s'est empressé de l'élever au sacerdoce et de préparer son départ. Il est ordonné, à Paris, *le jour même du P. de Brébœuf*, donc le 16 mars. Cette lettre, qui nous fait pénétrer dans son âme et l'éclaire d'une lumière si vive, nous prouve, encore plus, que le Canada est son rêve, que le martyre lui sourit, et qu'il ne porte pas en vain le nom du premier des martyrs. Mais le secret de cette ardeur nous est livré : le P. de Carheil aime l'Eucharistie d'un amour ardent et la veut « *comme le caractère de son éternité* ». C'est bien l'usage, en effet : quand le sang de Jésus-Christ, victime et martyr par excellence, est bu avec amour, il donne au sang chrétien des ardeurs héroïques, des impétuosités indomptables et comme l'instinct et le besoin du sacrifice. Le P. de Carheil aimait tendrement et ardemment la sainte Hostie et voulait qu'elle fût mieux aimée, fallût-il, pour cela, trahir les mystérieuses faveurs dont il était comblé et qu'il aurait désiré tenir dans l'ombre. Son beau secret se dévoile en cette lettre si courte, si pleine, si précieuse. Car on devine les confidences faites au P. Frémont. Après les premières paroles, il est visible qu'en ce dernier entretien des deux amis, il a été question du Canada, du prochain départ pour la terre où l'on a chance d'être martyrisé. Les paroles qui suivent nous font soupçonner que le P. de Carheil goûtait des joies délicieuses à la Table-Sainte et qu'il avait peut-être des clartés extraordinaires, certainement des grâces peu communes, puisqu'il

permettait à son ami de les révéler, dans l'espoir que l'amour de l'Eucharistie y trouverait de l'accroissement. Ainsi nous voyons que la Communion, faite avec une rare tendresse, a été la force et la lumière du P. de Carheil : elle l'a arraché au monde où sa naissance et son talent lui promettaient des triomphes, à la France où sa destinée, même religieuse, eût été brillante. Mais donnons cette lettre qui mérite d'être méditée.

« J. † M. J.

» Très cher Frère en Jésus-Christ,

» La Paix du Christ.

» Je suis prêtre, j'ai reçu le sacerdoce, le jour » même du Père de Brébœuf, l'apôtre des Cana- » diens, dans la chapelle de Saint-Josse. C'est à » la Rochelle que pour la première fois, je sacri- » fierai le corps de Jésus-Christ : plaise à Dieu » qu'un jour je sacrifie le mien et que j'imite le » sacrifice du grand Prêtre, le Seigneur Jésus, » qui fut prêtre et victime ! Souvenez-vous de la » nuit où je vous ai quitté et des choses que je » vous ai confiées. Obtenez-moi la vie, la mort, » l'éternité, le nom, l'office eucharistique. Que » ce soit le caractère de mon éternité. Si quel- » qu'une des choses que vous avez entendues » vous semble de nature à pouvoir augmenter

» dans les autres l'amour de la très sainte Eucha-
» ristie, je ne vous empêche aucunement d'en
» parler. Adieu, et recommandez-moi à Notre-
» Dame de Lorette.

» Très cher, tout vôtre en Jésus-Christ et
» Marie et Joseph.

ÉTIENNE DE CARHEIL.
des Scolastiques de la Compagnie de Jésus.

» *Tours, 23 Mars.*

» Recommandez-moi au P. Ministre, à MM. de la Thuillerie et Potier, et saluez-les de ma part. »

On remarquera que l'Eucharistie est bien le tout du P. de Carheil et que pourtant cet amour ne va pas seul, mais qu'il est accompagné d'une grande dévotion pour la Sainte Vierge Marie et pour saint Joseph. La vraie piété ne sépare pas ces trois noms que le P. de Carheil a soin d'unir dans sa signature.

Prêtre le 16 mars, il est étonnant qu'il n'ait célébré sa première messe que plus tard à la Rochelle où son vaisseau l'attendait. Était-ce l'usage que la première messe ne suivît pas l'ordination, afin que la préparation fût plus fervente ? Est-ce que le P. de Carheil agit de la sorte par respect pour le Très Saint-Sacrement et pour imiter son bienheureux père saint Ignace? Il a une tendance au bien qui permet de croire

que la perfection des autres le stimulait à mieux faire. C'est ainsi qu'il imite l'apôtre des Indes, l'admirable Xavier, lequel passait presque au seuil du château de ses pères, sans le franchir. Lui aussi ne passe pas bien loin de la Guichardaye ; mais il faudrait un détour, et le missionnaire s'en va droit à la Rochelle d'où il part le 12 mai 1666. Si les relations avaient alors été faciles comme aujourd'hui, il est probable que les supérieurs, par pitié pour son vieux père et sa pauvre mère, lui auraient enjoint de ne point s'en aller si brusquement. Mais il est certain que le P. de Carheil, avec son tempérament héroïque et sa vertu toute d'une pièce, aurait demandé qu'on lui permît de sacrifier, pour lui-même, cette joie si douce, pour les siens, cette consolation suprême. On avait, à la Guichardaye, et, généralement, on avait, en ce temps-là, une fermeté d'âme dont notre mollesse est effarouchée. Le fils se contenta d'écrire, le père ne reçut point la lettre et ne se plaignit point. Voilà des sacrifices pour lesquels Dieu reste comme endetté. Le père manifestera plus tard le désir bien pardonnable de revoir un tel fils ; mais son désir, d'ailleurs soumis à la volonté divine, ne fera que donner au religieux l'occasion d'écrire une page admirable.

II

LE PÈRE DE CARHEIL ET LES IROQUOIS

1668-1683

Embarqué le 12 mai 1666, le P. de Carheil, après une longue et pénible traversée de trois mois, arriva, le 6 août, au port de Québec où ses frères qui l'attendaient lui firent un accueil facile à comprendre. Tout affaibli qu'il était des fatigues du voyage, il voulut, avec les saintes impatiences de son ardeur accoutumée, se mettre à l'étude avant d'être reposé : tant il avait hâte de travailler à la conversion des sauvages ! Il commença par la langue des Hurons dont les langues savantes ne lui donnaient aucune idée : le langage des Iroquois, fort semblable à celui des Hurons, serait appris du même coup. Il fut deux ans sur les bancs de l'école, mais en écolier très intelligent ; car s'il devint un maître admiré des sauvages, ce fut grâce à sa méthode. Le P. Le Mercier nous la fait connaître dans sa relation de 1669 : « Le Père ne s'est servi au commence-
» ment pour ses instructions que de la langue
» huronne que les Iroquois entendent tous, quand

» on la parle bien. Il a depuis composé un dis-
» cours du baptême en Oiogouën (ou Goyogouin)
» et ne s'est servi pour le faire que des simples
» racines et de l'étude de la langue iroquoise qu'il
» avait faite durant son voyage, étant assuré par
» l'expérience que, si, par le moyen des racines
» et des divers discours, il pouvait ramasser une
» quantité de mots suffisante pour exprimer les
» différentes actions, il saurait la langue ». On le voit, c'est le fait d'un esprit sérieux et d'un vrai philologue. Deux ans de pareilles études, si élémentaires, si humbles, si privées de tout charme, cela compte dans la vie des missionnaires, dans la vie d'un ancien et brillant professeur de rhétorique ! Mais il y eut en même temps profit naturel : les Iroquois s'étonnèrent que ce Français connût et parlât si parfaitement leur langue et furent très flattés qu'un homme de ce mérite en tirât si bon parti. Sur ses lèvres éloquentes, elle parut plus abondante, plus noble et plus énergique ; sans cesser d'être pure et régulière, elle eut plus de richesse dans les expressions, plus de variété dans les tournures (1). Ainsi préparé, le

(1) Aussi plus tard, le savant missionnaire composera-t-il deux volumes in-quarto sur les *Racines Huronnes* : l'ouvrage est en latin, mais avec les définitions et la traduction en français. Pilling, dans sa bibliographie des langues indiennes du nord de l'Amérique, dit que c'est « une curieuse mosaïque des trois langues ». Les philologues du Canada ne sont-ils pas tenus d'honneur à mettre en lumière les savants manuscrits du P. de Carheil ? Ne devraient-ils pas rechercher sérieusement, par des études comparées, s'il n'est pas l'auteur des ouvrages recopiés avec grand soin par le P. Pierre Potier : *Eléments de*

P. de Carheil fut enfin envoyé où ses désirs l'emportaient. Mais d'abord il faut nous faire une idée de la Mission que Dieu lui confia.

La terre du Canada s'étend, au nord de l'Amérique, le long du fleuve Saint-Laurent et sur les bords de ses grands lacs. Des pêcheurs bretons, basques et normands connaissaient, dès 1504, les côtes de Terre-Neuve, à l'embouchure du fleuve canadien. Ce fut le florentin Vérazzani qui, au nom de François Ier, parcourut en 1523 les rivages de l'Amérique depuis la Caroline du Sud jusqu'à l'île du Cap-Breton, et devint, selon l'expression du P. Biard, le parrain de la Nouvelle-France. Mais Jacques Cartier, breton de Saint-Malo, le premier, en 1534, remonta la rivière du Canada qu'il nomma fleuve de Saint-Laurent; puis, l'année suivante, « après avoir reçu son » créateur en l'église cathédrale dudit Saint-» Malo » et obtenu la bénédiction de son évêque, accompagné de chrétiens comme lui qui cherchaient l'extension de la foi chrétienne, il reprit la route de l'Amérique et remonta le fleuve Saint-Laurent jusqu'au village d'Hochelaga qui devint Montréal. En 1540, un gentilhomme picard,

Grammaire Huronne, (1 vol. 470 pages), *Dictionnaire français-huron*, (in-8°, 11 gros cahiers), *Sermons*, *Instructions*, *Catéchisme huron...?* Le P. de Carheil faisait autorité en ces matières, et peut-être que, si les manuscrits n'ont pas disparu, son écriture, qui est connue sans doute par les *Racines Huronnes*, ne serait pas difficile à reconnaître. De nos jours, l'étude des langues comparées est poussée très loin, non sans raison : il serait utile de comparer les racines huronnes avec les racines des langues littéraires.

le sieur de Roberval, était vice-roi du Canada. Quand la conversion de Henri IV arracha la France aux horreurs de la guerre civile, la colonie canadienne cessa d'être négligée, sans toutefois recevoir autant de secours qu'il aurait fallu. Les Jésuites, envoyés par le roi qui les aimait, vinrent en aide aux Récollets qui ne pouvaient suffire à la tâche ; mais le mauvais vouloir de quelques personnages ne leur permit d'arriver qu'en 1611, et d'autres difficultés de tout genre les empêchèrent de s'établir sérieusement avant 1625 et même 1632. Leur collège de Québec ne fut fondé que trois ans plus tard ; il commença de donner à la ville naissante un aspect moins vulgaire ; encore était-il assez médiocre, lorsque le P. de Carheil y apprenait la langue huronne. De là, partirent les missionnaires qui tentèrent de convertir les Hurons, les PP. Jogues, Daniel, de Brébœuf, Lallemant, Garnier, Chabanel, Buteux, qui périrent sous la hache ou par le feu, et tant d'autres dont les souffrances nous font frémir. Les Hurons ne refusaient pas la lumière et le baptême; mais leur indolence négligente les livra comme une proie facile à la haine terrible des Iroquois. Leur tribu fut détruite et ses débris peu nombreux furent dispersés au loin. Comme les Hurons étaient les alliés de la France, les cantons des Iroquois étaient presque toujours inabordables aux missionnaires qui n'y pénétraient que pour mourir. Si la France avait mieux soutenu ses alliés, les Iroquois n'auraient pas été si

longtemps redoutables. Ce n'est qu'en 1654 que l'on put conclure avec eux un premier traité : le P. Le Moyne, à ses risques et périls, vint jusqu'au centre des cantons, à Onnontagué, pour le ratifier au nom du Gouverneur Général. Alors, quoique très difficilement, les missionnaires s'aventurent parmi cette race hostile, toujours inquiète, soupçonneuse et superbe.

Le pays des Iroquois s'étend depuis le lac du Saint-Sacrement jusqu'à Niagara, le long du lac Ontario, au-dessus de la Nouvelle-York. Si l'on remonte la rivière des Iroquois ou de Richelieu qui se jette dans le Saint-Laurent non loin de Montréal et si l'on traverse le lac Champlain, on rencontre, à cent dix lieues de Québec, le canton des Agniers. C'est là que le P. Jogues fit tant de conversions, et c'est là qu'il mourut, dans la bourgade de Gandaoüagué. Ce canton, d'abord le plus hostile à la France, devint le plus fidèle à la grâce, sans nul doute à cause du sang chrétien dont il était arrosé et fécondé. Trente ou quarante lieues plus loin, se trouve le canton d'Onneyouth qui tire vers le lac Ontario : canton difficile dont l'orgueil n'avait pas été châtié par les soldats français et dont la conversion se faisait lentement. Au-delà, vers le couchant, s'élève, sur une montagne, la bourgade d'Onnontagué qui est comme la capitale des Iroquois : de tous les Iroquois, les Onnontagués sont les meilleurs.

A vingt ou trente lieues de ce canton principal, toujours entre l'Occident et le Sud, à cent soixante

lieues de Québec, voici le canton et la bourgade de Goyogoüen (Oiogoüen), où se dirige le P. de Carheil. D'après Charlevoix, ce canton l'emporte sur tous pour la bonté du terroir et pour la douceur du climat, et les habitants s'en ressentent même un peu. Le P. Raffeix disait en 1671 : « Goïogoüen est le plus beau pays que j'aie vu » dans l'Amérique... C'est une terre située entre » deux lacs, qui n'a pas plus de quatre lieues de » large ; ce sont presque des plaines continuelles, » et le bois qui les borde en est fort beau... Il se » tue tous les ans, aux environs de Goïogoüen, » plus de mille chevreuils. » Le bourg touche au lac de Tiohéro, large d'à peu près deux lieues et long de quatorze, où abordent les cygnes, les outardes, le saumon, et d'où sort la rivière des Onnontagués avec ses nombreux canaux et ses baies profondes. La tribu, sur 2000 âmes, compte trois cents guerriers.

Lorsque les Pères Jésuites, ambassadeurs à Onnontagué en 1656, firent alliance avec le chef de ce canton, ils adoptèrent les Onnontagheronnons comme *frères*, et du même coup les habitants de Goyogoüen comme *enfants*, car telle était la parenté entre Onnontagué et Goyogoüen. Cette alliance les obligeait à visiter les Goyogoenhronnons ou Goyogouins. Vers la fin d'août de la même année, les PP. Chaumonot et Mesnard vinrent avec les présents et les discours accoutumés. On est heureux que le P. Chaumonot, dont l'admirable vertu n'est pas contestable,

ait comme béni au berceau la Mission que devait sanctifier la rare vertu du P. de Carheil. Néanmoins, il ne fit que passer, et c'est le P. Mesnard qui en est le premier apôtre. L'accueil des Goyogouins au Missionnaire fut assez froid, parce que les Hurons, captifs chez les Iroquois, les avaient persuadés que les missionnaires portaient partout la maladie et le malheur. Mais les anciens de la bourgade, pour ne pas rompre avec eux, bâtirent une chapelle où les images de Notre-Seigneur et de Notre-Dame amenèrent des curieux qui furent bientôt des chrétiens. Le P. Mesnard, souvent insulté par les enfants ou menacé de mort par des furieux, parvint à baptiser en moins d'un an plus de quatre cents personnes, soit à Goyogoüen, soit à Onneiouth. Cela donnait de belles espérances ; mais hélas ! la défiance restait au fond des cœurs, et nos voisins, les Hollandais et les Anglais, ne supportaient pas que nous eussions en paix une colonie si belle. Le P. Mesnard s'en alla vers le Lac Supérieur, chez les Outaouais ; il disparut en 1662, tué sans doute comme son domestique, Jean Guérin, le plus fidèle et le plus saint des auxiliaires.

Les hostilités, les meurtres, les coups de main, recommencèrent, et les Missions iroquoises furent arrêtées dans leurs progrès. De temps en temps, le chef des Goyogouins, d'accord avec les Onnontagués, essayait ou faisait semblant de renouer les relations pacifiques : en 1661, ce capitaine, l'hôte et l'ami des missionnaires, était

à Montréal pour échanger les prisonniers, pour obtenir la paix et la *robe noire*. Le P. Le Moyne fut encore envoyé comme ambassadeur dans les cantons où il passa l'hiver au milieu de périls sans nombre. Plus affectionnés et moins cruels, les Goyogouins lui donnèrent un abri pendant un mois. La foi se ranima, au moins chez les Hurons captifs, si bien que les Huronnes, après le retour du Père à Onnontagué, le rejoignaient, pour faire en secret leurs dévotions avec un courage digne des premiers chrétiens. La seconde ambassade de leur capitaine, en 1664, n'obtint pas grand résultat, parce que le Gouverneur, M. de Mésy, tout en étant aimable, déclara qu'il n'avait pas confiance, que les autres Gouverneurs avaient eu à se plaindre de la perfidie des Iroquois, et qu'il fallait en finir avec ceux qui se montraient irréconciliables. Mais la répression, depuis longtemps si nécessaire, ne fut commencée que par M. de Tracy, qui, en 1665, ravagea et brûla les villages des Agniers, espérant que cette preuve de notre puissance était suffisante pour abattre leur orgueil et tenir en respect les autres cantons. En effet, les Agniers et les Onneyouths jugèrent que mieux valait faire des arrangements avec les Français : ils firent leurs soumissions au Gouverneur et en obtinrent des missionnaires. Les cantons, qui grâce à Garakonthié, capitaine des Onnontagués, s'étaient abstenus de prendre part à la guerre, voulurent qu'on leur fît la même faveur. Alors Garakonthié vint de

nouveau à Québec, le 20 août, et ramena le P. de Carheil.

Deux voies conduisaient de Québec à Goyogoüen. On pouvait remonter le Saint-Laurent, traverser une partie du lac Ontario et s'engager dans la rivière des Onnontagués : c'était la voie la plus courte, et la plus ordinaire. Mais les *rapides*, les rochers et les ilots, rendaient la navigation impossible ou périlleuse entre Montréal et le lac, et l'on était souvent obligé ou de porter ou de traîner les canots. L'autre voie était moins difficile ; car la rivière de Richelieu n'a pas une lieue de navigation qui soit trop pénible ou impossible. Mais les Agniers ou encore les *Loups* de la tribu des Mahingans étaient plus redoutables que les plus violents *rapides*. Après la guerre de 1666, les *Loups* avaient retardé plus d'un mois, au fort de Sainte-Anne, à l'entrée du lac Champlain, les trois missionnaires, Jacques Frémin, Jean Pierron et Jacques Bruyas, accordés par M. de Tracy aux cantons d'Onneyouth et d'Agnié. Ce fut sans doute le chemin que suivit le P. de Carheil ; car son guide, le célèbre Garakontié, dans son discours au Gouverneur, priait qu'on empêchât les *Loups* d'infester les chemins que tiennent les Français et les Iroquois pour s'entrevisiter. Par cette voie la moins dangereuse, il fallait faire trente lieues à pied, avant d'atteindre la principale bourgade des Agniers, autant pour atteindre Onneyouth et plus encore pour arriver à Goyogoüen par Onnontagué. Cela nous donne

quelque idée des peines qu'éprouvaient les missionnaires. Mais le P. de Carheil avait l'âme pleine de joie, et les fatigues, non seulement ne lui coûtaient pas, mais lui étaient chères : il allait aux Missions « à la mort, à la gloire, » pensait-il! On aime à croire qu'il traversa la bourgade où fut massacré le P. Jogues, et que son cœur y fortifia ses premières impressions d'adolescent, ses longs rêves de martyr. Sur la fin du mois d'octobre de l'année 1668, les *Relations* signalent sa présence à Onnontagué où le P. Millet, son compagnon de route, venait secourir le P. Garnier.

Le P. de Carheil fit son entrée peu solennelle dans sa paroisse ou sa Mission de Goyogoüen le sixième jour de novembre 1668. Le P. Garnier qui le conduisait, offrit, selon l'usage, quelques présents, l'un pour demander une chapelle, l'autre pour inviter les habitants du bourg à bien accueillir la vérité chrétienne. La réponse, accompagnée de présents, fut telle qu'on la désirait et qu'on l'attendait. Le bourg de Goyogoüen était en émoi pour une autre raison qui dut émouvoir le Missionnaire et lui donner une idée terrible de ses nouveaux amis. Ce même jour, était brûlée et mangée une femme esclave de la tribu des Andastogués ou Andastes. Heureusement que la malheureuse était venue d'Onnontagué dans la compagnie du P. de Carheil. Pendant le voyage qui dura deux jours, le Missionnaire eut la consolation de l'instruire et

de lui donner le ciel avec le baptême. Mais quel spectacle pour un jour d'installation !

La chapelle promise fut bâtie plus vite qu'une cathédrale : en trois jours, c'était fini, et le P. de Carheil en confiait la garde à saint Joseph. La foule ne la remplissait pas les premiers jours, parce que les Goyogouins étaient alors absents pour la pêche ou la chasse. C'est à sainte Catherine que le Père attribue les prémices de son apostolat : le jour de sa fête, il y eut grande affluence de personnes qui demandaient à prier et à se faire instruire, en sorte que ce fut, comme il le disait, le jour de naissance de sa Mission et de son Église. « Aussi fut-ce le jour, écrivait-il, que je » demandai à cette Sainte, à qui je m'étais autre- » fois consacré, qu'elle m'apprît à parler de la » manière qu'elle avait parlé autrefois pour » convaincre l'esprit des philosophes idolâtres. » Depuis ce temps-là, la chapelle a été augmentée » et n'a jamais manqué de personnes qui viennent » à la prière. » (Relations de 1669).

Quand on a bien étudié le P. de Carheil et lu ses lettres, on n'est pas surpris que son courage l'ait rendu populaire. Un bruit, d'ailleurs faux, que trois cents guerriers Andastes devaient assiéger Goyogoüen, avait répandu la terreur et déterminé une fuite générale. Au lieu d'avoir peur et de fuir, le vaillant missionnaire demeura toutes les nuits avec ceux qui faisaient sentinelle et prouva qu'il méprisait la mort. Les guerriers, les anciens et les capitaines, émerveillés, lui

donnèrent des preuves de leur estime dans un festin public. Alors, le Père se crut en droit de parcourir les cabanes, et, comme on admirait sa bravoure devant la mort : « Sachez, mes frères, » disait-il, que les personnes comme nous ne » craignent point la mort. Pourquoi la crain- » draient-ils ? Ils croient en Dieu, ils l'honorent, » ils l'aiment, ils lui obéissent, et ils sont assurés » après leur mort d'être éternellement heureux » dans le ciel. C'est vous, mes frères, qui devez » craindre la mort ; car jusqu'à maintenant vous » n'avez ni connu ni aimé Dieu : vous ne lui avez » point obéi ; il vous punira éternellement, si » vous mourez sans croire en lui, sans l'aimer, » sans faire ses commandements et sans être » baptisés. » (1669). Il fallait avoir une réputation de hardiesse pour parler si hardiment. Il fut plus bref et plus éloquent dans une cabane où un enfant le pria d'entrer ; il s'y trouvait environ vingt guerriers : « Je suis ravi, mes frères, de » me voir dans le même danger que vous. Soyez » assurés que je ne crains point la mort et que » j'aimerais mieux perdre la vie que de vous voir » mourir sans avoir reçu le baptême. Demain, » jour de combat, vous me verrez intrépide parmi » les blessés, baptisant ceux qui y seraient dispo- » sés par une ferme créance de nos mystères et » par une véritable douleur de leurs fautes. » (1669). C'est assez militaire ; en même temps, c'est assez apostolique ! Aussi les guerriers l'écoutaient avec plaisir, et, bien que l'ennemi ne fût

pas aux portes de la bourgade, l'effet produit fut excellent : le P. de Carheil était du premier coup un vrai Goyogouin et un guerrier de Goyogoüen. Les progrès ne se firent pas attendre. Outre les enfants et les femmes, il y eut des guerriers qui songèrent à devenir des fidèles, entraînés sans doute par l'énergie du Missionnaire, mais aussi par l'exemple de deux capitaines très considérables, « l'un à cause du nom du bourg de Goyo- » goüen qu'il porte par honneur, l'autre à cause » de ses richesses et de sa vaillance, » disent les *Relations*. La *prière*, dès lors, n'est point méprisée, ou du moins c'est une infime minorité qui la méprise ; mais le baptême ne se donne pas légèrement à des natures inconstantes, dont l'apostasie serait à redouter.

Le P. de Carheil n'avait pas que le bourg de Goyogoüen consacré à Saint Joseph, patron de toute la Mission. A quatre lieues de là, il avait une seconde bourgade nommée Kiohéro ou Tiohéro dont il confia la garde à son patron Saint Etienne ; à six lieues, du côté opposé, c'était la bourgade d'Onnontaré que protégeait Saint René, le patron de son frère et de son serviteur (1). Dans ces trois bourgs, aux Goyogouins se mê-

(1) Il nous semble que le bourg de Goyogoüen se trouvait dans les environs de la ville d'Ovid, entre les lacs de Sénéca et de Cayuga : il était certainement sur cette terre fort belle, large de quatre lieues, qui sépare les deux lacs, car le P. Raffeix le dit formellement dans la *Relation* de 1672. Kiohéro était à quatre lieues de Goyogoüen, vers la pointe méridionale du lac Kiohéro ou Sénéca, dans la direction de Bath. Onnontaré était

laient des captifs hurons et andastogués, plus abordables en général et se prêtant mieux à l'action du prêtre. En cette première année, le Missionnaire non seulement ne se plaignait pas des Goyogouins, mais reconnaissait qu'ils étaient dociles. Toutefois que de préjugés à vaincre et d'obstacles à renverser !

Une des plus sérieuses difficultés qu'il eut au commencement, lui vint de son hôte, le capitaine du canton. N'était-ce pas Saonchiogoua, celui qui, député vers M. de Courcelles par les Tsonnonthouans, fut solennellement baptisé en 1671 par Mgr de Québec et nommé Louis par l'Intendant, M. Talon ? Les *Relations* de 1671 nous donnent plus de renseignements que Charlevoix ; car elles nous disent qu'il fut l'hôte du P. Mesnard et du P. de Carheil, qu'il avait eu le bonheur de participer à toutes les instructions générales et particulières de ces deux hommes apostoliques, et qu'il avait conversé familièrement avec eux, étant témoin jour et nuit de leurs travaux, de leurs soins et de leur zèle infatigable. C'est donc bien de Saonchiogoua qu'il est question dans la première année du P. de Carheil à Goyogoüen. Or, ce capitaine, le plus renommé des Iroquois après Garakonthié, était jaloux du chef des

à six lieues de Goyogoüen, au-dessous du second lac, sur la rivière des Onnontagués ou de Sénéca, là sans doute où se trouve aujourd'hui Montézuma. La terre des Goyogouins porte de nos jours plusieurs bourgs et villes, Sénéca, Waterloo, Cayuga, Ausburn, Aurora, Ithaca... Le lac Sénéca ou Kiohéro touchait au pays des Tsonnonthouans.

Onnontagués et de toute la nation. Il en voulait au P. de Carheil d'avoir été donné par son rival, d'être venu d'abord pour Onnontagué, de n'avoir pas été amené par lui-même et directement à Goyogoüen. Garaconthié, du reste, se vantait hautement d'avoir droit au P. de Carheil. C'était beaucoup d'honneur pour le Missionnaire que se disputaient de pareils rivaux, mais il y gagna d'être assez mal traité pendant un assez long temps. Garakonthié, qui songeait sérieusement au baptême et qui aimait la France, comprit qu'il fallait apaissr Saonchiogoüa, pour que la paix fût durable et la Mission solide : il lui fit présent d'un collier de porcelaine et cessa de réclamer le P. de Carheil. Saonchiogoüa doit sa conversion au P. Mesnard dont il fut l'hôte pendant deux mois, et beaucoup plus, au P. de Carheil dont il entendit la chaude parole et dont il vit les héroïques vertus, pendant plus de trois années avant son baptême. Le P. Chaumonot, qui avait harangué les Goyogouins en 1656, avait surtout impressionné le capitaine : ce fut lui qui le déclara digne d'être enfin reçu dans l'Église. Le bien, produit par l'exemple du capitaine et déterminé par son influence, appartient, pour une bonne part, au Missionnaire qu'il avait un peu persécuté et qui ne cessa de développer sa foi, de nourrir sa piété, de fortifier sa vertu.

Mais le P. de Carheil, tout en souffrant des jalousies de son hôte, travaillait de tout cœur à convertir sa Mission et s'accoutumait à réfuter

les objections, à confondre les erreurs, à trouver les meilleurs moyens d'éclairer les esprits. Il devint missionnaire d'une rare habileté, car il était observateur très fin et n'avait pas l'esprit moins subtil que profond. Pour apprendre aux Goyogouins à ne pas regarder quelque chose de créé et de vil comme étant maître de leur vie, il s'avisa de leur souffler des prières ridicules. « Il » faut prier, disait-il, le maître de nos vies, et » puisque ce castor est le maître de ta vie, mon » frère, faisons-lui une prière : Toi, castor, qui » ne parles point, tu es le maître de moi qui » parle ; toi qui n'as point d'esprit, tu es le maître » de moi qui ai de l'esprit. » La manière était si vive et si piquante que l'on était contraint d'avouer qu'on avait jusqu'alors manqué d'esprit en reconnaissant pour maîtres de la vie ces animaux sans intelligence. Une autre fois, le Père alla voir une malade au bourg de Tiohéro : on l'invita à un festin où l'on devait tout manger pour que la malade fût guérie. Il ne mangeait pas toute sa part, et l'observation lui en fut faite : « Je ne vois » pas, répondit-il, que je la puisse guérir en me » faisant mal par trop manger et par un remède » que défend le maître de nos vies et qui est » capable de faire deux malades au lieu d'un, le » premier continuant d'être malade, et celui qui » mange trop le devenant. » La réponse parut surprenante et déconcerta les esprits ; la malade refusa nettement et ces remèdes déraisonnables et « *les danses qui ne servent qu'à rompre la tête.* »

Elle fut baptisée à Tiohéro et vint, un peu après, se confesser à Goyogoüen, puis mourut, ravie d'entendre qu'après sa mort elle serait heureuse. Mais cette victoire coûta cher au P. de Carheil. La mort de la malade baptisée confirma les Goyogouins dans la pensée que le baptême donnait la mort, et souvent le P. de Carheil fut rebuté ou chassé des cabanes ; sa vie même était mise à chaque heure en grand péril. Les Relations nous ont conservé le souvenir de quelques rencontres où il fut en butte à des outrages. Ces récits du P. de Carheil forment une des plus touchantes pages qu'on puisse lire : ils sont écrits avec le talent d'un saint.

« Comme je fus entré, dit-il, dans une cabane » pour y instruire et y baptiser une jeune femme, » fille d'un Huron captif, et que le temps de la » baptiser pressait, elle ne m'écouta point, ainsi » qu'elle faisait au commencement de sa maladie, » et son père me dit : « Tu parles comme parlait » autrefois le P. de Brébœuf, dans notre pays ; tu » enseignes ce qu'il enseignait ; et comme il » faisait mourir les hommes en leur versant de » l'eau sur la tête, tu veux aussi nous faire » mourir de la même manière. » Je connus bien » dès lors qu'il n'y avait rien à espérer, et je vis, » un moment après, entrer un jongleur de notre » propre cabane : il m'aime d'ailleurs, il vient » prier Dieu et sait même par cœur ses prières. » Il demeura longtemps sans faire connaître son » dessein ; mais, voyant que je ne me retirais

» point, il commença en ma présence à appliquer
» d'abord quelques remèdes où je ne voyais
» aucun mal, et puis, ne voulant pas que j'assiste
» à l'application de ses autres remèdes, il m'obli-
» gea de sortir de la cabane.

» J'eus bien de la peine à me résoudre de sortir
» et ne le pus faire qu'en pleurant et en regardant
» cette pauvre moribonde avec toute la compas-
» sion dont mes yeux sont capables. Comme je
» vis toute la cabane, qui était remplie de monde
» étonné de mes larmes, et que la malade me
» regardait, elle qui auparavant détournait les
» yeux de dessus moi, je leur parlai en cette
» sorte : « Pourquoi vous étonnez-vous, mes
» frères, de me voir ainsi pleurer ? J'aime le salut
» de cette âme, et je vois qu'elle va tomber en des
» feux éternels, faute de vouloir écouter ma
» parole. Je pleure son malheur que vous ne con-
» naissez pas comme moi. »

» Après cela je sortis dehors et m'en allai,
» dans un champ proche de là, me consoler moi-
» même en me plaignant à Dieu et lui demandant
» encore le salut de cette personne. Mais il n'était
» plus temps ; car quelques moments après qu'on
» m'eut chassé et qu'on eut chassé en ma per-
» sonne toute la miséricorde de Dieu, cette âme
» malheureuse fut elle-même chassée de son
» propre corps par la justice divine et bannie du
» Ciel pour toute l'éternité. »

Cette phrase, d'une éloquente énergie, rend vivement compte des impressions d'un mission-

naire qui voit refuser la grâce à l'heure suprême, et les apparences semblent donner raison à son jugement terrible. Cependant, ce n'est pas le jugement de Dieu qui seul connaît le sort de cette pauvre païenne. Qui sait ce que les larmes du P. de Carheil ont pu obtenir de l'infinie miséricorde ? Quoi qu'il en soit, rien n'est plus poignant ni plus profond que la page suivante :

« Je sentis tout le soir mon cœur rempli d'une » amertume qui m'ôtait l'envie de dormir, et me » remettant toujours devant les yeux la perte de » cette âme que j'aimais et que je voulais sauver, » mais qui venait de se perdre (ajoutons, *selon* » *toute apparence),* je conçus pour lors, beaucoup » mieux que jamais, l'étrange douleur du cœur » de Jésus qui aimait tous les hommes et qui les » voulait tous sauver, mais qui connaissait néan- » moins la prodigieuse multitude de ceux qui » devaient se damner dans la suite des siècles. » Son regret fut proportionné à la grandeur de » son amour. Celui que j'avais de la perte de » cette seule âme abattait mon cœur dont l'amour » n'approche point de l'amour de Jésus et qui » n'en a que quelque étincelle. O Dieu, quel a été » l'état du cœur du Sauveur, se voyant rempli » d'un regret universel pour la perte de tous les » damnés ! O que la douleur que ressentent les » hommes pour des pertes temporelles est petite » en comparaison de celle que l'on ressent pour » la perte des âmes, quand on n'ignore pas » tout-à-fait ce qu'elles valent ! Les paroles de

» saint Paul qui décrit ses peines, me vinrent
» alors dans l'esprit, et il me semblait que celles
» qui exprimaient la plus grande de ses souffran-
» ces, étaient celles-ci : *Sollicitudo Ecclesiarum,*
» le soin des Églises. »

Quel vrai prêtre n'a connu cette angoisse inexprimable et ne trouvera que le P. de Carheil l'a violemment sentie ? Et le missionnaire, à qui Dieu semble n'avoir pas donné cette âme, était venu de si loin, avec tant d'amour !... Oui, c'est dur... mais Dieu est bon et tout est payé au centuple, et le centuple est en raison des sacrifices.

« Tandis que j'étais dans ces pensées, continue
» le P. de Carheil, je fus étonné que mon hôte
» me vint trouver avec un visage effaré, qu'il
» s'approcha de moi et me dit à l'oreille que
» j'eusse à ne pas sortir le lendemain, ni même
» de trois jours, du côté qu'est la cabane de cette
» femme qui venait de mourir ce jour-là même.
» Je conçus d'abord qu'on avait formé le dessein
» de me casser la tête : alors toute l'amertume
» de mon cœur se dissipa et se changea en une
» extrême joie de me voir en danger de mort
» pour le salut des âmes. Je ne laissai pas de
» l'interroger quelle raison me devait obliger à
» ne pas aller de ce côté-là; et bien qu'il ne
» voulût pas que je crusse qu'on avait la pensée
» de me tuer, il m'en dit assez pour me le faire
» croire. Je fis ce que la prudence demandait de
» moi et lui répondis que je me contenterais

» durant ces trois jours d'aller faire mes instruc-
» tions de l'autre côté du bourg. »

Nous prions que l'on prenne garde à cette *extrême joie* qui dissipe toute l'amertume que ressentait le P. de Carheil : le P. de Carheil est là tout entier, avec son rêve unique.

« Pendant ce temps les anciens furent presque
» toujours au Conseil pour arrêter par présents
» ce furieux qui avait résolu ma mort dont le
» bruit fut porté bientôt jusques à Onnontagué
» et mit nos Pères et toutes les nations voisines
» en peine jusques à leur faire envoyer des exprès
» pour savoir la vérité de la chose. »

Les *Relations* ajoutent que tout s'apaisa et que le missionnaire continua ses emplois ordinaires sans aucune crainte. « Ce premier affront qu'il
» reçut ne fut qu'un essai de son courage et
» comme pour le disposer à en souffrir un autre
» que lui fit un jeune guerrier qui le chassa de
» sa cabane, parce qu'il ne put souffrir que le
» Père lui dit qu'en faisant cuire du blé-d'Inde
» sous la cendre, il allait faire cuire le maître de
» sa vie. » (Relation de l'année 1669). En dehors de ces deux épreuves, le P. de Carheil n'eut qu'à se louer des Goyogouins qui ne craignaient pas la prière comme ils craignaient le baptême. Ils venaient prier en grand nombre, enfants, femmes et guerriers; les familles connaissaient les commandements de Dieu, et l'ardeur pour les apprendre était si grande que l'on demandait à prier Dieu en pleine rue. Le nombre des bap-

têmes semble petit, mais relativement il est considérable; car l'habitude étant de baptiser surtout en péril de mort, la mort suivait ordinairement le baptême qui paraissait alors effrayant. En outre l'ivrognerie était venue se joindre à l'inconstance des caractères, pour rendre la conversion plus difficile : les Hollandais et les Anglais vendaient de l'eau-de-vie, et l'eau-de-vie affolait ces pauvres têtes. Le P. de Carheil écrivait que plusieurs ne boivent que pour s'enivrer, qu'ils le disent hautement, qu'ils le chantent avant que de le faire et qu'on les entend crier : « Je vas perdre la tête et vas boire de l'eau qui » ôte l'esprit. » Il y eut vingt-huit personnes baptisées, dont la moitié mourut en bonnes dispositions. Vingt-huit baptêmes, quand on rêve de donner au Dieu qu'on aime des milliers d'âmes ! C'est le martyre non sanglant; et c'est le long martyre du P. de Carheil. N'était-ce pas aussi la douleur des PP. Garnier et Millet qui, dans cette même année, n'eurent qu'un peu plus de trente baptêmes à Onnontagué dont les dispositions étaient pourtant meilleures ? Mais ces vaillants missionnaires savaient qu'une seule âme ayant coûté tout le sang d'un Dieu, ce n'était pas trop de toutes leurs sueurs, fatigues, humiliations, angoisses, pour sauver une âme de petit enfant sauvage. Ils se réconfortaient les uns les autres et se consultaient sur les industries les plus capables de convaincre ou de toucher les Iroquois. Nous savons par le journal du P. Bruyas que

tous les missionnaires des cantons s'étaient comme réunis en Concile, le 28 août 1669, à Onnontagué qui est le point central du pays, et qu'il y rencontra de nouveau le P. de Carheil, le 26 mai 1670.

La Relation, envoyée en 1670 au R. P. Déchamps, Provincial de la province de France, par le R. P. François Le Mercier, Supérieur général des Missions de la Nouvelle-France, contient les récits les plus curieux et les plus intéressants sur la *Missions des Martyrs*, car c'est ainsi qu'est nommée la Mission des Agniers. Mais les récits du P. de Carheil ne leur sont pas inférieurs, et la conversion d'une Iroquoise de Tsonnontoüan, outre qu'elle est racontée d'une façon très vive, nous fait comprendre le cri du Missionnaire : « O que nous sommes bien payés de toutes nos » peines par ces sortes de conversions merveil- » leuses ! » Rien n'est plus simple et plus saisissant que le dialogue rapide où est réfutée l'erreur des Goyogouins sur l'âme qu'ils croient absente du corps pendant les songes. L'argument contre le songe, maître de la vie, tiré des enfants qui ne sont pas encore nés, dut paraître et parut aussi triomphant qu'il est original (1). Cette lettre, qu'on trouvera dans la deuxième partie, p. x, ne semblera pas longue et donnera une haute idée de cet esprit logique et nerveux. On remarquera

(1) Nous renvoyons quelques lettres dans la deuxième partie, afin de rendre le récit plus rapide. Mais nous conseillons de les lire immédiatement, afin qu'elles soient mieux comprises.

toujours que le comble de la joie pour le P. de Carheil, c'est d'être parmi les barbares comme une perpétuelle victime et dans un danger constant d'être massacré.

Dans la même Relation de 1670 se trouve une lettre du P. Frémin, Missionnaire des Tsonnontouans et Supérieur des Missions Iroquoises ; elle contient quelques détails pleins d'intérêt sur la foi et la vertu des Goyogouins que le P. Ménard avait autrefois baptisés. « Tout ce que je vis dans » cette nouvelle Église, écrit le P. Frémin, me » donna une consolation très grande et une forte » espérance de la conversion totale de ce pays. » Le P. de Carheil y est fort aimé. Personne n'est » opposé à la foi ; plusieurs anciens viennent » prier Dieu à sa petite chapelle ; il en fait faire » une autre qui sera plus vaste et plus commode. » Le P. Étienne avait pour compagnon René Richer dont il est parlé dans la première lettre à son père. René pansait les plaies et découvrait des remèdes, en même temps qu'il était l'entrepreneur et l'exécuteur de la chapelle. « On ne peut croire » à quel point il est aimé de tous les sauvages. » Le P. Frémin emmena le P. de Carheil à Onnontagué et reçut ses vœux de profès, le 1er septembre 1669, dans la chapelle de saint Jean-Baptiste, en présence des autres missionnaires qui travaillaient à la conversion des Iroquois.

La Relation de 1671 raconte les progrès de la foi dans la Mission de Saint-Joseph ou des Goyogouins. Quoique moins dramatique, elle

offre assez d'intérêt pour que nous la donnions telle que l'écrivit le P. de Carheil. C'est là qu'il assure que « le salut d'un âme est un sujet plus » digne de consolation que toutes les plus illustres » conquêtes de la terre. »

Vers les derniers mois de 1671 et les premiers de 1672, le P. de Carheil n'est plus dans sa Mission : c'est le P. Raffeix qui le remplace. Dans son Histoire des Missions catholiques, John Shea constate qu'il fut attaqué d'une maladie qui le contraignait de retourner à Québec en 1671 ; la *Relation de 1672* dit que c'était un rétrécissement de nerfs ; mais la cause du mal demeurait inconnue. Nous avons eu la joie très vive d'en être informé plus sérieusement par un témoin de la plus grande autorité, par l'admirable Marie de l'Incarnation, fondatrice et première Supérieure du Monastère des Ursulines à Québec. Cette « Thérèse de la Nouvelle-France, » comme on l'appelait, parle en deux endroits du P. de Carheil, qu'elle nomme Carhait et de Carhait. Sa lettre LXXVIIIe raconte son arrivée au pays des Iroquois, ses succès et les obstacles qu'il rencontre. Voici un passage de sa lettre LXXXIXe qui ne pourra surprendre, mais qui réjouira les amis du Missionnaire, en leur apprenant que la cause de son mal fut un excès de courage et de charité :

« L'on vient de ramener de la mission d'Oio- » gouen le R. P. de Carhait, très digne mission- » naire et très saint homme. L'hiver dernier, » ayant été obligé par nécessité d'être longtemps

» dans l'eau pour assister quelques sauvages, les
» nerfs se sont refroidis et retirés de telle sorte
» que tout un côté est replié en double, et comme
» il a été longtemps sans être secouru, le mal est
» devenu incurable. C'est un jeune homme d'en-
» viron trente-cinq ans, fervent au possible,
» savant dans les langues iroquoises et plein de
» belles qualités : le voilà perclus sur le lit pour
» le reste de ses jours. Il ne se peut exprimer
» combien les ouvriers de l'Évangile souffrent
» de travaux ni à combien de périls ils s'exposent
» pour gagner des âmes à Jésus-Christ. »

Quelques semaines après avoir écrit ces lignes, l'admirable Ursuline était partie pour le Ciel et le P. de Carheil pour sa Mission. L'incurable était guéri, le perclus avait retrouvé le mouvement, l'homme replié en double était redressé. Nous regrettons que le P. de Carheil n'ait point lui-même raconté sa guérison dans sa première lettre à son père du mois de juillet 1673. Mais la *Relation de 1672*, bien renseignée assurément, affirme qu'il fut guéri d'une façon miraculeuse par le recours qu'il eut à Notre-Dame de Foi et à Sainte Anne. John Shea raconte que, ne trouvant aucun secours dans les moyens humains, il fit un pèlerinage au célèbre sanctuaire de Sainte-Anne et qu'il obtint la guérison de la maladie nerveuse qui avait interrompu ses travaux. Les Bretons croiront volontiers que le Missionnaire Breton, plein de confiance en Sainte-Anne d'Auray, demanda surtout sa guérison à

Sainte-Anne de Beaupré, sanctuaire fondé par des marins de Bretagne, à six lieues de Québec, et très célèbre par les faveurs extraordinaires qu'on y recevait constamment. Du reste, on verra qu'une grâce merveilleuse n'est pas surprenante dans la vie du P. de Carheil.

Cependant, la Mission de Goyogoüen n'était pas abandonnée. Le P. Raffeix y faisait quelques baptêmes et répandait l'usage des cantiques sur les principaux mystères de la foi. Il constate que le P. de Carheil avait parfaitement appris la langue iroquoise et qu'il avait mis de belles dispositions pour leur salut dans les cœurs de ces barbares. Un pauvre jeune homme mourut sans baptême, parce que sa mère prit un bâton pour mettre dehors le P. Raffeix et que sa sœur lui jeta une grosse pierre sans l'atteindre. « Il » semble que la malédiction de Dieu, dit le Mis- » sionnaire, soit sur cette cabane dans laquelle » le P. de Carheil avait été traité encore plus » indignement que moi pour un semblable » sujet. » Il ajoute que les conversions ne sont pas faciles, que le Canada n'est pas un pays de fleurs, que, pour en trouver et en cueillir quelqu'une, il faut marcher longtemps parmi les ronces et les épines, et que les personnes de haute vertu trouvent de quoi exercer leur zèle. Le P. de Carheil revenait à ce poste, au milieu de ces épines, dans les premiers jours du printemps.

Hélas! ici, les excellentes *Relations de la Nouvelle France* nous font défaut. Attaquées violem-

ment en France par les hommes à qui tout ce qui est jésuite donne la fièvre, blâmées ironiquement au Canada par un religieux Récollet et dans quelques ouvrages qu'inspirait le Comte de Frontenac, eurent-elles peur du bruit qu'elles faisaient ? La question a été parfaitement traitée en 1861 par le P. Félix Martin dans son introduction aux *Relations inédites* de 1672 à 1679. Quel malheur que les lettres si édifiantes et si loyales de nos Missionnaires n'aient pas été conservées et publiées depuis 1678 ! Est-ce que la calomnie pouvait les atteindre au milieu de leurs sacrifices ? Mais il fallait à ces victimes, après la calomnie barbare, une calomnie plus cruelle, la calomnie civilisée !... Nous sommes heureux que le P. Félix Martin ait retrouvé et publié ces Relations ou ces abrégés des Relations qui vont encore pendant six années nous donner quelques lumières (1).

Nous ne pouvons nous résigner à résumer les lettres du P. de Carheil, à moins qu'elles ne soient résumées d'avance. C'est lui que nous voulons mettre en lumière, et ce nous est une vraie joie de nous effacer devant ce talent et cette vertu. Sa Relation de 1672-1673 constate que la peur de la mort n'est plus aussi vive ni aussi générale en face du baptême. Il y a, dans ces pages très simples, sobres et vigoureuses, une scène vraiment sublime : d'une part, un jeune guerrier de

(1) Relations inédites, 2 vol. chez Douniol.

25 ans, mourant courageux qui ne veut pas que la prière cesse de retentir autour de son âme, et de l'autre, un Missionnaire épuisé qui trouve, dans son amour des âmes et de Dieu, assez de forces ou d'énergie pour faire cette longue et fatigante prière qui dura sept heures. Comment ne pas lire plus loin cet admirable récit ?

La Relation de 1673-1674 n'est qu'un résumé très court. Elle ne signale que vingt-deux enfants baptisés ; mais elle constate néanmoins un progrès sérieux, parce que les parents, qui méprisaient ou haïssaient la foi et qui redoutaient d'autant plus le baptême qu'ils le regardaient comme une menace de mort, avaient fini par demander eux-mêmes que le baptême fût donné à leurs enfants qu'il aiment pourtant jusqu'à une espèce de folie. De là, semblait-il, à ne plus craindre le baptême pour eux-mêmes, il n'y avait pas loin. Ce que nous regrettons le plus, c'est que l'on n'ait pas conservé le récit du P. de Carheil sur la mort de trois Andastes, prisonniers de guerre : il eut le temps de les préparer à mourir en chrétiens, et telle fut leur reconnaissance que l'un d'eux chanta le Père dans sa chanson funèbre, disant qu'il savait bien que le Père les aimait et que la nation française n'était pas du nombre de leurs ennemis.

Pour l'année 1674, nous n'avons que deux phrases du P. Dablon ; mais elles paraîtront éloquentes. « Ce saint homme est d'un zèle apos-
» tolique qui ne trouve pas que ces sauvages

» correspondent à ses soins ; mais je crois qu'il » demande d'eux trop de vertu pour les commen- » cements. S'il n'en sanctifie pas autant qu'il » voudrait, il est bien certain qu'il s'y sanctifie » lui-même d'une bonne façon... » Voilà un témoignage de haute valeur ; car le P. Dablon, longtemps Missionnaire comme le P. de Carheil et alors son Supérieur, était dans les meilleures conditions pour porter un jugement solide. Il a raison de signaler un excès de zèle en ce saint homme, un peu rude comme le granit de sa Bretagne, et nous verrons plus d'une preuve de son énergique rudesse. C'est la tendance des âmes ardentes et des caractères vigoureux de trop demander à la faiblesse d'autrui. Mais le reproche du P. Dablon est une louange, au fond ; car il constate l'excès d'une qualité supérieure, d'une vertu éminente, d'un amour de Dieu sans bornes. Qui ne souhaiterait de mériter pareil reproche ? Il demeure que le P. de Carheil à Goyogoüen se sanctifiait d'une bonne façon.

L'année 1675, dans la relation du P. Dablon, n'est pas autant résumée, heureusement. Nous y voyons que les Goyogouins ne deviennent pas plus faciles à convertir et nous pressentons le mouvement d'hostilité qui éclatera quelques années plus tard. Cette nation, ordinairement plus calme, se montre superbe et insolente. Quelques-uns, en état d'ivresse, sont allés jusqu'à maltraiter rudement le P. de Carheil, et plus encore, jusqu'à maltraiter Jésus-Christ lui-même, en

renversant une partie de la chapelle. On devine la douleur du Missionnaire, non pour les coups et les affronts qu'il a reçus, car il rêve du martyre, mais pour sa chapelle et son Dieu. La Relation ajoute que ces rebuts ne lui font pas perdre courage et qu'en récompense Dieu lui a donné la consolation d'avoir mis cette année vingt et un enfants dans le ciel et, probablement, onze adultes, morts après le baptême : « Ce n'a » pas été sans livrer des combats! » Si nous n'avons pas les récits de ces combats où la vertu du P. de Carheil se fait plus forte et plus éclatante, au moins le P. Dablon nous a conservé le récit qu'on va lire.

« Voici comme il décrit la peine qu'il a eue » pour baptiser une jeune femme : d'où l'on » jugera des autres.

« Elle ne s'est rendue, dit-il, qu'à l'extrémité, » et je ne l'ai gagnée que par la patience, par la » douceur et par la constance à espérer d'elle ce » que tous les rebuts que j'en souffrais avaient » pensé plusieurs fois me faire désespérer. Elle » permettait facilement que je la visitasse, après » quelques remèdes que je lui avais donnés. Elle » me laissait parler de toutes autres choses que » la principale qui était le salut de son âme. Sitôt » que j'ouvrais la bouche pour lui en insinuer » quelques mots, elle entrait dans des emporte- » ments qui étaient surprenants et que je n'avais » jamais remarqués dans aucun sauvage. J'étais » contraint de me retirer au même instant, de

» peur de l'irriter encore davantage et de la porter
» à un endurcissement sans remède. Comme sa
» maladie n'était qn'une langueur causée par les
» vers qui la rongeaient insensiblement, deux
» mois se passèrent sans que je discontinuasse de
» la visiter tous les jours et sans qu'elle cessât de
» me rebuter de la même manière, et même avec
» des redoublements de colère qui m'obligèrent
» enfin de me présenter seulement devant elle sans
» lui dire mot. Je tâchais toutefois de lui dire des
» yeux et d'un visage plein de compassion ce que
» je n'osais plus lui dire de bouche. Et comme un
» jour je me fus aperçu qu'elle paraissait touchée
» extérieurement de quelques petits services que
» je lui rendais, en lui faisant du feu, dans l'aban-
» don où je la voyais, personne n'ayant plus soin
» d'elle, je crus qu'elle souffrirait que je lui
» parlasse de ce que je désirais uniquement pour
» elle et qu'elle avait toujours repoussé avec
» horreur. En effet, elle me laissa approcher, et
» m'écouta assez longtemps, sans entrer dans ses
» emportements ordinaires, mais pourtant avec
» des agitations de corps qui marquaient celles de
» son esprit combattu des différents mouvements
» de la grâce et de la nature. Je commençais de
» concevoir quelque peu d'espérance, lorsque se
» tournant en furie vers moi, elle me prit au
» visage avec tout l'effort dont elle était capable,
» et assurément elle m'eût grièvement blessé, si
» ses forces eussent égalé sa fureur; mais elle
» était si faible qu'elle ne me pouvait faire le mal

» qu'elle voulait. Sa faiblesse fut cause que, lui » abandonnant mon visage, je continuai mon » instruction en lui disant que l'intérêt que je » portais à son âme m'obligeait, quoi qu'elle fît, » de ne pas la quitter. Je fus cependant contraint » de la laisser encore cette fois, même dans la » pensée de n'y plus retourner. Je ne laissai pas » d'y retourner le lendemain matin, plutôt pour » voir si elle était morte que pour lui parler. Je » la trouvai à l'extrémité, mais elle n'avait pas » encore perdu l'esprit. « Hé quoi ! lui dis-je, tu » n'as plus qu'un moment de vie : pourquoi te » perdre pour toujours, puisque tu peux encore » te sauver ? » Ce peu de paroles amollit son » cœur que tant d'autres n'avaient pu ébranler. » Elle se pencha vers moi, elle fit la prière que je » lui suggérais, témoigna de la douleur de ses » péchés passés, demanda le baptême pour les » effacer, et elle le reçut pour être confirmée » dans la grâce par la mort qui suivit peu de » temps après.

» J'ai appris, par l'exemple de cette malade, » que je ne dois jamais abandonner personne, » quelque résistance qu'elle puisse apporter, » pendant qu'elle aura quelque reste de vie et de » raison, mon espérance et mon travail ne devant » avoir de terme que là où Dieu en met à sa » miséricorde. »

Certes, si le sublime n'est pas là, où donc est-il ? Comment n'être pas saisi d'admiration devant ce gentilhomme et ce talent qui lutte si longtemps

contre une femme rongée par les vers, contre une furie, une possédée, et qui abandonne son visage à des mains répugnantes et brutales, comme Notre-Seigneur abandonnait sa divine face aux soufflets et aux crachats, afin de prêcher par son héroïque patience encore plus que par sa parole et de conquérir enfin cette âme perdue ? Ce visage abandonné aurait dû faire éclater la grâce. Non ; Dieu se tait, bien qu'il soit vaincu ; il ne parle que le lendemain, pour mieux montrer aux missionnaires que toute éloquence est vaine, tout héroïsme inutile, et que Dieu seul est maître des volontés. Mais nous pouvons bien dire que le P. de Carheil avait mérité cette grâce et conquis cette âme. Une âme ainsi conquise, après tant de sacrifices et par tant d'efforts, vaut plus qu'un millier d'âmes dans les conditions ordinaires, et c'est la pensée qui soutient les apôtres.

On a dû remarquer que la conclusion est moins rude et plus douce qu'il n'est ordinaire à l'austère vertu du P. de Carheil. Quand Dieu se montre si infini dans ses miséricordes, l'homme n'a pas le droit de se montrer si sévère dans ses jugements. Le Missionnaire a le bonheur de faire ce progrès, comme il en fera d'autres.

La relation de 1676-77 ne fait que constater à Goyogoüen le baptême de trente-huit personnes dont six adultes et trois d'un âge plus avancé. Mais il est une phrase qui éclaire la suite des événements. Parlant des quatre missionnaires

qui travaillent à la conversion des Iroquois supérieurs, la Relation dit que « leur plus grand et » quasi leur unique emploi est de souffrir et, pour » ainsi dire, mourir à tout moment, sous le coup » des menaces continuelles et des insultes que » ces barbares leur font sans relâche. » Oui, telle était et surtout telle devint la vie du P. de Carheil à partir de 1676. Les Hollandais et les Anglais, en même temps ou tour à tour, essayaient de ravir à la France sa colonie naissante qui pouvait être *magnifique*, suivant la parole de Marie de l'Incarnation. L'eau-de-vie, les calomnies contre les Jésuites, de grands avantages pécuniaires, ce furent là les moyens employés dans les cantons iroquois pour y fomenter le mécontentement, pour les détacher des Français, pour les amener à de nouvelles hostilités. Dans une pareille agitation, que pouvaient les missionnaires, sinon calmer les uns, supporter les autres, avertir le Gouverneur, empêcher la rupture ? Sans eux, la paix eût plus vite été rompue ; si on les avait écoutés, la guerre n'aurait pas eu lieu, ou bien elle eût été faite avec beaucoup plus d'énergie et beaucoup plus tôt. Le malheur, c'est que les Gouverneurs parfois encourageaient le commerce d'eau-de-vie, malgré l'évêque et les missionnaires, parfois s'imaginaient que les Iroquois ne manquaient ni de loyauté dans leurs promesses ni d'affection pour la France, toujours commençaient des semblants d'expéditions qui n'aboutissaient qu'à des semblants de traités, et

n'eurent jamais ni le bon esprit ni la force d'arrêter les prétentions anglaises. Les Iroquois craignaient peu les Français et les trompaient aisément. Ils voulurent s'emparer de tout le commerce et dans ce but firent la guerre à nos alliés: c'était la guerre qui renaissait. En vain les missionnaires déployaient autant d'habileté que de courage : les Iroquois leur échappaient. Les Goyogouins et les Tsonnonthouans furent bientôt les plus animés contre la France. Qu'on juge par là des souffrances qu'endura le P. de Carheil surtout de 1676 à 1682.

La Relation de 1677-78 nous apprend que c'est lui qui a le plus ressenti les effets de la fureur iroquoise et qu'il est depuis deux ans toujours dans un danger prochain de mort. Louis Saonchiogoüa, qui, par son baptême, était devenu le Garaconthié de Goyogoüen, était-il encore vivant ou bien son heureuse influence avait-elle disparu? Vers la fin, la situation fut intenable à Goyogoüen comme dans les autres cantons. Le P. de Carheil trouva un persécuteur très redoutable dont il parlera plus tard dans une lettre à sa famille, et ce persécuteur devint le capitaine le plus écouté des Goyogouins. Pour que le Missionnaire lui donne un tel nom, il faut que les menaces, les affronts, les mauvais traitements, n'aient pas été ordinaires. D'après John Shea, le P. de Carheil fut dépouillé de tout par un chef nommé Ouréouharé : deux autres l'auraient expulsé du canton en 1684. Il est certain que sa maison fut pillée ;

car il en parle à son père en 1691. D'autre part, une lettre de 1727 nous assure qu'il fut cent fois en risque de perdre la vie, qu'une fois, il terrassa un chef qui voulait piller sa petite chambre et que cette résistance faillit lui coûter la vie, à lui et à son garçon.

Nous savons certainement que le persécuteur fut pris par nos soldats, qu'il fut de ceux que le Comte de Frontenac envoya deux ans aux galères de Marseille, et qu'il en revint aussi bon chrétien que bon français : c'est le P. de Carheil qui nous donne ces détails. Or, tous les détails s'appliquent parfaitement au chef Ouréouharé que le Père ne nomme pas, par une délicatesse de charité sans doute. John Shea ne se trompe que sur la date de l'expulsion du missionnaire. Une lettre du P. de Carheil, datée de Québec, nous prouve qu'en novembre 1683 il avait quitté Goyogoüen, mais dans une lettre du 13 novembre 1684, il nous apprend que les autres missionnaires ont été rappelés après lui. « Tous nos Pères qui étaient » avec moi dans les missions iroquoises ont été » rappelés cette année, excepté deux qui sont » encore restés au bourg des Onnontagués pour » tâcher de rétablir, s'ils peuvent, les affaires qui » tendent ouvertement à la guerre. » Dans une lettre de 1691, il donne les raisons de son départ : « ... J'ai été obligé de quitter les missions iro- » quoises. Quelque soin que nous ayons pris » pendant vingt ans pour tâcher de convertir ces » peuples anthropophages et les réduire douce-

» ment à l'obéissance de l'Évangile, toutefois
» l'indocilité de leurs esprits et la dureté de leurs
» cœurs uniquement attachés, par une longue
» habitude des siècles passés, au cruel plaisir de
» tuer les hommes, a tellement résisté à tous nos
» efforts qu'il a fallu, malgré la charité que nous
» avions pour eux, les abandonner entièrement
» et prendre le parti de leur faire la guerre pour
» arrêter l'injustice de celle qu'ils faisaient con-
» tinuellement eux-mêmes, sans vouloir désister,
» aux autres sauvages de ce nouveau monde, et
» pour conserver tant de nations infidèles qui
» périssaient malheureusement, par leur cruauté,
» dans les ténèbres de leur infidélité, avant que
» d'être suffisamment éclairées des lumières de
» la Sagesse et de la Vérité incarnée. » Il ajoute que si la guerre continue encore, la faute en est aux Anglais.

Ainsi le P. de Carheil quitta sa mission de Saint-Joseph, de Saint-Étienne et de Saint-René, vers la fin de l'année 1683, après quinze ans d'apostolat : il avait cinquante ans. Nulle part il n'aura de pareilles souffrances. Son martyre fut surtout vif et cruel, lorsque, de 35 à 50 ans, son esprit avait toute sa verdeur et que son âme était le plus ardente. On peut dire qu'il s'est aguerri, qu'il s'est endurci, que son âme, après tant d'humiliations et de douleurs, ressemble aux rudes mains que de longs travaux ont rendues calleuses.

III

LE P. DE CARHEIL ET LES HURONS

1684-1726

Chassé de sa Mission, le P. de Carheil ne reste pas désœuvré. Pendant trois ans, comme il le raconte à son père, il demeure à Québec. Le brillant professeur de rhétorique est devenu professeur de grammaire dans le collège de cette ville, lequel n'était pas brillant. Cela sans doute manquait de charme, à cinquante ans; mais le P. de Carheil ne tenait pas au plaisir, et cette croix obscure rentrait bien dans le plan de la Providence à son égard. A côté, pourtant, voici quelque chose comme de l'éclat. On le faisait prêcher, soit au peuple dans la cathédrale, soit aux communautés religieuses dans leurs églises, et son éloquence, paraît-il, était loin d'être dédaignée : « Mes supérieurs eussent souhaité de » pouvoir m'arrêter dans ces derniers emplois » pour satisfaire aux désirs du public qui le lui » demandait. » L'orateur vigoureux et nerveux,

dont la conviction se trahissait par des larmes, allait devenir célèbre et entrer dans la gloire. Vite, Dieu le rejette dans l'obscurité. « Mais, con-
» tinue la même lettre, Dieu, qui avait d'autres
» desseins, disposa les affaires de telle sorte
» qu'ils furent obligés de m'envoyer ici, à trois
» cents lieues de Québec, pour y prendre la place
» de celui de nos Pères qui desservait avant moi
» la mission des Hurons, et qu'ils crurent en
» devoir retirer pour quelques difficultés parti-
» culières qui le regardaient personnellement. »
Le poste était difficile et d'une grande importance : il y fallait un missionnaire expérimenté, et nul n'était fait pour cette mission autant que le P. de Carheil. C'est ainsi que Dieu forçait la main aux supérieurs du Canada comme il l'avait forcée aux supérieurs de France. L'homme qui pouvait être le plus grand orateur de la Nouvelle-France fut envoyé au fond d'une bourgade lointaine, à Michillimakinac.

C'est le nom d'une île fameuse qui s'élève au fond du lac Huron, sur le détroit par où se déverse le lac Michigan, pas loin du détroit par où se décharge le lac Supérieur, donc entre trois lacs énormes et sur le passage des peuples qui veulent nouer des relations avec les Français. L'île était célèbre par ses traditions fabuleuses, par l'abondance du poisson, et, à une certaine époque, par sa population très nombreuse dont triomphèrent les Iroquois. Malgré la violence du froid et plusieurs autres difficultés, on voulut fonder en 1671

là mission Saint-Ignace autant pour les Hurons que pour les commerçants. Le P. Marquette, missionnaire des Hurons, est le premier jésuite qui ait travaillé à Michillimakinac. Ce n'était pas dans l'île, mais sur une pointe du continent qui lui fait face et porte son nom. Plus tard, on y établit un poste pour surveiller le commerce et s'opposer aux entreprises des Anglais. A côté des Hurons, derniers débris de cette belle tribu, quelques Outaouais, eux aussi las d'une vie errante, vinrent chercher un refuge. En 1676, le P. Pierson écrit, de la Mission Saint-Ignace, qu'il est heureux « de voir croître cette petite Église doucement en nombre et fortement en la foi, » mais il constate que les Iroquois de Tsonnonthouan cherchent à gagner les Hurons et les Outaouais pour les détacher de la France et diriger leur commerce du côté des Anglais. Le P. Henri Nouvel, supérieur des Missions des Outaouais, signale en 1677 la présence et l'influence du P. Pierson à Michillimakinac. Les *Relations* du P. Félix Martin ne nous donnent pas d'autres renseignements. Est-ce le P. Pierson qui dut abandonner la Mission de Saint-Ignace et qui fut remplacé par le P. de Carheil ?

Quoi qu'il en soit, le P. de Carheil retourna d'un grand cœur aux Missions, où, malgré lui, pour ainsi dire, il rêvait toujours d'être martyrisé. Il avait 53 ans, lorsque, sur la fin de l'année 1686, il se mit courageusement en route. La route était longue : 300 lieues, disait-il, et en réalité près de

400, si l'on traverse le lac Ontario, le lac Érié, puis le lac Huron. En ligne droite, c'est plus court, si l'on préfère aller directement du lac Ontario au lac Huron; mais il y a un *portage* considérable, c'est-à-dire qu'il faut longtemps porter canots et bagages, avant de rencontrer une rivière qui se jette dans ce dernier lac. Charlevoix raconte, avec beaucoup d'intérêt, son voyage de 1721 jusqu'à Michillimakinac qui n'était plus qu'un médiocre village: le voyage était pénible. Mais qu'importe au Missionnaire? La route du Calvaire est la route du Ciel.

La Mission de Saint-Ignace n'était qu'un jeu, après la Mission de Saint-Joseph. Les Hurons étaient tous chrétiens; les Français, venus pour garder le poste ou faire du commerce, ne laissaient pas d'être assez nombreux : Michillimakinac offrait donc l'aspect tranquille d'une paroisse ordinaire dont le P. de Carheil était le pasteur. D'autre part, il y avait au moins un Père chargé du soin des Outaouais, et de plus, quelques autres missionnaires passaient de temps en temps par Michillimakinac et venaient se reposer dans la maison du P. de Carheil comme dans une résidence de la Compagnie. Enfin, la Mission de Saint-Ignace avait, sinon des Frères coadjuteurs, au moins des hommes dévoués qui s'étaient consacrés à Dieu, et qu'on nommait les *Donnés*; en sorte que l'on avait presque toute facilité de faire le bien. C'est le P. de Carheil qui nous raconte tous ces détails dans sa lettre du 13

octobre 1691, cinq ans après son arrivée en sa nouvelle Mission.

Quand il arrive à Saint-Ignace de Michillimakinac, les Anglais, chaque jour plus hardis, tentaient d'y entrer en maîtres, afin d'accaparer le commerce du castor qui était considérable. Mais le poste était habilement et vigoureusement défendu par le commandant de la Durantaye, gentilhomme breton comme le P. de Carheil, et surtout, au témoignage de M. de Dénonville, par le P. Anjelran, sans qui, depuis longtemps, Michillimakinac eût été au pouvoir des Anglais ou des Iroquois. L'influence de ce Jésuîte sur les Hurons et les Outaouais, jointe à celle du commandant, les entraîna dans l'expédition que l'on fit en 1687 contre les Tsonnonthouans : il fut blessé sur le champ de bataille où ses chrétiens furent remarqués pour leur bravoure. Michillimakinac avait donc de l'importance, et les éléments pour le bien n'y étaient point rares.

Nul doute que le Missionnaire et le Commandant n'aient eu les meilleurs rapports et que l'influence du P. Anjelran sur les Hurons n'ait passé au P. de Carheil. Il y avait, en ce poste si disputé, un chef huron d'un esprit très vif, d'une extrême bravoure et du plus grand mérite : c'était Kondiaronk, surnommé *le Rat*. Ce chef était, dans le principe, favorable aux Anglais, et le gouverneur, le marquis de Dénonville, ne l'en avait détaché qu'à grand peine. Une fois l'ami des Français, Kondiaronk voulut prouver son affec-

tion par une action d'éclat contre les Iroquois, les mortels ennemis de sa race. Mais il apprend tout à coup que la paix va se conclure. La paix avec la France, c'est, sous une forme ou sous une autre, tôt ou tard, la guerre contre les Hurons, car les Iroquois ne pardonneront pas à Kondiaronk son projet belliqueux. Le chef huron se regarde en cas de légitime défense, et, par des coups de force, par des mensonges, il irrite les Iroquois contre les Français. « J'ai tué » la paix » disait-il. L'île de Montréal en fut victime, car, en mai et novembre 1689, les Iroquois y commirent des atrocités sauvages. Toutefois, Kondiaronk avait-il, au fond, grand tort d'empêcher la paix? Ni les Anglais ni les Iroquois ne l'auraient observée. Ce Huron devint l'ami du P. de Carheil. Michillimakinac avait ainsi trois hommes d'une grande valeur.

Le marquis de Dénonville, après son expédition contre les Tsonnonthouans, montrait de la faiblesse ou de l'incertitude, et laissait surprendre, comme nous l'avons vu, une partie de l'île de Montréal, le quartier de la *Chine*. Sur ces entrefaites, il est rappelé par Louis XIV qui comptait employer ses talents dans la guerre dont la France était menacée, et le comte de Frontenac, autrefois gouverneur du Canada, très actif, mais très impérieux, venait prendre sa place. M. de Frontenac s'imagina qu'il était populaire dans les Cantons iroquois et que cette popularité grandirait avec l'influence d'Ou-

réouharé, le persécuteur du P. de Carheil. Le capitaine goyogouin fit tous ses efforts pour amener et pour assurer la paix. Mais, de leur côté les Outaouais, ne comptant plus sur l'énergie française et craignant la vengeance des Iroquois, s'avisèrent de traiter avec le canton des Tsonnonthouans. Charlevoix signale la sagesse et la fermeté du commandant de Michillimakinac qui avait longtemps empêché les Outaouais de mettre leur projet à exécution · mais il ne signale pas moins le zèle et l'influence des missionnaires qui lui sont d'un grand secours. C'est le P. Nouvel, d'après M. Ferland, dans son *Cours d'histoire du Canada*, qui se trouve à Michillimakinac auprès du P. de Carheil et s'occupe des Outaouais. Comme évidemment il se tramait un complot qui serait funeste à la France et à la religion, le commandant et les missionnaires devaient en avertir le Gouverneur. C'est le P. de Carheil qui tient la plume : il décrit énergiquement les dangers de la situation, dans une phrase parfois trop longue, comme il arrive aux historiens qui résument des discours, mais dans un style mâle et suffisamment clair, si l'on veut se montrer attentif. Elle prouve au comte de Frontenac qu'il faut se défier des Iroquois et le confirme dans son dessein de s'en prendre aux Anglais (1). Elle

(1) Nous recevons du Canada, une copie authentique de cette lettre, et nous remercions vivement le R. P. Jones, archiviste du collège de Sainte-Marie, à Québec, non seulement pour cette lettre, mais pour les autres documents relatifs à Michillimakinac et aux vertus du P. de Carheil. Elle fut reçue à Québec, non

méritait d'être publiée telle quelle par les historiens du Canada, parce qu'elle jette une vive lumière sur les événements de cette époque et les sentiments de nos alliés.

Il est visible que le P. de Carheil et ses amis sont mécontents qu'on ait donné à nos alliés de l'ouest de si graves sujets de plainte. L'Iroquois, toujours excité par les Hollandais et les Anglais, est l'ennemi, l'ennemi des Hurons qu'il a constamment traqués, l'ennemi des Outaouais qu'il a constamment persécutés, l'ennemi des Français dont il craint la domination et dont il refuse la religion. Cet ennemi redoutable, en apparence invincible, a trompé le Gouverneur, ensanglanté Montréal, et pourtant on l'a vu caressé, flatté, presque supplié. Si l'Iroquois eût été dompté vigoureusement dès le principe, le Canada eût été et serait encore notre colonie magnifique. Les Missionnaires l'avaient toujours dit : les Gouverneurs, par impuissance ou par aveuglement, n'avaient rien fait. En 1683, la guerre avait recommencé; elle devenait terrible en 1690 à cause du Gouverneur de la Nouvelle-York qui surexcitait les Iroquois contre la France. La lettre du P. de Carheil, avec une nerveuse éloquence, montre les fautes et le péril, indique le remède, et fait vivement ressortir l'honneur ou le déshonneur des

sur la fin de décembre 1689, comme le dit Charlevoix, mais le 17 septembre 1690, comme en fait foi la copie que nous avons, et comme le prouve l'historien même du Canada, puisqu'elle est citée dans ses pages qui portent la date de 1690. A cause de sa longueur, nous la renvoyons dans la deuxième partie.

Français, l'amerture et la hauteur des Outaouais. Il est heureux que le P. de Carheil, après son récit personnel, ait fait parler indirectement les Outaouais au risque de quelques répétitions, car les plaintes qu'il résumait deviennent plus vives, plus amères, plus hautaines, et l'effet sur le comte de Frontenac se comprend mieux.

Le Comte eut soin d'y voir surtout un blâme contre la faiblesse du marquis de Dénonville et la preuve que son retour à lui était nécessaire. La lettre du Missionnaire ne pouvait donc déplaire à son orgueil jaloux. Au fond, les caresses faites à l'Iroquois, que les Outaouais traitaient avec un si grand mépris, ces caresses pour mendier la paix, l'ancien Gouverneur n'en était pas seul coupable : le comte de Frontenac devait se sentir atteint. Mais il comprit qu'il fallait relever le prestige de la France et que la vraie manière de retenir les sauvages, c'était de frapper les Anglais et les Hollandais. Il frappa, cette même année, quelques rudes coups sur des voisins si dangereux ; mais c'était insuffisant, car il aurait fallu les chasser au loin.

La lettre du P. de Carheil n'eût-elle pas eu d'autre résultat, qu'elle mériterait d'être conservée dans son intégrité vigoureuse. Elle est pour nous la preuve que le Missionnaire eut de l'autorité dans ce poste alors si important de Michillimakinac, et que sa parole eut de l'écho jusque dans les conseils du Gouverneur. Elle nous permet aussi de juger ce style sobre et mâle, sans vaine

parure, non sans ardeur. Le discours indirect des Outaouais, qui semblait un peu confus au P. de Charlevoix, ne paraîtra pas trop indigne de ceux qu'on trouve et qu'on admire, malgré une apparence de longueur et de confusion, dans les pages de Tite-Live ou mieux de Tacite.

Une chose curieuse, c'est que le P. de Carheil pousse à briser l'orgueil des Iroquois, pendant que son ancien persécuteur, Ouréouharé, devenu presque le commensal du comte de Frontenac, fait tous ses efforts pour que la paix soit conclue. Ils ne furent complétement exaucés ni l'un ni l'autre. Le comte de Frontenac, tout en pénétrant jusqu'au cœur des cantons, ne sut pas ou, par ambition, ne voulut pas rendre les Iroquois impuissants, et les Iroquois, qui ne furent jamais des amis, ne signèrent la paix que vers 1701. De 1683 à 1702, il n'y eut point de missionnaires dans les cantons, excepté le P. Millet qui fut prisonnier pendant cinq ans. Cette difficulté toujours menaçante qui contraria tant notre colonie prouve que le P. de Carheil avait raison de réclamer une action énergique.

En cette année de 1690, le P. de Carheil eut un grand chagrin : M. de la Durantaye ne resta pas commandant de Michillimakinac, qu'il avait pourtant si bien défendu. Charlevoix rend justice à son mérite, à son intégrité, et raconte que son crime, d'après quelques-uns, c'était son affection pour les missionnaires. Il est constant que le comte de Frontenac n'aimait pas les mission-

naires qui osaient soutenir un avis contraire à ses desseins : il avait souvent parlé et souvent écrit contre l'Évêque de Québec et les Jésuites. Le capitaine de Louvigny était protestant, et c'est lui qui remplaça le gentilhomme breton. Bien qu'il fût l'un des meilleurs officiers de la Nouvelle-France, on peut croire que le P. de Carheil, jésuite, ne trouva pas, dans ce réformé, un ami très ardent. Nous n'avons toutefois aucune preuve d'hostilité de sa part, et même, à juger par les événements, il est probable qu'il exista une certaine entente, au moins politique, entre le missionnaire et le commandant. En effet, M. de Louvigny s'efforça, non sans bonheur, de maintenir les Outaouais dans l'alliance avec les Français et de les conduire contre les Iroquois. Or une telle conduite n'était pas pour déplaire au P. de Carheil qui, de son côté, donnait une impulsion pareille à ses Hurons. M. de Louvigny parut ranimer le commerce des pelleteries entre Québec et Michillimakinac. Si les historiens ne disent pas que l'influence des missionnaires y fut pour quelque chose, nous avons le droit de le dire, parce que rien de grave n'était possible sans leur concours.

Une chose contrariait ou paralysait le zèle du P. de Carheil et des autres missionnaires : c'était, à Michillimakinac comme à Goyogouen, la traite de l'eau-de-vie. En vain l'Évêque et les missionnaires protestaient avec énergie contre les affreux désordres qu'amenait cette passion violente :

quelques intrigants, qui préféraient l'argent à la vertu et leurs intérêts misérables aux graves intérêts de la France, avaient convaincu le comte de Frontenac que le mal n'était pas grand et que le clergé se plaignait sans raison, par un excès de zèle. Cette lutte était vieille et persévérait avec des moments de recrudescence : sur ce point le roi Louis XIV ne vint pas facilement à bout de l'orgueil opiniâtre du comte de Frontenac. On devine avec quelle énergie le P. de Carheil luttait contre l'ivrognerie folle et sanglante des pauvres sauvages et contre le commerce criminel des Français que M. de Louvigny avait conduits à Michillimakinac. C'était, on le verra, une question de succès ou de ruine, de vie ou de mort.

En 1695, c'était M. de Lamothe-Cadillac qui commandait à la place de M. de Louvigny. Avec lui, les rapports deviendront difficiles et finiront par être excessivement tendus. Mais, semble-t-il, dans les commencements, l'accord existe pour maintenir les Outaouais et les Hurons dans l'alliance française, et cet accord était nécessaire à cause du mécontentement des sauvages sur la question commerciale et peut-être encore plus à cause des Anglais qui ne cessaient d'être hostiles.

L'action du P. de Carheil est surtout visible en Kondiaronk. « C'était le sentiment général, dit » le P. de Charlevoix, que jamais sauvage n'eut » plus de mérite, un plus beau génie, plus de » valeur, plus de prudence et plus de discerne- » ment pour connaître ceux avec qui il fallait

» traiter. » Il avait tant d'éloquence qu'il était applaudi même de ceux qui ne l'aimaient pas, et un esprit si vif, si piquant, si juste, que le comte de Frontenac l'invitait souvent à sa table pour faire plaisir à ses officiers. Ce capitaine jouissait de la plus grande autorité dans son canton qu'il empêcha de traiter avec les Iroquois. Il avait pourtant un rival assez redoutable dans un chef, nommé *le Baron,* qui intriguait sournoisement, pour que les Iroquois et les Hurons fussent alliés. Mais *Le Rat* fut plus fort que *le Baron.* En 1697, après avoir empêché ses amis de suivre *Le Baron* et les trente familles qui étaient allées s'établir près d'Orange, il eut la joie de les mener au feu contre les Iroquois et de leur procurer une belle victoire. A l'assemblée de 1700, étant député des Hurons, il entraîna les autres nations à signer la paix : « J'ai toujours obéi à mon Père, dit-il, et » je jette ma hache à ses pieds... » et l'on jeta les haches aux pieds du Gouverneur. Mais il ne fallait pas un grave incident ni beaucoup de temps pour que la hache fût ramassée. En juillet 1701, une nouvelle assemblée devenait urgente. Jamais pareil concert ni pareille réunion de toutes les nations pour garantir et consolider la paix, et c'est à Kondiaronk que le Gouverneur devait un succès de ce genre. Mais Kondiaronk était souffrant : il parla quand même au milieu de l'émotion générale et souleva les applaudissements... mais quelques heures après, muni des sacrements, il s'endormait dans le Seigneur. Les funérailles

furent magnifiques; on l'enterra dans l'église de Montréal, et sur sa tombe, on grava ces mots : *Ci-gît Le Rat, chef Huron.* Or ce Sauvage, qui n'avait de sauvage que le nom, ce capitaine qui fit tant de bien, n'avait pas de meilleur ami que le P. de Carheil. « Son estime pour le P. de » Carheil, dit Charlevoix qui l'avait bien connu, » fut sans doute ce qui le détermina à se faire » chrétien ou du moins à vivre d'une manière » conforme aux maximes de l'Évangile. Cette » estime s'était tournée en une véritable ten- » dresse, et il n'y avait rien que ce religieux » n'obtînt de lui. »

On voit comment le P. de Carheil a gagné Kondiaronk et pourquoi nous lui donnons une large part dans tous les services rendus à la France par ce capitaine. *Le Rat* qui avait tant d'esprit s'aperçut vite que le missionnaire était un homme de talent, éloquent et spirituel, et qu'il parlait la langue huronne avec une rare élégance. La liaison fut vite faite entre ces deux hommes. « Dans les commencements, dit Char- » levoix, *Le Rat* disait qu'il ne connaissait parmi » les Français que deux hommes d'esprit, le » comte de Frontenac et le P. de Carheil (Liv. » XVIII). » L'estime devint une véritable tendresse qui ne peut rien refuser. Avant d'être chrétien, Kondiaronk voulut n'être pas indigne de son ami et conforma sa conduite à l'Évangile. Il était l'auditeur du missionnaire dans la chapelle de Saint-Ignace, son auditeur le plus intelligent, et

tels furent ses progrès qu'en l'absence des Missionnaires, il prêchait, non sans un grand fruit. On ne dit pas à quelle époque eut lieu son baptême, mais nul doute que le P. de Carheil ne l'ait baptisé, et qu'il n'ait eu la joie de donner à Dieu cette admirable conquête. En le perdant, le missionnaire de Michillimakinac semble perdre sa force et sa consolation. Il en aurait eu grand besoin pour se défendre contre M. de Lamothe-Cadillac, contre les Hurons et les Français.

Il s'opérait alors à Michillimakinac de grands changements et comme une révolution. Les difficultés qui provenaient de l'éloignement et des prétentions anglaises, avaient en 1696 découragé le roi, au point qu'il parlait de faire abandonner ce poste. Le comte de Frontenac le fit maintenir dans la crainte des Anglais; mais un poste nouveau lui donna le coup mortel. En 1701, M. de Callières voulut faire un établissement au Détroit, qui est tout l'entre-deux du lac Érié et du lac Huron, afin de couper court aux ambitions et aux opérations commerciales des Iroquois et des Anglais. Dès le mois de juin, M. de Lamothe s'y rendait avec un Jésuite et une centaine de Hurons : ce qui diminuait la population de Michillimakinac. Ces Hurons, plus rapprochés des Anglais, menacèrent de succomber à la tentation d'avoir des marchandises moins coûteuses : ils y succombèrent à peu près sans résistance, car, de toutes leurs passions, on avait remarqué que l'intérêt était la plus impérieuse. De là, pour le

Commandant, des embarras nombreux, et pour le P. de Carheil, des ennuis très pénibles.

En effet, à Michillimakinac, on était indécis et même irrité. Fallait-il s'en aller au Détroit ou rester dans la Mission de Saint-Ignace ? Les Français de Michillimakinac étaient le plus grand ennui du Missionnaire : ce n'était pas de parfaits chrétiens, ces commerçants qui voulaient, avant tout et malgré tout, faire fortune, et c'étaient de vrais corrupteurs, ces Canadiens, commerçants ou soldats, qui se faisaient *coureurs de bois*, afin de trouver les sauvages au fond des forêts et d'avoir le castor en échange de l'eau-de-vie. Il est aisé de croire que le rude et fervent Missionnaire tonnait contre ces affreux désordres qui nous ont empêché de coloniser la Nouvelle France, et l'on devine aussi aisément que les *Coureurs de bois* s'emportaient à leur tour contre ce prêtre qu'ils disaient exalté. Donc, à Michillimakinac, murmures et calomnies contre le P. de Carheil. Au Détroit, on l'accusait de n'être pas en un poste dont il avait désiré l'établissement : donc, encore, murmures et calomnies. Ce que nous pouvions pressentir, nous pouvons l'affirmer, grâce aux lettres suivantes que nous devons au P. Jones et qui ont été copiées et certifiées « aux Archives du Bureau du Régistraire de la » Province de Québec. »

Il y eut échange de lettres entre les Jésuites et M. de Lamothe au sujet du Détroit. Les missionnaires, qui avaient surtout en vue les intérêts

spirituels des sauvages, ne voulaient pas immédiatement se jeter avec ardeur dans une entreprise aussi grave que l'établissement du Détroit; car de transférer ainsi la population de Michillimakinac, c'était prendre une part de responsabilité redoutable, à supposer que le projet ne fût pas aussi bon qu'on le rêvait. Les missionnaires couraient le risque de compromettre leur autorité morale. Ils avaient donc raison d'hésiter. Or M. de Lamothe ne supportait pas qu'on n'admirât point ni même qu'on n'admirât pas assez son projet favori. Ceux qui se donnaient un si grand tort n'étaient que des hypocrites et n'agissaient que par un esprit pharisaïque... Au contraire ceux qui lui semblaient suffisamment enthousiastes étaient des hommes éclairés, des saints... Le P. de Carheil était-il de ce nombre ?

M. de Lamothe a l'air de le croire, non sans quelque fondement. Ayant annoncé au Père la bonne nouvelle que son plan triomphait, il en reçut la lettre suivante datée du 25 juillet 1701.

» Après avoir en effet désiré depuis tant d'an-
» nées, comme vous le marquez, l'établissement
» du Détroit, la lettre que vous m'avez fait l'hon-
» neur de m'écrire pour m'en apprendre l'heu-
» reuse nouvelle n'a pu m'être que fort agréable.
» Je me ferais un plaisir de vous y aller rendre
» dès à présent les services dont je suis capable,
» si l'état de cette mission me le permettait. Mais
» vous savez que tout le monde d'ici est descendu
» à Montréal pour l'assemblée générale qui doit

» s'y tenir. Il faut attendre leur retour avant que
» de pouvoir faire aucun mouvement, ne devant
» prendre d'autres mesures que celles qu'ils
» auront prises eux-mêmes avec M. le Gouver-
» neur sur le dessein de leur transmigration
» prochaine dont ils ne manqueront pas de l'in-
» former pour apprendre là-dessus ses volontés.
» Cependant je puis vous assurer qu'en quelque
» lieu que j'aille, soit immédiatement au Détroit,
» soit aux environs, j'y serai toujours parfaite-
» ment disposé à vous témoigner effectivement,
» par tout ce qui pourra dépendre de moi, que je
» suis avec respect, Monsieur,

» Votre très obéissant serviteur,

ÉTIENNE DE CARHEIL

de la Compagnie de Jésus.

Là-dessus, M. de Lamothe fait des observations qui manquent de justesse : « Par cette lettre, » le P. de Carheil, missionnaire des Hurons à » Missilimakinac, prouve la nécessité de l'éta- » blissement du Détroit, puisqu'il convient l'avoir » désiré depuis tant d'années et en apprendre » avec plaisir la nouvelle. » La *nécessité* du Détroit ne ressort pas évidemment du *désir* qu'avait le P. de Carheil : ce serait assez de dire qu'il croyait à son utilité et à son importance. La lettre n'est certainement pas d'un enthousiaste qui soutient que le Détroit est nécessaire aux

intérêts de la France et de la religion. Sans doute, le Missionnaire qui admettait le plan de M. de Lamothe n'admettait pas également sa manière de l'exécuter, et savait que d'autres missionnaires étaient d'un autre avis. En outre, ceux qui étaient bien établis à Michillimakinac devaient protester contre une transmigration qui lésait gravement leurs intérêts. C'est pourquoi le P. de Carheil se garde bien de prendre des mesures et de faire aucun mouvement, comme il paraît en être prié par M. de Lamothe : il a le bon esprit de s'en remettre aux Hurons qui comptent sonder à Montréal M. le Gouverneur et ses volontés. Enfin, le Religieux ne s'engage qu'avec beaucoup de réserve, car il a des supérieurs qui peuvent l'envoyer ici ou là, et ce n'est point à lui de choisir son poste : en quelque lieu qu'il aille, en quelque lieu qu'on l'envoie, il sera toujours très bien disposé. Il n'y a rien de plus dans sa lettre, et M. de Lamothe aurait tort d'y voir autre chose. Aussi, quelque temps après, la note change, parce que le P. de Carheil trouve qu'on est allé trop vite et sans prudence.

C'est au milieu de ces difficultés que mourait Kondiaronk dont la sagesse et l'influence auraient été d'un si grand poids. Il est probable que son opinion sur le Détroit ne différait guère de l'opinion que paraît avoir le P. de Carheil ; il est certain que sa tendresse n'aurait pas supporté que l'on calomniât son Père : mais sa mort, douloureuse au cœur du Père, n'était pas moins

malheureuse pour le Missionnaire dont la Croix et la passion grandissaient. La lettre suivante, écrite un an plus tard, nous montre le P. de Carheil aux prises avec des calomnies et des injustices qui concourent à l'achèvement de sa vertu. Le martyre sanglant ne lui est pas offert : il rencontre toujours le martyre obscur.

A Missilimakinac, le 17 Juin 1702,

(AU SIEUR DE TONTY).

Monsieur,

« Le bon témoignage que vous avez bien voulu » me rendre de l'assiduité de Monique à s'acquit- » ter constamment, tous les dimanches et tous » les jours de fête, des obligations du christia- » nisme, n'a pu m'être que fort agréable, non » seulement parce qu'il m'assure que, de son » côté, elle souhaite son véritable bien, mais » encore parce qu'il m'assure conséquemment, » de votre côté, que ce que vous estimez le plus » en elle est aussi ce que vous estimez le plus en » vous.

» Il serait à souhaiter que tous ceux du Détroit » ne regardassent les choses que par cet endroit- » là. On n'y aurait pas tant crié contre moi que » l'on y a fait. Mais j'ai entendu autrefois, ici,

» tant de semblables cris de la part des Français
» et je m'y suis tellement accoutumé que je ne
» saurais m'étonner de ceux que j'entends aujour-
» d'hui de la part des Sauvages.

» Le même principe demeurant le même ne
» produit jamais partout que les mêmes effets.
» Les cris des Français se sont dissipés sans
» nuire qu'à ceux qui les avaient faits contre la
» vérité. J'espère que les cris des Sauvages se
» dissiperont avec le temps de la même manière.
» Il ne faut pour cela que distinguer les volontés
» du Roi que l'on veut confondre.

» Cette distinction qui nous est marquée dans
» toutes les lettres que nous avons reçues, soit de
» Monsieur le Gouverneur Général, soit de Mon-
» sieur l'Intendant, soit de nos Supérieurs,
» accommodera tout, en ôtant la confusion qui a
» causé le bruit.

» Mon impuissance d'être à Missilimakinac,
» avec ceux qui y sont restés, et au Détroit, avec
» ceux qu'on y a attirés, n'est pas un sujet qui
» doive faire crier contre moi, à moins que de
» vouloir m'obliger à l'impossible, d'être dans
» deux lieux tout à la fois. Pourquoi les a-t-on
» divisés, sans s'accorder ensemble sur un tel
» établissement, et pourquoi a-t-on réduit le
» P. Vaillant (qu'on avait envoyé pour nous
» aider), à s'en retirer sans avoir rien pu nous
» y préparer, que pour nous réduire nous-même
» à y faire crier contre nous ? Cependant nous
» n'avons rien fait que pour le mieux. Un peu

» de retardement pour prendre ses mesures est
» toutefois nécessaire à la prudence dans les
» entreprises et principalement dans celles qui
» tendent à quelque chose de fixe et de perma-
» nent, tel qu'est un nouvel établissement! Au
» reste nous sommes surpris qu'aucune des
» lettres qui nous sont venues du Détroit ne
» nous marque rien d'une nouvelle fort impor-
» tante que nos Pères Miamis nous mandent
» qu'ils ont fait savoir à M. de la Motte par un
» exprès envoyé pour ce sujet.

» Comme nous n'en avons point ici d'autre
» connaissance que celle qu'ils nous en donnent,
» nous ne pouvons y rien ajouter de notre part;
» et quand nous le pourrions et que nous eussions
» appris quelque nouvelle particulière qui d'elle-
» même nous doit obliger d'en donner avis, tou-
» tefois, voyant ce qui se passe à notre égard,
» nous ne savons pas s'il ne vaudrait pas mieux,
» pour notre propre sûreté, garder le silence, que
» de nous exposer au danger d'être encore
» accusés là-dessus auprès des sauvages. Car
» enfin on tourne tout en accusation et en procès-
» verbal contre nos fonctions auxquelles on en
» veut. Mais on aura beau leur en vouloir, nous
» ne manquerons jamais de nous en acquitter
» fidèlement, quoi qu'il arrive.

» Pour vous, Monsieur, je ne doute point que
» vous ne condamniez toutes ces accusations si
» opposées à la raison, à la justice et à la vérité.
» Vous n'avez pas oublié ce que nous disions

» autrefois, ici, dans quelqu'un de nos entretiens,
» que tous nos devoirs se pouvaient réduire à
» ces cinq articles :

» Serviteurs de Dieu pour lui-même.
» Serviteurs de tout le monde pour Dieu.
» Serviteurs de personne contre Dieu.
» Serviteurs de Dieu contre tout le monde.
» Serviteurs de Dieu contre nous-mêmes.

» Personne ne peut s'écarter de son devoir en
» suivant ces cinq règles que je souhaite qu'on
» suive au Détroit.

» Je suis avec respect, de vous et de Madame,
» que vous me permettrez de saluer, Monsieur,

» Votre très humble et très obéissant serviteur.

ÉTIENNE DE CARHEIL.

» Le P. Marest vous présente ses respects et
» vous prie d'agréer qu'il salue Madame. »

Avant de faire quelques remarques sur cette lettre si grave, il est nécessaire d'entendre les *observations* de M. de Lamothe. Il avait une série de lettres écrites par les Missionnaires de la Compagnie, probablement au sujet du Détroit : celle-ci est la douzième.

« Cette douzième lettre, du P. de Carheil, a été
» écrite au sieur de Tonti qui est au Détroit
» capitaine. Il l'a remise à M. de Lamothe pour

» la porter à M. de Callières, lui en ayant fait le
» sacrifice en reconnaissance de ce que M. de
» Lamothe lui avait passé une faute considérable.
» On peut voir, par cette lettre, la conduite du
» ciel. Il est certain que M. de Lamothe avait
» une confiance particulière dans M. de Tonti
» qui en profita, en bon élève de Naples, pour le
» trahir, en travaillant de concert avec les mis-
» sionnaires pour renverser l'établissement du
» Détroit. Il pratiquait cette affaire avec tant
» d'artifice qu'elle demeura, pendant un assez
» long temps, impénétrable à M. de Lamothe.

» On voit, par cette lettre, comment cet Italien
» et ce Missionnaire se chatouillent sur le fait
» de la dévotion. Ne dirait-on pas que la Monique
» en question est du moins une sainte ?

» Le Père ne s'embarrasse de rien ; il fait
» entendre que M. de Lamothe est ce principe
» qui fait former toutes les accusations qu'on lui
» fait, tant par les Français que par les Sauvages.
» Il dit qu'elles se dissipent, parce qu'elles sont
» faites contre la vérité, et il les soutient telles
» pour deux raisons ; la première est qu'il faut
» distinguer les volontés du Roi, la deuxième est
» sans doute que M. de Lamothe les veut con-
» fondre ; et pour bien encourager le sieur de
» Tonti, il l'assure que cette distinction des
» volontés du Roi leur est marquée par toutes les
» lettres qu'ils ont reçues de Monsieur le Gou-
» verneur général, de M. de Champigny, inten-
» dant, et de ses Supérieurs, et qui est ce qui

» racommodera tout, en ôtant la confusion qui a
» causé le bruit : c'est-à-dire en faisant rappeler
» M. de Lamothe de son poste et conséquemment
» en y faisant substituer M. de Tonti.

« De tout ceci il en faut bien tirer une consé-
» quence sans réplique : ou bien ce que ce Père a
» écrit est vrai, ou il est faux ; s'il est vrai, M. le
» Gouverneur général, M. l'Intendant et les
» Supérieurs des Jésuites ont travaillé de concert
» pour perdre M. de Lamothe et détruire l'établis-
» sement du Détroit. S'il est faux, c'est une
» imposture du P. de Carheil et une calomnie de
» ces missionnaires et même de ses supérieurs.
» Tout ceci s'est découvert par une voix du ciel
» qui a renversé par terre le sieur de Tonti de
» son cheval, et par une lumière qui lui a crevé
» les yeux sur le chemin de Damas. On voit
» encore l'emportement de ce Père, lorsqu'il
» affirme hautement que M. de Lamothe a réduit
» le P. Vaillant à la nécessité de se retirer du
» Détroit, pour le réduire lui-même, dit-il, à n'y
» pouvoir venir. Cependant, le contraire paraît
» par les lettres du même P. Vaillant, du P. Bou-
» nart, son supérieur, du P. Germain et du P. Ma-
» rest. Ces deux premiers remercient M. de
» Lamothe des bons traitements et des honnê-
» tetés qu'il leur a faites, et ces deux derniers
» l'assurent qu'on attend à Québec le retour de
» ce Père. Au surplus, on dirait que ce Père
» souffre une fièvre chaude, surtout lorsqu'il dit
» qu'on tourne tout en accusation et en procès-

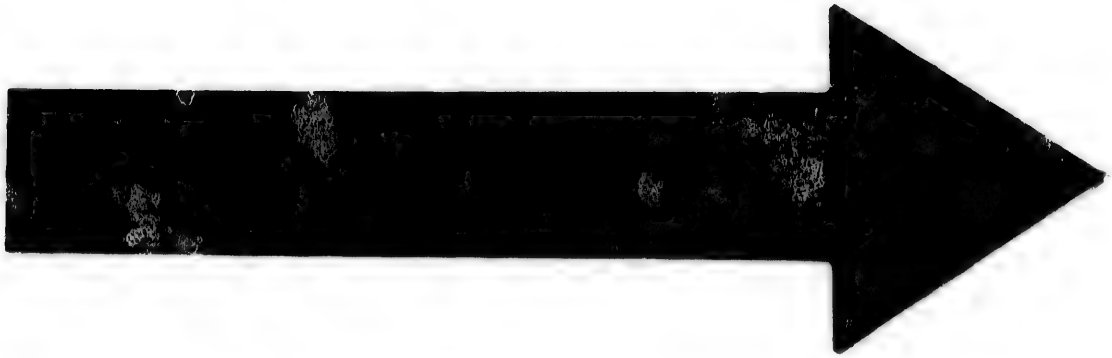

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

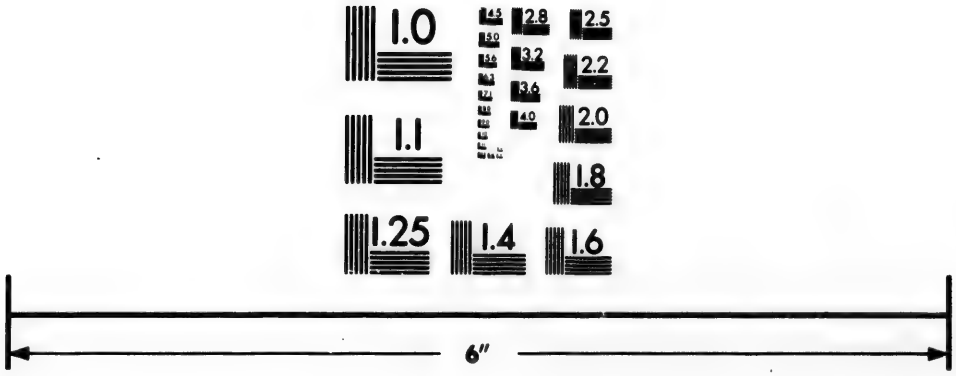

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
2.5
3.2
2.2
3.6
2.0
4.0
1.8
1.1
1.0

» verbal contre leurs fonctions auxquelles on en
» veut. Où sont donc ces procès-verbaux qu'on a
» faits ? Il faut assurément qu'ils soient dans son
» cœur spéculatif. »

Nous avons en mains quelques pièces du procès : ceux qui ont toute la correspondance des Jésuites, avec les *Observations* de M. de Lamothe, pourront nous venir en aide et nous redresser, s'il y a lieu.

Or, la lettre du P. de Carheil est assez claire. Le Père est en bons termes avec le capitaine de Tonti, mais sans rien de bien vif qui trahisse une affection profonde, sans rien qui permette de soupçonner un complot pour que M. de Tonti remplace M. de Lamothe. En second lieu, on a crié beaucoup, Français et Sauvages, contre le Missionnaire, mais visiblement parce que le Missionnaire reste, suivant ses formules si vigoureuses, « Serviteur de Dieu contre tout le monde. » Ceux du Détroit ne regardent pas les choses par cet endroit-là où apparaissent les droits de Dieu et les obligations chrétiennes. Ils confondent, d'autre part, les volontés du roi ; car le roi, malgré les plaintes calomnieuses portées devant lui contre les missionnaires, voulait que l'on tînt compte de leurs protestations constantes contre les abus de la traite, contre les coureurs de bois, c'est-à-dire un peu contre tout le monde, sans excepter ni les soldats ni les officiers que le roi menaçait de dégradation ou des galères. Ils confondent les volontés du roi, peut-être parce

que l'on fait dire au roi qu'il désire la transmigration de Michillimakinac au Détroit et qu'on oublie de dire dans quelles conditions de prudence et de lenteur le roi désire que cela soit fait. Quelle que soit la distinction entre les volontés royales, le P. de Carheil l'affirme avec une autorité qui ne saurait être méconnue.

On en voulait au Père de n'être pas au détroit, parce que sa présence à Michillimakinac y retenait des familles huronnes et que sa présence au Détroit eût consacré en quelque sorte les plans de M. de Lamothe. Mais le moyen d'être ici et là en même temps ! Le Père affirme qu'on est allé trop vite, qu'on n'a pas eu soin de se concerter parfaitement et que le désaccord en est résulté. A qui la faute, sinon aux imprudents ? Le Père n'est pas au Détroit ; mais qu'a-t-on préparé pour le Missionnaire ?

L'allusion « à la nouvelle fort importante » donnée par les missionnaires des Miamis, porte sans doute sur les mécontentements et les menaces de ce peuple, longtemps notre ami, mais prêt à la guerre. Le Père dirait ce qu'il doit dire, s'il savait quelque chose ; mais le silence lui est rendu presque nécessaire, parce que l'autorité compétente ne mérite plus sa confiance, ayant abusé des confidences des missionnaires. Tout cela dénote un peu d'aigreur contre qui de droit, et M. de Lamothe se trouve atteint.

La lettre, en finissant, n'est pas moins fière qu'éloquente. Elle fait appel à la raison, à la

justice, à la vérité, et formule énergiquement les droits de la conscience, les conditions du devoir, dont on s'écarte au Détroit. Mais M. de Lamothe n'est point nommé ni insulté.

Au contraire, il nomme et insulte le P. de Carheil, après avoir raconté comment M. de Tonti lui a livré la lettre du Missionnaire. La première phrase du Père était simple et chrétienne, et contenait en quelques mots une exhortation : M. de Lamothe y voit « un Italien et un Mission- » naire qui se chatouillent sur le fait de la » dévotion, » bien que la vanité dévote n'y paraisse en aucune sorte. Il n'est pas jusqu'à cette pauvre Monique, fidèle à ses obligations chrétiennes, que le commandant du détroit n'essaye de tourner en ridicule. Du reste, il montre encore plus loin sa petite ironie peu chrétienne, lorsqu'il se moque de M. de Tonti, en abusant de la conversion de saint Paul. L'homme qui n'aime pas les missionnaires s'est assez trahi.

Toute son argumentation roule sur les volontés du Roi qu'il faut distinguer, d'après le P. de Carheil, car on les a confondues, malgré les explications venues de Québec. Mais il passe vîte, pour arriver à la question personnelle : « C'est moi qui » ai fait cette confusion, et l'on veut partout que » je sois perdu... » Voulait-on vraiment qu'il cessât de commander au Détroit ? Peut-être ; mais c'était légitime aux missionnaires de désirer un commandant plus sage et plus chrétien, sans toutefois détruire le nouveau poste. En tout cas,

la lettre du P. de Carheil ne contient pas toutes les conclusions qu'en fait sortir M. de Lamothe. Quant au fameux dilemme, le P. de Carheil n'en aurait pas été fort embarrassé : il ne l'eût pas admis ; il n'eût pas admis que sa parole fût contestée, quand il affirmait que la distinction entre les volontés du Roi était marquée dans toutes les lettres du Gouverneur, de l'Intendant et des Supérieurs. M. de Lamothe ose bien supposer que le Père de Carheil est un imposteur et que ses frères ou supérieurs sont coupables de calomnie : cela révolte. Après cela, qu'il parle « d'emporte- » ment et de fièvre chaude, » on n'en saurait être surpris, car la passion qui l'emporte est assez fiévreuse. Il va loin, quand il se vante des remerciements des Pères Jésuites pour ses bons traitements et ses honnêtetés : est-ce que cela l'empêchait d'en vouloir aux Jésuites qui n'admiraient pas ses projets ? Que deux Pères lui aient annoncé le retour du P. de Carheil à Québec, c'est curieux ; mais après tout, ils n'ont pas dit que ce retour était un blâme, et quand ils l'auraient dit, cela prouve tout simplement qu'on avait sur ce point des avis contraires. Où M. de Lamothe est hardi, c'est quand il prétend que le P. de Carheil n'a vu d'accusations qu'en rêve : est-ce que les procès-verbaux n'abondent pas dans les Archives de la France et du Canada ? Nous gageons qu'on en trouverait plusieurs, signés par M. de Lamothe, contre le P. de Carheil.

Le P. de Carheil peut regarder en face M. le

commandant du Détroit et lui dire que ses injures ne l'atteignent pas. Nous avons, d'un côté, ce missionnaire d'une admirable vertu, et de l'autre, cet homme dont la vertu ne parut pas éclatante à ceux qui furent chargés de faire une enquête, en 1708. M. d'Aigremont, cité par M. Ferland, parle en ces termes : « Le sieur de Lamothe est accusé » de n'avoir en vue que ses propres intérêts dans » les propositions qu'il a faites d'organiser des » compagnies composées de guerriers sauvages, » de n'avoir en vue que son avantage en cher- » chant à organiser des hommes qui n'étaient » pas faits pour cela. » Les sieurs de Vaudreuil et Raudot, dans une lettre commune, étaient encore plus explicites : « Le sieur de Lamothe » est haï également des troupes, des habitants et » des sauvages, qui n'ont ni considération ni » estime pour lui, le regardant comme un homme » très intéressé. Le sieur de Lamothe tâche de » gagner de l'argent tant qu'il peut, et cela de » quelque manière qu'il puisse... Il est vrai que » le sieur de Lamothe s'est extrêmement déchaîné » contre les Pères Jésuites; il leur a ôté, de son » autorité et sans aucune raison, la mission des » Miamis; il a donné à un missionnaire qui était » depuis dix-huit ans avec ces sauvages et qui » savait leur langue et leurs coutumes, l'ordre » de se retirer pour y mettre un Récollet qui ne » les entendait point. Les sieurs de Vaudreuil et » Raudot sont persuadés que, si ce missionnaire » Jésuite fût resté chez les Miamis, jamais cette

» nation n'aurait entrepris ce qu'elle a fait cette » année sur les Français. » *(Cours d'Histoire du Canada,* ch. 24).

Après ce jugement, la cause est entendue : ce n'est pas le P. de Carheil qui est imposteur et qui a des accès de fièvre chaude. M. de la Motte ou de Lamothe n'a le droit de déshonorer ni d'insulter personne.

Mais cette correspondance nous met au courant des épreuves subies par nos missionnaires. Les missionnaires voulaient convertir les sauvages et non pas les exploiter, ni les abrutir à force d'eau-de-vie. Ils protestaient en public, en particulier, à Québec, à Paris, et leurs protestations leur faisaient des ennemis souvent irréconciliables. Les *Serviteurs de Dieu,* qui ont tout quitté pour sauver les âmes, avaient l'amer chagrin de ne pas les sauver, parce que les *Coureurs des bois,* les hommes d'argent, venaient les perdre. Les âmes étaient perdues, et la colonie n'était pas sauvée ! Vieille histoire, encore jeune...

Le P. de Carheil, dénoncé par M. de Lamothe, fut-il rappelé en 1703 ? La chose est possible, encore que cela semble dur. S'il en est ainsi, la croix du Père en aura été plus lourde, plus humiliante et plus belle. Ne rentra-t-il à Québec qu'en 1707 ? C'eût encore été douloureux, car il aurait quitté Michillimakinac à cause des *Coureurs des bois* et faute de chrétiens : « Les Missionnaires » de Michillimakinac, dit Charlevoix (liv. XIV) » après avoir brûlé leur maison, étaient descen-

» dus à Québec, parce que la licence des *Coureurs* » *des bois*, plus effrénée que jamais, leur ôtait » toute espérance de faire aucun bien dans ce lieu, » là où, depuis le départ des Hurons pour le » Détroit, ils n'avaient pas un seul chétien. De » sorte que les Outaouais, abandonnés à eux- » mêmes, ne suivaient plus que leur caprice. » Nous pensons que le départ des Hurons pour le Détroit était devenu nécessaire et que le P. de Carheil, ne pouvant y rejoindre M. de Lamothe, descendit à Québec en 1703. Michillimakinac, n'ayant plus que des Outaouais ou des *Coureurs des bois*, n'avait plus besoin du P. de Carheil. Il quitta donc ce poste obscur après dix-neuf ans d'apostolat, de 1684 à 1703. Il était âgé de 70 ans. Qui dira tous les mérites acquis par « ce servi- » teur de Dieu pour lui même » dans la lointaine et peu brillante mission de Saint-Ignace ?

Le Père de Carheil passa les vingt-trois dernières années de sa vie, soit à Québec, soit à Montréal. Il fut curé à Beauport, un peu au-dessous de Québec, probablement à son retour de Michillimakinac. De 1709 à 1711, il est désigné comme *vieillard* sur les catalogues. Mais le P. Martin, dans son *Répertoire du clergé Canadien*, fait travailler ce vieillard, à Montréal, de 1712 à 1718, entre soixante-dix-neuf et quatre-vingt-six ans. Depuis cette époque, il réside à Québec où sa vertu prêche, quand sa voix se tait ou que son esprit s'éteint. Car cette belle intelligence monta sur ce Calvaire enveloppé de ténè-

bres, et qui sait combien de fois la grâce l'avait poussé à demander cette faveur effrayante ? Il semble à certaines âmes qu'elles n'ont rien fait, tant qu'elles n'ont pas immolé leur raison au Dieu qui s'est anéanti et fut traité de fou. Le Père de Carheil tomba en enfance. Voici une lettre datée du 4 avril 1724 et signé d'un nom qui nous est inconnu, mal copié peut-être : elle se trouve dans le recueil de la Guichardaye, à l'adresse de Mme de Peulan de Carheil.

« Madame,

» Vous ne devez point être surprise si vous » n'avez pas reçu depuis quelques années, des » nouvelles du P. de Carheil, notre saint frère. » Il n'est plus en état d'écrire, et, pour ne point » vous cacher sa situation, je vous dirai qu'il est » mort civilement, outre qu'il est aveugle ; il est » redevenu en enfance. Dieu l'a permis ainsi, » pour nous montrer que les plus grands génies » peuvent le perdre. Il sera dignement remplacé » par son neveu dont on m'a parlé. Il faut espérer » qu'il deviendra un aussi grand saint que son » oncle. Je vous manderai l'an prochain les nou- » velles que je recevrai de lui, et lorsque le » neveu sera au noviciat, je lui rendrai tous les » services que je pourrai : son oncle était mon » ami particulier.

» On ne peut être avec plus de respect votre très » humble et très obéissant serviteur,

LONACEGOUR. »

Nous devions transcrire ces lignes, ne fût-ce que pour citer un témoin de plus de la haute réputation qu'avait le P. de Carheil. Sa réputation de grand génie et de grand saint traversait la mer et retentissait en France (1).

Le recueil de la Guichardaye contient une lettre encore plus précieuse, adressée au F. Landron, de la Compagnie de Jésus, au collège de la Flèche. La dernière phrase est incomplète et s'achève par des lettres majuscules qu'on ne peut comprendre. Elle est datée du 17 octobre 1727 et vient d'un Jésuite qui résidait à Québec depuis 1716, quand le P. de Carheil avait quatre-vingt-trois ans. C'est un témoin qui a vu le vénérable missionnaire pendant une dizaine d'années ; c'est un témoin qui rapporte ce qu'en disait l'opinion publique : nous pouvons ajouter foi à sa parole, d'autant que sa lettre est écrite rapidement, sans art, et qu'il en a presque honte, puisqu'il prie le F. Landron (ou Le Landron) de ne la communiquer qu'aux amis : « Faute d'arran-» gement, dit-il, on ne la goûterait pas. » Faute

(1) Le neveu, dont il est ici question, s'appelle Jacques-Marie de Carheil, fils de Gervais et de Jeanne Baëllec de Locunolé, né le 24 février 1702. Il entrait au noviciat le 13 octobre 1724, puis enseignait la grammaire trois ans, les humanités deux ans, la rhétorique deux ans, la philosophie six ans, la théologie de 1744 à 1754 ; après quoi, tout renseignement fait défaut. Ses notes, trouvées dans les Archives du Gesu, parlent de « sa grande expérience dans les études et de » sa vive nature modérée par sa vertu. » Le neveu n'était pas indigne de l'oncle. L'oncle n'eut pas la joie de savoir que Jacques-Marie de Carheil ne voulait pas laisser sa place vacante dans la Compagnie.

d'arrangement, elle a plus d'autorité. C'est là que nous puisons tous les détails intimes qu'on va lire ; nous les rapportons dans un ordre différent, parce que le témoin les a vraiment, comme il l'avoue, « rapportés sans ordre, sans suite et » sans expressions choisies, et les a jetés sur le » papier au hasard et à bâton rompu. » Nous éprouvons un vif regret, en lisant cette phrase : « Le retardement des vaisseaux par le mauvais » temps et les vents me donne le temps de vous » dire encore quelque chose du P. de Carheil » sur lequel roule toute ma deuxième lettre. » On avait donc parlé du Missionnaire en d'autres lettres. Que n'avons-nous tous ces témoignages !

La vieillesse du P. de Carheil à Québec n'était pas inutile. D'abord, du matin jusqu'au soir, il était toujours occupé de Dieu, répétant de belles aspirations jusqu'à fondre en pleurs. Les pensées qu'il avait de Dieu l'enthousiasmaient ; il avait besoin de les chanter : de là, des pièces de vers et des cantiques où les pensées divines paraissaient plus relevées, quoique un peu trop guindées, disait-on. Ses poésies que nous serions heureux de retrouver, devaient avoir de grands mérites, étant donné le vrai talent du P. de Carheil. Ceux qui les connaissaient semblent en avoir jugé de la sorte ; car on venait lui demander des vers, et le bon vieillard rimait ses instructions pour ceux qui lui promettaient de les apprendre. Ce n'est pas un jugement téméraire de penser que la poésie fut l'une des distractions

légitimes du Missionnaire de Michillimakinac ; mais Dieu, à coup sûr, n'en fut jamais absent. La récitation de l'Office prenait de longues heures ; les versets les plus frappants saisissaient le Père qui les répétait jusqu'aux larmes, si bien qu'après avoir longtemps pleuré, il ne pouvait plus lire.

A côté de cette occupation divine, le vieillard en avait une autre qui n'était pas moins utile. Il tâchait de faire du bien autour de lui. Religieux, il aimait l'Église et la Compagnie. S'il voyait, dans quelque maison de son Ordre, « du déran- » gement, » il avait soin d'en avertir les supérieurs, et quand les supérieurs n'y remédiaient pas, il refusait de les confesser. S'il voyait que la règle ne fût pas bien gardée, il se lamentait et pleurait amèrement. En dehors de la communauté, le P. de Carheil demeurait apôtre et se permettait de saintes hardiesses qu'on n'aurait pas osé lui interdire : tant sa réputation était solidement établie. Dans les rues, dans les chemins, il arrêtait les passants, pour leur parler de Dieu. Quelquefois il se mettait au bénitier de l'église, d'où, à chaque personne qui sortait, il disait un mot d'édification. C'était une manière de prêcher que l'on trouvait bien éloquente. Comment n'être pas ému des paroles d'un vieux Missionnaire que n'arrêtait aucun respect humain, aucune pensée d'amour-propre ? La sortie de l'église n'était pas toujours agréable ; car, après avoir refusé la Communion aux femmes peu modestes, il les

attendait au bas de l'église et les admonestait de bonne sorte. Un jour, la scène fut vive dans la maison qu'il habitait : « Je l'ai vu reprendre un » intendant, vieux pécheur, qui, depuis trente ans, » ne s'était pas confessé, et qui, pour éviter ses » réprimandes, manqua trois fois de se tuer dans » les chemins de Montréal : c'est le coupable d'où » je le tiens. » Ce rude saint de Bretagne n'avait peur de rien, quand il s'agissait de Dieu. Dans l'église, il eût averti un prince, s'il l'avait vu parler. Il tenait, croyons-nous, cette belle audace du curé de sa paroisse natale ; car les curés bretons, presque partout, gardent la vieille autorité sacerdotale devant laquelle tout vrai chrétien s'incline, comme devant un père ou devant Dieu.

Ainsi la vieillesse du P. de Carheil était féconde. Il s'endormit dans le Seigneur, le 27 juillet 1726, avec la réputation d'un Saint qui tenait de Dieu une puissance miraculeuse.

IV

LE PÈRE DE CARHEIL ET SON TALENT

Nous sommes effrayé de la réputation que laissait à Québec le P. Étienne de Carheil : on le regardait comme un grand génie et un grand saint. Nous n'avons pas tous les éléments voulus pour juger un tel procès, même en sa première partie où nous serions moins incompétent. Nous sommes surtout sans aucune compétence pour le déclarer *un grand saint,* digne de monter sur les autels. Aussi, quand nous employons ce mot, nous déclarons qu'il est employé dans le sens le plus ordinaire, en dehors du sens glorieux que lui consacre l'Église. Si nous parlons de puissance miraculeuse, c'est avec la même réserve et d'une façon purement humaine.

Nous voulons peindre le P. de Carheil d'après ses lettres. Nulle autre peinture ne vaut mieux et n'est plus fidèle. Il s'est déjà peint de la sorte, puisque nous l'avons montré tel qu'il se peignait lui-même en ses écrits de Goyogoüen et de Michillimakinac. Mais dans les lettres de la

Guichardaye, les traits sont plus vifs et la peinture plus éclatante : c'est vraiment le portrait d'un homme qui pouvait être un grand génie et qui a l'air d'un grand saint.

Le talent du P. de Carheil n'est pas contestable. On a vu comme il était apprécié par ses supérieurs de France, de Rome et du Canada. « Ce » Père, dit le P. Félix Martin, jouissait en France » de la réputation d'excellent littérateur; il aurait » pu prendre place à côté des Vavasseur, des » Commire, des Jouvency, des La Rue, mais il » ne soupirait qu'après les missions pénibles de » la Nouvelle-France. Le recteur du collège de » *Vannes* (c'est une erreur) où il professait les » humanités, s'opposait au départ du jeune » régent; et il existe, dans les archives du Gesu, » à Rome, une lettre du Père Général des Jésuites, » qui permettait au Provincial de la province de » France de laisser encore le P. de Carheil au » collège de *Vannes,* mais sans que cela dût tirer » à conséquence et qu'on pût croire que des » talents distingués étaient un motif d'exclusion » pour les missions lointaines... Au Canada, il » acquit l'estime universelle autant par ses vertus » que par ses rares talents... Il avait reçu en » partage les dons les plus précieux de la nature » et de la grâce... » (Appendice, pp. 367-368). Les vers latins que nous avons lus à Paris prouvent que le P. de Carheil aurait tenu une belle place au milieu des élégants et savants latinistes de son époque. Ses travaux sur la langue huronne le

rangeraient parmi les philologues les plus estimés; « comme philologue, il était remarquable, » dit John Shea, il parlait le huron et le dialecte » des Goyogouins avec la plus grande élégance, » et il composa dans les deux langues des » ouvrages fort estimés dont plusieurs existent » encore » (ch. xv). Tout cela fait comprendre les notes qu'il avait à Rome où l'on signalait son talent supérieur, ses grands progrès dans les langues, sa grande expérience dans les missions (1).

Il y avait, dans le P. de Carheil, ce qui fait le poète, l'orateur, le penseur et l'écrivain. Poète, il n'avait qu'à cultiver ce don naturel pour être remarqué : l'imagination ne lui manquait pas, plus chaude pourtant que colorée, faute de culture et de conseil ; mais il avait surtout une grande vigueur de conception, une forte concision de style, quelque chose de cornélien. Orateur, il n'eut guère l'occasion de préparer quelque beau discours pour un royal auditoire, et nous sommes désolé de n'avoir pas au moins quelqu'un des sermons qu'il prêcha, soit en 1685, soit à son retour de Michillimakinac. Serait-il impossible aux Jésuites canadiens de retrouver ne fût-ce que des fragments oratoires du P. de Carheil ? Car il était regardé comme un orateur à Québec, même par ses frères, qui sont pourtant les juges les moins indulgents ou les critiques les plus

(1) Ingenii summi, profectus magni in linguis, experientiæ magnæ in missionibus.

sévères. « Quand je l'ai connu il ne prêchait plus, » ayant déjà 83 ans; mais ceux qui l'avaient » entendu en parlaient comme d'un Père fort » éloquent pour son temps. Il touchait son audi- » toire par ses larmes et ses sanglots. Ses raisons » étaient tirées pour la plupart des paroles et » maximes de l'Évangile... Il haïssait l'impureté » comme la peste et la mort; sans cesse il prê- » chait contre ce vice et on pourrait l'appeler » l'apôtre de la chasteté... Sa parole était mâle, » ses discours nerveux. Quand il parlait, ses yeux » et son visage exprimaient ce qu'il disait. » (Lettre du 27 oct. 1727). C'est bien l'idée qu'on se fait du missionnaire : parole convaincue, exhortation pressante, visage expressif. Le P. de Carheil était cela, car il était vrai missionnaire, et son éloquence apostolique visait à remuer les âmes. Mais il avait des qualités oratoires humainement plus hautes; il avait de la pensée personnelle et du style, qu'il écrivît ou qu'il improvisât. Le témoin que nous citions donne bien la note juste, quand il rapporte que sa parole était mâle et ses discours nerveux, quand il dit qu'il avait sur Dieu des pensées fort élevées, quoique un peu trop guindées. Oui, le P. de Carheil avait une mâle énergie pleine d'ardeur et de concision tout à la fois : c'était un talent nerveux qui ne s'arrêtait pas aux miévreries, qui voulait des idées vigoureuses et des raisons frappantes. Il était éloquent, quel que fût son genre oratoire. L'éloquence est une affaire de cœur, de conviction,

d'ardeur, de passion, d'enthousiasme. Le P. de Carheil a le cœur d'un breton convaincu et d'un jésuite ardent, d'un saint passionné. Est-ce qu'on ne sentait pas la flamme de l'amour dans ses lettres de Goyogouin ? Cette flamme est admirable dans les lettres de la Guichardaye, surtout quand elles expriment le désir de la mort et du martyre, quand elles chantent l'amour de Dieu. L'homme qui avait au cœur une flamme si ardente et si impétueuse devait prêcher admirablement. Quel orateur n'eût-il pas fait, s'il avait subi l'influence de Bossuet et de Bourdaloue !

L'écrivain est comme l'orateur : il n'a pas donné sa mesure. Mais on pressent le style qu'il aurait eu, si, encore un coup, il n'avait pas vécu dans un milieu sauvage. Le professeur de rhétorique n'a pas oublié l'art de balancer et de prolonger la période : il a des périodes qui sont longues, sans être obscures, et nous en avons cité quelques-unes dont l'agencement n'a pu échapper aux lecteurs attentifs qui aiment la phrase correcte autant que savante. Voici comme il parle en 1691 de sa mère qu'il avait perdue depuis deux ans : « Si je ne savais pas de quelle » manière elle a vécu, qu'elle était à l'égard de » Dieu, sa véritable servante, à votre égard, la » plus aimable et la plus fidèle de toutes les » épouses, à l'égard de moi, de mes deux défunts » frères et de mes trois sœurs, la meilleure de » toutes les mères, à l'égard de ses domestiques, » la plus douce et la plus paisible de toutes les

» maîtresses ; si je ne savais pas tout cela et que
» je pusse douter de sa disposition pour le ciel,
» j'avoue qu'alors la nouvelle de sa mort m'au-
» rait causé autant d'affliction qu'en doit causer
» le plus terrible doute que l'on puisse avoir sur
» la plus importante des affaires. » Mais la période n'est pas tout le style. Il est étonnant qu'un français du XVIIe siècle, perdu au fond des forêts canadiennes ait une si parfaite connaissance de la propriété des termes et de l'harmonie des constructions. Il y a bien certaines tournures encore un peu latines, et des incidentes un peu confuses, peut-être par la faute des copistes ; mais c'est vraiment la phrase française du grand siècle avec son ampleur, son nombre et sa clarté. Du reste, la phrase du P. de Carheil n'est pas qu'abondante, élégante et régulière ; elle a du nerf comme la pensée, et rien n'est plus saillant. Le P. de Carheil était un homme de caractère et d'énergie sans rien d'affaibli ni d'efféminé : sa parole est mâle, sa phrase robuste, son style nerveux, sans vaines épithètes, le plus souvent sans adjectifs. Le mouvement, alors même que la période s'allonge, ne laisse pas d'être visible, vif et rapide. La couleur est plus sobre : nous n'avons trouvé qu'une comparaison que l'on verra plus loin ; les images sont rares ou ne sont que dans un mot, toujours dans l'admirable et vigoureux genre de Corneille et de Pascal. Il en est presque toujours ainsi, lorsqu'on est avant tout de la race des penseurs.

Le penseur est remarquable, autant que l'homme de caractère. Sans aucun doute, en quelque lieu qu'il se fût trouvé, il eût été autre chose qu'un esprit ordinaire et banal qui s'est contenté de penser comme tout le monde, une mémoire qui a ramassé, comme en un magasin, toutes les valeurs et non-valeurs qu'on lui présentait. La nature l'avait fait curieux, chercheur, observateur, penseur. Mais la solitude provoque la méditation profonde, la réflexion personnelle, la pensée originale et neuve ; l'absence de livres est une autre solitude, douloureuse et dangereuse, mais féconde et puissante, qui empêche de puiser aux lieux communs une foule de pensées vulgaires que l'on croit merveilleuses, mais qu'on aurait grand tort de trouver méritoires. Le P. de Carheil avait du talent, c'est-à-dire un esprit personnel, et la double solitude que nous rappelons ne lui fut pas refusée ; au contraire. De là, beaucoup d'efforts individuels, de recherches forcées, de méditations sans livre. On a dû voir et l'on verra que le P. de Carheil n'est pas un plagiaire et que sa pensée lui appartient. Il passait pour un maître dans l'art difficile des Missions, parce que son génie curieux tâchait d'inventer toujours quelque meilleur moyen d'aborder les sauvages. Sa prédication avait certainement le même cachet : il ne prêchait pas comme tout le monde. Il était si chercheur qu'il a quelquefois de la recherche, si élevé qu'il en est guindé ; mais c'est en lui le défaut d'une qualité supérieure, tandis que, chez

tant d'autres, c'est une manie de rhétorique. Dans la lettre à M. de Tonti, le chercheur apparaît avec un peu de recherche : la pensée est profonde, la forme ingénieuse, mais subtile et maniérée, quoique sans excès.

> Serviteurs de Dieu pour lui-même.
> Serviteurs de Dieu pour tout le monde.
> Serviteurs de personne contre Dieu.
> Serviteurs de Dieu contre tout le monde.
> Serviteurs de Dieu contre nous-mêmes.

Il a considéré sa pensée sous tous les aspects, et c'est juste autant que neuf ; puis il l'exprime et la formule en quelques mots concis qui lui gardent sa vigueur et la gravent comme sur l'airain. Mais à la tourner ainsi de toutes les façons, il la fait paraître quelque peu contournée. Le travail est heureux, mais on le sent. Toutefois il y a là cinq sujets de méditation ou de sermon qui pourraient tenter un jeune talent.

La même force et la même subtilité se retrouvent avec plus d'éclat, dans cette lettre éloquente où il prépare délicatement son père à la mort. Il prend d'abord la pensée de *Dieu* dont il était hanté, si l'on nous pardonne l'expression ; il prend ensuite l'idée de *lieu*, si naturelle à notre esprit et si présente : il fait passer toute chose et lui-même à travers cette idée et cette pensée ; mais rien ne passe qu'en son temps et à sa manière, et cela lui fournit cinquante et quelques propositions,

pleines de philosophie et de théologie, de raison et de piété.

Vous êtes, ô mon Dieu, vous même votre lieu !
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous les êtres !...
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mon essence...
Vous êtes, ô mon Dieu, mon unique tout lieu.

Puis, sous une autre forme :

O mon lieu, je suis sorti de vous !...
O mon unique lieu, je languis hors de vous !...
O mon unique lieu, mon amour n'est qu'en vous !...

La première impression étonne et fatigue ; mais si l'on réfléchit, on est émerveillé de cette subtilité profonde. Le P. de Carheil nous donne là-dessus sa théorie qui ne laisse par d'être admirable et qui suppose un grand talent. Il s'en sert comme d'oraisons jaculatoires :

« Elles sont séparées les unes des autres, et » chacune d'elles a un sens achevé, afin qu'il n'y » en ait aucune qui ne puisse arrêter l'âme à en » comprendre toute la vérité et à la goûter avec » plaisir. J'y renferme toutes les perfections qui » peuvent nous rendre un lieu aimable et nous » engager à y demeurer avec attachement, parce » qu'encore qu'il n'y a point de lieu en ce monde » où elles se rencontrent toutes ensemble, il est » certain que celui auquel nous espérons d'arriver » après la mort les rassemble toutes dans son » unité. C'est à dessein que je répète une même

» chose en plusieurs manières et souvent en
» termes synonymes, non seulement parce que
» l'esprit de Dieu réduit ordinairement les âmes
» les plus élevées à l'état de ne pouvoir lui dire
» qu'une seule chose où elles trouvent beaucoup
» à connaître et beaucoup à aimer, ni aussi
» seulement parce que cette diversité de termes
» synonymes nous devient inutile et superflue si
» nous nous contentons du premier qui se présente
» à notre esprit, sans employer les autres pour
» le même usage ; mais c'est encore parce que les
» termes, quelque synonymes qu'ils soient en
» effet, ne laissent pas toutefois d'avoir quelque
» différence, du moins matérielle, qui occupe
» l'esprit, qui le remplit, qui le rend fécond et
» l'empêche de tomber dans la stérilité des
» pensées et dans les distractions ; c'est parce
» que l'âme, animée d'amour, étant insatiable
» d'exprimer à son Dieu de toutes les manières
» imaginables ce qu'il lui est et ce qu'elle lui est,
» ne trouve point pour cela de terme qu'elle ne
» mette en usage : elle les ramasse, elle les dévore
» tous, elle les digère ; elle en fait son aliment,
» sa substance et son embonpoint, semblable aux
» abeilles qui, ne trouvant quelquefois dans un
» jardin que des fleurs d'une même espèce, ne
» laissent pas néanmoins d'aller à toutes succes-
» sivement et d'en tirer le miel qu'elles y cher-
» chent. C'est ainsi que l'âme, dans les entretiens
» qu'elle a avec son Dieu, emploie tous les termes
» synonymes et les fait entrer dans l'unique

» action d'exprimer une même chose, ne pouvant
» souffrir qu'il y en ait aucun qu'elle n'applique
» à son Dieu et dont elle ne tire quelque suc
» d'amour » (Lettre de 1691). Le talent du P. de Carheil est là, non pas dans toute sa puissance, mais avec toutes ses promesses, et nul connaisseur n'osera le dédaigner, ce sauvage de Goyogoüen et de Michillimakinac, qui pense et parle en si bon et si beau français.

V

LE PÈRE DE CARHEIL ET SA VERTU

Mais l'organisation littéraire du P. de Carheil n'est pas seule incontestable ; sa haute vertu s'affirme et s'impose pour le moins avec autant d'éclat. Il y a, dans le passage qne nous venons d'admirer, un trait vif, une lueur profonde, ou plutôt un éclair brillant, qui n'aura pas sans doute passé inaperçu. « L'esprit de Dieu réduit ordi-
» nairement les âmes les plus élevées à l'état de
» ne pouvoir lui dire qu'une seule chose où elles
» trouvent beaucoup à connaître et beaucoup à
» aimer. » Ce n'est pas seulement la preuve que le P. de Carheil avait lu les auteurs mystiques et pénétré les grandes âmes : il parle de cet état sublime comme une âme élevée qui n'ignore point les secrets de Dieu. Sa tendance à formuler différemment la même chose montre une âme réduite à beaucoup connaître et à beaucoup aimer en un seul mot. On ne s'en étonnera pas, si l'on a gardé le souvenir de la lettre qu'il écrivit au lendemain de son ordination ; on en sera persuadé,

si l'on se donne, non pas la peine, mais la joie de lire les lettres qui vont suivre, et l'on admettra ce jugement du P. Le Mercier qui écrivait à Rome dès 1666 : « Nous attendons de grandes choses de » ce Père, à cause des rares dons qu'il a reçus » de Dieu, surtout une singulière grâce d'oraison, » un singulier mépris de tout ce qui n'est pas » Dieu, et un incroyable zèle pour unir les âmes » à Jésus-Christ par la foi (1). » On voit déjà que la louange n'est pas exagérée, quoique très glorieuse.

La vertu du P. de Carheil a revêtu deux formes ou plutôt s'est traduite en deux façons remarquables que ses lettres révèlent. Sa vertu, c'est l'amour divin, maître de tout, sans opposition et sans partage; mais, dans cet amour immense, l'amour de la famille est tel que Jésus-Christ l'exige de ceux qui veulent marcher après lui, tel que l'exige la huitième règle de saint Ignace. Nous ne pensons pas qu'aucun Saint ait parlé plus ardemment de l'amour de Dieu, ni qu'aucun Jésuite ait mieux transformé l'affection filiale et fraternelle en affection surnaturelle et divine. Cela revient constamment et presque à satiété. Il a peur que ses parents n'aiment pas Dieu d'un amour unique et souverain ; il menace de renier ses frères et sœurs qui manqueraient à ce devoir

(1) Magna quoque expectamus ab illo patre propter eximia Dei dona, singularem imprimis orandi gratiam, contemptum omnium quæ non sunt Deus, atque, ad infidelium animas Christo per fidem adjungendas, zelum incredibilem.

suprême. On le trouvera sévère, dur, exagéré : oui, mais à la façon des saints. Si l'on regarde de bien près, on sera touché de sa tendresse filiale. Sans doute il proteste contre la pensée de son père qui désire le revoir à la Guichardaye, car il ne veut plus le voir qu'au ciel. Mais comme il a soin de lui dire qu'il l'aime d'un amour de fils et qu'il l'aimera de la sorte éternellement ! Comme il est ingénieux et délicat, jusqu'à la subtilité, quand il lui parle des sauvages convertis qui deviennent ses enfants et qui sont autant de cœurs qui l'aiment sur la terre et l'aimeront au paradis ! Humainement, il est impossible qu'on ne soit pas frappé du respect et de la vénération qu'il a pour l'autorité et la bénédiction paternelle : aucune formule n'est trop respectueuse pour exprimer un si profond sentiment, et ce sera, croyons-nous, une grande leçon en notre temps révolutionnaire qui jette sa mauvaise égalité jusque dans la famille. Une autre chose paraîtra encore plus touchante, c'est l'affectueuse reconnaissance du P. de Carheil pour les dévouées servantes de son père, Yvonne et Yvonnette, qu'il met au rang de ses sœurs. Les vieilles familles bretonnes ont encore de vrais domestiques, toujours fidèles, toujours aimés, admis parfois à l'honneur de tenir les enfants sur les fonts du baptême, comme c'est relaté dans les archives de la Guichardaye.

L'amour de Dieu éclate dans les lettres du P. de Carheil. Comment lire, sans être ému et

transporté, ces pages brûlantes, pareilles aux plus beaux transports de saint François d'Assise, aux aspirations les plus enflammées de sainte Thérèse! Quand on aura tout lu, on s'écriera : c'est le cœur d'un saint. Écoutez plutôt : « Je » voudrais avoir du temps pour vous expliquer » combien je désire que vous aimiez Dieu. Cet » amour est mon unique bien, et, comme je vous » veux le même bien qu'à moi, je ne saurais » vous vouloir que cet amour. Si vous êtes ma » sœur, aimez Dieu! Si vous êtes ma filleule, » aimez Dieu! Si votre cœur est formé d'un » même sang que le mien, aimez Dieu! Si vous » avez le même père que moi, aimez Dieu! Si » vous avez la même mère que moi, aimez Dieu! » Ma langue n'a rien à vous dire, ma plume, rien » à vous écrire que ces deux mots : aimez Dieu! » Tout le contenu de ma lettre est que vous » aimiez Dieu. Vous êtes ma sœur et je suis votre » frère, si vous l'aimez. Je ne saurais être votre » frère, si vous ne l'aimez pas. Hé! que pouvons-» nous aimer, si nous n'aimons pas Dieu qui est » la toute amabilité et la toute bonté? Nous ne » saurions jamais assez l'aimer. Faisons tous » nos efforts pour l'aimer. Au reste ma chère » sœur, le désir que j'ai que vous aimiez Dieu » me fait verser des larmes en vous le témoi-» gnant... » La suite est encore plus éloquente et plus belle; mais cela suffit pour notre dessein qui est qu'on admire cet ardent ami de Dieu et qu'on lise avec attention ses lettres remplies d'amour divin.

Il prendrait volontiers le sang de son cœur pour écrire ces mots : *Aimez Dieu*. Un jour, dans un transport d'amour pour le corps sacré de Jésus dans l'Hostie, il grava sur son cœur les paroles de la consécration, pour lui déclarer, à chaque moment et par tous les battements de son cœur, qu'il le prenait pour son unique corps. Ne pouvant être martyrisé par les sauvages, il se martyrisa lui-même ; il déchira sa poitrine, afin que son sang coulât pour son Dieu. Aussi, le corps du P. de Carheil n'était pas à lui, mais à Dieu, mais à Jésus-Christ, dans les triomphes de la chasteté, dans l'excès des souffrances, dans le désir du martyre sanglant. Rien n'est plus énergique, plus ardent que ce désir. Non, non, quand le sang de Jésus a coulé sur la croix et coule dans le calice, il ne peut supporter que son sang demeure encore dans ses veines ; il s'écrie : « je » suis amoureux de la mort. » Cela est digne des actes des martyrs, et nous n'avons rien vu, dans la vie des Saints, qui soit plus beau.

Avant de nous lire davantage, qu'on lise donc les admirables lettres du Missionnaire. Malgré soi, on s'écriera : « Mais ce sont les lettres d'un » saint ! » Comment, en effet, ne pas admirer cet amour de la famille tout pénétré de l'amour de Dieu ? Quel saint prêcha mieux et plus hardiment son père, sa mère, ses frères et sœurs ? Il nous semble qu'ils sont rares, ceux qui écrivent de la sorte à leurs parents. Mais le P. de Carheil avait toutes les audaces où porte l'amour divin, maître

du cœur tout entier. Il gronde son frère ; il aurait osé, quoique avec un regret très humble, rappeler son père au devoir unique d'aimer Dieu. Car il n'a qu'un chant, il n'a qu'un refrain : *Aimez Dieu!* Il n'a qu'un désir, mais passionné, mais indomptable : mourir pour Dieu, de mort sanglante, mais en même temps et surtout, d'amour. « Il me » semble que je suis blessé de son amour, et je » vous assure que les larmes me coulent des » yeux en vous l'écrivant. Je voudrais pouvoir » blesser toute notre famille de cet amour et » faire en sorte qu'il n'y eût personne qui n'en » mourût... Ne souffrez pas qu'une vie, que vous » m'avez donnée, me soit ôtée par aucune autre » maladie que celle de l'amour ! Je voudrais être » martyr de l'amour... Je ne voudrais pas que ce » fussent les tourments qui me donnassent le » coup de la mort : je souhaiterais que ce fût » l'amour même qui, pendant que je serais frappé » au dehors de tous côtés, me frappât au cœur... » Sainte Thérèse aurait signé cela de son sang.

L'amour se mesure par le sacrifice, et le sacrifice est en raison de l'immolation personnelle. Or, on peut dire que tout l'orgueil du P. Étienne est brisé, même cet orgueil secret qui peut-être rêvait trop le martyre. D'abord, une chose étonne et déconcerte, quand on considère de plus près le P. de Carheil : c'est le mince résultat de ses grands efforts. Il n'a pas baptisé un millier d'Iroquois : en a-t-il baptisé plus de cinq cents ? En huit années, dont les détails nous sont à peu près

connus d'après les Relations, nous avons compté environ trois cents baptêmes, et nous pouvons croire que ce chiffre médiocre n'a pas été doublé dans les sept années que nous ignorons. Il n'avait guère à convertir les Hurons de Michillimakinac. Il faut avouer qu'humainement, c'est peu. Le P. de Charlevoix va nous aider à pénétrer ce mystère.

« Comme j'ai eu, dit-il, le bonheur de vivre » avec la plupart de ceux qui ont le plus souvent » travaillé à cultiver cette portion de la vigne du » Seigneur, laquelle, malgré leurs soins, est » demeurée sauvage dans son terroir naturel, je » me suis souvent informé, de quelques-uns d'eux, » de ce qui avait empêché le grain de la parole » de prendre racine parmi un peuple dont ils » vantaient beaucoup l'esprit, le bon sens et les » sentiments nobles. Tous m'ont répondu que ce » qui avait fait le plus grand mal était le voisi- » nage des Anglais et des Hollandais dont le peu » de piété, quoiqu'ils se portassent pour chré- » tiens, avait fait regarder à ces sauvages le » christianisme comme une religion arbitraire. » L'historien de la Nouvelle-France ajoute que les Iroquois, soutenus par les protestants, nous craignaient peu, et, pour cette raison, n'étaient pas fort dociles sur le fait de la religion. La grande raison, c'est l'eau-de-vie qui était vendue même par des Français. « Quels reproches, » s'écrie le P. de Charlevoix, ne méritent pas les » catholiques qui par la même voie ont corrompu

» le christianisme parmi les néophytes et diffamé
» parmi les idolâtres ? »

Que faisait donc là le P. de Carheil avec son ardeur impétueuse ? Il priait et souffrait ; c'est déjà quelque chose. Puis, il y a toujours du bien à faire n'importe où. « N'eût-on même réussi, » continue le P. de Charlevoix, qu'à les appri- » voiser, à les accoutumer avec les Français et » à leur inspirer de l'estime pour la religion » chrétienne, c'était beaucoup. Mais j'ai déjà » observé que partout il y avait des enfants mori- » bonds à baptiser, des esclaves de différentes » nations que l'on trouvait ordinairement plus » dociles, des malades qui ne peuvent résister à » l'impression que font en eux les soins empressés » d'une charité inépuisable et désintéressée. » Enfin, on découvrait de temps en temps de ces » âmes prédestinées en qui Dieu rend sensible » ce que dit saint Paul, qu'il ne fait acception de » personne : les plus grands miracles de sa misé- » ricorde s'opérant quelquefois en faveur de ceux » qui semblent devoir attirer tous les foudres de » sa justice (1). »

Le P. de Carheil faisait tout cela plus ou moins selon les circonstances, et, n'eût-il fait que cela, sa vocation n'eût pas été stérile. Cinq cents âmes sauvées, dont chacune coûtait tout le sang d'un Dieu, n'est-ce pas une moisson assez joyeuse ? Il n'en faut pas juger par le nombre des âmes ni même par leur qualité, mais par la qualité du

(1) *Hist. de la N.-F.*, livre IX.

missionnaire et le nombre de ses douleurs. Or, à ce prix, quel moissonneur divin viendra devant Dieu, portant avec plus d'allégresse des gerbes plus magnifiques ? *Venientes autem venient cum exultatione portantes manipulos suos.* C'est la récompense promise aux vaillants qui s'en vont et jettent la semence en pleurant : *euntes ibant et flebant, mittentes semina sua.* Oui, cela est vrai, et pourtant c'est peu, et c'est dur pour le missionnaire ! Voici comment la Relation de 1660 résume les souffrances du missionnaire :

...« Un missionnaire, qui est destiné à ce grand » emploi, doit se résoudre à mener un genre de » vie bien étonnant et dans un dénûment de toutes » choses plus grand qu'on ne peut imaginer ; à » souffrir toutes les injures de l'air sans soulage- » ment ; à endurer mille impertinences et souvent » bien des coups de la part des sauvages infidèles » incités quelquefois par les démons, et cela, sans » consolation humaine ; à se trouver tous les » jours dans l'eau ou sur les neiges, sans feu ; à » passer les mois entiers sans manger autre » chose que du cuir bouilli ou de la mousse qui » croît sur les rochers ; à travailler infatigable- » ment, et, comme si on avait un corps de bronze, » vivre sans nourriture, coucher sans lit, dormir » peu, courir beaucoup, et parmi tout cela, avoir » la tête prête à recevoir le coup de hache plus » souvent que tous les jours, lorsqu'il en prendra » fantaisie à un jongleur ou à quelque mécontent. » Bref, il faut être barbare avec ces barbares et

» dire avec l'apôtre : *Græcis ac barbaris debitor* » *sum,* faire le sauvage avec eux et cesser quasi » de vivre en homme pour les faire vivre en » chrétiens. »

Le tableau n'est pas chargé ; chaque missionnaire en est témoin, même de nos jours, à plus forte raison, lorsque rien n'était organisé. Ce fut bien la vie du P. de Carheil au milieu des Goyogouins ; il en dit quelque chose dans cette première lettre à son père où le martyre est son espoir unique et son unique aspiration. « La » nourriture sauvage, la faim qu'il faut endurer » assez souvent, l'humeur déraisonnable d'un » peuple barbare, les froids excessifs de l'hiver, » les rebuts auxquels il faut m'exposer, les » calomnies que l'enfer vomit contre moi et tout » ce que je suis capable d'endurer en ce monde, » ne me semblent pas pouvoir contenter mon » désir sans la mort même à laquelle j'aspire » comme au dernier terme de ma volonté. » (1re lettre, du 8 juillet 1673).

Le P. de Carheil souffrit tout cela ; mais la plus grande souffrance du P. de Carheil n'est pas au dehors. Pour la bien comprendre, il faut lire, dans le P. de Charlevoix, une page magnifique, la plus glorieuse qu'on ait écrite en l'honneur d'un missionnaire :

» Les Goyogouins, qui jusque là avaient paru » si bien disposés, répondaient assez mal aux » soins que leur donnait le P. Étienne de Carheil » pour en faire des chrétiens. Du reste, ils en

» usaient assez bien avec lui et ils rendaient
» justice à la supériorité de ses talents et à l'émi-
» nence de sa vertu. Rien ne fait mieux voir que
» les hommes les plus saints et les plus estimables
» ne sont dans la main de Dieu que des instru-
» ments dont il peut se passer et des serviteurs
» inutiles, que ce qui est arrivé à ce missionnaire
» que j'ai laissé à Québec en 1721, plein de vigueur
» et de vivacité. Il avait sacrifié les plus grands
» talents qui puissent faire honneur à un homme
» de sa profession, et dans l'espérance d'un sort
» pareil à celui de plusieurs de ses frères, qui
» avaient arrosé le Canada de leur sang, il avait
» fait une espèce de violence à ses supérieurs
» pour obtenir une mission dont l'obscurité le
» mît à l'abri de toute ambition et ne lui présentât
» que des croix. Il y a travaillé infatigablement
» pendant plus de soixante ans : il parlait les
» langues huronne et iroquoise avec autant de
» facilité et d'élégance que sa langue naturelle.
» Les Français et les Sauvages s'accordaient à
» le regarder comme un saint et un génie de
» premier ordre. Il a cependant fait assez peu de
» conversions. Il s'en humiliait devant Dieu, et
» cette humiliation servait à le sanctifier de plus
» en plus. Il m'a souvent protesté qu'il adorait
» les desseins de la Providence sur lui, persuadé
» qu'il aurait risqué de se perdre par les succès
» qu'il aurait pu se promettre sur un théâtre plus
» éclatant, et que cette pensée le consolait sans
» peine de la stérilité d'un long et fécond apos-

» tolat. J'ai cru devoir rapporter cet exemple,
» pour faire comprendre à ceux qui entrent dans
» la carrière évangélique qu'ils n'y perdront pas
» leur temps et leurs peines, s'ils y deviennent
» des saints; que la conquête des âmes est uni-
» quement l'ouvrage de la grâce ; que non seule-
» ment les talents naturels, mais les vertus même
» les plus sublimes n'ont d'efficace pour toucher
» les cœurs qu'autant que Dieu veut bien leur en
» donner, et qu'ils doivent se souvenir, lorsque
» leurs travaux sont infructueux, que ces Esprits
» Administrateurs, qui puisent au sein même de
» la divinité ce feu céleste dont une seule étin-
» celle suffirait pour embraser le monde entier
» et à qui la garde des royaumes et des particu-
» liers est spécialement commise, en sont souvent
» réduits à gémir sur l'aveuglement des infidèles
» et sur l'endurcissement des pécheurs (Liv. IX).

A part que les autres missionnaires des cantons iroquois ne firent guère plus de conversions, au moins chez les Onneyouths et les Tsonnonthouans, il faut reconnaître que le P. de Carheil n'eut pas les succès éclatants qu'on était en droit d'attendre de ses talents et de ses vertus extraordinaires. Il s'en rendait compte; il s'en consolait sans peine, dit Charlevoix, mais il devait s'en consoler par des raisons surnaturelles. Nous ne voulons pas faire un panégyrique; mais enfin, qu'on songe à ce brillant professeur qui aurait pu faire figure à Paris en plein XVIIe siècle, être applaudi comme orateur, penseur, écrivain; qu'on songe

à cette gloire très possible ; puis, qu'on le regarde perdu là-bas dans des contrées sauvages, prêchant à quelques barbares que son éloquence, admirée pourtant, ne peut convertir ; enfin, qu'on réfléchisse à cette épreuve, à ce sacrifice qui dure soixante-trois ans : n'est-ce pas héroïque ? N'est-ce pas un long martyre ? Que de grâces, et quelles grâces, il a fallu, pour calmer de justes désirs, de saintes impatiences, pour ne pas tomber dans l'ennui, dans le découragement, dans le dégoût, pour accepter cette longue humiliation bien connue et sentie vivement ! « Qu'es-tu venu faire » ici ? Dieu t'avait-il donné ce talent pour l'en- » fouir à Goyogoüen ? *Ad quid perditio hæc ?* » Encore si tu convertissais ta mission !... Te » souvient-il des applaudissements qui éclataient » autour de toi à Rouen et à Tours ? » Ainsi parla souvent le tentateur, on n'en saurait douter, et le P. de Carheil fut invincible.

Il était parti joyeux, ardent, pour un beau calvaire couronné d'une croix sanglante, car dans sa lettre à Maître Frémont, il désirait *sacrifier son corps,* et dans sa première lettre à son père, il disait, et ni Bossuet ni sainte Thérèse n'auraient mieux dit : « J'ai honte d'avoir passé » l'âge de trente-trois ans, sans mourir pour » l'amour de mon Dieu et de mon aimable Sau- » veur Jésus-Christ, puisque je sais qu'il n'a pas » voulu passer cet âge sans mourir pour l'amour » de moi. Je voudrais bien honorer le sang que » j'ai reçu de vous et de ma chère mère, en le

» répandant pour les intérêts de mon divin Sau-
» veur et en reconnaissance de celui que ses
» sacrées veines ont répandu et pour vous et pour
» moi. Je ne suis pas content de toutes les peines
» que j'endure pour lui et pour le salut des âmes
» qu'il m'a confiées, si je ne meurs enfin pour
» son service. » Oui, il rêvait du P. Jogues et du P. de Brébœuf, il était parti pour un beau calvaire... et il arrive au Golgotha sombre où se cache une croix obscure! Une nature enthousiaste et littéraire n'aura pas de peine à comprendre ce douloureux supplice d'un riche talent condamné à un auditoire ingrat d'Iroquois : une nature ardente et pieuse devinera ce cruel martyre de n'être pas martyr, semblable à celui que chantait sainte Thérèse : Je me meurs de ne pouvoir mourir! Ce fut le martyre du P. de Carheil...

Et pourtant, il se consolait sans peine, disait-il au P. de Charlevoix. Car il avait le sentiment de sa force ; mais il sentait précisément que cette force naturelle était sa faiblesse, que l'orgueil en sortait menaçant et qu'il fallait, contre ce péril incomparable, toujours de l'obscurité, toujours des croix. Par cette voie, nous l'espérons, Dieu l'a sauvé ; mais quand Dieu sauve ainsi, il sauve magnifiquement. L'humiliation ne fut point stérile, car on soupçonne à quelle hauteur elle porta le vaillant Missionnaire. Une fois cette sombre lumière jetée sur la vie du P. de Carheil, cette vie s'éclaire d'une façon divine. C'est poignant de le

regarder, de le suivre dans cette voie obscure, semée de croix sans éclat, dans cette voie interminable où la marche dure soixante ans, soixante siècles. Si d'avance le P. de Carheil l'eût entrevue, il en eût frissonné, lui qui tressaillait devant le martyre. Mais on comprend mieux pourquoi son apostolat, extérieurement, n'est pas fécond, pourquoi est si petite la place qu'on lui fait dans l'histoire : Dieu le voulait obscur, le voulant sans orgueil. Comment dire après cela que la grâce éclatante de son sacerdoce a perdu de sa puissance ? Il demandait l'*Office Eucharistique* : or l'Eucharistie fait son office dans l'obscurité. Il voulait que son salut éternel eût le *caractère* de l'Eucharistie : or, ce caractère, c'est l'humiliation poussée jusqu'aux dernières limites, l'Homme-Dieu dans l'Hostie, aux confins du néant. Le P. de Carheil a rencontré ce qu'il désirait, et la grâce première n'a rien perdu de sa vigueur : on s'étonne plutôt de lui voir tant de vigueur et si longtemps.

Il faut, nous l'avouons, se mettre en plein surnaturel, pour excuser le P. de Carheil qui fit violence à ses supérieurs et parut choisir sa carrière, en apparence, aussi inutile que sombre. Les supérieurs avaient raison de vouloir garder ce talent ; ils étaient sages de refuser : sagesse humaine. La grâce pressait le P. de Carheil, le poussait aux saintes folies, et le T. R. Père Général ordonnait à la sagesse humaine de se taire : sagesse divine. On aurait pu faire un

orateur, un penseur, un écrivain de premier ordre: mieux vaut faire un saint, même du dernier ordre. Voltaire et Michelet disent que l'on trie les Jésuites médiocres ou les saints idiots pour être grillés et rôtis dans les Missions. Le P. de Carheil est une réponse, et n'est pas la seule.

Mais quelle vertu dans cette longue et profonde obscurité, dans cette longue et cruelle attente du martyre! Aussi ne sommes-nous plus si effrayé de la réputation que le P. de Carheil laissait au Canada. Tant d'amour divin, démontré par tant d'héroïques sacrifices, devait apparaître au dehors, éclater dans la vie, dans les sermons, dans les entretiens; car le propre de la flamme est de se trahir et de se propager. Aussi, quand on le voyait, en chaire, suffoqué par les larmes, impuissant, par excès d'amour, à parler de l'amour divin, réduit aux sanglots, parce que Dieu, au lieu d'être aimé, était offensé; quand on le voyait à l'autel, les yeux toujours baignés de pleurs; quand, au bas de l'église, on l'entendait grondant avec force, exhortant avec ardeur; quand on le regardait passer si modeste, si occupé de pensées divines, il était difficile de ne pas se rappeler, à Québec, ses longues années d'apostolat douloureux et de ne pas dire: « C'est un saint! » Le témoin dont nous avons parlé raconte que, dans les missions, lorsqu'il était seul, sa messe était de deux heures. « Le frère ou l'officier ou le néo-
» phyte qui la lui servait le laissait à l'autel une
» heure, une heure et demie, puis revenait au

» second *Memento* : je sais les particularités d'eux-
» mêmes. Jamais il ne disait ici que la dernière
» Messe, les jours ouvriers comme les jours de
» fêtes. Je ne lui en ai pas vu dire une seule sans
» verser des pleurs. » Ce rude tempérament avait le don des saintes larmes et l'avait surtout à l'autel. Il aimait tant l'Eucharistie! C'était le sang de Jésus dans le calice qui donnait au sang de ses veines cette chaleur, ce mouvement impétueux, ces émotions divines. Oh! comme il aimait tendrement et passionnément ce ravissant et délicieux mystère d'amour infini, et comme il sentait bien que Jésus l'aimait! C'est l'Hostie qui fait les grands Saints....

L'amour divin dans le cœur du P. de Carheil n'avait une si vive tendresse que pour donner une force héroïque. La force de caractère, naturelle à ce fils de la Bretagne, prenait une trempe supérieure dans le sang divin. Aussi rien ne coûtait, semble-t-il, à ce vaillant. « De taille médiocre,
» ferme et vigoureux, d'un visage *de médaille,*
» cependant noble et respectable, » le P. de Carheil avait toutes les énergies. On a vu comme il traitait et dédaignait son corps qu'il n'aurait pas voulu immortel, ainsi qu'il le disait dans une pensée sublime. Il l'avait habitué, par de constantes disciplines, à beaucoup souffrir, et l'on peut croire qu'avec ce tempérament les disciplines étaient sanglantes, d'autant que son sang l'ennuyait dans ses veines. « Il jeûnait tous les jours et ne mangeait qu'à sept heures du soir, » nous

raconte le même témoin. Décidément, cet homme était de la race des martyrs et des saints antiques. M. Renan, ce faux breton, ne mettra pas au rang des saints *vulgaires* ou *étriqués* ce vrai breton, ce fils de saint Ignace, *âpre et redoutable personnage* comme son Père : il lui trouvera *l'air distingué, le grand style et le bon goût des Saints de la vieille école !* (1)

Mais sa morale était, dit-on, sévère comme sa vie. Non pas qu'il fût janséniste! Il vivait en un temps et il était né dans un pays où les âmes supportaient qu'on les menât rudement aux plus hautes vertus. Que son ardeur n'ait pas dépassé la mesure, nous n'oserions le prétendre ; mais si le P. de Carheil la dépassait, c'est que la mesure ordinaire ne lui pouvait suffire et qu'il aimait à se perdre dans l'infini. On cite quelques faits qui paraîtront vifs. Après avoir dit que le P. de Carheil aimait les gens de bien, les bons prédicateurs, les personnes religieuses, qu'il était bon ami, mais point flatteur, notre témoin ordinaire ajoute : « Il était long à confesser, mais il le faisait avec » fruit. Il en voulait à ces sortes de personnes qui » donnent l'absolution presque aussi aisément » que les prélats des bénédictions. Surtout il en » voulait à ceux qui confessaient les Grands. Je » l'ai vu en pousser un ou deux à bout et les » obliger à s'enfuir, tant il les effrayait. Il les » rendait responsables de tous les maux qui se » commettaient et de tous les biens qui ne se fai-

(1) Voir *Mélanges de L. Veuillot*, 2e série, t. II, p. 233.

» saient pas. Il répétait souvent que l'Église, les » Évêques, prêtres et religieux, s'avilissaient » eux-mêmes en rampant devant les puissances » séculières et en usant de trop de complaisance.» Cela étant, M. de Lamothe ne devait pas aimer le terrible missionnaire, d'autant « qu'il faisait une » guerre irréconciliable aux traiteurs d'eau-de-vie » qui désolent nos missions. »

Son désir d'être martyrisé n'était pas inconnu : il ne le quitta jamais, et son martyre fut de n'être pas martyr. Comme il est touchant dans sa vieillesse, lorsque les jeunes Pères lui donnaient quelque fausse alerte! « Il a toujours cru, dit notre » témoin, sur la parole d'un ministre, qu'il » mourrait martyr. En cela, le P. Ragueneau » s'est trompé. Quelque triste qu'il fût, dès qu'on » lui parlait du martyre, il se réjouissait et » s'abandonnait au Seigneur. Nous lui disions » quelquefois : « P. de Carheil, les Iroquois et les » Anglais viennent assiéger Québec : réjouissez-» vous! » « Bon, disait-il : ils m'ôteront la vie et » vérifieront la promesse qu'on m'a faite. » Et il est mort sans être martyrisé ! S'il y a un martyre non sanglant, le P. Étienne de Carheil est martyr.

VI

LE PÈRE DE CARHEIL
ET SA RÉPUTATION DE SAINT

La lettre du 27 octobre 1727 contient une phrase précieuse qui indique bien le suffrage du Canada : » On pourra peut-être douter des guérisons subites » qui lui sont attribuées ; mais pour ses vertus et » ses actions héroïques, on ne les révoquera » peut-être pas en doute. » Ainsi le miracle paraît flotter autour de sa vertu comme une auréole. Le recueil de la Guichardaye contient des relations merveilleuses dont l'authenticité n'est pas contestable, car le P. Jones nous envoie les mêmes détails copiés sur les manuscrits. Nous n'avons pas le droit, comme historien, de les passer sous silence ; mais nous déclarons de nouveau que le jugement n'appartient qu'à l'Église.

Donc, de son vivant, le P. de Carheil semblait avoir quelque chose de cette suprême autorité que Dieu donne aux saints sur les éléments de la création. D'après les deux copies que nous avons, les événements extraordinaires seraient assez nombreux avant comme après sa mort. Ainsi, au témoignage du P. de Carheil lui-même, il aurait

été l'objet de quelques faveurs. « M. Boucher, » curé de Saint-Jean dans l'île de Saint-Laurent, » raconte lui avoir ouï dire que la Sainte Vierge » lui avait apparu et parlé. » (Copie de la Guichar- » daye). L'auteur de la Copie du Canada parle comme un témoin : « Lui-même m'a raconté qu'une » nuit il fut guéri subitement par le B. Régis » d'un mal de genou qui obligeait ses supérieurs » de le faire repasser en France, pour aller » prendre les eaux de Bourbon. » Ce même témoin, confident du P. de Carheil, après avoir constaté le don des larmes dans ce tempérament tout de fer, ajoute ce curieux renseignement qui n'étonnera pas : « Il a une fois passé jusqu'à » quatorze jours sans manger, et, avec cela, il » faisait toutes les fonctions de missionnaire » sans se trouver incommodé. » Les Sœurs de la Congrégation de Montréal prétendent avoir des preuves, et d'autres encore ont raconté, qu'il fut transporté par son saint Ange, de la Mission du Saut aux Récollets, à Montréal, en moins d'un demi-quart d'heure : le chemin était de trois lieues de pays. Il faut ajouter à ces faits le fait de sa guérison par sainte Anne en 1671.

Outre les faveurs personnelles, en voici d'autres qui paraissent bien attestées. Nous empruntons la première à la copie de la Guichardaye, car le témoin parle d'après ce qu'il a entendu. « La » Supérieure de l'hôpital général m'a raconté, » en présence de Mgr l'évêque de Québec, que, » le P. de Carheil étant missionnaire et curé à

» Beauport, son grand-père, M. de Denis, chez » qui le Père prenait son repas, ne pouvant » l'obliger à guérir un enfant de six ans qui » languissait dans sa maison, le fit porter dans » la chambre et sur le lit du missionnaire, lequel » s'enferma deux heures avec l'enfant : après quoi » il le ramena par la main à son père en bonne » santé. » Ce M. de Denis ou de Saint-Denis était le seigneur de la paroisse de Beauport, et la Supérieure était de la famille. L'auteur de l'autre copie se met en scène pour le fait suivant : « M. de Tonti nous a aussi raconté que, dans » l'espace d'un quart d'heure d'oraison, ou moins, » il avait guéri à Montréal un de ses enfants, âgé » de quatorze ans, dont la santé était dans un » danger évident. » L'autre témoin avait entendu le même récit des lèvres de M. de Tonti.

Quand le P. de Carheil raconte de lui-même certaines faveurs qu'il a reçues de Dieu, on peut l'en croire, car c'était un ferme esprit dans une âme ardente, et de plus, il était loyal, incapable de mentir, comme un vrai gentilhomme de Bretagne. L'illusion est moins à craindre, quand on a pareil tempérament, quand on est humble jusqu'à la recherche de l'obscurité sans gloire, et quand on aime Dieu jusqu'au mépris de soi et de sa vie. Les témoins qui nous rapportent les autres faveurs ne sont pas à dédaigner, car ils ne semblent pas de condition médiocre, ni facilement crédules, ni trop ignorants. D'ailleurs, le secret n'était point gardé sur les guérisons attri-

buées au P. de Carheil ; l'opinion publique en était saisie, le contrôle était facile, et de pareils témoins n'auraient pas voulu braver sans raison la raillerie des uns, le soupçon des autres, encore moins le blâme de l'autorité religieuse. Or, l'opinion publique vénérait le P. de Carheil duquel on a dit qu'il mourut en odeur de sainteté.

Après sa mort, le P. de Carheil fut l'objet de la confiance et de la vénération. On se prit à l'invoquer. Il fallait que sa sainteté fût bien reconnue pour que l'on eût recours à l'influence de ses reliques dans des affaires comme celle qui nous est rapportée par le correspondant du F. Landron. « Mme de Loimières m'a raconté par deux ou trois » fois que, depuis sa mort, un morceau de sa » soutane exposé dans les champs avait conservé » ses blés, tandis que ceux de ses voisins avaient » été complètement gâtés et entièrement perdus » par les chenilles, les vers et autres insectes. » Si cette chose étrange ne prouve pas suffisamment, au moins nous est-elle un témoignage du sentiment général en l'honneur du P. de Carheil, et nous disons avec notre témoin terminant ses récits : « En voilà assez pour vous donner une » idée du défunt. » Quel chrétien ne serait heureux d'être ce défunt ? Quel Canadien ne serait tenté, même aujourd'hui, de prier sur ce tombeau qui pourrait devenir glorieux ?

Mais nous avons gardé pour la fin une pièce moins contestable ou plus authentique, la *Supplique* de M. de Linot.

MIRACLE FAIT PAR LE P. É. DE CARHEIL APRÈS SA MORT ; QUELQUES AUTRES OPÉRÉS DURANT SA VIE.

« *Supplique à Monseigneur l'évêque de Québec par* » *M. de Linot, Doyen des Conseillers du Conseil* » *Supérieur de Québec, au sujet d'une guérison* » *miraculeuse obtenue du Ciel par le R. P. Étienne* » *de Carheil, 25 novembre 1726.*

» MONSEIGNEUR,

» J'ai lu en quelque endroit de l'Évangile que » Notre-Seigneur, après avoir guéri des lépreux, » les envoyait aux prêtres de Jérusalem, afin de » tirer d'eux un témoignage authentique de leur » guérison, et pour les engager d'offrir le sacri- » fice ordonné par la loi en action de grâce de la » bonté qu'ils avaient reçue. C'est précisément ce » que je fais aujourd'hui, Monseigneur, et puisque » Dieu a bien voulu honorer ma maison par une » guérison qui paraît miraculeuse en faveur de » ma domestique, je me crois obligé d'en rendre » compte à votre Grandeur, afin qu'elle en rende » grâce au Tout-Puissant et qu'elle porte, sur » cette guérison subite, un jugement plus sûr que » tous les nôtres. Voici le fait.

» Marie-Françoise Nau, de la paroisse de Saint-
» Vallier la Durantaye, fut attaquée, au commen-
» cement du mois d'octobre 1726, d'un mal de
» jambe qui exerça sa patience durant dix-neuf
» jours, en la faisant souffrir extraordinairement.
» L'enflure avait crû jusqu'à un tel point que sa
» jambe était aussi grosse que le corps d'un
» enfant de deux ans ; elle était si tendue par
» l'enflure, si violette et si luisante, qu'on pouvait
» s'y mirer comme dans une glace. Lorsqu'on
» enfonçait la chair avec le pouce, elle ne pouvait
» se relever d'elle-même, à moins qu'on ne la
» pressât des deux côtés : tant il lui restait peu
» de vertu élastique ! De sorte qu'on craignait
» chaque jour que la gangrène ne s'y mît et que
» le mal ne devînt tout à fait incurable. La frayeur
» redoubla, lorsqu'on vit l'enflure s'élever au-
» dessus du genou et gagner la cuisse. Tous ceux
» qui virent alors la malade commencèrent à
» désespérer de sa vie : chacun lui conseilla de
» se faire porter à l'Hôtel-Dieu, où elle trouverait,
» comme tant d'autres, tout ce que l'art et la
» charité peuvent faire pour le soulagement et la
» guérison d'une personne malade. Elle prit en
» effet ce parti, et ce ne fut pas sans beaucoup de
» répugnance : car, comme on avait inutilement
» essayé sur elle différents remèdes et que plus
» on en faisait, plus elle se trouvait mal, elle
» appréhendait d'en éprouver encore de plus
» violents. Avant donc que d'aller à l'Hôtel-Dieu,
» elle eut recours à Celui qui blesse et qui guérit,

» qui mortifie et qui vivifie, qui conduit quelque-
» fois jusqu'aux portes de la mort et qui en retire
» ses serviteurs avec éclat et avec honneur.
» Comme autrefois elle avait été guérie subite-
» ment d'un mal assez semblable, qui s'était jeté
» sur l'autre jambe, par le secours et l'intercession
» du vertueux frère Didace mort aux Trois-
» Rivières en odeur de sainteté, elle crut que le
» P. de Carheil, aux funérailles duquel elle avait
» assisté sur la fin de juillet et dont elle gardait
» quelque reste précieux, pourrait aussi dans
» cette rencontre lui servir de médiateur auprès
» de Dieu, pour obtenir sa guérison, sans être
» obligée de passer de ce chef par les remèdes.
» La nuit devant qu'on la dut transporter à
» l'hôpital, elle promit à Dieu que, s'il daignait
» lui rendre la santé, elle ferait une neuvaine
» dans l'église du collège sur le lieu où repose
» le corps du digne Missionnaire. Sa foi n'étant
» pas encore assez vive, elle ne fut point exaucée,
» de sorte que le matin à quatre heures elle trouva
» sa jambe au même état que le soir. Je vois bien,
» dit-elle alors, que le serviteur de Dieu n'a point
» songé à moi : je ne méritais pas en effet qu'il y
» pensât. Je l'ai invoqué trop faiblement. Cepen-
» dant elle ne perdit pas espérance d'être exaucée :
» elle excita sa foi, anima sa ferveur, promit de
» nouveau d'accomplir la neuvaine projetée et
» mit sur sa jambe mal affectée la relique qu'elle
» gardait. Un doux et léger sommeil succéda à
» sa tristesse et à sa prière. Sur les six heures,

» elle se réveille, tâte sa jambe, la trouve entiè-
» rement désenflée et sans douleur. Elle se lève
» bien joyeuse, l'examine à diverses reprises, la
» regarde de tous côtés, et n'y voyant plus aucune
» tumeur, elle avait peine à en croire ses propres
» yeux. Dans le transport de sa joie, elle court à
» la chambre de ma fille, et la réveille, pour lui
» faire part de son bonheur. Celle-ci, qui la croyait
» encore malade, la gronda doucement, dès
» qu'elle l'eut aperçue : « Comment, lui dit-elle,
» dans l'état où vous êtes, avez-vous entrepris de
» vous traîner jusqu'à ma chambre ? N'êtes-vous
» pas ennemie de vous-même et de votre guéri-
» son ? » — « Ne vous fâchez point, mademoi-
» selle, lui dit la fille, si je suis venue vous
» réveiller ; je n'en souffrirai point ; c'est pour
» vous faire part de ma joie. Le P. de Carheil a
» enfin prié pour moi, Dieu l'a exaucé, et grâce
» à sa bonté, je me sens bien guérie. Je ne pense
» plus à me faire porter à l'Hôtel-Dieu. Dès que
» je serai un peu mieux vêtue, je m'en irai avec
» votre agrément commencer la neuvaine que
» j'ai promis d'accomplir. » En effet, ma fille
» s'étant levée visita la jambe de la malade : elle
» n'y trouva ni tumeur ni vestige du mal précé-
» dent.

» La merveille est que cette enflure monstru-
» euse disparut sans évacuation sensible, sans
» suppuration et même sans sueurs : en quittant
» cette jambe, elle ne se jeta sur aucune autre
» partie de son corps. En sorte que la domestique

» qui depuis trois semaines n'avait pu se servir
» ni de bas ni de souliers pour cette jambe, se
» chaussa sans peine et alla dans l'église des
» Jésuites commencer sa neuvaine de prières.
» Elle l'a depuis ce jour continuée et accomplie;
» sa santé est bonne et jusqu'ici elle n'a eu aucun
» fâcheux retour de sa maladie, quoiqu'elle soit
» sur pied du matin jusqu'au soir.

» C'est ce que sont prêts d'attester à Votre
» Grandeur avec serment : la malade guérie,
» M. de la Jus qui a traité la fille durant cette
» maladie, ma femme et ma fille, avec plusieurs
» personnes du voisinage, qui ont vu le commen-
» cement et le progrès de la maladie et qui
» reconnaissent tous avec moi que cette guérison
» subite est miraculeuse. Nous soumettons pour-
» tant notre jugement à celui de Votre Grandeur,
» et tant pour la gloire de Dieu que pour l'hon-
» neur d'un fervent et zélé missionnaire qu'elle a
» honoré de son estime, nous la supplions de
» vouloir bien prononcer sur le fait exposé un
» jugement digne de sa piété et de sa maturité,
» afin que cette guérison singulière et surpre-
» nante, dont toute la ville de Québec a connais-
» sance, donne lieu de glorifier le Père des
» miséricordes, de dire qu'il est admirable dans
» ses serviteurs, que la force de son bras n'est
» point diminuée, puisque l'on voit encore de nos
» jours quelques prodiges opérés dans Montréal
» et dans Québec aussi bien que dans Paris.

» *A Québec, le 25 novembre 1726.* »

Le correspondant qui transmit à la Guichardaye une copie de la supplique ajoute que « au bas de » la supplique avaient signé M. de la Jus, chirur- » gien, M. de Linot, conseiller, et Mme de Linot, » son épouse, et Mlle de Linot, sa fille, toutes per- » sonnes de mérite et d'esprit. Je passe sous » silence, continue-t-il, le nom des autres. Il y » en avait assez pour faire approuver cette gué- » rison comme miraculeuse. Certaines considé- » rations humaines ont arrêté jusqu'ici le prélat. » Cela n'empêche pas que l'on regarde le défunt » comme un saint »

Nous ne voulons pas discuter cette relation d'ailleurs si naturelle, si convaincue, si bien faite, et nous voulons encore moins apprécier les considérations toujours graves, mais plus graves en un siècle sans foi, qui ne permirent pas au prélat de suivre les mouvements de son cœur. Il estimait le P. de Carheil; il savait quelle était la conviction du peuple dont la voix parlait très haut; lui-même était convaincu : cela nous suffit. Si nous introduisions la cause en Cour Romaine, la discussion serait de droit, et nous aurions à voir ce qu'étaient et ce que valaient les considérations humaines. Mais nous n'avons qu'un but : c'est d'arracher, à l'oubli, une vie si édifiante, à l'ombre, une belle intelligence et une rare vertu. Puisse notre parole, en faisant écho à la parole du P. de Carheil, augmenter dans les cœurs l'amour divin! Puisse le Canada réveiller le

souvenir de ses premiers apôtres! Nous ignorons si les villes de Québec et de Montréal ont conservé les pieuses traditions d'autrefois, si le tombeau du P. de Carheil est encore fréquenté, si la génération présente a confiance, comme les générations passées, en la puissance de sa prière; mais puisse notre parole ranimer cette confiance qui nous paraît si légitime!

Car on a vu que tout le monde le regardait comme un saint et que l'on poussait la confiance, comme M. de Saint-Denis, jusqu'à l'obliger de guérir les malades. A vrai dire, si le talent du P. de Carheil n'a pas donné et n'a pu donner sa mesure, s'il est comme le soleil qui, derrière la nuée, ne se laisse qu'entrevoir, nous croyons que sa vertu se présente aux regards en tout son éclat. La vertu sublime, héroïque, du P. de Carheil, ç'a été précisément l'obscurité volontaire où se cache et semble s'éteindre son génie : elle brille dans ces ténèbres, *lux in tenebris lucet*. Pour avoir cet admirable héroïsme qui consent à l'immolation de la gloire et du talent, ce n'est pas de trop d'un extraordinaire amour divin, commandant tous les plus effrayants sacrifices. L'amour du P. de Carheil pour son Dieu a tout immolé, famille, patrie, talent, même la gloire et la joie du martyre sanglant. Dieu ne veut-il pas que l'obscurité s'éclaire et que les ténèbres resplendissent? Les miracles, ou du moins les faveurs éclatantes, ont déjà sillonné la nuit que le P. de Carheil s'était faite. Volontiers, nous dirions aux

chrétiens du Canada, ses enfants, aux chrétiens de Carentoir, ses amis et ses parents, aux religieux de la Compagnie de Jésus, ses frères, de faire violence à Dieu, pour que de nouveau, le miracle intervienne et que nous puissions chanter un jour : « Saint Etienne, martyr non-sanglant, » Saint Etienne, martyr d'amour, priez pour » nous! »

Car il est digne de cette glorieuse phalange de héros chrétiens que nous voyons, couverts de sueur et baignés de sang, autour du berceau de l'Église canadienne, encore si catholique et si française après tant de combats et d'épreuves. Il est digne de ce Charles Garnier, dont les lettres respirent la piété la plus intense et « dont la vie » fut un martyre volontaire, » au rapport du protestant Parkman. Il est digne d'Isaac Jogues qui « pouvait prétendre à une renommée litté- » raire » et préféra les tortures. N'avait-il pas ce que Parkman admire en Brébœuf : la vigueur et l'ardeur, « son courage qui ignorait même la » crainte et tempéré néanmoins de toute extra- » vagance par un jugement bien trempé où le » bon sens le plus pénétrant s'alliait à l'exaltation » d'un zèle brûlant ? » Après les heureux missionnaires qui périrent de mort violente, trois Pères étaient regardés comme des saints : le P. Germain, le P. Chaumonot et le P. de Carheil, comme l'atteste la lettre du 27 novembre 1727. Quoi de plus édifiant que les récits et les actions du P. Chaumonot ? Le P. de Carheil ne lui paraî-

tra pas inférieur. De lui comme des meilleurs apôtres canadiens on peut et l'on doit dire ce que Parkman avoue loyalement : « Les vies de ces » premiers missionnaires canadiens attestent » l'ardeur de leur foi et l'intensité de leur zèle... » Les Jésuites manifestaient l'humilité avec des » expressions d'abaissement personnel dont l'ex- » cès a souvent, à tort, fait douter de leur sincé- » rité... Leur patience, leur intrépidité, leur » désintéressement, l'abnégation et la pureté de » leur vie, le tact admirable dont, au milieu du » zèle le plus fervent, ils ne se départirent jamais, » toutes ces rares qualités avaient touché le cœur » de ces grossiers témoins incessants de leur vie... » Certes, le résultat palpable de la Mission était » bien faible; mais ces âmes courageuses ne défail- » laient point, conservant l'espérance qu'une mois- » son plus abondante viendrait un jour récompen- » ser leurs travaux... On trouvera peu d'exemples » de ferveur plus intense, d'abnégation plus com- » plète, de dévouement plus constant, dans les an- » nales humaines et religieuses... Nous retraçons » ici une des plus admirables périodes de l'histoire » de l'Église de Rome, car ce sont ses aspirations » les plus nobles et les plus pures, qui donnèrent » naissance aux missions de la Nouvelle-France. » Ces sombres solitudes, ces hordes sauvages » n'avaient certes rien pour tenter l'ambition, » l'orgueil ou l'amour du bien-être ! Un labeur » obscur, des privations surhumaines, l'isole- » ment, puis la mort, telles étaient les perspec-

» tives du Missionnaire. Celui qui mettait à la
» voile pouvait bien dire : Je laisse derrière moi
» le monde, ses tentations, tout espoir de retour.
» Il obéissait comme un soldat au mot d'ordre ;
» mais l'habile société de Jésus s'entendait mieux
» qu'aucun et à discerner la valeur de tous ses
» membres et à leur assigner leurs tâches
» diverses. Lorsqu'elle commandait le départ
» pour la Nouvelle-France, cet ordre n'était que
» la réalisatiou d'un désir contenu dans la ferveur
» du cœur. Les lettres de ces braves Missionnaires
» partant pour l'épreuve respirent l'enthousiasme,
» et si l'expression en paraît parfois excessive à
» des natures plus calmes, vouées à un culte
» plus froid, elle n'est certes pas en disproportion
» avec la grandeur de l'effort et du sacrifice qui
» leur était demandé. » Le protestant qui parle ainsi n'hésite pas à respecter les phénomènes mystérieux dont ces vies ardentes et enthousiastes sont remplies : « ils ne peuvent surprendre dans
» ces vies dévouées aux choses surnaturelles, et
» il serait superflu d'ajouter qu'en tout état de
» chose, ils ont été racontés avec autant de bonne
» foi que de croyance implicite dans leur réalité. »
(Les Jésuites dans l'Amérique du Nord). Passim.

Le P. de Carheil a bien mérité toutes ces louanges que méritaient ses compagnons d'apostolat. Mais si un protestant rend justice « au
» courage de ces héros, à la patience de tels
» Saints, » que doivent faire les catholiques ? L'un des premiers apôtres du Canada, écrivait en 1635:

« On dit que les premiers qui fondent les Églises,
» d'ordinaire, sont Saints : cette pensée m'atten-
» drit si fort le cœur que, quoique je me voie fort
» inutile ici dans cette fortunée Nouvelle-France,
» si faut-il que j'avoue que je ne me saurais
» défendre d'une pensée qui me presse le cœur :
» *Cupio impendi et superimpendi pro vobis;* pauvre
» Nouvelle-France, je désire de me sacrifier pour
» ton bien, et quand il devrait me coûter mille
» vies, moyennant que je puisse aider à sauver
» une seule âme, je serai trop heureux et ma
» vie très bien employée. » (Citation de Park-
man). Le P. de Carheil et les autres ont tous aimé
de cet amour passionné la terre du Canada; ils
l'ont achetée, ils l'ont conquise, ils l'ont gardée,
au prix de toutes les souffrances et de tout leur
sang, offert, sinon répandu. Canadiens, à vos
héroïques fondateurs, à vos saints Missionnaires,
vous devez des autels. Oui, quand une Église a
vécu florissante pendant de longs siècles, on peut
tenir pour assuré qu'elle a des saints autour de
son berceau. Église du Canada, force donc tes
premiers apôtres à faire de nouveaux miracles;
force donc Rome à couronner tes missionnaires
qui semblent manifestement ornés des palmes du
martyre, sanglant ou non sanglant. Urbain VIII
fit une magnifique réponse, lorsque le P. Jogues
lui demanda la permission de dire la sainte messe
avec des mains mutilées : « Il serait indigne qu'un
» martyr du Christ ne bût pas le sang du Christ;
» *indignum esset Christi martyrem Christi non*

» *bibere sanguinem...* » Le P. Ragueneau envoya chercher les corps de Jean de Brébœuf et de Gabriel Lalemant; quand il raconte ce fait, il ne craint pas de s'exprimer ainsi : « Ils y trouvèrent » un spectacle d'horreur, les restes de la cruauté » même ou plutôt les restes de l'amour de Dieu » qui seul triomphe dans la mort des martyrs. » Je les appellerais volontiers, s'il m'était permis, » de ce nom glorieux, non pas seulement à cause » que volontairement, pour l'amour de Dieu et » pour le salut de leur prochain, ils se sont » exposés à la mort et à une mort cruelle, si » jamais il y en eut au monde, ayant pu facile- » ment et sans péché mettre leur vie en assu- » rance, s'ils n'eussent été plus remplis de » l'amour de Dieu que d'eux-mêmes; mais bien » plutôt à cause qu'outre les dispositions de » charité qu'ils y ont apportée de leur part, la » haine de la foi et le mépris du nom de Dieu ont » été les motifs les plus puissants qui aient agi » dans l'esprit des barbares pour exercer sur eux » autant de cruautés que jamais la rage des » tyrans en ait fait endurer aux martyrs qui ont » triomphé de la vie et de la mort dans le plus » fort de leurs supplices. » (Relations de 1649). Isaac Jogues disait de René Goupil dont il reçut les vœux de dévotion, avant qu'il fût tué par les Iroquois le 29 septembre 1641 : « Je lui donne ce » titre de martyr, non seulement parce qu'il a été » tué par les ennemis de Dieu et de son Église et » dans l'emploi d'une charité ardente à l'endroit

» du prochain, se mettant dans le péril évident
» pour l'amour de Dieu, mais particulièrement
» parce qu'il a été tué pour les prières et nommé-
» ment pour la Sainte Croix. »

Ne sont-ils point vraiment martyrs, les missionnaires qui ont cherché et trouvé la mort au Canada ? Étienne de Carheil, qui ne rêva pas autre chose qu'une mort divine et qui laissa une réputation de saint, n'a-t-il pas des droits sacrés à la palme du martyre non-sanglant ? Les prières des Canadiens, encore un coup, doivent forcer Dieu de manifester la gloire de leurs apôtres, et l'Église, de leur donner des autels avec des couronnes. Que le ciel daigne exaucer notre vœu et bénir ce travail qui n'est pas un livre, mais un plaidoyer en l'honneur des missionnaires canadiens et d'Étienne de Carheil (1) !

(1) Marshall, dans les *Missions chrétiennes*, cite souvent Bancroft et son *Histoire des Etats-Unis*, où nos missionnaires du Canada sont loyalement glorifiés. L'historien protestant vante leurs travaux et leur mort.

Voici les noms de ceux qu'il regarde comme martyrs :

René Goupil, assommé par les Iroquois, meurt novice auprès du P. Jogues (1641).

Isaac Jogues, torturé en 1642, tué le 18 octobre 1646.

Antoine Daniel, tué le 14 juillet 1648.

Jean de Brébœuf, tué le 16 mars 1649.

Gabriel Lalemant, tué le 17 mars 1649.

Charles Garnier, tué en 1649.

Noël Chabanel, tué le 18 décembre 1649.

Jacques Buteux, tué en 1651.

Léonard Garreau, tué en 1655.

René Ménard, qui ne fut pas tué mais qui périt égaré dans les bois.

Joseph Poncet, qui fut torturé mais ne mourut pas de ses souffrances.

Tous ces Martyrs ou Confesseurs de la foi appartiennent à la Compagnie de Jésus. Les détails nous manquent sur les noms suivants :

Lemaistre, tué en 1661 ; Vignal, tué en 1662 ; Souël, Constantin, du Poisson.

Après ces noms glorieux, Bancroft célèbre avec une sorte d'enthousiasme plusieurs autres missionnaires et spécialement « Etienne de Carheil, révéré pour son génie aussi bien que pour » son zèle, et s'exprimant dans les dialectes des tribus huronnes » et iroquoises avec autant de facilité que dans sa langue » maternelle... » (Tome II, p. 838, 916, 964).

Sace
Patris
Sancti
Christi
ficem,
sacrific
Memer
tibi co
æterni
Sit iste
omniu

DEUXIÈME PARTIE

LETTRES DU PÈRE DE CARHEIL

J. † M. J.

Carissime in X^to frater,

Pax X^ti.

Sacerdos sum, suscepi sacerdotium die ipso Patris de Brébœuf Apostoli Canadensium in æde Sancti Jodochi. Rupellæ primum sacrificabo Christi corpus; utinam meum aliquando sacrificem, et imiter Domini Jesu sacerdotis magni sacrificium, qui et sacerdos fuit et victima. Memento noctis, quâ a te discessi, et eorum quæ tibi commendavi. Obtine mihi vitam, mortem, æternitatem, nomen, officium eucharisticum. Sit iste character æternitatis meæ. Si quid eorum omnium, quæ a me audivisti, putabis ejus

modi esse ut amorem sacrosanctæ Eucharistiæ in aliis augere possit, nihil impedio quominus id aliis dicas. Vale et MARIÆ Lauretanæ me commenda (1).

Carissime, tuus in X^to et Maria et Josepho
totus Stephanus de Carheil

a schol. S. J.

Turonibus die 23 Martii.

Commenda me P. Ministro, MM. de la Thuillerie et Potier, eosque a me saluta.

A mon très cher Frère en N. S.

Le M. Frémont de la Compagnie de Jésus,
à Bourges.

(1) L'autographe se trouve dans la bibliothèque de l'École Sainte-Geneviève, à Paris (*Canada 18*). Il servirait au P. Jones, pour connaître l'écriture du P. de Carheil et reconnaître ses manuscrits. Mais n'a-t-on pas au Canada l'autographe des lettres à M. de Frontenac et à M. de Lamothe ? Il semble que non, puisque le P. Jones nous demandait au moins la photographie d'une des lettres de la Guichardaye qu'il croyait autographes. Nous le renvoyons à cette lettre datée de Tours. N'est-ce pas étonnant qu'on l'ait conservée ?

DE LA MISSION DE SAINT-JOSEPH A GOYOGOUEN (1).

Juin 1670.

J'ai baptisé depuis l'automne dernier vingt-cinq enfants et douze adultes ; le ciel en a pris une bonne partie, et, entre autres, neuf enfants, dont le salut est assuré. La Providence toute aimable de Dieu m'a paru si visible sur quelques-uns, dont je n'espérais quasi rien, que je l'ai appris par ma propre expérience, qu'un missionnaire ne doit jamais désespérer de la conversion de personne, quelque résistance à la grâce qu'il puisse trouver dans son esprit.

J'avais, comme il me semblait, employé fort inutilement mon temps, mes peines et mes soins, pour gagner à Dieu un homme et une femme déjà fort avancés en âge, et qui ne pouvaient pas encore vivre longtemps. Ces cœurs n'avaient que de la dureté pour les choses du ciel. La foi et le baptême leur donnaient de l'horreur, en ce qu'ils croyaient que l'un et l'autre ne servaient qu'à avancer le temps de leur mort. Car c'est une opinion qui est reçue de la plupart de ces peuples, et qui leur paraît fondée sur l'expérience qu'ils

(1) Cette lettre est annoncée page 49. Elle se trouve dans la *Relation* de 1669-70 envoyée par le P. François Le Mercier au R. P. Étienne Dechamps, Provincial de la Province de France.

disent avoir, que, depuis plus de trente ans que nos Pères travaillent à la conversion des sauvages du Canada, on a remarqué que les familles et les nations entières qui ont embrassé la foi, se sont vues quasi aussitôt désolées et éteintes qu'elles ont été chrétiennes, et que la plus grande partie de ceux à qui on a conféré le saint baptême sont morts peu de temps après l'avoir reçu. Ces pauvres gens se laissent préoccuper à tel point sur ce sujet, par la crainte et par les artifices du démon, qu'ils ne considèrent pas que l'extrémité de la maladie et de la mort prochaine dont nous voyons une personne être menacée, est ce qui nous porte à la baptiser; et qu'ainsi le baptême ne peut pas être la cause de leur maladie, ni de leur mort. Cette erreur commune effrayait tellement ces deux pauvres sauvages, que non seulement ils ne voulaient pas entendre parler du baptême pour eux, mais qu'ils ne nous permettaient pas même d'approcher de leurs amis, lorsqu'ils étaient malades. Néanmoins, quand ils se sont vus l'un et l'autre frappés d'une maladie mortelle, ils ont cherché nos instructions, ils ont demandé le baptême avec tant d'ardeur et d'empressement, qu'il n'a pas été possible de le leur refuser. Dieu sait bien ménager, en faveur de ses prédestinés, les moments favorables où ses grâces doivent infailliblement opérer.

La personne de tout le pays, qui m'a donné le plus de peine pour son baptême, et ensuite le plus de consolation, est une femme de Tsonnon-

thoüan qui était malade depuis neuf ou dix mois. La quantité extraordinaire de personnes qu'elle avait vu mourir, depuis que le P. Frémin y était arrivé, tant d'hommes que de femmes et d'enfants, et le bruit qui courait partout qu'il était uniquement l'auteur d'une désolation générale, et que, par ses sortilèges, sa magie et ses empoisonnements, il portait la mort partout où il allait, avait donné à cette femme une telle horreur de nos personnes et de nos remèdes, de nos instructions et du baptême, que je ne pouvais avoir aucun accès auprès d'elle, ni trouver l'occasion de lui parler de son salut ; elle avait même communiqué cette aversion à tous ceux qui étaient dans la même cabane, leur disant qu'ils étaient morts, s'ils me laissaient approcher d'eux. Elle les avait intimidés de telle sorte, qu'aussitôt que j'entrais dans la cabane, tout le monde demeurait dans un profond silence, et ne me regardait que d'un œil affreux, sans vouloir ni m'écouter, ni me faire aucune autre réponse, sinon que j'eusse à sortir au plus tôt ; et comme elle eut changé de cabane, et que par bonheur elle fût allée demeurer avec des personnes qui m'étaient très affectionnées, elle conserva toujours dans son cœur une furieuse aversion de moi jusqu'à l'extrémité, et me regardait toujours comme un homme empesté, qui portais un poison mortel avec moi, et qui l'inspirais par les yeux et les oreilles. Mais plus cette pauvre femme avait d'aversion pour moi, plus Notre-Seigneur me donnait de charité pour elle,

et j'espérais même son salut contre toute espérance, et quoique je n'y visse aucune ouverture. Nuit et jour je pensais à elle, et la recommandant à Dieu et à son Ange gardien, et à celui qui a soin de moi, et à ceux qui veillaient pour le salut des personnes qui étaient auprès d'elle. La nuit de sa mort je me sentis fortement inspiré de dire la Messe uniquement pour elle. Je le fis en protestant à Notre-Seigneur qu'il n'y avait rien au monde que je ne lui sacrifiasse, pourvu qu'il me voulût accorder cette âme, pour le salut de laquelle il avait mille fois plus donné que je ne pouvais lui offrir, puisqu'il l'avait rachetée de son sang et de sa vie.

Après ma Messe, je l'allai visiter cinq ou six fois ; mais le démon l'entretenait toujours dans le funeste aveuglement où elle était : elle me regardait toujours avec un œil de colère et d'indignation et me chassait au plus tôt du lieu où elle était. Une fois même son ressentiment lui donnant des forces dans son extrême faiblesse, elle prit un de ses souliers et me le jeta à la tête. Je la quittai, et sortis de sa cabane : mais Dieu, qui voulait sauver cette âme, me pressa de rentrer aussitôt, et m'inspira de faire en sorte qu'en parlant tout haut à quelques personnes de cette maison, et leur disant toutes les choses dont je voulais instruire la malade, comme si ç'eût été pour eux, elle conçut et appréhendât fortement le malheur des damnés en enfer, dont elle était menacée, et fût touchée du bonheur infini du

paradis, qu'elle pouvait mériter avec tant de facilité. Je me servis de cette adresse, et parlai devant elle à d'autres personnes de toutes ces choses, auxquelles j'ajoutai quelques considérations sur les miséricordes de Jésus-Christ Fils de Dieu et fait homme pour nous sauver, lui faisant entendre qu'il aurait un amour éternel pour elle, si elle avait recours à lui avec confiance. Je passai ainsi la journée sans pouvoir rien gagner sur son esprit. Enfin j'y retournai le soir comme pour la dernière fois ; mais ce fut aussi la première que j'entrai dans son cœur. Je ne lui parlais plus que des yeux, la regardant avec douceur, témoignant être sensiblement touché de son mal, et tâchant de lui rendre quelques petits services pour la soulager. Je m'aperçus qu'elle n'avait plus pour moi tant d'aversion, et qu'elle commençait de me souffrir ; mais Dieu se servit d'une brave femme qui l'assistait pour achever de la gagner à lui : « Il est temps, lui dit-elle, que tu écoutes ce que ce Père te veut enseigner, afin que tu sois bienheureuse durant toute l'éternité. — J'en suis contente, répondit la malade ; qu'il m'instruise : je l'écouterai volontiers. » En effet, elle m'écouta avec une attention et une docilité admirables ; elle ajouta foi à toutes les vérités que je lui enseignai, et comme je voulus lui faire dire quelques prières : « Tu vois bien, mon frère, me dit-elle, que je ne puis plus presque parler ; mon mal m'accable la poitrine et m'étouffe la voix ; mais je te prie de croire que mon cœur dit

tout ce que tu dis, et ce que ma langue ne peut dire. Baptise-moi au plus tôt; je veux mourir chrétienne, afin que Jésus ait pitié de moi. » Je la baptisai sur l'heure; et la même nuit, Dieu l'appela au ciel. Oh! que nous sommes bien payés de toutes nos peines par ces sortes de conversions merveilleuses, et qu'un missionnaire est heureux, lorsqu'attendant de Dieu ce qui est impossible à sa faiblesse, il éprouve combien sont véritables ces paroles de l'Évangile : Dieu peut faire naître, de ces pierres mêmes, des enfants d'Abraham, c'est-à-dire, faire des prédestinés de ces cœurs durs et impénétrables à la grâce !

J'avoue que ce m'est une consolation bien sensible de nous voir présentement environnés de tant de sépulcres de saints, dans un lieu où, en arrivant, je n'avais vu que des tombeaux de réprouvés; et comme ce spectacle de mort a été la première vue qui m'affligea, lorsque j'arrivai ici, ainsi c'est maintenant la pensée qui me donne le plus de joie.

Dès le premier hiver que je fus dans ce bourg, Dieu m'avait fait la grâce de donner le baptême à deux bonnes femmes, dont l'une m'avait appelé exprès pour la baptiser le jour de la Purification. Elles ont survécu une année entière à leur baptême, et comme elles ont été fidèles à leurs promesses et ont fréquenté la prière et les sacrements avec ferveur, je ne doute point qu'elles n'aient accru le nombre des prédestinés dans le iel.

Un chrétien et une chrétienne de l'ancienne église des Hurons m'ont aussi comblé de consolations, ayant été témoin de la pureté de leur foi et de leurs mœurs, jusqu'à la mort, à laquelle ils se sont saintement disposés par l'usage des sacrements de l'Église.

Lorsque je commençai de faire ici mes catéchismes, comme j'appréhendais de ne trouver personne qui me voulût répondre en public, j'instruisis auparavant quelques enfants en particulier, afin de m'en servir pour instruire les autres, par leur exemple, de la manière dont il fallait répondre ; mais je fus bien surpris lorsque je vis trois ou quatre femmes des plus âgées se lever les premières et prévenir les enfants pour me répondre. Dès le premier jour nous y comptâmes quatre-vingt-huit personnes, sans ceux qui écoutaient à la porte et qui étaient en grand nombre. Un jour, ayant expliqué la création du monde et le nombre d'années que nous comptons depuis son commencement jusqu'à nos temps, et pour le leur faire comprendre plus aisément, l'ayant marqué sur de petites pierres qui me servaient comme de jetons, comme je craignais que cela ne les embrouillât et qu'ils ne pussent pas bien répéter cette supputation, un guerrier se leva tout à coup de sa place et répéta fidèlement ce que je leur avais dit ; mais il ne manqua pas de me demander, comme en paiement, le prix que je donne aux enfants, lorsqu'ils répondent bien.

J'ai fortement combattu leurs superstitions et particulièrement la divinité du songe, qui est le principe de leurs erreurs et comme l'âme de leur religion ; j'ai cependant reconnu deux choses en le combattant.

La première, que ce n'est pas à proprement parler le songe qu'ils adorent comme le maître de leur vie, mais un certain des génies qu'ils appellent Agatkonchoria, lesquels, à ce qu'ils pensent, leur parlent quelquefois dans le sommeil et leur commandent d'observer exactement leurs songes. Le principal de ces génies est Taronhia-ouagon, qu'ils reconnaissent comme une divinité et auquel ils obéissent comme au grand maître de leur vie ; et lorsqu'ils parlent du songe comme d'un dieu, ils ne veulent pas dire autre chose, sinon que c'est par lui qu'ils connaissent les volontés de Dieu et ce qui est nécessaire à la conservation de leur vie ; et que l'accomplissement des choses qu'ils ont vues en songe est un moyen qui contribue à l'établissement de leur santé et de leur fortune. Ils donnent aussi quelquefois ce même nom de maître de leur vie à l'objet de leur songe, par exemple à une peau d'ours ou à une peau de cerf et à d'autres choses semblables qu'ils auront vues en dormant, parce qu'ils les envisagent comme des remèdes auxquels Dieu a attaché le bonheur de leur vie : et en effet, ils ont un soin merveilleux de les conserver dans cette vue ; et lorsqu'ils sont malades, ils s'en couvrent ou ils les mettent

auprès d'eux, pour se défendre contre les attaques du mal.

La seconde chose que j'ai reconnue en combattant l'obéissance qu'ils rendent à leurs songes, c'est que ne pouvant pas concevoir la manière merveilleuse dont l'âme opère durant le sommeil, lorsqu'elle leur représente des objets éloignés ou absents, ils se persuadent que l'âme quitte le corps lorsqu'il est endormi, et qu'elle va elle-même chercher les objets en songe aux lieux où ils les voient, et qu'elle retourne dans son corps vers la fin de la nuit, lorsque tous les songes se dissipent.

Pour réfuter des erreurs si grossières, je leur faisais trois sortes d'interrogations : 1° Je leur demandais si le corps de ceux qui songeaient était mort ou vivant. — Il est vivant, me disaient-ils. — C'est donc son âme qui le fait vivre, leur répliquais-je : car si elle était sortie du corps, il serait mort; et ainsi il n'est pas vrai que l'âme quitte le corps dans le sommeil.

2° Dites-moi, leur disais-je, est-ce avec les yeux que nous voyons les choses qui se représentent à nous dans nos songes, comme, par exemple, un ennemi qui viendra m'attaquer, un ami que je rencontrerai dans le chemin, un cerf que je poursuivrai à la chasse? — Ce ne peut être avec les yeux que nous voyons pour lors, me disaient-ils, car durant le sommeil nos yeux sont fermés et couverts de ténèbres : ils ne voient rien. — C'est donc notre âme, leur répliquais-je, qui nous

fait voir pour lors ce que nous voyons dans nos songes ; et par conséquent il faut qu'elle nous soit présente et qu'elle soit dans notre corps, lorsque nous dormons, de même que nos deux yeux sont dans notre tête et à leur place ordinaire, lorsque, par leur moyen, nous voyons les objets qui se présentent à nous durant le jour.

3° Ma troisième interrogation était celle-ci : si l'âme sort du corps durant le sommeil, où va-t-elle ? va-t-elle en guerre dans le pays ennemi ? va-t-elle à la chasse dans les forêts ? que fait-elle durant son absence ? avez vous jamais trouvé à votre réveil, ou une chevelure de vos ennemis qu'elle ait mise entre vos mains, et qu'elle vous eût apportée de cette guerre, ou un ours sur votre natte, qu'elle vous eût tué à cette chasse pendant votre sommeil ? Souvent en même temps je me vois et en France, au delà de la mer, et ici parmi vous ; mon âme est elle en même temps, et ici et en France ?

Ils n'avaient pas de répartie à ces demandes, et ils demeuraient convaincus de leurs erreurs.

Il n'est pas si facile de leur faire comprendre la manière dont se forment les songes et comme les images de ce que nous voyons par les sens s'impriment dans notre imagination et se représentent à notre esprit pendant le sommeil. J'ai tâché toutefois de leur expliquer ces choses-là d'une manière assez sensible, en comparant l'âme, lorsqu'elle se souvient hors du sommeil des choses passées et éloignées, avec elle même,

lorsqu'elle se les représente dans le sommeil. Vous savez bien, leur disais-je, que notre âme se ressouvient durant le jour de ce qui s'est passé depuis longtemps, et dans les lieux fort éloignés de nous. N'est-il pas vrai que présentement elle vous représente le pays des Andastogués et des Outaouaks, Québec et Montréal, à ceux de vous autres qui y ont été, comme si vous y étiez maintenant ? Votre âme n'est pas sortie hors de votre corps pour y aller, car vous êtes encore en vie ; et elle n'a point passé pour cela la grande rivière, et n'a point fait aucun voyage : la même chose arrive durant les songes de la nuit. — Mais encore, leur disais-je, pourquoi la représentation des objets qui se fait dans notre âme pendant le sommeil, serait-elle plutôt le maître de nos vies, que l'image des mêmes objets qui se dépeint dans la même âme hors le sommeil ? Car ce qui s'appelle un souvenir durant le jour, on le nomme un songe pendant la nuit.

Je leur demandais ensuite si les enfants qui sont encore dans le sein de leur mère n'avaient pas quelqu'un qui fût maître de leur vie. — Oui, disaient-ils. — Or, il n'est pas possible que ce soit le songe, leur disais-je : car ils ne peuvent pas encore en avoir ; en effet, à quoi songeraient-ils ? à des couteaux ? à des haches ? à des épées et à des choses semblables ? ils n'en ont jamais vu. Ce n'est donc pas le songe qui est le maître de leur vie avant leur naissance, ni même longtemps après qu'ils sont venus au monde, puisqu'ils sont

plusieurs années avant que d'avoir aucun songe ? Il faut donc qu'ils aient un autre maître de leur vie et un autre Dieu que le songe durant tout ce temps-là. Mais lorsqu'ils commencent de songer la première fois, leur songe ne peut faire que celui qui était auparavant le maître de leur vie, cesse de l'être : ils ne sauraient le dégrader, ni lui ôter cette qualité et ce pouvoir qu'il avait sur cet enfant, avant qu'il eût des songes. Il continue donc de l'être comme auparavant; et ainsi il est leur maître avant leur naissance, et quand ils ne songent pas encore; il est leur maître après leur naissance, et quand ils songent; il l'est également au temps de leur jeunesse et de leur vieillesse, et enfin jusques à leur mort, et même après leur mort; et sachez que ce Maître dont le pouvoir est immuable et éternel, est le Dieu que nous adorons, qui nous récompense, ou qui nous punit selon nos mérites; ce n'est pas le songe, qui souvent, comme vous expérimentez tous les jours, ne vous ordonne que des choses impies et déraisonnables, et qui vous a trompés cent fois en votre vie. Ces barbares montrent qu'ils sont capables d'écouter la raison, et de pénétrer ses lumières dans toute leur pureté : car quelques-uns des plus éclairés avouaient qu'ils étaient convaincus de ce que je leur disais, et qu'ils revenaient de la vanité de leurs songes.

Les pensées de tous ces peuples ne les portent qu'à la chasse ou à la guerre. Ce ne sont parmi eux que partis de vingt, de trente, de cinquante

hommes, de cent, et quelquefois de deux cents ; rarement ils vont jusqu'à mille dans une seule troupe : et ces brigades se partagent pour aller en quête, les uns, des hommes, et les autres, des bêtes. Ils font la guerre plutôt en voleurs qu'en soldats ; et leurs expéditions se font plutôt par des surprises que par des justes batailles. Ils mettent toute leur gloire à revenir accompagnés de captifs, d'hommes, de femmes et d'enfants, ou chargés des chevelures de ceux qu'ils ont tués dans le combat.

Au reste, on peut dire qu'il n'y a rien de plus contraire à nos Missions que les victoires qu'ils remportent sur leurs ennemis, parce qu'elles les rendent insolents, et qu'il n'est rien de plus souhaitable, pour l'avancement du christianisme en ce pays, que l'humiliation de ces esprits qui ne respirent que le sang et le carnage, qui font gloire de tuer et de brûler des hommes, et dont le cœur brutal est emporté à des oppositions si formelles au Cœur doux et humble de Jésus-Christ.

Nous avons passé l'hiver dernier assez paisiblement et hors de la frayeur où nous jettent pour l'ordinaire les entreprises de l'Andastogué, qui, étant ennemi de cette nation, avait envoyé dès l'automne un ambassadeur avec trois colliers de porcelaine, pour traiter de paix. Il a été jusqu'au mois de mars, attendant toujours réponse pour s'en retourner. Mais ceux d'Onnontagué étant allés en guerre cet hiver vers Andastogué et en ayant amené huit ou neuf prisonniers, en présen-

tèrent deux aux habitants d'Oiogouën, avec quarante colliers, pour les porter à continuer la guerre contre l'Andastogué. Ensuite de quoi l'on cassa la tête à ce malheureux ambassadeur, qu'on retenait depuis cinq ou six mois, et qui croyait être à la veille de son départ. Son corps fut brûlé après sa mort, et un de ses neveux, qui l'avait accompagné, reçut le même traitement de ces barbares qui ne s'embarrassent guère du droit des gens, et qui n'ont point de foi qu'autant qu'il est de leur intérêt de la garder. Nous pouvons dire que nous sommes parmi eux comme de perpétuelles victimes, puisqu'il n'est point de jour où nous ne soyons en danger d'être massacrés. Mais c'est aussi ce qui fait le comble de notre joie et le motif de nos plus pures consolations.

DE LA MISSION DE SAINT-JOSEPH, A GOYOGOUEN

1671 (1)

Les nouveaux progrès du christianisme dans l'avancement de la foi et du salut des âmes étant toute la consolation que Votre Révérence attend chaque année de nos Missions, je ne saurais lui causer plus de joie que de lui apprendre l'accroissement de cette Église par le nombre des âmes qu'elle a, ou régénérées dans les eaux du baptême, ou rendues bienheureuses dans le ciel par une sainte mort.

Si le salut d'une âme est un sujet plus digne de consolation que toutes les plus illustres conquêtes de la terre, j'espère que soixante et deux, à qui j'ai donné la vie de la grâce, et trente-cinq qui sont allés vivre dans la gloire, seront bien capables de la consoler. La plus grande partie de ceux qui sont morts après le baptême étaient des enfants dont l'âge ne permet pas de douter de leur bonheur ; les autres étaient adultes, dont la disposition me fait croire qu'ils ont mérité, par leur coopération à la grâce, ce que ces petits innocents ont reçu par le seul effet du sacrement.

(1) Cette lettre est annoncée page 39. Elle était adressée au P. Claude d'Ablon qui la transcrivit dans sa *Relation* de 1670-71 au R. P. Jean Pinette, Provincial de la Province de France.

Sans m'arrêter à chacun d'eux en particulier, celle qui m'a paru la mieux disposée est une jeune femme âgée d'environ vingt-cinq ans. Elle était d'un naturel admirable, d'une douceur qui n'avait rien de sauvage et qui sentait plus l'éducation de France que celle d'un pays barbare. Avant que d'être baptisée, elle venait assez souvent à la prière, y amenant avec soi une petite fille qu'elle avait, âgée de quatre à cinq ans. Ce soin la disposait à recevoir plus facilement la grâce du baptême, par l'impression des vérités chrétiennes, qui entraient peu à peu dans son esprit. Elle tomba malade, et je la trouvai dans cet état, lorsque je visitais tout le bourg; elle me pria d'avoir pitié d'elle et de lui donner quelque médecine qui la pût guérir. Je lui en donnai, en l'instruisant de tous nos mystères, principalement de la nécessité du baptême. Elle fit paraître qu'elle prenait plaisir à m'écouter, pendant que je ne lui parlais que de la substance et des effets de ce sacrement; elle ne trouvait pas de difficulté à se laisser verser un peu d'eau sur la tête pour être bienheureuse dans le Ciel éternellement : et si je ne lui eusse rien demandé davantage, elle était toute disposée à recevoir le baptême. Mais comme j'ajoutais que la simple application de l'eau n'était pas suffisante pour nous mériter ce bonheur éternel et nous exempter des peines qui ne devaient jamais avoir de fin, qu'il fallait de plus reconnaître les péchés qu'elle avait commis, en concevoir de la douleur, et

prendre une ferme résolution de ne les plus commettre, ce fut alors que son cœur, qui avait auparavant de l'espérance, sentit du combat et de la résistance : elle en tira un profond soupir, et après m'avoir jeté une vive œillade, elle se détourna et se cacha le visage pour m'obliger à ne lui en dire pas plus qu'elle ne voulait.

Dans ce même moment, une femme de sa cabane étant venue pour s'opposer à l'instruction que je ne laissais pas de continuer, je fus contraint de me retirer.

Trois jours se passèrent sans que ma malade voulût souffrir que je m'approchasse d'elle pour l'instruire. Cependant son mal s'augmentait et me causait un empressement nécessaire à son salut et qui eut enfin son effet. Comme tous ces rebuts ne provenaient que de l'opposition de sa volonté aux lumières de son entendement, les visites fréquentes que je lui rendais, le désir que je faisais paraître pour son salut éternel, avec la nécessité d'une mort prochaine, amollirent enfin ce cœur et changèrent toutes ses aversions en amour.

Un matin, l'étant allé voir pour lui offrir encore quelque remède avec des témoignages ordinaires de compassion, qu'elle reçut avec quelque petit soulagement qui ne laissa pas de lui donner tant de confiance, le peu de temps qui lui resta à vivre, qu'elle ne s'adressait quasi plus qu'à moi pour recevoir tous les soulagements que son mal lui faisait souhaiter, cette confiance me donna le

moyen de lui parler encore du baptême : je ne trouvai point de résistance, et si son cœur avait eu de la peine à concevoir de la douleur et de la haine pour des objets auxquels il s'était attaché par inclination et par habitude, Dieu ne l'avait permis que pour la disposer à le faire avec plus d'efficace, de sincérité et d'assurance de son salut. En effet, quand je vins à lui parler la seconde fois, à lui dire qu'il fallait détester ses péchés que je lui marquais, et à lui demander si elle ne les détestait pas, comme Dieu le voulait, afin qu'ils fussent effacés par le baptême, je la vis pour lors s'emporter d'une manière bien contraire à son premier emportement, et l'affliction que j'avais ressentie au refus qu'elle faisait de la douleur fut récompensée par une joie beaucoup plus grande. Elle attacha et son cœur et sa langue à ce mot de douleur, elle le prononça, elle le répéta d'elle-même plusieurs fois avec une tendresse inexprimable qui me pénétra jusqu'au fond de l'âme, et tout ce que j'en puis dire, c'est qu'il faudrait l'avoir entendue pour la concevoir. Après cela je ne doutai plus qu'elle ne fût du nombre des prédestinés. Je la baptisai après une assez longue prière que je lui fis faire, y renfermant tous les actes qui lui pouvaient servir de disposition. Lorsqu'elle vit que je m'approchais d'elle pour la baptiser, elle présenta la tête pour recevoir l'eau et composa son visage si modestement que l'opération de la grâce m'y parut visible. Je ne tardai, après son baptême, qu'autant de

temps qu'il en fallut pour lui donner des assurances du bonheur éternel et lui faire répéter quelques prières; ensuite de quoi, m'étant retiré, elle rendit son âme quelque temps après à celui qui venait de la purifier.

Au Révérend Père Claude d'Ablon,

Supérieur Général des Missions de la Nouvelle-France

RELATION DE 1673 (1)

Le nombre des baptisés cette année est de cinquante-cinq : onze adultes et quarante-quatre petits enfants, parmi lesquels treize ont reçu le baptême dans notre chapelle avec toutes les cérémonies de l'Église. Je n'avais encore pu jusqu'à cette année conférer ce Sacrement que très secrètement et sans que personne en eût connaissance, sinon ceux à qui, à cause de leur âge, je ne pouvais le cacher. J'étais contraint d'en agir ainsi pour ne pas donner lieu aux calomnies que l'enfer inventait contre nous et contre le saint baptême ; car l'ennemi du genre humain avait répandu dans l'esprit de ces

(1) Cette lettre est tirée des relations inédites du P. Félix Martin. Elle est annoncée, p. 54.

pauvres sauvages la pensée que ce Sacrement, le premier et le plus nécessaire de tous, n'avait pas les effets avantageux qu'on leur disait, mais d'autres tout opposés qu'on leur cachait et dont les principaux étaient une mort prochaine et une captivité éternelle après la mort sous la domination des Français. Comme la rage des démons ne pouvait rien imaginer de plus contraire au salut des âmes que cette fausse pensée, aussi ne pouvais-je espérer rien de solide, pour l'établissement et l'avancement de la foi en ma chère Mission, qu'en détruisant cette fausse persuasion ou pour le moins en la diminuant peu à peu dans s esprits. Mais tous les moyens que j'avais pris pour y parvenir les années précédentes, n'avaient obtenu aucun succès, et cette année même j'en devais encore moins espérer, parce que les maladies et la mort avaient été plus fréquentes que jamais. Je ne sais néanmoins comment la Providence a agi ; mais elle m'a fait la grâce, malgré tous les faux bruits qui ont couru contre moi plus que de coutume, de glisser dans le cœur de quelques mères des dispositions que je ne pouvais attendre de mes soins. Treize d'entre elles m'ont demandé pour leurs enfants ce qu'elles ne voulaient pas encore demander pour elles-mêmes. Elles les ont apportés dans notre chapelle et m'ont prié de les baptiser. Cette prière ne pouvait que m'être infiniment agréable : c'était un commencement pour effacer des esprits toutes les fausses impressions contre le baptême, pour

en ôter l'aversion et pour en produire l'estime et l'amour que je souhaitais. Mais comme il ne faut rien précipiter, je ne leur accordais pas sur le champ ce qu'elles me demandaient. Je les différai de quelques jours et les renvoyai à la fête prochaine. Je me proposais, par ce retardement, de leur faire apprécier davantage la grâce que je leur voulais accorder et que je leur ai accordée en effet au jour marqué. Car alors je baptisai leurs enfants avec les cérémonies de l'Église et j'exigeai même que ceux d'entre eux qui en étaient capables répondissent aux interrogations usitées dans l'administration de ce Sacrement.

Plusieurs autres mères me demandent encore le baptême pour leurs enfants. Je le leur ai promis pour un temps peu éloigné, car j'ai expérimenté que les infidèles dont les enfants sont baptisés ont beaucoup plus de respect pour le Missionnaire, qu'elles ont elles-mêmes plus de disposition à la foi que les autres, d'autant qu'elles se croient obligées, selon que je le leur ai dit, de porter à la prière leurs enfants baptisés, s'ils ne sont pas en état d'y venir eux-mêmes, ou de les y envoyer, quand ils ont l'âge de le faire.

Pour les onze adultes que j'ai baptisés, ils sont tous morts, car je n'en baptise encore aucun qu'en danger de mort : hors de cette extrémité, je n'en trouve guère qui soient susceptibles de toutes les dispositions nécessaires. La licence pour se marier et se démarier comme ils veulent,

l'esprit de meurtre et le respect humain les empêchent de se rendre dociles aux instructions. Des enfants baptisés, il en est mort dix-huit, qui, joints avec les adultes, font en tout vingt-neuf.

Mais ce qui m'a le plus consolé cette année a été la mort édifiante d'un jeune guerrier âgé de vingt-cinq ans. Une maladie qui l'a fait languir pendant plusieurs mois m'a donné le loisir de l'instruire peu à peu et assez solidement. Il m'écoutait d'abord sans me rebuter, mais aussi sans donner aucun signe d'approbation et comme une personne qui veut examiner par elle-même si ce qu'on lui dit est raisonnable. Il demeura dans cet état assez longtemps; enfin, le voyant diminuer tous les jours, je crus qu'il le fallait presser davantage. Je le fis toutefois de telle manière à l'obliger doucement, par une simple représentation de l'importance des vérités du salut et conformément à son génie, à me demander lui-même le baptême. En effet, il me le demanda, et je le baptisai avec d'autant plus d'assurance de sa disposition que j'avais eu plus de temps à le préparer et que je savais qu'il avait mieux examiné ce que je lui enseignais. Il vécut quelques jours après son baptême, sans que son mal parût s'augmenter notablement; et je tombai moi-même dans un épuisement de forces qui m'obligea de m'aliter. Mais le même jour, mon malade se sentant beaucoup plus oppressé qu'à l'ordinaire, et ne doutant point que ce ne fût le dernier de sa vie, m'envoya

prier sur les neuf heures du matin de l'aller visiter à sa cabane. J'y fus incontinent, et d'abord il me déclara qu'il sentait bien qu'il était proche de la mort, qu'il me suppliait de faire tout ce que je savais pouvoir contribuer à son bonheur éternel dans le ciel. Je fus ravi de cette disposition, et je commençai, selon son désir, à lui répéter sommairement nos principaux mystères et lui faire exercer sur chacun d'eux des actes de foi en forme de prières. Je l'interrogeai ensuite sur les péchés qu'il pouvait avoir commis depuis son baptême, et je l'avertis que, s'il n'avait pas conçu un véritable regret de ceux qu'il avait commis avant le baptême, il fallait maintenant le concevoir; autrement, qu'il lui serait inutile d'avoir été baptisé. Il m'assura qu'avant que je le baptisasse, il avait formé un véritable acte de douleur de ses péchés et qu'il persévérait dans cette même douleur à l'égard de tous ceux qui avaient précédé ou suivi son baptême. Je lui donnai ensuite l'absolution, après laquelle il me pria de ne pas le quitter jusqu'à sa mort, afin de prier toujours ou de le faire prier, comme je fis depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir qu'il mourut.

Pendant tout ce temps, si je voulais un peu respirer et prendre quelques moments de relâche, il m'avertissait aussitôt de recommencer et me consolait infiniment par cet empressement qui ne pouvait procéder que du Saint-Esprit, lequel, malgré son mal, l'appliquait fortement aux

prières que je faisais tout haut en son nom, parce qu'il ne pouvait plus le faire lui-même. Il ramassait de temps en temps ses forces pour m'interroger sur le paradis, et il voulait que je le confirmasse dans l'espérance qu'il avait d'y aller, et que j'augmentasse la consolation qu'il en recevait. Il eut, vers la fin, des moments de douleur si pressante qu'elle le fit éclater dans quelque parole d'impatience que j'arrêtai aussitôt en lui disant que cette impatience déplaisait à Dieu et qu'il devait supporter le mal pour satisfaire à ses péchés passés. Il acquiesça facilement, il témoigna du regret de son emportement, et je lui en donnai l'absolution, après laquelle il demeura paisible jusqu'à la mort, sans donner le moindre signe d'impatience, quelle que grande que fût la douleur que son mal lui causât. Je lui fermai les yeux et ne pus m'empêcher de l'embrasser et de le baiser après sa mort; tant ma joie était grande et tant était ferme l'assurance qu'il prierait fortement pour moi devant Dieu, selon la promesse qu'il m'en avait faite.

LETTRE DU PÈRE DE CARHEIL AU COMTE DE FRONTENAC (1)

Je suis bien fâché de me voir obligé à vous écrire celle-ci, pour vous donner avis que nous voilà réduits à l'état où j'ai toujours cru que l'espérance de la paix nous devait réduire. Je n'ai jamais douté qu'elle ne fût impossible, non plus que ceux qui connaissent le mieux, par l'expérience d'une longue demeure, le génie de l'Iroquois, surtout l'Onnontagué, le plus fourbe de tous. Quelque peine que nous ayons eue, jusqu'au temps que l'on avait marqué pour l'Assemblée, à soutenir l'esprit de nos pauvres sauvages dans le déplaisir continuel que leur causaient les négociations d'une paix qu'ils savaient n'être mendiée qu'à force de caresses, d'honneurs et de présents, et qui par conséquent étaient autant de témoignages publics de notre faiblesse, nous n'avons pas laissé toutefois d'être assez heureux pour les retenir dans leur devoir jusqu'à ce terme. Après cela, c'était à ceux qui gouvernaient ces négociations de montrer par effet la vérité de ce qu'ils promettaient et de montrer l'ennemi, qu'ils croyaient devenu docile, soumis à leur volonté. Mais hélas! dans le temps

(1) Cette lettre est annoncée page 63.

qu'il le fallait faire, qu'ont-ils vu que des maisons brûlées, que des Français tués ou captifs, que des chevelures enlevées, que des corps éventrés, qu'un dégât universel de toute la Chine qui devait cependant être la mieux gardée de toutes les côtes, et enfin qu'une consternation universelle de tout Montréal? Ce n'est pas le succès que leur montraient des ambassades et conférences de paix; mais c'est celui qu'ils craignaient et dont la crainte faisait toute leur peine. Que veut-on maintenant qu'ils pensent? Que veut-on qu'ils fassent? Voyant, comme ils disent, *Ononthio (le Gouverneur)* trompé et vaincu jusqu'à présent par l'ennemi, quelle espérance peut-il leur rester de protection, lorsqu'ils n'y voient que de la faiblesse et de l'impuissance? A-t-on pu croire qu'après leur départ de Montréal, où ils venaient de voir les Iroquois triompher durant toute la campagne qu'on leur laissait libre, ils eussent encore d'autre parti à prendre que celui de nous obliger à faire la guerre pour leur en imposer? Ils voulaient alors faire eux-mêmes leur paix par leurs propres négociations avec l'ennemi qui avait amené quantité de leurs gens qu'il tenait captifs : on les en empêcha, et on leur fit prendre le parti de la guerre avec nous. Mais comme au lieu de la continuer, sitôt le premier dessein qu'on avait formé, on le changea, je ne sais comment, en des négociations de paix qui ont donné le temps et les moyens à l'ennemi, non seulement d'être leur vainqueur comme aupa-

ravant, mais d'être le nôtre, ils se voient aujourd'hui réduits de nouveau, par cette conduite de pure inaction, à prendre encore le même parti, et à faire, sans la participation d'Ononthio, ce qu'ils auraient voulu qui fût fait par lui.

Ils ont donc conclu, dans leur Conseil, d'un consentement universel, après leur retour de Montréal, de rentrer dans l'amitié, dans l'alliance de notre ennemi, par une ambassade qu'ils envoient aux Tsonnontouans, et ensuite aux autres nations, pour ménager leur paix.

Ils n'y auront point de peine, puisqu'elle les doit séparer de nous, puisque ce sont nos plus grandes forces qu'elle va nous ôter pour les leur donner, et que les ambassadeurs sont leurs prisonniers mêmes que la *Petite Racine* (nom d'un Outaouais), accompagné de quelques autres Outaouais, doit aller remettre entre leurs mains. Au reste, ce n'est plus un dessein caché qu'ils veuillent dérober à notre connaissance et que nous ayons appris en secret par des personnes de confidence, mais une affaire de notoriété publique et qu'ils ont voulu nous faire savoir par une déclaration solennelle en plein conseil.

Quoique le Huron soit de la partie autant et peut-être plus que l'Outaouais, néanmoins, comme il est toujours plus politique pour se ménager avec nous que ne sont les autres, il n'a pas parlé avec tant d'amertume et tant de hauteur que l'Outaouais. Il s'est contenté de dire qu'il était trop *enfant* pour se mêler d'une entreprise de

cette nature et vouloir y former quelque opposition, qu'il laissait faire ses frères qui croyaient avoir en cela plus d'esprit que lui, que c'était à eux de répondre de l'événement et non pas à lui qui avait beaucoup moins de pénétration qu'ils n'en avaient. Je ne doute point que, dans l'exécution, il ne doive faire bien plus qu'il ne dit; mais c'est qu'après tout, l'incertitude de quelque changement de fortune qui peut arriver de notre côté, en apprenant d'autres résolutions, l'oblige encore d'user de cette réserve, pour avoir par là quelque lieu de ressource auprès de nous.

Voilà, Monseigneur, où en sont nos affaires en ces quartiers, c'est-à-dire, dans la dernière extrémité où elles peuvent arriver, puisque la fin de cette ambassade ne peut être que celle d'amener au plus tôt et l'Iroquois et le Flamand (Hollandais); l'Iroquois, comme maître de la guerre, le Flamand, comme maître de la traite et du commerce, l'un et l'autre, comme souverains de tous ces peuples, à notre exclusion. C'est ce qui est infaillible et qui se va exécuter avec tant de diligence et de promptitude que je ne sais si vous aurez le temps d'en pouvoir prévenir l'exécution. Ils se sont hâtés de conclure l'ambassade dans la crainte qu'ils avaient qu'après la défaite des Français à Montréal, désespérant d'obtenir jamais par voie de négociations une véritable paix, l'on ne prît enfin une bonne fois la résolution de faire la guerre et qu'ensuite il ne leur vînt un ordre pour cela, de

votre part. C'est à quoi il ne faut plus penser, puisqu'il est trop tard. Il le fallait faire, lorsqu'ils étaient encore à Montréal, immédiatement après le coup fait par les ennemis. Ils le souhaitaient, et on les y eût trouvés bien disposés. Mais présentement, il ne faut plus compter sur eux pour la guerre, depuis le départ de leurs ambassadeurs qui les oblige à se tenir en repos pour attendre leur retour et le succès de leurs négociations.

Toutes les cérémonies d'honneur que l'on a faites aux prisonniers, la veille de leur renvoi, par la célèbre danse du calumet qui est une marque publique d'alliance, ne nous font que trop voir de quelle manière et avec quelle fermeté ils seront unis ensemble contre nous. Mais ce qui nous le fait voir encore davantage, c'est qu'en même temps qu'ils donnaient ces témoignages publics d'estime aux prisonniers qu'ils allaient renvoyer, ils donnaient tout au contraire des marques du mépris qu'ils faisaient de notre alliance et de notre protection. Comme nous nous opposions fortement à ce renvoi, en leur représentant l'ordre qu'Ononthio nous donnait, par ces derniers messages, de faire en sorte qu'ils gardassent paisiblement sur la natte leurs prisonniers, jusqu'à ce qu'il leur fît savoir ses dernières volontés touchant leurs personnes, ils ne laissèrent pas de s'en tenir à ce qu'ils avaient conclu, et pour nous montrer que ce n'était pas sans beaucoup de sujet qu'ils s'engageaient à

cette entreprise, ils voulurent nous en donner publiquement les raisons.

Elles se réduisent toutes à une principale, qui est que la protection d'Ononthio, sur laquelle ils avaient fondé toute leur espérance d'être délivrés de leur ennemi, n'était pas telle qu'ils s'étaient faussement imaginé; — que, jusqu'à présent, ils avaient toujours vu le Français guerrier, soit pour sa multitude, soit pour son courage, soit pour l'abondance et la diversité des instruments de guerre qu'il savait faire; mais que l'expérience leur avait fait voir qu'il l'était beaucoup moins que l'Iroquois; — qu'ils ne s'étonnaient plus, s'il avait été si longtemps sans rien entreprendre pour leur défense; — que c'était la connaissance de sa propre faiblesse qui l'en empêchait; — qu'après avoir vu avec quelle lâcheté il s'était laissé défaire cette dernière fois, à Montréal, il leur était évident qu'ils n'avaient plus rien à attendre de sa protection; — que non seulement elle leur était inutile par son impuissance, mais qu'elle leur était même devenue nuisible par les engagements où elle les avait jetés mal à propos pour tâcher lui-même de se dégager; — premièrement donc que son impuissance avait été visible dès la première attaque qui fut donnée à Tsonnonthouan, où la vigoureuse résistance de l'ennemi, à laquelle il ne s'attendait pas, l'ayant étonné, il n'osa le poursuivre dans la suite, se contentant de faire la guerre aux blés et aux écorces qui ne résistaient

pas comme lui; — que, depuis, il n'avait pu ni osé rien faire que de continuelles négociations pour mendier la paix par la nécessité de son impuissance et par toutes sortes d'abaissements; — que, bien loin de se disposer à aller de nouveau attaquer l'ennemi dans son pays, il n'osait même pas se défendre, lorsqu'il en était attaqué de tous côtés; — que, contre toutes les apparences et même contre des évidences et des expériences du contraire, il s'opiniâtrait à attendre la paix, de peur d'être obligé de se battre, aimant mieux tout souffrir que de retourner au combat; — que, tant s'en faut qu'il leur eût fait rendre leurs prisonniers, ce qui était le sujet de la guerre, qu'au contraire on l'avait obligé de rendre lui-même ceux qu'il n'avait eus que par trahison, jusqu'à faire revenir de France ceux qu'on y avait envoyés, et cela, lorsque l'ennemi, fort éloigné de penser à renvoyer les siens, les faisait brûler publiquement sur les chemins publics et dans tous ses bourgs; — que, dans la dernière descente de l'ennemi à Montréal, au lieu d'opposer armée à armée et de l'attendre de pied ferme, pour lui livrer bataille, puisqu'il avait appris son approche avant qu'il arrivât, il s'était renfermé dans ses forts, lui laissant la campagne libre pour brûler et ravager tout, comme il a fait; — qu'il ne paraissait pas qu'il sût aller à la découverte ou du moins qu'il n'osait pas le faire, de peur de s'exposer au danger d'être découvert lui-même le premier; — que, par toutes ces

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

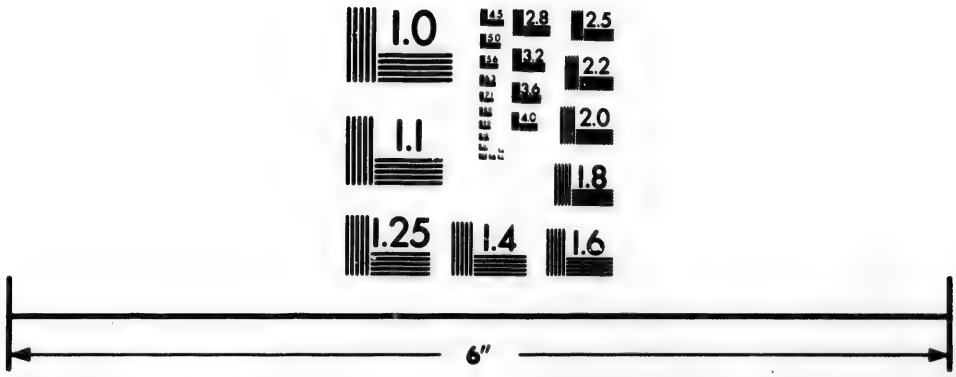

Photographic
Sciences
Corporation

25 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
3.6
2.5
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

preuves si manifestes, il était aisé de voir que le Français est si peu en état de les protéger qu'il ne peut pas se défendre lui-même, jusque-là qu'il s'était vu obligé de recourir à la protection de l'Anglais pour le prier, par un ambassadeur envoyé exprès à Orange, d'arrêter les continuelles irruptions de l'Iroquois ; — mais que ce qui leur déplaisait davantage est que la protection des Français, outre qu'elle leur est inutile par son impuissance, leur est même nuisible, tant pour le commerce que pour la guerre : pour le commerce, parce qu'elle leur ôte malgré eux la traite de l'Anglais qui leur était incomparablement avantageuse, pour les tenir uniquement attachés à la sienne contre toutes les lois de la protection qui consiste à maintenir ceux que l'on protège dans la liberté de leur commerce, autrement, que ce n'était pas une protection, mais une véritable usurpation ; pour la guerre, parce que toute la conduite du Français à leur égard n'a été que de ne rien faire, de son côté, contre l'ennemi, et de vouloir que de leur côté ils fissent tout ; que, partant, ils fissent des marches contre lui pour qu'il les arrêtât à Catarokouy ; qu'ils fissent quelques beaux coups pour qu'il y satisfît par des présents et pleurât leurs morts ; qu'ils fissent des captifs pour qu'il les délivrât de leurs liens et les renvoyât aux ennemis ; — que ç'a été là toute sa conduite jusqu'à présent, conduite qui était pleine de duplicité, puisque, évidemment, elle ne tendait qu'à les engager à attirer sur eux

toute la guerre, en se dégageant entièrement par la paix qu'il tâchait de faire dans cette vue; — que, s'il n'avait point d'autre protection à leur donner qu'une paix de cette nature, ils aiment mieux se protéger eux-mêmes et aller négocier leur paix par leur propre action, que de demeurer abandonnés par la France aux vengeances certaines de leur ennemi; — qu'ils ne voyaient pas pourquoi Ononthio, qui renvoyait des captifs, ne voulait pas que, de leur côté, ils renvoyassent les leurs, ni quelle protection il y avait pour eux en cela; — qu'à le bien examiner, ils n'y trouvaient rien que d'entièrement contraire à la protection, rien qu'une volonté à les engager à être des victimes de ceux auxquels ils n'auraient pas rendu eux-mêmes leurs captifs; — que, dans tous les mouvements qu'il les avait obligés de faire contre les Iroquois pendant qu'il demeurait immobile et dans l'inaction, c'était plutôt eux qui le protégeaient que ce n'était lui qui les protégeait; — qu'après cela ils s'étonnaient qu'à leur dernière entrevue à Montréal, il les eût menacés de les abandonner, comme s'il ne l'avait pas fait depuis longtemps, et que toute sa conduite n'eût pas été un abandon tacite et secret de tous leurs intérêts qui ne pouvaient nullement s'accorder avec les négociations de paix qu'il faisait continuellement.

Ce sont là, Monseigneur, toutes les raisons qu'ils nous ont apportées pour nous convaincre de la nécessité où ils étaient de faire cette

ambassade à Tsonnonthouan. Par où l'on peut voir que nos sauvages sont beaucoup plus éclairés qu'on ne pense et qu'il est difficile de rien cacher à leur pénétration de tout ce qui peut nuire ou servir à leurs intérêts dans les affaires. Le respect que je dois à la conduite de toutes les personnes, auxquelles Dieu a donné la puissance de nous gouverner, m'aurait fait un scrupule de vous exprimer, avec autant de liberté que je viens de le faire, des sentiments aussi désavantageux que le sont ceux-là, si je n'avais cru que le bien public demandait que vous les sussiez tels qu'ils les ont, pour juger, par la disposition de leur esprit, de ce qu'ils sont capables de faire contre nous en faveur de notre ennemi, et du remède qu'il y faut apporter. Ce qui est certain, c'est que, si l'Iroquois n'est arrêté par la grandeur des affaires qu'on lui fera là-bas de votre côté ou par celles qu'on fera aux Flamands qui sont le principe de ses mouvements, il ne manquera pas de venir ici se rendre maître de tout. Ce nous est assez que vous le sachiez, pour nous reposer ensuite sur les lumières de votre sagesse et, malgré le danger où nous sommes, vivre dans une parfaite assurance, attendant à voir de quelle manière il plaira à la divine Providence de disposer de nous.

Je suis avec un véritable et profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble, très obéissant serviteur.

ÉTIENNE CARHEIL,

Religieux de la Compagnie de Jésus.

LETTRES DE LA GUICHARDAYE (1)

De la Mission de Saint-Joseph à Goyogoüen,
le 8 Juillet 1673.

Monsieur mon très honoré et très bon père,

Pax Christi.

J'ai reçu la lettre que tout l'amour, toute la tendresse et toute la bonté d'un véritable père vous ont fait m'écrire, avant que vous eussiez reçu aucune des miennes, depuis que je vous ai quitté. Je reconnus bien votre main en la recevant, avant de l'ouvrir, et je me trouvai, à la seule vue, saisi du même respect que j'aurais dû avoir en votre présence ; ce qui ne me permit pas d'en commencer la lecture, qu'après l'avoir baisée, que la tête nue et tout le corps dans la posture d'un fils humilié devant son père. Souffrez que je ne vous dise pas tout le reste des mouvements que la nature, pour lors, me fit ressentir ; c'est

(1) Le cahier de la Guichardaye commence par ces mots : Recueil des Lettres du P. de Carheil, jésuite, mort en odeur de sainteté, *né à la Guichardaye, le 16 août 1781.*
C'est la *naissance* du recueil, bien entendu !

assez de vous dire que, si, en m'écrivant, vous avez expérimenté les sentiments que la nature produit dans le cœur d'un père, comme il était facile de m'en apercevoir, j'expérimentais réciproquement, en lisant votre lettre, tous ceux qu'elle produit dans le cœur d'un fils. Ils furent différents selon la diversité des choses que vous m'écriviez : le premier, qui fut suivi par après de tous les autres, fut une vive impression que fit dans mon esprit la pensée que, sans avoir vu aucune des lettres que je vous écrivais, étant encore en France, vous n'aviez pas laissé de me vouloir écrire, et que, cédant le droit naturel que vous aviez d'attendre d'être prévenu, vous n'aviez point douté vous même de me prévenir.

Pouvais-je ne pas admirer cette bonté et n'en être pas touché sensiblement ? Non, mon très honoré père, ne croyez pas que j'aie été si longtemps sans vous écrire et que j'aie si peu connu mon devoir. Il est vrai que j'ai tâché de retrancher tous les déréglements ordinaires à l'amour naturel des enfants envers leur père, qui quelquefois les porte à quitter Dieu, comme s'il n'était pas le premier des pères ; je n'ai jamais cru qu'il en fallût détruire la substance, puisque je ne pouvais ignorer qu'il est le premier amour après celui de Dieu. Ne doutez donc pas que je ne vous aie écrit, avant que de venir dans le Nouveau-Monde ; mais la Providence divine n'a pas voulu permettre que mes lettres vous fussent rendues, pour des raisons que nous devons adorer sans les

connaître, puisqu'il ne le permet. Je le prie de vouloir que celle-ci le soit et qu'elle vous donne la consolation que vous me témoignez en attendre. J'espère qu'il le voudra et que j'aurai la satisfaction de savoir que vous vivez encore, après l'avoir reçue, et qu'elle vous aura consolé en quelque chose.

Détails sur sa vie.

Je ne crois pas vous pouvoir rien dire plus capable de vous causer de la consolation qu'en vous informant de toute la suite des miséricordes divines en mon endroit, depuis notre séparation et mon entrée en la sainte Compagnie où je suis, comme vous m'avez informé vous-même de tout l'état passé et présent de notre famille. Je vous dirai donc, mon très aimé et aimable père, qu'après avoir reçu votre bénédiction à mon départ, que vous me donnâtes avant que je pensasse à vous la demander selon mon devoir, je me rendis au même lieu où vous aviez dessein de m'envoyer avec mon frère, pour y faire nos exercices, mais où Dieu voulait que j'en fisse d'autres que ceux auxquels vous me destiniez. Je les commençai un jour après que j'y fus arrivé ; je ne crus pas devoir m'arrêter plus longtemps à voir toutes les curiosités d'une ville dans laquelle je ne souhaitais que la maison du noviciat.

Son noviciat.

J'y fus présenté par un de nos Pères au nombre des novices, comme parmi des anges visibles, près desquels j'oubliai tout ce qu'il y a sur terre, pour n'être plus uniquement qu'à Dieu.

Dès le moment que je me donnai à lui, il sembla aussi se donner à moi : il répandit ses grâces sur moi avec tant d'abondance et me donna un mépris si universel de tout ce que les hommes estiment le plus, que je n'ai jamais eu la moindre pensée de retourner au monde et de reprendre ce que j'avais quitté.

Sa régence.

Je devais, selon la coutume, être deux ans écolier au noviciat ; mais mes supérieurs me dispensèrent de cette obligation, en m'envoyant à Amiens, ville capitale de la Picardie, six mois avant le temps ordinaire, pour prendre la place d'un régent de cinquestre (cinquième), qui était mort dans le collège que nous y avons. Ce fut là que je commençai à enseigner aux autres ce que je n'avais appris que par vos soins et dont tous ceux que j'aurai enseignés vous seront redevables aussi bien que moi.

Ses premiers vœux.

Après ces six mois qui me restaient pour atteindre la fin de mon noviciat, je fis mes premiers vœux de religion : je les fis de toute l'étendue de mon cœur, de toute la plénitude de ma volonté et de toutes les forces de mon âme, en m'engageant à une pauvreté, chasteté et obéissance perpétuelle dans laquelle je veux vivre et mourir, afin qu'étant privé de tous les biens temporels par la pauvreté, de tous les plaisirs par la chasteté, de toutes mes inclinations par l'obéissance, je n'aie que Dieu pour mon unique bien, pour mon unique plaisir et pour unique objet de ma volonté.

Depuis mes vœux faits, je continuai encore une année de régence dans la même ville, après laquelle je fus envoyé à Rouen, capitale de la Normandie, où je demeurai quatre ans, avec plus de succès et de satisfaction publique de toute la ville que je n'en pouvais souhaiter. Avant que d'en sortir, j'y appris la mort de mon oncle Dom Guillaume de Carheil, religieux de Prières (1), auquel après avoir rendu tous les devoirs que la piété demandait de moi, je me crus obligé de vous écrire, pour vous témoigner que l'état où je suis ne m'avait pas rendu insensible à une perte que je savais vous être sensible. J'écrivis aussi à mon frère René, pour lors écolier à Rennes, et dont j'avais reçu une lettre ; mais comme je ne pus ensuite avoir aucune de vos nouvelles, j'appréhendai que Dieu ne trouvât encore en moi quelque affection un peu trop naturelle, qui l'eût obligé à me priver de la consolation d'une de vos lettres. Cette appréhension fut cause que je désistai pour lors de vous écrire, jusqu'à ce que Dieu ne me fît connaître plus évidemment sa volonté, que je ne connaissais pas assez clairement.

Dernières études.

De Rouen, je fus envoyé à La Flèche pour y répéter une année entière la philosophie et y être préfet de nos pensionnaires philosophes. De La

(1) L'abbaye de Prières, en Billiers (Morbihan), n'est pas entièrement disparue. Elle est occupée par une famille très chrétienne qui vient de s'allier, en la personne de M. Francis Le Masne, à la vieille famille des Le Gouvello.

Flèche, j'allai à Tours pour y enseigner la rhétorique et j'y fis un poème sur la naissance du Dauphin, qui naquit pour lors. Mes supérieurs l'ayant jugé digne d'être imprimé à Paris, je ne doutai nullement que je ne fusse obligé de vous l'envoyer, comme un fruit de tout ce que vous ont coûté mes études, afin que vous eussiez la consolation de voir que vous ne l'aviez pas employé tout à fait inutilement. Mais je vois bien que je n'ai pas été plus heureux cette seconde fois que je ne l'avais été la première, et que Dieu n'a pas voulu jusqu'à présent se servir de moi pour vous consoler. Après la rhétorique de Tours, j'eus ordre d'aller à Bourges pour l'étude de la théologie, que nous faisons immédiatement avant que d'être prêtres. Comme cette ville est sous la protection de mon cher patron saint Étienne, aussi je reçus, pendant quatre ans, des faveurs du ciel que je ne dois pas vouloir déclarer, et quand je le voudrais, je ne saurais les expliquer, puisqu'elles sont infinies et que la moindre est préférable à tout ce que le monde fournit de plus aimable à ceux qui se donnent éternellement pour son amour.

Vocation apostolique.

Je pressais, il y avait longtemps, tous mes Supérieurs en France et notre Révérend Père Général à Rome de me permettre de quitter l'Europe pour passer, au travers des mers, à la conquête des peuples les plus éloignés et les plus barbares que je savais n'être pas éclairés des lumières de la foi et vivre encore dans l'idolâtrie.

J'avais toujours été refusé et on me destinait toujours à des emplois plus éclatants que celui auquel je me sentais porté intérieurement. Il m'était toutefois impossible d'éteindre le feu que je sentais brûler dans mon cœur pour les pauvres barbares. Tout ce que l'on faisait pour l'éteindre ne servait que pour l'allumer de plus en plus. Je redoublais toujours mes prières plus fortement, j'apportais toujours de nouvelles raisons à mes Supérieurs et leur exprimais mes désirs si vivement, qu'enfin ils jugèrent qu'un désir si constant, une résolution si inébranlable ne pouvait procéder que de la volonté de Dieu, à laquelle ils ne devaient nullement s'opposer. Ils m'accordèrent donc ce que je leur demandais avec tant d'instance. Vers la fin de ma théologie, notre Père Général écrivit de Rome au Père Provincial qu'il se hâtât de me faire recevoir l'ordre sacré de prêtrise, et qu'après l'avoir reçu, je partisse pour le Canada au premier embarquement, qui se devait faire en peu de temps.

Sa joie d'être Missionnaire.

Que ne puis-je verser dans votre cœur, mon très cher père, la joie que je ressentis lorsqu'on m'apporta cette heureuse nouvelle, pour vous consoler ! Quelles actions de grâces ne rendis-je point à mon Dieu de ce qu'il m'avait choisi pour aller porter les lumières de son Évangile aux nations infidèles, parmi lesquelles je pouvais espérer de mourir pour lui et remplir, par ma mort, le nom du premier de tous

les martyrs qu'il m'a fait donner par son Église dans mon baptême. Je courus aussitôt à notre chapelle, je me prosternai au pied de l'autel devant le Très Saint-Sacrement; je lui dis, pour le remercier, tout ce que le transport de ma joie et un vif sentiment de reconnaissance me purent suggérer; je me consacrai à lui en qualité de victime, afin qu'il m'immolât au salut des peuples pour la conversion desquels il m'avait choisi; je lui offris mon cœur pour les aimer du même amour dont il les a aimés, mourant en croix, et pour ne craindre aucun des dangers auxquels il faudrait que je m'exposasse; je lui offris ma langue pour lui servir d'organe dans la publication de toutes ses vérités, ma tête pour être tranchée d'un coup de hache, selon leur coutume, mes veines pour verser tout leur sang jusqu'à la dernière goutte, tout mon corps et toute mon âme pour tout faire et tout souffrir, jusqu'à la mort, dût-ce être, s'il m'en jugeait digne, pour être brûlé tout vif au milieu des feux dont je savais qu'ils faisaient mourir ceux qui les instruisaient; enfin je m'offris à lui de toutes les manières possibles sans rien excepter de tout ce qui était en moi.

Départ pour le Canada.

Quelques semaines après, je partis de Bourges pour me rendre à Paris, où je fus fait prêtre, et allai dire ma première messe à la Rochelle, où je devais m'embarquer pour le Canada. Pouvez-vous douter de la part que vous eûtes, avec ma chère mère et toute la famille, à ma

première messe, et si, tenant mon Dieu entre mes mains, je ne demandai pas pour vous toutes ses bénédictions ? — Nous fîmes voile le douzième de mai 1666 et après trois mois presque entiers d'une navigation qui me fut très fâcheuse, soit pour le mal de mer dont je fus toujours fort *gerlondé*, soit pour une tempête assez dangereuse, nous arrivâmes enfin le sixième d'août au port de Québec, où je trouvai nos Pères qui m'y reçurent avec la joie, naturelle de part et d'autre, qu'on a coutume de ressentir dans ces occasions.

Séjour de deux ans à Québec.

Quelques jours se passèrent dans le repos qui m'était nécessaire pour reprendre mes forces, que toutes les fatigues précédentes venaient d'affaiblir ; mais comme j'étais dans l'impatience d'apprendre au plus tôt la langue des sauvages, afin de me rendre capable de les instruire, le désir que j'en avais fit qu'avant le rétablissement de mes forces, je fus appliqué à la langue des Hurons, laquelle est fort semblable à celle des Iroquois, dont on est entendu quand on la sait. Il me fallut redevenir enfant pour en commencer les premiers éléments desquels toutes les sciences de l'Europe ne m'avaient donné nulle connaissance. Je demeurai environ deux ans à Québec, attaché à cette unique étude, au bout desquels, m'étant rendu suffisamment capable, je partis pour venir ici parmi les Iroquois dans la mission où je suis encore présentement et où j'espère de finir ma vie.

Amour filial. Car vous souffrirez, mon très cher père, que je vous dise, sans blesser le respect que je vous dois, et sans manquer d'amour, qu'il m'est impossible d'acquiescer au désir que vous me témoignez de mon retour en France; quoique je doive désirer de vous revoir, je ne dois plus désirer que ce soit sur terre; je ne le veux plus que dans le ciel. Laissez-moi m'occuper à gagner d'autres cœurs pour vous aimer et d'autres yeux pour vous voir éternellement avec les miens : je ne suis pas content ni de mes yeux seuls, ni de mon cœur seul, pour vous voir et pour vous aimer ; j'en veux joindre une infinité d'autres, si je le puis, lesquels vous regardant et vous aimant aussi bien que moi comme leur père, après que je les aurai fait entrer dans toutes mes affections de fils envers vous et ma très chère mère, tous les sauvages que je convertirai deviendront vos enfants dans le ciel et vous aimeront, par l'union qu'ils auront avec moi, du même amour filial dont je vous aime et dont je vous aimerai éternellement. Sachez qu'il y en a déjà plusieurs dans le ciel qui vous aiment de cet amour, qui vous y attendent pour vous y recevoir comme leur père, parce qu'ils savent que vous êtes le mien et qu'ils ne font qu'un avec moi.

Cantons Iroquois. Les peuples que j'instruis s'appellent tous d'un nom Iroquois : mais ils sont partagés en cinq nations différentes dont chacune a son nom particulier : la première est celle des Tsonnonthouans, la seconde des Goyogouins, la troisième des

Onnontagués, la quatrième des Onneyouths, la cinquième des Agniers. Je suis dans celle des Goyogouins depuis cinq ans avec un seul garçon français, nommé René Richer, que nos Pères ont envoyé avec moi, afin de m'assister parmi des barbares de qui on ne peut espérer que des souffrances.

Erreurs des Iroquois.

Il est impossible de concevoir l'étrange aveuglement de ces esprits sauvages, à moins que de les avoir vus : ils n'ont nulle connaissance de leur Créateur, qui approche de la vérité, et quoique, par une impression de nature commune à tous les hommes, ils aient quelque idée d'un être supérieur, maître de leur vie, toutefois ils ne le connaissent pas comme un pur esprit, parce qu'ils ne sauraient rien comprendre au dessus des choses corporelles. Ils n'ont pour toute divinité que leur songe, qui fait l'unique objet de leur idolâtrie, et qu'ils n'honorent que par des festins, afin d'obtenir de lui leurs désirs, lesquels se réduisent tous à cinq points principaux : le premier est une longue vie ; le second, une abondante récolte ; le troisième, le succès à la chasse ; le quatrième, le bonheur à la pêche ; le cinquième, l'avantage de guerre contre leurs ennemis. Ils ne désirent rien de plus élevé que ces cinq choses et ils espèrent de les obtenir en faisant des festins à tout manger, dans lesquels il n'est pas permis de rien laisser de ce qui a été présenté à chaque convive, de quelque qualité qu'il puisse être. Le principe de leurs erreurs,

qui les porte à faire une divinité de leurs songes, est qu'ils sont trop grossiers pour comprendre la manière dont notre âme opère, lorsque nous dormons; ils croient qu'elle sort du corps pendant le sommeil, pour aller aux lieux et aux objets qu'elle leur représente, et qu'elle revient lorsqu'ils sont près de se réveiller, ou tout au contraire que les objets viennent eux-mêmes vers l'âme et s'en retournent à la fin du sommeil. Je suis fâché de n'avoir pas le temps de vous raconter la suite de tous leurs désordres, leur impureté qui n'a point d'autres bornes que celles de leurs passions, sans être arrêtée à aucun légitime mariage, leurs cruautés à tous les hommes aussi facilement que les bêtes et uniquement pour se divertir par le plus inhumain de tous les plaisirs. Je souhaiterais vous pouvoir faire le récit entier de l'état déplorable où ils ont vécu jusqu'à présent; mais puisque mes occupations ne me permettent pas, je prierai le P. Ragueneau de suppléer à mon impuissance, en vous écrivant une de nos relations qui vous puissent informer de tout.

Désir du martyre.

Je ne puis présentement vous dire autre chose sinon que je suis dans un lieu de souffrance et où je suis venu pour chercher la mort que je désire et que j'espère enfin d'y trouver; j'ai honte d'avoir passé l'âge de trente-trois ans sans mourir pour l'amour de mon Dieu et de mon aimable Sauveur Jésus-Christ, puisque je sais qu'il n'a pas voulu passer cet âge sans mourir pour l'amour de moi. Je voudrais bien honorer le

sang que j'ai reçu de vous et de ma chère mère, en le répandant pour les intérêts de mon divin Sauveur et en reconnaissance de celui que ses sacrées veines ont répandu et pour vous et pour moi. Je ne suis pas content de toutes les peines que j'endure pour lui et pour le salut des âmes qu'il m'a confiées, si je ne meurs enfin pour son service. La nourriture sauvage, la faim qu'il faut endurer assez souvent, l'humeur déraisonnable d'un peuple barbare, les froids excessifs de l'hiver, les rebuts auxquels il faut m'exposer, les calomnies que l'enfer vomit contre moi et tout ce que je suis capable d'endurer en ce monde, ne me semblent pas pouvoir contenter mon désir sans la mort même, à laquelle j'aspire comme au dernier terme de ma volonté. Voilà, mon très honoré père, quelle a été la suite de toute ma vie depuis votre bénédiction reçue à mon départ ; j'ai fait une fortune bien plus avantageuse que mes frères et mes sœurs, ayant Dieu pour partage, lequel personne ne me peut ôter : *optimam partem elegit, quæ non auferetur ab eo.*

Son frère Gervais de la Tronchaye. (1)

Que puis-je penser et dire de mon frère de la Tronchaye ? Dois-je encore lui donner le nom de

(1) Gervais, seigneur de la Tronchaye en Carentoir, se montra intraitable envers son père. En octobre 1654, il avait fait requête aux juges de la Gacilly, pour demander à être émancipé et à avoir pension de ses père et mère. En 1667, il réclama les titres de tous les biens à lui concédés par son père, disant que tous ces titres avaient été déposés au bureau de la Gacilly dont relevait la Guichardaye. Son père actionna contre lui ; mais le Parlement lui donna tort. Gervais occupa la Guichardaye et son père se retira à Redon. En 1664, il avait épousé, malgré sa

frère, ayant perdu celui de votre fils, et le peut-il être après l'étrange manière dont il vous a traité ? O quelle justice que celle qui s'exerce contre un père ! et la rigueur de justice est-elle jamais plus injuste que dans le procédé d'un fils contre un père et d'un père tel que vous l'êtes ? Je lui écris une lettre de reproches que je vous prie de lui envoyer ; j'espère qu'il recevra bien ce que je lui dis : je le reprends de la dureté de son cœur qui s'est dépouillé de tous les sentiments naturels, de son injustice qui l'a porté à ne point vouloir relâcher ses droits pour l'amour d'un père et d'une mère, lesquels avaient relâché les leurs pour l'amour de lui, ne croyant pas qu'il dût abuser de leurs bontés. Oh ! je l'avertis qu'il ne doit pas se persuader avoir été juste, pour ce que ses juges l'aient été ; que, s'il y a eu quelque justice, elle n'a pas été dans lui, mais seulement dans ceux qui ont jugé. Ils n'ont été juges que du droit acquis par le relâchement. C'était la nature qui en devait juger dans son propre cœur, et s'il l'eût écoutée, elle l'eût condamné à relâcher réciproquement, y étant obligé par reconnaissance et n'y pouvant manquer sans injustice. Je le

famille, Anne Anno de *Haréal*. Il survint un accord en 1686 entre le fils et le père : ce qui empêcha les craintes du P. Étienne d'être réalisées. — Ces détails, que nous devons au travail et à l'affection de M. l'abbé Le Claire, étaient nécessaires pour l'intelligence du récit. — Les noms que portent les frères et sœurs du P. Étienne sont empruntés à leurs terres. La Tronchaye, Lanouan, Guélan, sont des terres bien connues à Carentoir. — Les papiers de famille où sont puisés nos renseignements citent plusieurs prêtres, religieux et religieuses.

prie à la fin de ma lettre de vous aller voir à Redon avec ma sœur de Lanouan, de ma part, et, s'il ne l'a pas encore fait, de vous demander pardon à deux genoux de tout ce qui s'est passé.

Le P. Etienne demande pardon pour son frère Gervais.

Je ne doute nullement que vous ne soyez disposé à lui pardonner, et, si vous y avez quelque difficulté, souffrez, mon très cher père, que je vous le demande pour lui : ne me refusez pas la première demande que je vous fais depuis vingt ans. Je crois que vous m'aimez de tout l'amour d'un père, comme je vous aime de tout l'amour d'un fils : pardonnez-lui ses emportements pour l'amour de moi qui vous le demande et qui l'espère avec autant de confiance, comme si vous m'aviez déjà assuré de son pardon. Mais non, je suis content que vous n'ayez nul égard à moi ; j'aime beaucoup mieux que vous lui pardonniez uniquement pour l'amour de Dieu, sans me considérer, que d'y mettre votre amour naturel envers moi. Faites-le donc, mon très aimé père, pardonnez-lui pour l'amour de Dieu, le père commun de tous les hommes : tous ses enfants l'offensent, presque à chaque moment, infiniment plus que mon frère ne vous a offensé, et cependant il pardonne à tous, sans se lasser d'user d'indulgence et de miséricorde en leur endroit. Imitez-le dans cette occasion qu'il vous a présentée lui-même et par laquelle il veut vous disposer au pardon de vos propres offenses contre lui. Il vous pardonnera à l'heure de la mort comme vous aurez pardonné à mon frère,

et vous ne sauriez apporter une disposition plus efficace pour obtenir le dernier pardon si nécessaire, que de ne laisser dans votre cœur aucun ressentiment contre lui, quand même il continuerait à ne pas s'acquitter de tous ses devoirs. Je l'ai aussi prié, outre votre bénédiction que vous lui donnerez après lui avoir pardonné, de vous la demander pour moi ; je ne puis pas moi-même m'aller prosterner à vos pieds pour la recevoir, mes frères et mes sœurs le feront à ma place, et je vous conjure de la leur donner par écrit, afin qu'ils la transcrivent et qu'ils me l'envoient, chacun dans leurs lettres, avec celle de ma mère. Comme j'ai depuis longtemps un grand désir de mourir pour Dieu, je souhaiterais que votre bénédiction contribuât à me l'obtenir, selon que j'ai marqué à ma mère.

Si vous jugez qu'en m'informant de l'état de mes frères et de mes sœurs, et de vous, ma bonne mère, je pourrai leur être utile par quelques avis nécessaires, je ne manquerai pas de leur écrire, selon les connaissances que vous m'en donnerez. Toutes mes sœurs vivent-elles dans la crainte de Dieu? Ma sœur de Lanouan est-elle toujours bien réglée dans son ménage et gouverne-t-elle ses enfants comme elle le doit ? Mon frère du Gueslan ne vous a-t-il point causé de mécontentements ? N'a-t-il point vécu dans le déréglement après avoir quitté ses études ? Ni lui, ni mes deux sœurs qui restent avec vous, n'ont-ils eu aucune pensée pour le mariage et sont-ils résolus

de demeurer dans l'état présent sans autres engagements ? J'apprendrai volontiers leurs dispositions soit pour le bien, soit pour le mal, afin de leur dire dans mes lettres ce que je croirai leur devoir servir.

Au reste, quoique je sois infiniment fâché de tous les déplaisirs que vous a causés le mariage de mon frère, je ne laisse pas d'avoir la pensée que Dieu les a permis pour vous retirer de la campagne et vous dégager de tout le temporel, afin de ne plus penser qu'à l'éternité dont votre âge vous approche insensiblement. Il y a beaucoup plus d'avantages pour le spirituel dans une ville qu'à la campagne, plus de facilité d'entendre la messe tous les jours, d'assister au service divin, d'ouïr la parole de Dieu, de se confesser et de communier souvent, d'être soulagé dans les maladies, d'être secouru à la mort. Je suis consolé de vous voir en état de ne pas manquer de secours nécessaires, quand il plaira à Dieu de vous appeler. Votre âme ne peut être mieux qu'entre les mains des Révérends Pères Bénédictins, et après les attraits que j'ai eus pour la sainte Compagnie où je suis, les plus fortes ont été pour leur saint Ordre, et peu s'en est fallu que je n'y sois entré. Faites-les appeler dans toutes vos maladies, et dès lors que vous connaîtrez le moindre danger, suppliez-les de ne point vous quitter, et de vous préparer à la mort par tous les actes qu'ils vous feront faire. Aussitôt qu'il aura appelé à soi quelqu'un de la maison, il faudra en

avertir le Révérend Père Ragueneau au plus tôt ; il lui procurera des prières pour le soulagement de son âme et aura soin de m'en donner avis par les premiers vaisseaux qui feront voile, afin que je puisse m'acquitter de tous mes devoirs funèbres et obtenir de mon Dieu, pour la personne morte, une prompte délivrance du purgatoire.

Je me mets à genoux pour finir ma lettre, que j'arrose présentement de mes larmes, voulant la finir en vous remerciant de tout votre amour, tous vos soins, toutes vos bontés paternelles dans mon éducation. Oui, mon père, je vous remercie de toute la force et de toute la substance du cœur que j'ai reçu de vous et de ma chère mère, à qui cette lettre est commune avec vous. Pardon pour moi, pour mes frères et pour toutes mes sœurs, si nous vous avons causé quelque déplaisir ; nous vous prions de vous en oublier, vous assurant que nous voulons tous être, et moi plus que tous, Monsieur,

Votre très humble, très obéissant, très respectueux, très reconnaissant fils et serviteur,

ÉTIENNE DE CARHEIL, *prêtre,*

Religieux de la Compagnie de Jésus.

Le 7 juillet 1673.

DE LA MISSION DE SAINT-JOSEPH
A GOYOGOUEN (1)

Ma très aimée et très chère sœur et filleule,

La paix de Jésus et de Marie.

J'ai une obligation commune d'écrire à toutes mes sœurs, parce que je suis leur frère, mais j'en ai une particulière de vous écrire, parce que je suis votre frère et votre parrain. Je dois avoir deux amours pour vous, l'un de frère, l'autre de parrain; mon cœur est plein pour vous de l'un et de l'autre : tous deux ne me donnent qu'un même désir par lequel, sans penser à tout le temporel, je ne vous souhaite uniquement que la sainteté, pour laquelle nous sommes tous créés et qui est le principe de tous les biens et de tous les plaisirs véritables et de tous les honneurs pour une éternité.

Désir d'être saint.

Je n'ai quitté le monde que pour m'éloigner de tous les empêchements qu'on y trouve à la

(1) Cette lettre est la septième dans le Recueil de la Guichardaye. Nous la plaçons d'après sa date.

sainteté; je veux être saint parce que Dieu l'est et veut que je le sois, pour lui ressembler comme un fils à son père. Il ne veut avoir que des saints pour enfants; pourrais-je vouloir n'être pas son fils? Non, il m'est impossible de ne pas le vouloir, et même je ne saurais vouloir autre chose que d'être son fils. Mais s'il faut que je devienne saint pour être son fils, il faut aussi que vous soyez sainte pour être ma sœur. Je renonce à l'amour d'un cœur qui peut aimer quelque chose d'opposé à Dieu et à la sainteté. Soyez donc sainte pour être ma sœur, et soyez-le encore pour être ma filleule et remplir le grand nom que vous avez reçu au baptême : c'est le plus saint nom après celui de Jésus ; c'est le nom de la Reine des Saints, Marie la tout aimable. Vous n'avez reçu ce nom que pour imiter sa sainteté. Accoutumez-vous à lui faire souvent cette courte prière que je fais moi-même à mon cher patron saint Étienne : *Sanctificetur nomen tuum,* que votre nom soit sanctifié ! c'est-à-dire, ô sainte Vierge, ô mère de mon Jésus, qui avez sanctifié dans vous-même le nom de Marie de la plus haute sainteté possible à une pure créature, aidez-moi à le sanctifier dans moi-même.

Amour de la virginité.

La lettre de notre très honoré père m'apprend, ma chère sœur, que vous vivez avec lui hors des engagements du mariage ; j'en suis ravi et je prie mon Dieu, par l'amour qu'il a pour la virginité, par sa qualité d'époux des vierges, par le sang qu'il a répandu pour toutes les

vierges, je le prie de vous ôter pour jamais les inclinations au mariage, de vous laisser dans l'état de vierge, pour être son épouse, avec toutes celles qui y demeurent. Oserai-je vous dire que ma joie serait pleine et entière, si non seulement vous viviez sans engagements au mariage, mais si vous preniez même la résolution de vous engager à un état opposé au mariage, semblable à celui où je suis et que je préfère infiniment à tous les plaisirs ? J'ai quitté mon corps et tous les autres pour n'avoir plus que le corps vierge de mon Jésus ; j'ai gravé sur mon cœur les paroles de la consécration, que je prononce tous les jours à l'autel, en me rendant présent le divin corps, pour lui déclarer à chaque moment et par tous les battements de mon cœur que je le prenais pour mon unique corps. C'est à vous de voir ce que Dieu vous dit au fond de l'âme.

Divers conseils.

Si vous continuez de vivre avec mon père et ma mère, je ne doute pas que vous ne leur rendiez toujours vos devoirs d'amour, de respect, d'obéissance : vous leur devez tout après Dieu. On ne saurait assez aimer et respecter un père et une mère tels que nous les avons. Etant dans une ville et dans une maison, où vous ne devez pas avoir d'occupations fort pressantes, entendez tous les jours une ou plusieurs messes, avec un esprit appliqué uniquement à Dieu et dégagé de toutes les pensées de la terre ; faites chaque jour quelque lecture

spirituelle ; fuyez les grandes compagnies, les railleries et les distractions. Je n'ai pas le temps de vous dire toutes mes pensées sur le papier. Comme vous avez le bonheur d'avoir près de vous les Pères Bénédictins, je ne saurais vous donner un meilleur avis que de choisir parmi eux quelqu'un pour le directeur de votre conscience ; vous suivrez ses avis en tout : il vous prescrira le temps de vos confessions et des communions, que vous ne pouvez pour le plus différer au delà d'un mois. Je souhaiterais que vous fussiez assez parfaite pour communier tous les huit jours, comme les saintes âmes font dans toutes les villes. Adieu, ma chère sœur, priez Dieu que je meure ou pour son amour, ou par son amour ; je le prierai que vous viviez uniquement pour lui.

Votre très humble et obéissant serviteur, et frère et parrain,

ÉTIENNE DE CARHEIL.

A Mademoiselle du Gueslan, à Redon.

Monsieur mon très honoré, très aimé et très aimable père (1),

La paix de Jésus-Christ.

Il y a deux ans que je vous écrivis une lettre fort ample, par laquelle je vous informais de toute la suite et de tous les emplois de ma vie, depuis que je vous ai quitté pour entrer dans la sainte Compagnie où je suis. J'écrivais aussi en même temps à ma très honorée mère, à mes deux frères et à mes trois sœurs en particulier. J'avais adressé le paquet au Révérend Père Paul Ragueneau, afin qu'il eût soin que toutes mes lettres vous fussent rendues : mais comme il m'a récrit et qu'il ne témoigne pas avoir reçu de lettres pour vous envoyer, j'appréhende qu'elles n'aient été perdues. J'eusse bien souhaité qu'elles ne le fussent pas, espérant qu'elles vous pourraient donner quelque consolation ; je ne saurais toutefois ne pas me conformer à la volonté de Dieu, s'il n'a pas permis que vous les reçussiez : c'était à moi de vous les écrire pour satisfaire à une partie des obligations de mon devoir, et à lui, s'il voulait, de faire en sorte qu'on vous les rendît. Quoi qu'il en soit, mon très honoré père, je me suis empressé de

(1) Cette lettre est la deuxième dans le cahier de La Guichardaye.

vous écrire encore celle-ci, avec désir que votre âge ne vous empêche pas de la recevoir, ni plusieurs autres que je ne manquerai pas de vous envoyer toutes les années qu'il plaira à Dieu de vous conserver.

Pensée de la mort.

Je ne doute point que vous ne vous disposiez au grand passage de l'éternité, auquel je me dispose aussi tous les jours, ne désirant plus de vie que celle de Dieu, qui est le principe et la fin de toutes les nôtres. Si je ne savais pas que vous avez toutes les lumières nécessaires pour vous préparer, je serais obligé de vous dire plus qu'à personne quelque chose de ce que mon état m'a dû apprendre, puisqu'il n'y a personne à qui, après une longue vie, je ne doive désirer une bonne mort ; mais, comme je sais que vous êtes éclairé, le respect que j'ai pour vos connaissances me tient dans le silence, pour vous laisser à vos propres lumières. Tout ce que je peux faire est de vous assurer que, si Dieu vous appelle avant moi, je ne manquerai pas de rendre à votre âme toutes les assistances qu'un fils, prêtre et religieux, peut rendre à un père pour lequel il ne veut rien épargner de ce qui est capable de satisfaire à la Justice divine pour lui. Commandez-moi tout ce que vous voudrez que je fasse pour abréger votre Purgatoire et vous avancer la gloire du Paradis ; je l'exécuterai avec le plus de diligence possible ; marquez-moi, si vous m'écrivez, vos dernières volontés sur cet article, afin que je puisse récompenser, par cette obéis-

sance, celle que ma vocation m'a empêché de vous rendre en m'éloignant de votre présence. Ne craignez point de m'ordonner quantité de disciplines; j'ai un corps accoutumé à ces sortes de peines; pour qui le ferais-je souffrir, si je ne le fais pour celui de qui je l'ai reçu? J'ai quitté l'Europe pour venir chercher la mort en procurant le salut aux peuples que j'instruis; pourrais-je ne pas chercher des peines volontaires pour vous à qui je dois le plus après Dieu? Si j'ai mérité quelque chose depuis mon entrée dans la religion, je vous le transporte et en fais une entière cession, priant notre divin Sauveur de vous l'appliquer selon son bon plaisir et la nécessité que vous en aurez. Comme je ne puis pas savoir quand sera votre dernier moment, je le prierai tous les jours à la Messe et dans mes prières, demandant, si vous vivez encore, votre conservation, et si vous êtes parti de ce monde et arrêté dans le purgatoire, une prompte délivrance.

Amour divin.

Mais, mon très cher père, quand vous arriverez à la vue de Dieu, qui est le dernier terme de nos espérances et le repos éternel de nos volontés, faites-moi ressentir, si je demeure encore sur la terre, que vous avez soin de votre pauvre Étienne. Vous verrez dans Dieu tout ce que je suis et ce que je veux être : vous verrez que je n'ai besoin que de l'amour de celui que vous aimerez pour toujours parfaitement. Obtenez-moi la grâce d'être consommé dans cet unique amour; je ne

veux que lui, je ne cherche que lui, je n'aspire qu'à lui, je ne veux vivre et mourir que par son ardeur. Je vous dois la formation de mon cœur ; mais comme il n'a été formé que pour servir d'organe aux opérations de l'amour divin, et que c'est un cœur qui vous appartient, ne souffrez pas qu'il vive d'autre amour que de celui de Dieu : *diliges dominum Deum tuum ex toto corde tuo.*

Reconnaissance filiale. Amour divin.

Je me sens obligé de vous remercier ici, mon aimable père, avec ma très chère mère, de ce que vous ne m'avez jamais donné, ni l'un ni l'autre, aucun mauvais exemple qui pût me détourner de l'amour de mon Dieu ; et, parce que cet amour fait la vie de l'âme, je vous suis redevable de l'une et l'autre vie, de celle du corps et de celle de l'âme. La tendresse de ma reconnaissance me fait couler des larmes des yeux en écrivant ceci, étant tout pénétré d'un vif sentiment des obligations que je vous ai. Dans les précédentes lettres que je vous écrivais, et que peut-être vous n'aurez pas reçues, je vous suppliais de m'envoyer par écrit votre bénédiction, qui assurément sera suivie de celle de Dieu et, par ce fait, de la vie de l'âme ; et, parce que je me trouve pressé d'un grand désir de mourir pour l'amour et par l'amour de celui pour qui je suis créé, je vous priais de me souhaiter cette grâce dans la formule de votre bénédiction, afin que je m'en servisse devant Dieu pour l'obtenir. Je vous réitère encore la même prière : j'ai de la peine à consentir que l'union de

mon corps et de mon âme soit rompue par une autre manière que par un effort d'amour que fera mon âme pour s'unir à son Dieu : *Deus cordis mei et pars mea Deus in æternum.*

Amour de la famille.

Je salue mes deux frères et mes trois sœurs, à qui je ne puis écrire présentement. Je crois que mon frère de la Tronchaye vous aura satisfait pour tous les déplaisirs qu'il vous a causés; s'il ne l'a pas fait, ne laissez pas de lui pardonner : c'est une disposition nécessaire pour mériter que Dieu vous pardonne à l'heure de la mort et vous exempte des peines, qui pourraient être dues aux péchés, pour lesquels vous n'auriez pas encore satisfait. Je souhaiterais que mes frères et mes sœurs, et généralement toute notre famille sût que je renonce à ceux et à celles qui n'aiment point Dieu. Je ne reconnais point pour mes parents ceux qui ne sont pas de la famille. Il est mon père et il a voulu que vous le fussiez avec lui. Il veut que je vous honore, que je vous respecte et que je vous aime, comme étant votre très humble et très obéissant fils et serviteur

ÉTIENNE DE CARHEIL
de la Compagnie de Jésus.

à Goyogoüen, le 10 août 1675.

A Monsieur de la Guichardaye de Carheil,
à Redon.

Monsieur, mon très honoré, très aimé et très aimable père, (1)

Ne soyez plus en peine si j'ai reçu vos dernières lettres; elles me furent rendues le premier de septembre 1675. J'ai sujet de dire que c'est un jour plein de bonheur pour moi, puisque c'est celui auquel j'ai fait mes premiers vœux dans notre Compagnie, et auquel la Providence divine, pour continuer de me le rendre plus recommandable, a permis que je reçusse votre bénédiction, comme si elle avait voulu la joindre à la sienne et réunir les deux bénédictions en un même jour.

Bénédiction paternelle.

Car enfin je crois que mon Dieu lui-même, lorsque je fis mes vœux, me donna sa bénédiction en les acceptant, et lorsqu'il a voulu que le même jour fût encore destiné à recevoir la vôtre, ne dois-je pas croire qu'il ne l'a fait que pour les unir toutes deux ensemble? Oh! que cette union me console! Oh! que de fois je m'en servirai pour m'encourager à avancer

(1) Cette lettre n'est pas datée; mais elle doit être de 1676. C'est la troisième dans le cahier de la Guichardaye.

dans les voies de la perfection où je dois tendre! Non, mon cher père, je n'ai plus rien à désirer sur terre, après avoir obtenu l'unique chose que je pouvais encore souhaiter et de la manière dont je la souhaitais pour me satisfaire entièrement. J'avais cédé sans peine à mes frères et à mes sœurs la part légitime que je pouvais prétendre à tous vos autres biens ; mais pour la part que je devais avoir à votre bénédiction, c'est un bien que je n'ai pu céder à personne, et si elle ne m'avait pu être commune avec eux, j'aurais tâché de la leur ôter, comme Jacob l'ôta à Esaü.

Il est vrai que je l'avais déjà reçue à mon départ, et que la tendresse de votre amour vous avait fait prévenir ma demande, mais comme ce ne fut qu'une bénédiction seulement vocale, et que les paroles ne subsistent pas et ne font pas un fonds, dont on puisse avoir quelque jouissance, je ne laissais pas de souhaiter de la recevoir d'une autre manière qui fût plus facile, m'en donnant quelque sorte de possession. Je crus que l'écriture me la pouvait donner, que j'en jouirais si elle était écrite, que je la conserverais pour ma consolation autant que je voudrais, et qu'enfin je m'en servirais devant Dieu, pour obtenir de lui toutes les grâces qu'il a promises à la bénédiction paternelle. Ce furent ces pensées qui m'obligèrent de vous la demander par écrit ; vous aviez trop d'amour pour me la refuser : vous me l'avez envoyée de votre aimable main, signée du plus doux de tous les noms pour moi, après celui de

Dieu et de ce qui n'est qu'une même chose avec lui. Je vous en remercie de toute l'étendue de mon cœur et de l'amour filial qui le remplit. Je n'avais fait qu'entendre votre bénédiction à mon départ ; mais j'en suis maintenant le possesseur, je la vois, je la tiens, je la porte avec moi, j'en ai l'usage que je veux pour me consoler en diverses manières : je puis la présenter à mes yeux pour les contenter par cette vue ; je puis la prendre entre mes mains pour les satisfaire par cette jouissance ; je puis la porter et coller à mes lèvres pour baiser le nom que je ne saurais assez respecter ; je puis l'appliquer sur ma poitrine pour obliger mon cœur à redoubler toutes ses tendresses envers un père qui a rempli toute l'étendue de ses désirs ; je puis la porter pendue à mon cou, afin de me souvenir toujours du doux arrêt de ma condamnation à la mort ; je ne dois plus penser qu'à mourir dans l'amour de mon Dieu, pour son amour et par son amour.

Désir du martyre

Je ne voudrais point d'un corps immortel, parce qu'il m'ôterait le pouvoir de mourir pour mon Dieu ; je n'aime dans le mien que ce pouvoir. Il m'est devenu infiniment aimable depuis que le Verbe divin, qui ne l'avait pas dans son être propre, l'est venu prendre dans notre nature, afin de pouvoir mourir pour nous et pour son Père. Comment pourrais-je ne pas désirer de mourir pour lui, moi qui ne suis que sa créature, puisqu'il a désiré de mourir pour moi, lui qui est mon Créateur et dans une indépendance infinie

de moi? Il y en a qui sont assez lâches pour souffrir qu'un Dieu soit mort pour eux, sans vouloir lui rendre la réciproque; pour moi je désire ardemment de la lui rendre; mon sang ne me plaît pas dans mon corps lorsque je vois le sien répandu; j'ai honte d'avoir les veines fermées, lorsque je vois toutes les siennes ouvertes; je suis confus d'avoir un corps entier et sans blessure, lorsque je vois le sien tout déchiré. *Amor meus crucifixus est et ego vivo.* Enfin, que puis-je dire?

Pouvoir mourir, devoir mourir, mourir, font l'unique objet de toute la consolation que je puis trouver dans moi-même. Votre bénédiction est un abrégé de mes désirs. Je souhaite de mourir dans l'amour, non pas seulement habituel, c'est la mort des enfants après le baptême, mais actuel, en produisant des actes d'amour au moment de la mort : c'est celle des justes qui mourront dans l'usage libre de leur esprit et de leur volonté.

Mourir d'amour.

Mais comme cette mort me semble trop douce après celle de mon Jésus sur l'arbre de la Croix par l'impiété et la cruauté de ses ennemis, je voudrais que ceux qui le sont encore aujourd'hui me fissent mourir comme lui par quelque violence, et être martyr de l'amour que j'ai pour lui, comme il l'a été de l'amour qu'il a eu pour moi : je ne voudrais pas toutefois que ce fussent les tourments qui me donnassent le coup de la mort; je souhaiterais que ce fût l'amour même qui, pendant que je serais frappé au dehors

de tous côtés, me frappât au cœur et enlevât mon âme, pour l'emporter dans le sein de son Dieu, pour ne vivre plus que de l'amour substantiel et personnel qu'il y a produit et produira à toute éternité. C'est ainsi que je voudrais mourir dans l'amour, pour l'amour et par l'amour de mon Dieu.

Amour de la famille.

Je conjure mes frères et mes sœurs, et tous ceux de notre famille, s'ils ne veulent renoncer à la liaison que la naissance leur a donnée avec moi, de s'attacher uniquement à l'amour divin, en quittant celui des créatures qui lui est contraire, parce que je ne veux avoir d'union qu'avec Dieu et avec ses saints, me déclarant ennemi de tous ceux qui ne sont pas à lui par amour. Je finis, mon très cher et très aimable père, en me conjouissant avec vous du contentement que vous me témoignez recevoir de votre famille, de la fidélité de ces deux bonnes servantes, Yvonnette Olivaud et Yvonne Garel, à vous continuer toujours leurs services ; je vous prie de les assurer de mes prières : je le leur dois par reconnaissance et j'espère d'obtenir de mon Dieu pour elles les grâces nécessaires à leur salut et une récompense qui ne finira point, non plus que la volonté qu'elles ont de vous servir. Il ne manquerait rien à ma joie, si mon frère de la Tronchaye vous avait satisfait pour tous les mécontentements qu'il vous a donnés. Je souhaite qu'il le fasse et qu'il soit aussi véritablement que je le suis

Votre très humble, Monsieur, mon très honoré et très aimé père, et très obéissant fils et serviteur,

ÉTIENNE DE CARHEIL,
de la Compagnie de Jésus.

A Monsieur de la Guichardaye de Carheil, à Redon, recommandée au R. P. Ragueneau.

Monsieur, mon très aimable, très aimé et très honoré père, (1)

A Québec, le 10 novembre 1683.

Le Révérend Père Joubard m'a fait tenir vos chères lettres: elles m'ont été rendues le dixième de novembre, le même jour que nos derniers vaisseaux devaient partir pour retourner en France. Je n'ai le temps que de vous écrire fort à la hâte. Je souhaiterais en avoir davantage pour pouvoir vous entretenir plus au long et augmen-

(1) Cette lettre est la quatrième dans le cahier de la Guichardaye.

ter ma joie par la longueur de cet entretien ; mais Dieu ne veut pas que j'aie cette consolation, puisqu'il m'ôte le temps nécessaire, pour écrire tout ce que je voudrais.

Amour de la famille.

Vous vivez donc encore, mon cher père, ma chère mère vit encore, mes frères et mes sœurs se portent bien, et généralement toute notre famille est en bon état. Oh ! qu'il m'est doux d'apprendre de si bonnes nouvelles, de savoir que les deux vies qui ont été principe de la mienne et que je dois aimer du même amour dont j'aime la mienne et plus que la mienne, ne sont pas encore éteintes, comme je l'appréhendais. Que j'ai d'obligation à mon Dieu de m'avoir fait naître d'un père et d'une mère qui m'apprissent à l'aimer, sans me donner jamais de mauvais exemples ! Je ne serais pas ce que je suis, si vous n'aviez été ce que vous êtes. La pensée que j'ai, qu'après la séparation où nous sommes maintenant, enfin un jour je vous verrai au ciel avec tous mes frères et toutes mes sœurs, me porte assez souvent à désirer cet heureux moment de notre éternelle réunion dans le sein de Dieu.

Amour de Dieu.

Si je savais qu'il y eût quelqu'un de notre famille assez malheureux pour n'aimer pas Dieu, et que je ne dusse pas voir au ciel, je crois que cette connaissance me ferait mourir. Car enfin je ne saurais aimer que Dieu et ceux qui aiment Dieu. Il me semble que je suis blessé de son amour et je vous assure que les larmes

me coulent des yeux en vous l'écrivant je voudrais pouvoir blesser toute notre famille de cet amour et faire en sorte qu'il n'y eût personne qui n'en mourût, comme je désire d'en mourir moi-même et que vous m'avez fait la grâce d'insérer ce désir dans votre bénédiction paternelle. Je voudrais bien aussi que tous ceux que j'aime autant que moi en pussent mourir. Si vous allez au Ciel avant moi, obtenez-moi cette mort d'amour; soyez mon père en me l'obtenant; ne souffrez pas qu'une vie, que vous m'avez donnée, me soit ôtée par aucune maladie que celle de l'amour. Il me semble qu'on ne saurait plus aimer mes frères et mes sœurs que je les aime; mais tout mon amour consiste à leur souhaiter celui de Dieu.

Sacerdoce de son frère René.

Vous ne sauriez comprendre combien vous m'avez consolé par tout ce que vous m'écrivez de mon frère de Carheil : il est donc consacré aux autels aussi bien que moi. Est-il bien de son emploi ? Non seulement il aime son Dieu, mais il s'est engagé à le faire aimer à ceux dont il est le pasteur. Oh! quelle joie pour moi! Dites-lui de ma part que je le remercie d'avoir choisi son Dieu pour partage : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei.* J'en ai versé des larmes de consolation, et c'est présentement que je l'estime être vraiment mon frère. Qu'il ne m'oublie jamais à l'autel, qui est le lieu de toutes mes douceurs, et d'où je ne voudrais partir jamais, puisque mon Dieu y est toujours lui-même caché dans

le fond de nos tabernacles. Si j'avais le temps, je lui écrirais; mais je ne l'ai pas : les vaisseaux sont près de faire voile.

Détails politiques. Au reste je ne suis plus à ma Mission de Goyogoüen. J'ai été obligé de la quitter, pour éviter un homme qui, après avoir pillé ma petite maison, faisait craindre qu'il ne passât plus loin. Je suis présentement à Québec, en attendant le rétablissement de ma Mission ; je ne crois pas qu'elle se rétablisse que par la guerre. Vos lettres ont été apportées par un vaisseau du roi, qui amenait des troupes pour cet effet, et à moins qu'il n'y ait beaucoup de changement de leur part dans les affaires, on leur fera la guerre l'été prochain. Je vous ferai savoir par les premiers vaisseaux ce qui se passera.

Détails de famille. Je prends part à l'affliction commune de toute notre famille, et particulièrement de ma tante de Corolet ; mais il faut que nous soyons toujours disposés à recevoir de la main de Dieu ces sortes d'afflictions, quand il lui plait : il est souverain maître de nos vies ; il ne faut pas les lui disputer. Je m'acquitterai de tous mes devoirs pour le soulagement de ce cher défunt ; je vous prie d'en assurer ma tante : je l'ai recommandé aux prières et aux saints sacrifices de tous nos Pères qui ne manqueront pas de se souvenir de lui à l'autel.

Les deux servantes. Je remercie vos deux bonnes servantes de leur fidélité et constance à vous servir ; la reconnaissance m'oblige d'employer toutes mes prières

pour obtenir de Dieu qu'elles soient dans le ciel de notre famille, comme elles ont voulu en être toujours sur terre.

Il faut finir ma lettre pour aller où mes emplois m'appellent. Adieu, mon très cher et très honoré père, allons tous à Dieu, trouvons-nous tous dans Dieu, pour vivre tous ensemble dans lui et nous entr'aimer à toute éternité, qui est la dernière et unique fin de notre création. Je souhaiterais d'avoir quelques moments de temps pour écrire une lettre particulière à ma très chère et très honorée mère ; mais ne les ayant pas, je la prie de regarder celle-ci comme lui étant commune avec vous. Vous m'avez aimé d'un vrai amour de père et de mère, en me donnant l'un et l'autre votre bénédiction que je souhaitais fort ardemment, et la confirmation que vous m'en faites par vos dernières est une consommation de cet amour qui m'oblige et m'obligera à jamais d'être ce que doit être un fils qui a le meilleur de tous les pères et la meilleure de toutes les mères, c'est-à-dire d'être de toute l'étendue de mon cœur, avec toutes les tendresses, avec tous les respects dont je suis capable,

Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur et fils,

ÉTIENNE DE CARHEIL,

Religieux de la Compagnie de Jésus.

Souffrez que je vous prie de témoigner à tous

mes frères et à toutes mes sœurs que je les salue et me recommande à leurs prières.

A Monsieur de la Guichardaye de Carheil, à Redon.

A Québec, le 10 novembre 1683.

Ma très chère et très honorée sœur, (1)

La paix et l'amour de Jésus-Christ.

Je n'ai qu'un moment pour vous écrire, et je ne puis presque faire autre chose que de vous remercier de votre obligeante lettre. Il est vrai que je suis votre frère et votre parrain ; je tâcherai toujours de m'acquitter de ces deux devoirs le plus fidèlement qu'il me sera possible.

Obligations du parrain.

Mais, ma chère filleule, puisque Dieu a voulu que j'eusse ces deux qualités à votre égard, je souhaite particulièrement que celle de parrain, qui est plus élevée que la première, ait tout l'effet qu'elle doit avoir dans vous. Vous savez

(1) Cette lettre est la huitième dans le cahier de la Guichardaye. — Nous la mettons à sa place.

que ma langue a parlé pour la vôtre, lorsqu'elle ne savait pas encore parler, dans la première et la plus importante de toutes les affaires ; vous savez que j'ai répondu de votre volonté pour le baptême, lorsque vous ne pouviez pas encore le vouloir, que mon consentement a suppléé au vôtre pour vous rendre capable d'être régénérée par les eaux du baptême. C'est à vous maintenant de voir si vous approuvez tout ce que j'ai voulu, tout ce que j'ai dit, tout ce que j'ai fait en cette occasion : si vous l'approuvez, comme je n'en doute pas, vous êtes obligée de faire tout ce que j'ai promis que vous feriez quand vous seriez en âge de le pouvoir faire. Vous êtes obligée de renoncer à toutes les vanités du monde, à tout ce que vous connaissez d'opposé aux volontés de Dieu, parce que j'ai répondu pour vous, dans votre baptême, que vous y renonciez.

Amour de Dieu.

Je voudrais avoir du temps pour vous expliquer combien je désire que vous aimiez Dieu : cet amour est mon unique bien, et comme je vous veux le même bien qu'à moi, je ne saurais vous vouloir que cet amour. Si vous êtes ma sœur, aimez Dieu ; si vous êtes ma filleule, aimez Dieu ; si votre cœur est formé d'un même sang que le mien, aimez Dieu ; si vous avez le même père que moi, aimez Dieu ; si vous avez la même mère que moi, aimez Dieu. Ma langue n'a rien à vous dire, ma plume rien à vous écrire que ces deux mots : aimez Dieu ; tout le contenu de ma lettre est que vous aimiez Dieu. Vous êtes ma sœur et

je suis votre frère, si vous l'aimez ; je ne saurais être votre frère, si vous ne l'aimez pas. Et que pouvons-nous aimer, si nous n'aimons pas Dieu, qui est la toute amabilité et la toute bonté ? Nous ne saurions jamais assez l'aimer ; faisons tous nos efforts pour l'aimer. Au reste, ma chère sœur et filleule, le désir que j'ai que vous aimiez Dieu me fait verser des larmes, en vous le témoignant ; si je pouvais ouvrir ma poitrine et prendre avec ma plume le sang de mon cœur, Dieu lui-même m'est témoin que je le prendrais maintenant pour vous le dire ; je prendrais plaisir à voir sur le papier le plus noble de mon sang, devenu écriture, pour parler à vos yeux et vous dire : aimez Dieu. Quand je vois tous les jours à l'autel le sang de mon Dieu dans le calice, que je le vois potable pour moi et que je le bois en vérité, j'ai de la peine à souffrir le mien dans mes veines. Dites à toutes mes sœurs, à tous mes frères, à tous mes parents qui vous demanderont de mes nouvelles, que vous ne savez autre chose de moi, sinon que je veux aimer Dieu. Dites-leur que je les invite tous à l'aimer, que ma famille doit être une famille de l'amour de Dieu, et que quiconque n'est pas dans cet amour n'est pas de ma famille.

Au reste, ma chère sœur et filleule, vous m'avez fait plaisir de m'écrire qu'on avait reçu le reliquaire que j'avais envoyé ; je le croyais perdu, et je suis bien aise qu'il ne l'est pas. Souvenez-vous du nom de Marie que vous portez

et ne faites jamais rien indigne de ce nom ; celle dont vous portez le nom a vécu d'amour, est morte d'amour ; je désire, puisque vous avez l'honneur d'avoir le même nom, que vous ayez aussi le même amour, autant que vous en êtes capable. Adieu, tendons à Dieu ; j'espère de vous trouver dans son sein et de vous y aimer éternellement.

A Mademoiselle de Bellevue de Carheil.

A Québec, le 13 novembre 1684.

Monsieur, mon très honoré, très aimé et très aimable père, (1)

Que vos lettres me consolent ! Qu'il m'est doux en les recevant de reconnaître le caractère de l'aimable main qui les écrit ! Que je ressens de joie d'apprendre que vous vivez, que vous vous portez bien, que toute notre famille est en bon état !

(1) Cette lettre est la cinquième dans le cahier da la Guichardaye.

Désirs du ciel. Mais quelque agréables que puissent être de si heureuses nouvelles, j'avoue toutefois que la pensée de vous revoir un jour dans le ciel, de vous y embrasser, de m'y unir à vous pour toujours, m'est infiniment plus douce ; c'est là où tous ensemble nous vivrons dans le sein de Dieu. Je désire d'y aller le premier, pour vous y recevoir et pour vous rendre, à votre entrée dans la céleste Jérusalem, les respects que je n'ai pu vous rendre sur terre. Car enfin je désire de vous montrer, par quelque action de fils, que j'ai pour vous tout l'amour que je dois avoir, et comme notre séparation m'empêche de pouvoir vous donner sur terre ce témoignage, je voudrais bien que Dieu m'appelât avant vous dans le ciel, pour me préparer à vous y recevoir. Oh ! si cela arrive, je vous conduirai volontiers dans la place que Dieu vous a destinée de toute éternité ! Oh ! que tous ceux qui sont entrés par mon moyen dans cette délicieuse demeure, vous feront des caresses, que de respects ils vous rendront de ma part, puisque, étant mes enfants, ils sont les vôtres !

Dieu et la famille. Je ne saurais me persuader qu'aucun de mes frères, qu'aucune de mes sœurs, qu'aucun de notre famille doive manquer à se trouver avec moi dans notre véritable maison. Nous sommes dans le monde comme dans un exil d'où nous devons désirer de sortir ; il n'y a rien sur terre qui mérite notre amour : tous nos biens, tous nos plaisirs, tous nos honneurs sont dans Dieu,

et si nous le perdons, nous perdons tout. Je conjure tous ceux et toutes celles dont je suis le frère de ne point se séparer de Dieu, car s'ils s'en séparent, quelque désir que j'aie de les aimer, il faudra que je les haïsse.

Amour de la mort.

Je ne sais qnand il plaira à Dieu de me retirer de ce monde; mais il y a longtemps que je désire d'en sortir; je désire pour vous la vie et pour moi la mort; je ne saurais comprendre comment il se peut faire qu'une personne, qui croit tout ce que nous devons croire en effet de la bienheureuse éternité, aime cette vie; pour moi je vous avoue, mon cher père, que je suis amoureux de la mort et que j'attends sa venue avec impatience. Mon Dieu m'a fait assez de grâces pour me dégoûter de toutes les créatures; depuis que j'ai fait mes vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté, j'ai commencé de n'avoir plus rien sur terre, et mon trésor n'est plus que Dieu même, où il faut que j'aie toujours mon cœur.

Détails politiques.

Je suis encore présentement à Québec, où mes supérieurs m'ont engagé à prêcher l'Avent et le Carême. Tous nos Pères, qui étaient avec moi dans les Missions iroquoises, ont été rappelés cette année, excepté deux, qui sont encore restés au bourg des Onnontagués, pour tâcher de rétablir, s'ils peuvent, les affaires qui tendent ouvertement à la guerre. Nous ne savons pas encore où tout cela aboutira : le roi a encore envoyé par les derniers vaisseaux deux com-

pagnies de soldats, pour commencer la guerre. On verra au printemps quelles seront les dispositions des Iroquois, et on prendra des mesures pour conserver la paix, ou pour entreprendre tout de bon la guerre, selon les connaissances qu'on aura. Je vous écrirai la prochaine année l'état où seront toutes les affaires.

Son frère Gervais.

J'écris à mon frère de la Tronchaye ; je ne sais pas s'il recevra mieux cette fois mes lettres qu'il ne fit la première fois que je lui écrivis ; car pour lors je ne reçus de lui aucune réponse. Comme vous ne me dites mot de lui dans votre lettre, j'appréhende qu'il ne soit encore dans les mauvaises dispositions, où il était autrefois à votre égard. Quelqu'un de nos Pères m'a envoyé un billet d'un Père bénédictin, par lequel j'apprends qu'il se remarie. Je crains que le peu de piété qu'il a pour vous ne l'éloigne de Dieu et ne cause du déréglement dans ses mœurs. Je vous prie de m'informer de sa manière de vivre, et s'il n'y a rien dans lui qui doive m'obliger de lui donner quelque avertissement nécessaire pour son salut ; car enfin c'est un frère, que je dois aimer non seulement d'un amour naturel, mais encore d'un amour surnaturel, et plus que tous ceux pour lesquels je travaille depuis tant d'années.

Je prie ma chère mère de lire cette lettre, comme lui étant commune avec vous ; et quand vous m'écrirez, je souhaiterais que vous renouvelassiez toujours, à la fin de vos lettres, la bénédiction que vous m'avez donnée, et que j'estime

être un trésor pour moi. Je salue mon frère de Carheil, que je prie de ne jamais m'oublier à l'autel, lorsqu'il tient entre ses mains celui qui est mort pour notre amour. Je me recommande à mes chères sœurs, et je les remercie du soin qu'elles ont de vous assister continuellement et de vous soulager dans votre vieillesse. Ce serait pour moi une consolation de savoir votre âge ; mais le respect m'empêche de vous oser faire cette prière. Que Dieu bénisse éternellement vos fidèles et charitables servantes, et qu'il les récompense de mille grâces pendant cette vie et qu'il nous soigne tous ensemble dans l'éternité, pour nous entr'aimer sans être jamais séparés les uns des autres. C'est le désir de celui qui est et qui sera toujours, avec toutes les tendresses dont il est capable

Votre très humble et très obéissant fils et serviteur.

Je vous prie de témoigner à ma tante de Corolet que je me souviens d'elle dans mes prières et particulièrement à l'autel (1).

ÉTIENNE DE CARHEIL, Societatis Jesu.

Je prie Dieu de récompenser ma tante de

(1) La signature est séparée de la phrase qui doit la précéder ; mais le copiste n'a pas compris que le P. de Carheil a glissé ce qui regarde sa tante dans les intervalles qui lui restaient. Nous laissons ce désordre qui prouve avec quel scrupule on a fait la copie.

Corolet de tous les biens qu'elle a faits à notre famille et qui m'obligent à une reconnaissance éternelle.

A Monsieur de la Guichardaye de Carheil, à Redon, recommandée aux Révérends Pères Bénédictins de l'Abbaye de Saint-Germain, à Paris.

A Michillimakinac, le 13 Octobre 1691.

Monsieur, mon très cher, très aimé et très aimable père, (1)

Mort de sa mère.

Si votre dernière m'a donné la consolation de savoir que j'avais encore un père sur la terre qui pouvait m'écrire malgré sa vieillesse, elle m'a aussi en même temps causé le sensible déplaisir d'apprendre que, depuis plus de deux ans, je n'ai plus de mère, puisque c'est pour me donner avis de sa mort que vous m'écrivez. Mais est-ce un déplaisir à un fils tel que je le

(1) Cette lettre est la sixième dans le cahier de la Guichardaye.

suis, à un fils religieux, à un fils qui a quitté la terre, de n'y avoir plus de mère, si elle est au ciel où il est lui-même par la profession de son état ? La mort ne l'a mise qu'où la religion doit m'avoir mis, il y a si longtemps ; bien loin de croire qu'elle me l'ait ôtée et qu'elle m'ait privé de sa présence, je crois au contraire qu'elle me l'a rendue beaucoup plus présente, étant au ciel, qu'elle ne l'était lorsqu'elle était sur la terre dans un éloignement aussi grand que celui qui m'a toujours séparé de vous et d'elle, depuis notre première séparation.

Sa consolation.

Si je ne savais de quelle manière elle avait vécu, qu'elle était à l'égard de Dieu sa véritable servante, à votre égard, la plus aimable et la plus fidèle de toutes les épouses, à l'égard de moi, de mes deux défunts frères et de mes trois sœurs, la meilleure de toutes les mères, à l'égard de ses domestiques, la plus douce et la plus paisible de toutes les maîtresses ; si je ne savais pas tout cela et que je pusse douter de sa disposition pour le ciel, j'avoue qu'alors la nouvelle de sa mort m'aurait causé autant d'affliction qu'en doit causer le plus terrible doute qu'on puisse avoir sur la plus importante des affaires. Mais comme je ne puis nullement douter ou qu'elle ne soit déjà unie à son Dieu par une éternité de jouissance, ou de son bonheur, si elle est dans la possession de son Dieu, ou, si elle n'y est pas encore arrivée, de son assurance d'y arriver, ce n'est pas la mort qui doit nous affliger, mais

seulement la mauvaise mort, la bonne doit nous réjouir ; et dès là que nous avons assez de connaissance d'une bonne vie pour nous persuader que la mort est bonne, nous ne devons plus que nos conjouissances à la bonté de l'une et de l'autre. Ce n'est pas une moindre injustice de s'affliger d'une bonne mort que d'une bonne vie, puisqu'étant toutes deux également bonnes, elles n'ont rien que d'aimable et qui ne doive causer de la joie. C'est pour éviter cette injustice que, sachant par moi-même et par l'expérience de mon éducation, quelle a été la vie de ma chère, très aimée et très aimable mère, et apprenant d'ailleurs par votre lettre avec quelle patience elle a supporté la longueur de sa maladie, avec quelle foi et quelle espérance elle a aimé ses douleurs, comme autant de principes qui ne tarderaient pas à lui produire des plaisirs éternels, avec quelle présence et attention d'esprit elle a reçu ses derniers sacrements ; je ne saurais après cela permettre à mon cœur la moindre tristesse d'une mort si chrétienne.

Je sens bien que j'ai un cœur de fils, qu'il est rempli de tout l'amour filial qu'il doit avoir, qu'il a toujours eu et qu'il aura toujours pour une telle mère ; mais je sens bien aussi et je sais que la dernière volonté d'un fils, qui voit sa mère en âge de mourir et qui ne peut pas l'en exempter, est celle de lui vouloir avec Dieu une bonne mort, dans le même moment qu'il la lui veut. Que puis-je donc faire présentement que de vouloir ce

que Dieu a voulu ? Que lui dois-je que des remercîments pour la multitude de ses grandes miséricordes envers elle ? Pouvais-je lui demander qu'il lui accordât d'autres grâces que celle de bien vivre et de bien mourir ? Ne sont-ce pas les deux grâces générales, qui renferment en elles toutes les autres, qui en sont composées comme de leurs parties ? Ne lui a-t-il donc pas accordé ces deux grâces ? Et s'il les lui a accordées, si elle a bien vécu, si elle est bien morte, aurais-je un cœur de fils, sans en recevoir de la consolation ? Où serait ma joie, si je n'en sentais point dans une occasion de cette nature qui m'en demande tous les sentiments dont je suis capable ? Quel plaisir pour moi d'être le fils d'une mère qui a bien vécu et qui est bien morte, d'une mère qui s'est acquis tous les mérites d'une longue vie par le bon usage de sa santé, tous les mérites d'une longue maladie par le bon usage de ses souffrances, tous les mérites d'une mort prévenue et exempte de surprise par le bon usage de sa raison, toujours présente jusqu'à la fin et capable d'employer ses dernières actions à recevoir les grâces de ses trois sacrements, sa dernière contrition à recevoir la grâce de l'absolution, sa dernière dévotion à recevoir la grâce du viatique, ses derniers sentiments de religion et de piété à recevoir la grâce de l'extrême-onction et de la persévérance finale !

Ses prières pour sa mère.

Dès le moment que j'eus appris sa mort, je ne différai pas à lui rendre les devoirs funèbres

que la piété demandait de moi ; je n'omis rien de ce que je pouvais faire auprès de Dieu pour le soulagement de son âme, en cas qu'elle fût encore arrêtée dans le Purgatoire. J'employai le secours de tous mes amis, non seulement de ceux de notre Compagnie, mais aussi des communautés religieuses et même des personnes séculières, à qui j'écrivis en divers endroits pour leur demander en sa faveur le secours de leurs prières. Outre cela, je m'adressai encore à l'Église huronne que j'instruis ici présentement, et la recommandai en pleine assemblée à la charité de tout le peuple devenu chrétien et qui me regarde comme son pasteur. Je ne puis croire qu'après tant d'oraisons, tant de messes, tant de communions, tant de satisfactions employées pour sa délivrance, elle n'ait en effet été délivrée, et qu'elle ne soit maintenant dans la gloire en état de prier elle-même pour nous.

Vous ne doutez pas que ce que j'ai fait pour l'âme de ma mère, je ne l'aie fait aussi pour celle de mes deux frères, et que je n'aie tâché de les réunir ensemble avec les bienheureux dans le sein de Dieu, pour ne vivre que par lui et de lui à toute éternité. J'eusse été bien aise de savoir le jour de leur mort et les autres circonstances particulières qui l'ont accompagnée. Mes sœurs auraient dû, ce me semble, se faire une obligation de m'écrire sur un sujet de cette importance, où il ne s'agissait de rien moins que de tirer notre bonne mère et nos chers frères des flammes du

Purgatoire, et de leur procurer, le plus tôt qu'il nous était possible, le souverain bonheur de voir clairement l'essence divine et la Trinité de ses Personnes, pour laquelle nous sommes tous créés.

Amour filial.

Quelque consolation que ce soit pour moi de recevoir encore, à l'âge où vous êtes, des lettres de votre main, et d'y reconnaître avec plaisir le caractère de votre écriture, tel qu'il était lorsque je vous quittai, mes sœurs toutefois ne devraient plus souffrir que vous prissiez la peine de m'écrire : elles devraient, pour vous l'épargner, se charger de le faire elles-mêmes. C'est trop, ô mon cher père, de vouloir encore m'écrire de votre main, c'est assurément trop, et je ne puis retenir les larmes que la tendresse arrache à mon cœur en vous le disant; ne suivez pas en cela le mouvement que votre amour de père envers moi vous voudrait donner, mais pensez à la caducité de votre vieillesse, qui demande que vous ménagiez par le repos ce qu'elle vous laisse de forces, pour vivre le plus doucement que vous pourrez. Laissez à mes sœurs le soin de m'écrire : j'ose espérer que ma sœur et ma filleule Marie le prendra volontiers, puisqu'elle est la seule de toute notre famille qui m'ait écrit avec vous.

Quoique j'eusse prévenu mes deux autres sœurs ainsi qu'elle, je n'ai pas mérité d'en recevoir réponse, je ne sais pas pourquoi ; car enfin il n'est pas ordinaire, ni selon les lois de la bienséance commune, de ne pas répondre à une personne

qui vous écrit ; je suis leur frère, je suis religieux, je leur ai écrit comme à des sœurs que j'aime tendrement ; pourquoi ne point répondre ? Si ma qualité de frère n'était pas assez forte pour les obliger, je ne dis pas à vouloir m'écrire les premières, puisque c'était moi qui les prévenais, mais à me faire quelque mot de réponse, du moins il me semble que ma qualité de religieux devrait être un motif tout à fait puissant pour les y porter efficacement. Quoiqu'il en soit, il est pourtant vrai que ni l'une ni l'autre ne m'ont point écrit et qu'elles ont fait paraître que mes lettres leur étaient quelque chose de fort indifférent : c'est donc à ma sœur Marie que je m'adresse, et je la prie que, si elle vous est rendue, et que vous ayez encore assez de santé pour penser à m'écrire, qu'elle ne le souffre plus, et vous prête sa main, pour le faire en votre place.

Bénédiction paternelle.

Je ne saurais assez vous remercier de la grâce que vous me faites dans votre dernière de me confirmer votre bénédiction paternelle. C'est le seul de vos biens auquel je n'ai pas renoncé par le vœu que j'ai fait de pauvreté ; c'est mon héritage, c'est mon patrimoine, c'est mon trésor où je trouve un fonds d'autant de richesses que j'en veux avoir. Votre bénédiction est le principe de celle de Dieu qui, ayant voulu que vous fussiez mon père, a voulu ensuite qu'étant votre fils, je me rendisse digne de recevoir votre bénédiction, pour recevoir la sienne, qui m'est uniquement nécessaire et qui contient toute ma

fortune. *Quid mihi est in cœlo, aut quid a te volui super terram, Deus cordi mei et pars mea Deus in æternum !*

Détails politiques.

Au reste, pour vous apprendre, avant que de finir, quelque chose de mon état présent, vous saurez qu'il y a environ sept ans que j'ai été obligé de quitter les missions iroquoises. Quelque soin que nous ayons pris pendant vingt ans, pour tâcher de convertir ces peuples anthropophages et les réduire doucement à l'obéissance de l'Évangile, toutefois l'indocilité de leurs esprits et la dureté de leurs cœurs uniquement attachés par une longue habitude des siècles passés au cruel plaisir de tuer les hommes, a tellement résisté à tous nos efforts qu'il a fallu, malgré la charité que nous avions pour eux, les abandonner entièrement et prendre le parti de leur faire la guerre, pour arrêter l'injustice de celle qu'ils faisaient continuellement eux-mêmes, sans vouloir désister, aux autres sauvages de ce Nouveau-Monde, et pour conserver tant de nations infidèles qui périssaient malheureusement par leur cruauté dans les ténèbres de leur infidélité, avant que d'être suffisamment éclairées des lumières de la sagesse et de la vérité incarnée.

Son persécuteur

Il y a quatre ans que cette guerre fut commencée par une marche générale de nos Français et de leurs alliés contre le plus nombreux de leurs bourgs qui est celui de Tsonnontouan. Dieu, qui ne laisse jamais impunis les mauvais

traitements que l'on fait à ses serviteurs et qui se plaît en cela à montrer sa Providence, voulut que dans cette marche le premier des ennemis, qui se présenta à notre armée, fût mon persécuteur. Il fut saisi, mis aux fers, envoyé à Québec et de là en France et ensuite aux galères où, après avoir servi pendant quelques deux ans, on l'a fait repasser en Canada, dans la pensée qu'on avait de le renvoyer à ceux de sa nation, pour leur témoigner qu'on était encore dans la disposition de les ménager et d'en user envers eux des voies de douceur, s'ils voulaient se soumettre à Monsieur le comte de Frontenac, notre gouverneur, et accepter les conditions nécessaires à l'établissement solide d'une bonne paix.

Les affaires étaient en terme d'accommodement si l'Anglais, ennemi de la France et le protecteur contre nous, ne les eût empêchés, en s'y opposant, d'entendre les propositions qu'on leur faisait. Cette opposition a été cause que la guerre commencée continue toujours jusqu'à présent. Mais ce qu'il y a de considérable et qui me regarde le plus, c'est que mon persécuteur, d'Iroquois qu'il était, est enfin devenu Français, et qu'après s'être opposé aux armes de nos guerriers, il est aujourd'hui un de nos soldats. N'y a-t-il pas de quoi admirer, dans cette conduite de la Providence, le merveilleux tempérament de sa justice et de sa miséricorde tout ensemble, qui s'y font remarquer également de la manière du monde la plus éclatante? Car, d'un côté, quelle

justice de l'avoir réduit aux fâcheuses dépendances d'une captivité de deux ans, à tous les travaux et mauvais traitements ordinaires aux galériens, pour le punir de ceux qu'il a faits si injustement! Mais aussi quelle miséricorde de l'avoir retiré d'un pays idolâtre pour l'établir dans un pays chrétien, pour l'y habituer et le mettre par là dans une heureuse nécessité de se naturaliser tout doucement au christianisme et de l'embrasser enfin par la suite, comme il ne faut pas douter qu'il ne fasse!

Détails personnels.

Depuis ma sortie de Goyogoüen, j'ai demeuré trois ans à Québec, m'employant ou à l'instruction de la jeunesse dans nos classes, ou à prêcher soit au peuple dans la cathédrale, soit aux communautés religieuses dans leurs églises. Mes supérieurs eussent souhaité de pouvoir m'arrêter dans ces derniers emplois, pour satisfaire au désir du public, qui le leur demandait ; mais Dieu, qui avait sur moi d'autres desseins, disposa les affaires de telle sorte qu'ils furent obligés de m'envoyer ici, à trois cents lieues de Québec, pour y prendre la place de celui de nos Pères qui desservait avant moi la Mission des Hurons et qu'ils crurent en devoir retirer pour quelques difficultés particulières, qui le regardaient personnellement. Voici la cinquième année que je la gouverne après lui.

Quoique je sois seul à la cultiver, ce n'est pas toutefois de la même manière que je l'étais à

Goyogoüen, où je n'avais avec moi qu'un garçon pour m'aider à vivre, en me déchargeant du soin de mon corps, pendant que je m'appliquais uniquement au salut des âmes. C'est ici un lieu établi pour le commerce des Français qui y viennent continuellement de Québec pour faire leur traite avec les sauvages et acheter d'eux le castor que l'on transporte en France. Nous y avons une maison et une église, où nous faisons toutes nos fonctions de missionnaires pour les Français et pour les sauvages. J'ai toujours avec moi quelque autre de nos Pères, et souvent il s'en trouve trois ou quatre, parce que, outre la Mission des Hurons dont je suis l'unique pasteur, il y a encore celle des Outaouais qui lui est contiguë et qui, étant d'une langue différente de la mienne, demande aussi d'autres personnes pour son instruction ; ce qui nous donne beaucoup de facilité dans l'exercice de notre ministère et fait que nous ne sommes jamais sans avoir avec nous ou quelqu'un de nos frères ou quelqu'un de ceux que nous appelons *Donnés*, pour s'être entièrement consacrés au service de Dieu dans notre maison, résolus d'y vivre et d'y mourir, comme s'ils étaient religieux aussi bien que nous et qu'ils en portassent l'habit, quoique en effet ils ne le portent pas, demeurant toujours avec ceux qu'ils auraient, s'ils étaient au monde dans la condition de simples serviteurs, pour être par là plus en état d'aller où nos besoins nous obligent de les envoyer. C'est sur eux que nous nous reposons

de toutes les nécessités corporelles, afin de tourner toutes nos applications à la grande affaire de prêcher l'Évangile et d'établir le royaume de Jésus-Christ dans le cœur des peuples qu'il a confiés à notre conduite.

Les Hurons. La famille surnaturelle du P. de Carheil.

Je n'ai ici aucune des peines que j'avais parmi les Iroquois; les Hurons sont presque tous chrétiens : je baptise les enfants dès leur naissance; j'instruis les adultes, et en public, et en particulier; je leur administre tous les sacrements, et enfin, sans m'arrêter à un long détail qui n'est pas nécessaire, c'est assez de vous dire que si j'ai quitté les alliances et les plaisirs du corps, j'en ai trouvé d'autres infiniment plus grands: j'ai trouvé le plaisir d'être le père d'autant d'âmes que j'en gagne à Dieu, d'être le principe d'une grande famille que j'ai déjà au ciel et que je tacherai d'augmenter toujours jusqu'à la mort; famille où je ne doute point que ma mère ne soit présentement reconnue avec autorité ; famille où vous serez reconnu vous même aussi bien qu'elle, quand le temps en sera venu ; famille où mes frères et mes sœurs et généralement tous ceux de notre parenté, qui serviront Dieu fidèlement pendant cette vie, seront tous reconnus selon la liaison qu'ils ont avec moi ; famille enfin où je ferai reconnaître et où je reconnaîtrai moi-même vos deux bonnes servantes, Yvonne Garel et Yvonne Olivaud.

Les deux servantes.

Je les mettrai, ou plutôt je les mets dès à présent, au rang de mes sœurs, pour la fidélité

et l'attachement qu'elles ont eu à votre service, c'est ce que je vous prie de leur dire de ma part et de les assurer que vous les regarderez désormais sous cette qualité. Je supplie mes trois sœurs de vouloir bien aussi leur dire de même. Depuis que Dieu, par l'excès d'une bonté infinie, a bien voulu, de serviteurs que nous étions, nous faire ses enfants adoptifs et nous envoyer son Fils unique pour nous faire ses frères, ne pourrais-je pas en quelque chose imiter son exemple et prendre pour mes sœurs des servantes, à qui je ne saurais assez témoigner ma reconnaissance pour tous les services qu'elles vous ont rendus avec tant de persévérance, qu'elles ont passé leur vie à l'unique emploi d'être votre servante ? Comme je n'ai pu être auprès de vous, pour vous servir moi-même, et qu'elles ont toujours fait ce que j'aurais voulu faire, si je n'eusse pas été appelé à l'état où je suis, ne sont-elles pas devenues par là toutes deux mes sœurs, et ne dois-je pas avoir pour elles un amour de frère ?

Amour de la famille.

J'achève ma lettre en vous disant encore une fois que je serais bien aise de savoir le jour et quelques détails de la mort de mes frères. Je voudrais du moins que mon frère aîné fût revenu de ses emportements contre vous, qu'il fût rentré dans son devoir et qu'il vous eût marqué, par une satisfaction capable de vous contenter, le déplaisir qu'il était obligé d'avoir de tout le passé; mais j'appréhende bien qu'il ne soit mort hors des sentiments de l'amour et de la

piété filiale qu'il vous devait. Vous dire que ce serait pour moi une consolation d'apprendre le jour et l'année de votre naissance et de votre baptême, aussi bien que de ma défunte mère, et généralement de tous mes frères et de toutes mes sœurs, sans excepter personne de notre famille, ni même ceux qui pourraient être morts avant ma naissance et que je n'aurais pas connus ! C'est une connaissance qui ne me sera pas inutile, puisqu'elle me servira à remercier Dieu ou de la grâce d'une longue vie telle qu'il vous l'a accordée, ou de la grâce d'une mort avancée dont il a favorisé ceux de vos enfants qu'il a appelés à soi dans l'amour et la pureté de leur baptême. Faut-il que j'ignore le nom de mes frères et de mes sœurs qui sont des saints et des saintes qui règnent dans la gloire, qui vivent avec Dieu, qui lui parlent et que je puis prier de lui parler pour moi, pour m'obtenir par leur médiation tout ce qu'ils savent beaucoup mieux que moi m'être nécessaire ? Sont-ce là des noms que je doive ignorer, et à qui m'adresser pour m'aider à devenir saint qu'à des frères et à des sœurs, que je sais l'être sans que j'en puisse douter, qui veulent que je le sois, et qui s'emploieront pour cela de toutes leurs forces, si je m'adresse à eux ?

Depuis que vous m'avez écrit le jour de ma naissance et de mon baptême, je m'en suis fait toutes les années un jour de fête pour l'employer à remercier Dieu de ces deux grâces. Il me semble que vous m'avez mandé que j'étais né le

18 de novembre et baptisé le 23 de l'année 1633; mais comme ma maison fut pillée à Goyogoüen et que la lettre fut perdue, j'ai apprehendé de m'être trompé; c'est pourquoi, lorsque vous prendrez la peine de me faire écrire ce que je vous demande touchant le baptême de mes frères et de mes sœurs, vous m'obligerez de vouloir bien encore me donner quelque assurance sur ce qui me regarde moi-même, de peur que je ne me sois mépris.

Vous pouvez témoigner de ma part à tous mes parents qui restent encore sur la terre qu'ils me sont fort présents à l'autel et qu'il n'est pas nécessaire que je les aie connus pour cela; c'est assez que je sache quel est l'ordre dans l'amour du prochain et les égards qu'il veut que l'on ait pour toutes les liaisons naturelles de parenté. J'ai surtout prié pour ma tante de Corollet, que vous me recommandez plus particulièrement pour les grandes obligations que nous lui avons.

Je souhaite fort que cette lettre vous soit rendue, puisque le dernier désir de votre amour paternel envers moi est celui de recevoir encore de mes nouvelles avant votre mort. J'espère que mon ange gardien et le vôtre, qui prennent part à tout ce qui nous regarde, auront soin d'empêcher qu'elle ne soit perdue, et de faire en sorte qu'elle vous soit portée fidèlement.

Préparation à la mort.

Comme je sais que vous êtes une personne bien éclairée et que vous n'ignorez aucune des dispositions nécessaires à une bonne mort, je

n'ai rien à vous dire là-dessus, je vous laisse à vos propres lumières et à la sage conduite de celui que vous avez choisi pour directeur de votre conscience.

Dieu est notre lieu.

Je me contente seulement de vous dire que nous n'avons point de propre et véritable lieu sur la terre, que Dieu seul est notre unique lieu, qu'il est tous nos biens, tous nos plaisirs, toutes nos joies, notre béatitude, par la simple unité et la plénitude, qu'il faut que nous allions à lui, que nous demeurions dans lui éternellement pour le posséder et n'être avec lui qu'une même chose : c'est là notre dernier terme où nous devons tous nous réunir. Plus nous approchons de la mort, plus nous devons sentir de tendance vers lui et le regarder comme notre propre et véritable lieu, où nous allons entrer pour jamais sans que nous en puissions vouloir sortir.

Théorie du lieu. Ses synonymes.

C'est là, mon très cher et très honoré père, l'unique chose que j'aie à vous dire ; c'est la manière dont je regarde Dieu, et afin de vous le faire voir, j'ai cru qu'il ne vous serait peut-être pas inutile, si je vous marquais quelques-unes des propositions dont je me sers comme autant d'oraisons jaculatoires pour lui parler. Elles sont séparées les unes des autres et chacune d'elles a un sens achevé ; afin qu'il n'y en ait aucune qui ne puisse arrêter l'âme à en comprendre toute la vérité et à la goûter avec plaisir, j'y renferme toutes les perfections qui

peuvent nous rendre un lieu aimable et nous engager à y demeurer avec attachement, parce qu'encore qu'il n'y a point de lieu en ce monde où elles se rencontrent toutes ensemble, il est certain que celui auquel nous espérons d'arriver après la mort les rassemble toutes dans son unité.

C'est à dessein que je répète une même chose en plusieurs manières et souvent en termes synonymes, non seulement parce que l'esprit de Dieu réduit ordinairement les âmes les plus élevées à l'état de ne pouvoir lui dire qu'une seule chose où elles trouvent beaucoup à connaître et beaucoup à aimer, ni aussi seulement parce que cette diversité de termes synonymes nous devient inutile et superflue, si nous nous contentons du premier qui se présente à notre esprit, sans employer les autres pour le même usage; mais c'est encore parce que les termes, quelque synonymes qu'ils soient en effet, ne laissent pas toutefois d'avoir quelque différence, du moins matérielle qui, occupe l'esprit, qui le rend fécond et l'empêche de tomber dans la stérilité des pensées et dans les distractions. C'est parce que l'âme, animée d'amour, étant insatiable d'exprimer à son Dieu de toutes les manières imaginables ce qu'il lui est et ce qu'elle lui est, ne trouve point pour cela de terme qu'elle ne mette en usage; elle les ramasse, elle les dévore tous, elle les digère, elle en fait son aliment, sa substance et son embonpoint; semblable aux abeilles

qui, ne trouvant quelquefois dans un jardin que des fleurs d'une même espèce, ne laissent pas néanmoins d'aller à toutes successivement et d'en tirer le miel qu'elles y cherchent. C'est ainsi que l'âme, dans les entretiens qu'elle a avec son Dieu, emploie tous les termes synonymes et les fait entrer dans l'unique action d'exprimer une même chose, ne pouvant souffrir qu'il y en ait aucune qu'elle n'applique à Dieu et dont elle ne tire quelque suc d'amour. Voici donc quelques propositions où vous pourrez voir ce que je vous dis :

Vous êtes, ô mon Dieu, vous même votre lieu.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous les êtres.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous les biens.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de l'univers.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tout le monde.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous les mondes.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous les lieux.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous les anges.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous les hommes.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous les saints.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu des esprits saints.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu des âmes saintes.
Vous êtes, ô mon Dieu, l'unique lieu des saints.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mon essence.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tout mon être.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous mes sens.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mon esprit.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mes pensées.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mes regards.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mon amour.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mes désirs.

Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de tous mes biens.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mon trésor.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mes tendances.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de ma demeure.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mon séjour.
Vous êtes, ô mon Dieu, le lieu de mon repos.
Vous êtes, ô mon Dieu, mon véritable lieu.
Vous êtes, ô mon Dieu, mon vrai lieu de plaisance.
Vous êtes, ô mon Dieu, le vrai lieu de mon âme.
Vous êtes, ô mon Dieu, le vrai lieu de mon corps.
Vous êtes, ô mon Dieu, le vrai lieu de mon cœur.
Vous êtes, ô mon Dieu, mon unique tout lieu.
O mon Lieu, je suis sorti de vous.
O mon unique Lieu, je m'en retourne à vous.
O mon unique Lieu, je veux rentrer dans vous.
O mon unique Lieu, je suis mal hors de vous.
O mon unique Lieu, je languis hors de vous.
O mon unique Lieu, je gémis hors de vous.
O mon unique Lieu, je soupire après vous.
O mon unique Lieu, que vouloir hors de vous ?
O mon unique Lieu, qu'espérer hors de vous ?
O mon unique Lieu, que chercher hors de vous ?
O mon unique Lieu, que trouver hors de vous ?
O mon unique Lieu, je me voudrais en vous.
O mon unique Lieu, je ne me veux qu'en vous.
O mon unique Lieu, je ne pense qu'en vous.
O mon unique Lieu, je ne songe qu'à vous.
O mon unique Lieu, mon âme n'est qu'en vous.
O mon unique Lieu, mon esprit n'est qu'en vous.
O mon unique Lieu, tout mon cœur n'est qu'en vous.
O mon unique Lieu, mon amour n'est qu'en vous.
O mon unique Lieu, tous mes biens sont en vous.
O mon unique Lieu, mon trésor est en vous.
O mon unique Lieu, mes désirs sont en vous.

A Michillimakinac, le 25 Août 1700.

Ma très chère et très honorée sœur,

Vous devez présentement avoir reçu la réponse que j'ai faite à votre lettre, dont vous m'envoyez le duplicata, appréhendant que je ne l'eusse pas reçue. Je vous suis fort obligé du soin que vous prenez de m'informer exactement de l'état de notre famille et des tristes changements qui l'ont réduite à nos deux seules personnes. Nous voilà donc sans père, sans mère, sans nos autres frères et nos autres sœurs, et il ne reste plus que nous deux de toute notre maison; nous sommes les derniers à mourir et les derniers à aller au ciel. Vivons donc encore quelque temps sur terre, puisque Dieu veut que nous y vivions et qu'il ne nous veut pas encore dans le ciel.

La terre et le ciel.

La terre n'est pas moins à lui que le ciel, ce sont deux lieux qu'il a faits pour nous et où il veut que nous le servions. La terre est notre premier lieu : il veut que tous les hommes le servent, avant de parvenir au ciel, mais après qu'ils l'y ont servi fidèlement tout le temps qu'il voulait, il les en retire pour le servir au

ciel éternellement et durant tous les siècles des siècles, de sorte que le ciel est notre second et notre dernier lieu, notre lieu éternel, où nous serons immuables et immobiles en Dieu. Cependant quelque différents que soient ces deux lieux, il veut qu'on le serve en l'un comme en l'autre et que ceux qui vivent sur la terre y fassent ce qu'il veut, comme on le fait au ciel : *Fiat voluntas tua sicut in cœlo et in terra.*

Service de Dieu.

C'est là, ma sœur, ce que nous avons à faire, vous et moi; nous devons servir Dieu sur la terre de la manière qu'on le sert au ciel, et vous savez que dans le ciel on ne pense uniquement qu'à lui, on n'estime que lui, on n'est que lui par transformation, comme ses trois personnes ne sont que lui par identité. Ne penser qu'à Dieu et n'estimer que lui, c'est là le service de l'entendement; n'aimer que Dieu et ne vouloir que Dieu, c'est là le service de la volonté. C'est ainsi qu'on sert Dieu dans le ciel et c'est ainsi que nous devons le servir sur la terre.

Unique amour de Dieu.

Ç'avait été pour moi une grande consolation d'apprendre que la Providence vous avait ménagé un heureux mariage avec M. de Peulan et je prenais toute la part à votre bonheur que la tendre amitié que j'ai pour une sœur si aimable m'y pouvait faire prendre. Mais hélas! ma consolation a été de courte durée : la nouvelle de sa mort, que vous m'avez écrite, me l'a ôtée tout à coup et l'a changée dans les sentiments fraternels que je devais avoir de votre

douleur, sur la plus sensible de toutes les pertes qui devait vous arriver. Mais quelque grande que soit votre perte et quelque affliction qu'elle vous puisse causer à vous et à moi, il ne faut pourtant pas la regarder tant de notre côté que du côté de Dieu qui en est le principe. Si vous ne regardez cette mort que de votre côté, vous n'y verrez en effet que la perte d'un mari, qui vous aimait et que vous aimiez tendrement ; mais si vous la regardez du côté de Dieu qui l'a voulue, et si vous considérez les raisons pour lesquelles il l'a voulue, bien loin d'y trouver de la perte, vous y trouverez un bien infini. L'état de mariage était un état qui partageait votre cœur en deux amours, en l'amour de Dieu et l'amour de votre mari que vous deviez aimer avec lui et qui demandait une partie de vos complaisances ; il était difficile que le devoir d'aimer votre mari s'accordât si parfaitement avec le devoir souverain d'aimer Dieu, que vous gardassiez toujours les justes mesures de l'un et de l'autre, sans jamais donner ou autant d'amour ou même plus d'amour au mari qu'à Dieu. C'est là cependant ce que vous étiez obligée de faire et ce que peut-être vous n'eussiez pas fait, si Dieu ne vous eût délivrée de cette difficulté par la mort de celui qui pouvait lui ôter quelque partie de l'amour que vous lui deviez.

Vous voilà maintenant délivrée, vous n'avez plus de mari à aimer et vous êtes réduite à n'aimer que Dieu, qui n'a pas voulu que vous eussiez

des enfants à aimer. O ma sœur, ô ma très chère sœur et très chère filleule, quel bonheur que de n'avoir plus que Dieu à aimer! C'est là l'effet que la mort de votre mari doit produire en vous, et la véritable raison pour laquelle vous devez croire que Dieu l'a voulu; aussi c'est ce que vous croyez et marquez dans votre lettre en ces termes si consolants pour moi: « Je vois bien que par là Dieu m'a voulu entièrement détacher des créatures pour m'attacher uniquement à lui. Je vous prie de lui demander cette grâce-là pour moi. » Ne doutez pas que je la lui demande de la manière la plus efficace qu'il me sera possible. Mais c'est assez que vous voyiez quel a été le dessein de Dieu dans une mort d'ailleurs si fâcheuse, pour ne pas manquer de fidélité à lui correspondre. N'aimez que lui, puisqu'il veut que vous n'ayez plus que lui à aimer; sa volonté d'être l'unique qui soit aimé de vous sans partage demande de votre côté une volonté réciproque qui s'engage pour toujours, par un engagement éternel, à n'aimer uniquement que lui: ce n'est plus un homme qui veut que vous l'aimiez... (1)

(1) Cette lettre paraît inachevée comme la précédente.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Lettre au F. Landron, ou *Lettre du 27 octobre 1727*

(Nous conservons l'orthographe).

MON TRÈS CHER FRÈRE,

Le mauvais temps et les vents tiennent nos vaisseaux à l'ancre depuis quatre ou cinq jours. Celui du Roy, qui les voulait devancer est arresté sous l'ille d'Orléans depuis cinq jours. Ce retardement me donne le temps de vous dire encore quelque chose du P. de Carheil sur lequel roulle toute ma deuxième lettre. On pourra peut-être douter des guérisons subites qui luy sont attribuées, mais pour ses vertus et ses actions héroïques, on ne les révoquera peut-être pas en doute. Dans sa vieillesse, du matin jusqu'au soir, il était toujours occupé de Dieu; répétant de

belles aspirations jusqu'à fondre en pleurs : exprimant en vers et en cantiques ses pensées de Dieu fort relevées à la vérité, mais un peu trop guindées. Il était long à lire son office, parce que les versets les plus frappants le saisissaient ; il les répétait jusqu'aux larmes et quand il en avait beaucoup versé, il ne pouvait plus lire. Dans les missions, lorsqu'il était seul, sa Messe était de deux heures : le frère ou l'officier ou le néophyte qui la lui servaient le laissaient à l'autel une heure, une heure et demie, puis ils revenaient au second memento : je sçais les particularités d'eux-mêmes. Jamais il ne disait ici que la dernière Messe, jours ouvriers et festes : je ne lui en ai pas vu dire une seule sans verser des pleurs. Quand je l'ai connu il ne prêchait plus, ayant déjà 83 ans, mais ceux qui l'avaient connu en parlaient comme d'un Père fort éloquent pour son temps. Il touchait son auditoire par ses larmes et ses sanglots. Ses raisons étaient tirées pour la plus part des paroles et maximes de l'Évangile. Il aimait l'Église et la Compagnie comme un enfant bien né aime sa mère, et s'il voyait dans quelqu'une de nos maisons du dérangement, il avait soin d'en avertir les supérieurs ; quand ils n'y rémédiaient pas, il refusait de les confesser. S'il voyait que la règle ne fût pas bien gardée dans cette maison, il se lamentait et pleurait amèrement. Je l'ai vu y reprendre un intendant.

Un vieux pécheur qui depuis trente ans ne s'était pas confessé, pour éviter ses réprimandes,

a manqué trois fois de se tuer dans les chemins de Montréal : c'est le coupable d'où je le tiens. Il était des vingt ans sans écrire à sa famille ; il semblait ne la plus connaître. Dans les rues, dans les chemins, il arrêtait le monde pour leur parler de Dieu. Quelquefois il se mettait au bénitier de l'église, d'où, à chaque personne qui en sortait, il disait un mot d'édification. Dans l'église, il eût averti un prince, s'il l'avait vu parler. Quelquefois, du jubé, il prêchait par aspirations. Il décrivait (*écrivait ?*) sans cesse et donnait ses instructions en vers à ceux qui lui promettaient de les apprendre. Il haïssait l'ympureté comme l'on hait la peste et la mort. Sans cesse il déclamait contre ce vice et l'on pourrait l'appeler l'apôtre de la chasteté. Il faisait une guerre irréconciliable aux traiteurs d'eau-de-vie qui désolent nos Missions. Il refusait la Communion aux femmes peu modestes. Après la messe, il les attendait au bas de l'église où il les admonestait de bonne sorte. Il aimait tendrement les gens de bien, les bons prédicateurs, les personnes religieuses. Il était bon amy, mais point flatteur. Il était long à confesser, mais il le faisait avec fruit. Il en voulait à ces sortes de personnes qui donnent des absolutions presque aussi aisément que les prélats des bénédictions. Surtout il en voulait à ceux qui confessaient les grands. Je l'ai vu en pousser un ou deux à bout et les obliger à s'enfuir, tant il les effrayait. Il les rendait responsables de tous les maux qui se commettaient et de tous les biens

qui ne se faisaient pas. Il répétait souvent que l'Église, les évêques, prestres et religieux s'avilissaient eux-mêmes en rampant devant les puissances séculières et en usant de trop de complaisances. Sa morale comme sa vie était sévère. Il jeûnait tous les jours et ne mangeait qu'à sept heures du soir. Il a toujours cru sur la parole d'un ministre qu'il mourrait martyr. En cela, le P. Ragueneau s'est trompé. Quelque triste qu'il fût, dès qu'on lui parlait du martyre, il se réjouissait et s'abandonnait au Seigneur. Nous lui disions quelquefois : Père de Carheil, les Iroquois et les Anglais viennent assiéger Québec; réjouissez-vous. Bon, disait-il, ils m'ôteront la vie et vérifieront la promesse qu'on m'a faite !... Chez les Sauvages il a été cent fois en risque de perdre la vie. Une fois il terrassa un chef qui voulait piller sa cabane. Cette résistance pensa luy coûter la vie et à son garçon. Les lectures du réfectoire l'empêchaient de manger, parce que les larmes et les sanglots le suffoquaient. Il était de taille médiocre, ferme et vigoureux, d'un visage de médaille, et cependant noble et respectable. Sa parole était masle, ses discours nerveux. Quand il parlait, ses yeux et son visage exprimaient ce qu'il disait. Il était fort modeste, mais un peu malpropre soit à cause de l'âge soit à cause du déchet de sa vue. Faute de peintre, nous n'avons pas conservé son portrait ny ceux des PP. Germain et Chaumonot, deux autres saints. Voila bien des choses rapportées sans ordre, sans suite et sans

expressions choisies. Je les ay jetées sur le papier au hasard et à baston rompu, en attendant qu'on ferme la boëte aux lettres. Ne les communiquez pas qu'à vos amis. Faute d'arrangement on ne les goûterait pas... Adieu pour cette année 1727. Je ne sais si nous verrons la suivante. *On dit que la* (est-ce la guerre qui était menaçante)... j'aimerais mieux mourir que de voir le *bel V rend T H S V C S U* (était-ce la crainte de voir les Anglais vainqueurs) ?

A mon t. c. f. en Notre Seigneur,

Le F. Landron, de la compagnie de Jésus

au collège à la Flèche.

On voit que cette lettre a beaucoup de valeur. C'est un témoin qui raconte ce qu'il a vu, ce qu'il a entendu. C'est un écho de la ville et du collège. Le bien et le mal, tout s'y trouve, et c'est loyal. Certaines fautes ou manières d'écrire viennent-elles du témoin ou du copiste ? Il n'importe.

Entre la copie de la *Supplique* qui se trouve à la fin du cahier de la Guichardaye et la copie qui nous est venue du Canada, il y a quelques légères variantes, comme : *de 2 à 3 ans* pour *de deux ans*. Si *fendue par la plaie* pour si *tendue par l'enflure*. S'il *voulait* luy rendre la santé, pour s'il *daignait*. *De mal* pour *aucune tumeur*. *Servante* pour *fille*.

La copie du Canada contient deux bouts de phrase en plus : si luisante *qu'on pouvait s'y mirer comme dans une glace. Tant il lui restait peu de vertu élastique.* La copie de la Guichardaye en a trois de plus : si luisante *qu'à toute heure.* Gagner *jusqu'à la moitié de la* cuisse. De plus violents *par l'amputation.* Ces variantes ne signifient rien ; mais les pièces de ce genre ont besoin d'être authentiques. La copie du Canada, faite sur l'original, doit être préférée. Cependant le manuscrit a des ratures qui expliquent les variantes.

La lettre qui contient la *Supplique* est suivie de certains détails miraculeux qui sont confirmés ou augmentés par la copie du Canada. Nous donnons les deux copies.

Copie de la Guichardaye

La Supérieure de l'hôpital général m'a raconté en présence de Monseigneur l'évêque de Québec que le P. de Carheil étant Missionnaire et Curé à Beauport, son grand-père M. de Denis, chez qui le Père prenait son repas, ne pouvant l'obliger à guérir un enfant de six ans qui languissait dans sa maison, le fit porter dans la chambre et sur le lit du Missionnaire lequel s'enferma deux heures avec l'enfant, après quoi il le ramena par la main à son père en bonne santé. Dans Montréal, il

guérit à peu près de la même manière et par un quart d'heure de prière un des fils de M. de Tonty qui commande au Détroit. Il était âgé de quatorze ans et presque sans espérance de guérir. C'est M. de Tonty lui-même qui nous a rapporté ce fait revêtu de toutes les circonstances.

Les Sœurs de la Congrégation de Montréal prétendent avoir des preuves qu'il a été transporté par les anges, de la Mission du Sault aux Récollets, à Montréal : il y a trois ou quatre lieues de distance.

M. Boucher curé de Saint-Jean dans l'île de Saint-Laurent raconte lui avoir ouy dire que la Sainte Vierge lui avait apparu et parlé.

Mme de Loimières m'a raconté par deux ou trois fois que depuis sa mort un morceau de sa soutane exposé dans les champs avait conservé ses blés, tandis que ceux de ses voisins ont été gâtés et entièrement perdus par les chenilles, les vers et autres insectes.

En voila assez pour vous donner une idée du deffunct. J'ai *finis d'écrir* tous les détails à la Guichardaye le 24 juillet 1783.

Jeanne Térèse Françoise de Carheil
de la Guichardaye.

A mon très cher frère le Landron de la Compagnie de Jésus.

A LA FLÈCHE.

Tous ces détails sont précis et prouvent combien la sainteté du P. de Carheil était notoire. La signature de la copiste, placée avant l'adresse, pourrait faire croire qu'elle écrivait au F. le Landron. Mais ce serait une grosse erreur, puisque la copie est de 1783 et la lettre de 1727.

COPIE DU CANADA

APRÈS LA SUPPLIQUE

Le mesme Père, étant curé à Beauport, guérit aussi miraculeusement un des fils, âgé de six ans, de son hoste et seigneur de la paroisse, M. de Saint-Denis. La R. M. Supérieure de l'hospital général, qui est de la famille, Geneviève *du chesne?* de Saint-Augustin, en rend témoignage... M. de Tonty nous a aussi raconté que dans l'espace d'un quart d'heure d'oraison, ou moins, il avait guéri à Montréal un de ses enfants âgé de quatorze ans dont la santé était dans un danger évident. Lui-même m'a raconté qu'une nuit il fut guéri subitement par le B. Régis d'un mal de

genouïl qui obligeait ses supérieurs de le faire repasser en France pour aller prendre les eaux de Bourbon. Ses amis de Montréal racontent qu'il fut transporté de la mission de M. Guey à Villemarie, par son saint Ange, en moins d'un demi-quart d'heure. Le chemin était de trois lieues du pays... Il a une fois passé quatorze jours sans manger, et avec cela il faisait toutes les fonctions de missionnaire sans se trouver incommodé. Jamais je ne lui ai veû dire la Messe qu'il ne pleurast à chaudes larmes, quelquefois jusqu'à ne pouvoir plus lire après. Dans ses sermons les larmes lui ôtaient la parole et l'obligeaient de descendre de chaire, quelquefois dès l'exorde. En lisant, conversant, récitant son bréviaire, les larmes lui coulaient des yeux, quoique son tempérament fût tout de feu...

Le P. Jones demande s'il ne faudrait pas *tout de fer*. Peut-être ; mais ce n'est pas nécessaire.

On voit qu'il y a, ici, un nouveau témoin, racontant d'une façon différente les mêmes choses, ajoutant quelques nouveaux faits ou quelques nouvelles particularités d'un fait. La copie de la Guichardaye et la lettre du 17 novembre 1727 sont plus riches : c'est avec plaisir que nous les envoyons au Canada. Les variantes prouvent que l'on parlait beaucoup du P. de Carheil, de ses vertus et de sa puissance.

La copie du Canada, que nous envoie le P. Jones, est précédée de ces quelques lignes : « Le Manuscrit... » comme on l'a vu plus haut.

A cause des variantes expliquées par les ratures, nous croyons que notre témoin n'est pas le P. Louis B. Gérard.

APPENDICE

LETTRE DU P. DE CARHEIL A M. DE CALLIÈRES

La lettre suivante, que nous a signalée le P. Jones et qui se trouve à Paris aux Archives nationales (*Manuscrits*, carton M. 204), nous est arrivée trop tard (1), pour que nous ayons pu nous en servir contre M. de Lamothe. On verra que, outre son extrême importance, elle justifie pleinement le P. de Carheil.

Il y avait lutte acharnée, surtout depuis 12 ou 15 ans, entre les hommes d'argent, voyageurs de commerce, coureurs de bois, soldats, commandants, et les *Serviteurs de Dieu*. Le P. de Carheil était là au fort de la lutte : il avait combattu sans relâche, il n'avait cessé d'écrire au gouverneur, M. de Callières, pour lui dénoncer, sur sa demande, les désordres et les scandales dont il était le spectateur de plus en plus impuissant et désolé. Quelle énergique peinture il nous fait de la traite d'eau-de-vie, des traiteurs, des garnisons, des commandants et de leurs occupations si peu militaires et encore moins chrétiennes ! Les détails qu'il donne, afin de convaincre M. de

(1) Cette lettre devrait se trouver après la page 186 et se lire après la page 95.

Callières, sont trop vifs et trop réalistes, pour que nous leur fassions une place en ce travail, qui veut rester édifiant. Nous changeons même quelques mots et nous supprimons deux pages, laissant aux historiens du Canada le soin de publier en entier les phrases vigoureuses du P. de Carheil, apôtre de la pureté. Si les lettres des missionnaires canadiens ne sont imprimées qu'en partie, si l'on paraît avoir coupé court à cette publication si grave, n'est-ce point parce que les fautes et les vices de certaines gens y sont flétris avec trop d'éloquence et d'autorité ?

Sans nous arrêter à commenter cette lettre qui en dit long sur pareille matière, nous nous contenterons de constater que M. de Lamothe est clairement accusé de s'enrichir, comme les autres commandants et soldats, aux dépens de la santé et de la vertu des sauvages, aux dépens de la colonie, de son honneur et de sa prospérité. Car il fut l'un de ces commandants qui passèrent à Michillimakinac et n'y firent pas le bien ; il est même cité nommément comme accusateur des missionnaires, protecteur des traiteurs d'eau-de-vie et fauteur de désordres, comme l'un des successeurs qui n'imitèrent pas la conduite de M. de la Durantaye. L'accusation que porte le P. de Carheil contre M. de Lamothe est confirmée, comme on l'a vu plus haut, par les témoignages que citent les historiens du Canada. On comprend, dès lors, la haine du commandant, traiteur d'eau-de-vie, contre le zélé missionnaire, qui entendait n'être *serviteur de personne contre Dieu*, mais qui se disait et se montrait *serviteur de Dieu contre tout le monde*, y compris le sieur de Lamothe.

Vers la fin de sa lettre, le P. de Carheil donne quelques éclaircissements sur l'affaire du Détroit et confirme nos

conjectures. Les sauvages avaient des raisons fort considérables pour ne pas goûter le projet favori de M. de Lamothe, et le P. de Carheil en avait rendu compte à son supérieur, un peu sans doute afin de se défendre contre la calomnie. Il avait même écrit plus loin et plus haut, à Sa Majesté Louis XIV, pour se plaindre des calomnies et des violences de ce commandant, qui continuait à le persécuter : il ne lui avait pas fallu moins de treize articles pour condenser les plaintes des missionnaires. M. de Callières, paraît-il, n'avait pas envoyé cette lettre et le P. de Carheil en est peiné. N'est-ce point que la lettre n'arriva pas au gouverneur ? Ne serait-ce pas cette lettre que M. de Lamothe arracha au sieur de Tonty ? Quoi qu'il en soit, les correspondances du P. de Carheil avec le gouverneur et même avec le roi montrent la considération dont il jouissait et l'influence qu'il avait.

LETTRE DU P. DE CARHEIL A M. DE CALLIÈRES

A Michillimakinac, le 30 août 1702.

Monseigneur,

Si j'avais pu croire que ma descente là-bas vous dût être de quelque plus grande utilité que ne l'ont été les lettres que je vous ai écrites continuellement pendant quinze ans entiers, pour vous informer exactement, selon Dieu, selon la vérité, selon ma conscience, de tout ce qui était absolument nécessaire pour l'avancement de nos missions et pour le bien de la colonie, je n'aurais pas manqué de descendre, et je me serais fait un devoir de vous aller expliquer de vive voix ce que je n'aurais pas assez déclaré par mes lettres. Mais comme je n'ai rien omis de ce que je me croyais obligé de vous faire connaître, et que je ne vois pas ce que je pouvais ajouter à tant de

lettres, je suis entièrement convaincu que ma descente ne pouvait que vous être inutile après toutes les connaissances qu'elles vous ont données de l'état où nous avons été jusqu'à présent et où nous sommes encore aujourd'hui.

Mais quand je ne vous aurais jamais rien écrit, il ne faut qu'avoir vu tout ce qui se voit tous les jours à Montréal et ce que vous n'avez vu que trop souvent vous-même, pour emporter avec vous en France de quoi informer Sa Majesté et l'obliger à secourir nos Missions, qui sont réduites à une telle extrémité, que nous ne pouvons plus les soutenir contre une multitude infinie de désordres, de brutalités, de violences, d'injustices, d'impiétés, d'impudicités, d'insolences, de mépris, d'insultes, que l'infâme et funeste traite d'eau-de-vie y cause universellement dans toutes les nations d'ici-haut où l'on vient la faire, allant de villages en villages, et courant les lacs avec une quantité prodigieuse de barils, sans garder aucune mesure. Si Sa Majesté avait vu une seule fois ce qui se passe ici et à Montréal dans tous les temps qu'on y fait cette malheureuse traite, je suis sûr qu'elle ne balancerait pas un moment, dès la première vente, à la défendre pour jamais par les plus rigoureuses peines.

Dans le désespoir où nous sommes, il ne nous reste point de parti à prendre que celui de quitter nos Missions et de les abandonner aux traiteurs d'eau-de-vie, pour y établir le domaine de leur traite, de l'ivrognerie et de l'impureté. C'est ce

que nous allons proposer à nos supérieurs en Canada et en France, y étant contraints par l'état d'inutilite et d'impuissance de faire aucun fruit où l'on nous a réduits par la permission de cette déplorable traite ; permission que l'on n'a obtenue de Sa Majesté que sous un prétexte apparent de raisons que l'on sait être fausses ; permission qu'elle n'accorderait point, si ceux auxquels elle se rapporte de la vérité la lui faisaient connaître, comme ils la connaissent eux-mêmes et tout le Canada avec eux ; permission enfin qui est le plus grand mal et le principe de tous les maux qui arrivent présentement au pays, et surtout des naufrages dont on n'entendait point parler avant elle et que nous apprenons maintenant arriver presque toutes les années par une juste punition de Dieu qui fait périr par l'eau ce qu'on avait mal acquis par l'eau-de-vie, ou qui veut empêcher le transport, pour prévenir le mauvais usage qu'on en ferait. Si cette permission n'est révoquée par une défense contraire, nous n'avons plus que faire de demeurer dans aucune de nos Missions d'ici-haut, pour y perdre le reste de notre vie et toutes nos peines dans une pure inutilité sous l'empire d'une continuelle ivrognerie et d'une impureté universelle qu'on ne permet pas moins aux traiteurs d'eau-de-vie que la traite même dont elle est et l'accompagnement et la suite.

Si Sa Majesté veut sauver nos Missions et soutenir l'établissement de la religion, comme nous ne doutons point qu'elle ne le veuille, nous

la supplions très humblement de croire ce qui est très véritable, qu'il n'y a point d'autre moyen de le pouvoir faire que d'abolir entièrement les deux infâmes commerces qui les ont réduites à la nécessité prochaine de périr et qui ne tarderont pas à achever de les perdre, s'ils ne sont au plus tôt abolis par ses ordres et mis hors d'état d'être rétablis. Le premier est le commerce de l'eau-de-vie, le second est le commerce du vice avec les Français, qui sont tous deux aussi publics l'un que l'autre, sans que nous puissions y remédier, pour n'être pas appuyés de commandants, qui, bien loin de les vouloir empêcher sur les remontrances que nous leur faisons, les exercent eux-mêmes avec plus de liberté que leurs inférieurs et les autorisent tellement par leur exemple, qu'en le regardant, on s'en fait une permission générale et une assurance d'impunité qui les rend communs à tout ce qui vient ici de Français en traite ; de sorte que tous les villages de nos sauvages ne sont plus que des cabarets pour l'ivrognerie et des sodomes pour le vice, d'où il faut que nous nous retirions, en les abandonnant à la juste colère de Dieu et à ses vengeances.

Vous voyez par là que, de quelque manière qu'on établisse le commerce français avec nos sauvages, si l'on veut nous retenir encore parmi eux, nous y conserver et nous y soutenir, en qualité de missionnaires, dans le libre exercice de nos fonctions, avec espérance d'y faire du fruit, il faut nous délivrer des commandants et

de leurs garnisons qui, bien loin d'être nécessaires, sont au contraire si pernicieuses que nous pouvons dire avec vérité qu'elles sont le plus grand mal de nos Missions, ne servant qu'à nuire et à la traite ordinaire des voyageurs et à l'avancement de la foi. Depuis qu'elles sont venues ici-haut, nous n'y avons plus vu qu'une corruption universelle qu'elles ont répandue par leur vie scandaleuse dans tous les esprits de ces nations qui en sont présentement infectées. Tous les services prétendus, qu'on veut faire accroire qu'elles rendent au Roi, se réduisent à quatre principales occupations dont nous vous prions instamment de bien informer Sa Majesté.

La première est de tenir un cabaret public d'eau-de-vie où ils la traitent continuellement aux sauvages qui ne cessent point de s'enivrer, quelque opposition que nous y puissions faire. C'est en vain que nous leur parlons pour les arrêter ; nous n'y gagnons rien que d'être accusés de nous opposer nous-mêmes au service du Roi, en voulant empêcher une traite qu'il leur a permise.

La seconde occupation des soldats est d'être envoyés d'un poste à l'autre par les commandants, pour y porter leurs marchandises et leur eau-de-vie, après s'être accommodés ensemble, sans que les uns et les autres aient d'autre soin que de s'entr'aider mutuellement dans leur commerce ; et afin que cela s'exécute plus facilement des deux côtés, comme ils le souhaitent, il faut que les

commandants se ferment les yeux pour user de connivence et ne voir aucun des désordres de leurs soldats, quelque visibles, publics et scandaleux qu'ils soient, et il faut réciproquement que les soldats, outre qu'ils traitent leurs propres marchandises, se fassent encore les traiteurs de celles de leurs commandants qui souvent même les obligent d'en acheter d'eux pour leur permettre d'aller où ils veulent.

Leur troisième occupation est de faire de leur fort un lieu que j'ai honte d'appeler par son propre nom... C'est là présentement le commerce le plus ordinaire, le plus continuel et le plus en vogue, quelques efforts que puissent faire tous les Missionnaires pour l'abolir. Au lieu de diminuer il s'augmente et se multiplie tous les jours de plus en plus...

La quatrième occupation des soldats est celle du jeu qui, dans les temps où les traiteurs se rassemblent, y va quelquefois à un tel excès que, n'étant pas contents d'y passer les jours, ils y passent encore la nuit entière, et il n'arrive même que trop souvent, dans l'ardeur de leur application, qu'ils ne se souviennent pas, ou, s'ils s'en souviennent, qu'ils méprisent de garder les forts. Mais ce qui augmente en cela leur désordre, c'est qu'un attachement opiniâtre au jeu n'est presque jamais sans une ivrognerie connue de tous les joueurs et que l'ivrognerie est presque toujours suivie de querelles qui s'excitent entre eux, lesquelles, venant à paraître publiquement aux

yeux des sauvages, causent parmi eux trois grands scandales; le premier, de les voir ivres; le second, de les voir s'entrebattre avec fureur les uns contre les autres jusqu'à prendre les fusils en main pour s'entretuer; le troisième, de voir que les missionnaires n'y peuvent apporter aucun remède.

Voilà, Monseigneur, les quatre seules occupations des garnisons que l'on a tenues ici pendant tant d'années. Si ces sortes d'occupations peuvent s'appeler le service du Roi, j'avoue qu'elles lui ont toujours actuellement rendu quelqu'un de ces quatre services. Mais je n'en ai point vu d'autres que ces quatre-là; et par conséquent, on ne juge pas que ce soient là des services nécessaires au Roi. Il n'y a point eu, jusqu'à présent, nécessité de les tenir ici; après leur rappel, il n'y en a point de les y rétablir. Cependant, comme cette nécessité prétendue des garnisons est l'unique prétexte que l'on prend pour y envoyer des commandants, nous vous prions, Monseigneur, d'être bien persuadé de la fausseté de ce prétexte, afin que, sous ces spécieuses apparences du service du Roi, on ne se fasse pas une obligation d'en envoyer, puisqu'en effet, les commandants ne viennent ici que pour y faire la traite de concert avec leurs soldats, sans se mettre en peine de tout le reste. Ils n'ont de liaisons avec les missionnaires que par les endroits où ils se les croient utiles pour leur temporel; et hors de là, ils leur sont contraires, dès qu'ils veulent s'opposer au désordre

qui, ne s'accordant ni avec le service de Dieu ni avec le service du roi, ne laisse pas d'être avantageux à leur commerce auquel il n'est rien qu'ils ne sacrifient. C'est là l'unique cause qui a mis le dérèglement dans nos Missions et qui les a tellement désolées par l'ascendant que les commandants ont pris, en s'attirant toute l'autorité, soit à l'égard des Français, soit à l'égard des sauvages, que nous n'avons plus d'autre pouvoir que celui d'y travailler inutilement pour leur domination qu'ils ont élevée jusqu'à nous faire des crimes civils et des accusations prétendues juridiques des propres fonctions de notre état et de notre devoir, comme l'a toujours fait M. de la Mothe qui ne voulait pas même que nous nous servissions du mot de désordres et qui intente en effet procès au P. Pinet pour s'en être servi.

Avant qu'il y eût ici des commandants, les missionnaires étaient écoutés des traiteurs, parce qu'alors ils appréhendaient de leur donner occasion de faire des plaintes, touchant leur conduite, qui obligeassent les puissances de les rappeler et de ne plus leur accorder de congés. Mais depuis qu'on a envoyé des commandants, tout ce qu'il y a de désordres nécessaires pour faire la traite ne passe plus pour désordre, et il n'y a plus de plaintes à en faire, par la raison que ce sont leurs meilleurs moyens pour la fin qu'ils prétendent, et qu'ils sont tous d'accord en cela. Les commandants ne se plaignent pas des traiteurs,

quoi qu'ils fassent, parce qu'ils les engagent presque tous à les aider dans leur traite, et les traiteurs, assurés qu'ils sont, par ces engagements, qu'on ne se plaindra pas d'eux et qu'au contraire on se fera un intérêt de les soutenir, se donnent toutes sortes de libertés, sans rien craindre du côté des missionnaires, et, bien loin d'en rien craindre, il arrive même que les commandants et tous les traiteurs conspirent ensemble et d'un commun concert à se plaindre des missionnaires auprès des puissances supérieures et à les dénier le plus qu'ils peuvent, pour les rendre odieux à tout le public, espérant d'empêcher par là que les accusations qu'ils pourraient former de leurs dérèglements ne fussent écoutées. Et, en effet, elles ne le sont point. Les missionnaires se trouvent réduits au silence, à l'inaction, à l'impuissance et à une privation générale de toute autorité.

Que si quelquefois les commandants sont obligés de faire, en de certaines rencontres, quelque chose de contraire aux libertés ordinaires du commerce des voyageurs, alors ces officiers, pour détourner la haine et l'aliénation des esprits que ces obligations pourraient leur causer et pour s'en décharger sur les missionnaires, usent d'une adresse dont nous n'eussions jamais eu le moindre soupçon, si quelques-uns qui le savaient avec assurance n'eussent bien voulu nous en avertir. Ce qu'ils font dans ces occasions, c'est qu'ils affectent de nous venir voir plus souvent

que d'ordinaire, qu'ils nous parlent, qu'ils nous entretiennent et nous proposent ce qu'ils doivent faire, comme s'ils avaient, sur cela, besoin de nos avis, et ensuite, sous ces apparences de visites, d'entretiens et de consultations, ils donnent à entendre aux traiteurs que c'est par nos remontrances et nos sollicitations qu'ils sont contraints d'agir de la sorte, malgré qu'ils aient. N'est-ce pas là une étrange conduite, pour des commandants, contre des personnes de notre caractère qu'ils devraient soutenir dans leur emploi et appuyer de leur autorité ?

Il est encore important de vous avertir d'un abus que les commandants ont introduit à l'égard des sauvages et qui n'a eu que de mauvais effets. C'est que, n'étant pas contents d'un gain continuel qu'ils font par la traite, ils ont encore trouvé le moyen de persuader à la Cour qu'il fallait leur fournir un fonds considérable, pour faire des présents aux sauvages, soit afin de les engager dans nos intérêts, dans nos desseins, dans nos entreprises, soit afin de les récompenser, quand ils avaient rendu des services qui seraient jugés en être dignes. Voilà, à la vérité, un beau prétexte qui a je ne sais quoi de fort plausible dans ses apparences. Mais il est certain qu'il n'y a jamais eu rien de moins nécessaire à l'égard des sauvages que de prendre la voie des présents pour les faire agir : c'est à quoi ils ne pensaient point et à quoi on n'aurait jamais dû penser non plus qu'eux. Ils agissaient auparavant d'eux-

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)

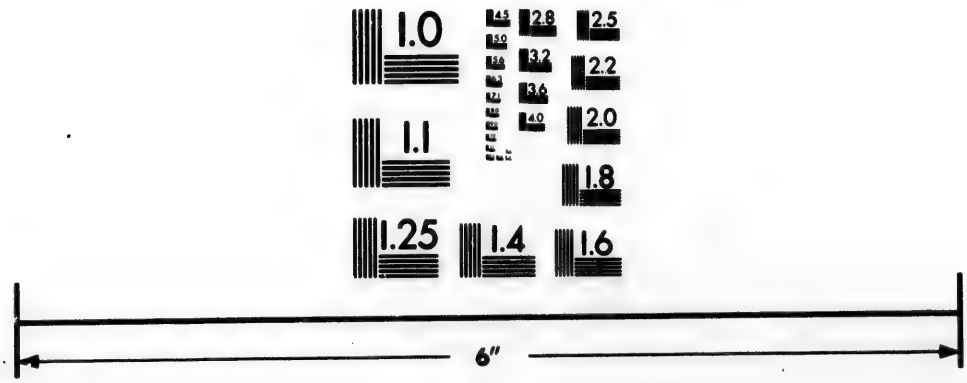

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

2.8
3.2
2.5
3.6
2.2
2.0
1.8
1.1
1.0

mêmes par un mouvement purement volontaire ou tout au plus par l'invitation de quelque branche de porcelaine ou de quelque collier qu'on leur présentait, sans qu'ils eusssent d'autre idée que celle-là qui leur était propre et selon leur coutume. Il ne fallait rien davantage, pour leur faire faire ce qu'on voulait, que de se servir de leurs manières. Mais le désir d'avoir un fonds, qu'on pût ménager comme on voudrait avec des épargnes d'un grand profit, ayant porté à persuader à la Cour qu'il était nécessaire que les commandants eussent de quoi leur faire des présents, tout l'effet que cela a produit du côté des sauvages, c'est de leur apprendre à être difficiles, à se faire prier, à contraindre d'acheter toutes leurs actions et tous leurs mouvements à force de présents, et enfin, à ne rien accorder, de ce qu'ils devaient faire volontairement, qu'à ce qu'on leur donne et qu'ils exigent.

Mais ce qu'il y a de plus fâcheux dans cette conduite, c'est qu'elle ne leur a pas seulement appris à ne vouloir presque jamais rien faire, de ce qu'on veut d'eux, à moins d'un présent qui les y déterminera; elle leur a encore, outre cela, appris à user d'une infinité d'adresses, de feintes et d'intrigues entre eux, à imaginer mille desseins d'entreprises prétendues, de mouvements de guerre, de ruptures de paix, d'ambassades chez les ennemis et de négociations avec eux, de liaisons de commerce avec l'Anglais, et autres choses de cette nature dont ils font semblant

d'avoir résolu l'exécution, pour engager par là les commandants à se croire obligés de les arrêter par des présents. Voilà l'effet que cette nouvelle coutume a produit parmi les sauvages, de sorte qu'ils n'ont plus aujourd'hui d'autre occupation auprès des commandants que celle de s'entr'aider les uns les autres à les tromper et à se jouer d'eux, en se faisant donner des présents sous tous les faux prétextes que je viens de dire.

Mais, avec tout cela, quelques présents qu'on leur fasse, ce n'est presque rien en comparaison du fonds que la Cour fournit aux commandants pour un tel usage. Les présents qu'on leur fait se réduisent presque tous à la seule dépense du tabac qui est la plus ordinaire, parce que les sauvages l'aiment avec passion et ne peuvent se passer de fumer continuellement : tant ils y sont accoutumés dès leur jeunesse. Cependant il s'en faut beaucoup que ce qu'on leur en donne, successivement et peu à peu, dans les occasions qu'on croit nécessaires, ne monte à une telle somme, que ce qui reste du fonds ne soit de beaucoup plus grand et plus considérable. Il est fort à craindre que les commandants ne s'en accommodent et que, par des épargnes bien ménagées, ils n'en réservent la meilleure part pour leurs propres usages. C'est pourtant sur quoi nous n'avons rien à voir ni à dire. C'est à ceux qui sont établis pour cela d'y prendre garde et d'empêcher par leur vigilance toutes les fraudes qui s'y pourraient faire et de ne pas souffrir que,

sous prétexte d'une fausse nécessité, l'on engage le Roi à de grandes dépenses inutiles.

Il faut ajouter à tout ce que je viens de dire touchant les commandants, que, comme il n'y a point d'autre nécessité d'en envoyer ici parmi nos sauvages, que celle d'y tenir des garnisons qui doivent être commandées par quelqu'un, il est entièrement inutile d'y en envoyer, parce que les garnisons y sont elles-mêmes entièrement inutiles, si ce n'est à la traite des commandants et à leur propre traite. Elles ne sont utiles qu'à ces deux traites ; pour tout le reste, elles ne servent de rien ni aux sauvages, ni aux voyageurs auxquels il appartient de traiter, ni aux missionnaires. 1° Elles ne servent de rien aux sauvages pour l'effet de la guerre, soit dans leurs villages, soit hors de leurs villages : dans les villages, elles ne servent de rien par la raison que la manière commune à tous ces peuples sauvages de se faire la guerre n'est pas, comme la nôtre, d'aller attaquer les villages les uns des autres, parce qu'ils ne veulent jamais s'exposer au hasard de perdre du monde, ce qui est inévitable dans ces sortes d'attaques ; ils ne se font la guerre que par surprise, que par des embuscades, que par des approches cachées, par des décharges subites et imprévues dans les champs, dans les bois, à la pêche, à la chasse et partout ailleurs où ils se découvrent hors de leurs villages ; de sorte que, par cette raison, les garnisons ne leur servent de rien pour les soutenir, encore moins hors des

villages où les garnisons, non seulement ne doivent pas les suivre, mais ne le peuvent pas, n'étant point capables des mouvements qu'ils font dans les bois et dans toutes sortes de lieux impraticables à tous autres qu'à eux et aux bêtes; tant s'en faut qu'elles puissent les y aider; il faudrait au contraire que les sauvages eux-mêmes les aidassent à se tirer de l'embarras où elles se trouveraient dans des marches aussi difficiles que le sont celles de ces épaisses forêts, que l'art militaire ne leur a point appris ni pu apprendre. Il est donc évident que les garnisons ne servent de rien aux sauvages ni dans leurs villages ni hors de leurs villages : elles leur sont entièrement inutiles pour leur conservation et pour leur défense.

Que si elles sont inutiles aux sauvages, elles le sont bien davantage aux voyageurs qui reçoivent des congés pour venir ici-haut faire leur traite et qui seuls ont droit de la faire, à l'exclusion de tous les autres, qui n'y ont aucun droit et qui ne sauraient la faire sans injustice. C'est pourtant là l'unique occupation de toutes les garnisons ; c'est leur unique emploi, qui n'est pas seulement inutile aux voyageurs, mais qui leur est extrêmement nuisible, et qui leur fait tort d'autant de castors et d'autant de pelleteries qu'ils en amassent.

Enfin, les garnisons ne sont pas plus utiles aux missionnaires qu'aux sauvages et qu'aux voyageurs. Il serait du devoir du commandant de s'en servir pour les missionnaires en diverses occa-

sions où ils sont souvent obligés de les aller prier de vouloir bien réprimer les désordres et les insolences publiques des traiteurs d'eau-de-vie et des voyageurs fugitifs qui vont d'une mission à l'autre enivrer les sauvages et corrompre les mœurs dans toutes les cabanes où ils vont loger... Toute la réponse que nous recevons des commandants à ces sortes de prières, c'est qu'ils n'ont pas de monde pour le pouvoir faire, soit parce que les garnisons ne sont pas assez nombreuses, soit parce que, bien qu'elles le fussent beaucoup davantage, elles ne leur seraient pas pour cela d'un plus grand secours, parce que les voyageurs et les garnisons sont d'intelligence pour s'entresoutenir contre les missionnaires et dans les désordres qui leur sont communs et pour éluder tous les ordres que les commandants leur pourraient donner, s'ils voulaient prendre le parti des missionnaires. Mais ils ne veulent pas, ne pensant eux-mêmes qu'à s'accommoder avec les uns et les autres pour la traite. Depuis que Sa Majesté a voulu que les voyageurs et les coureurs de bois fussent rappelés, et que pour faciliter leur retour elle leur a accordé l'amnistie, ce rappel n'ayant pas plu à tout le monde, plusieurs personnes d'autorité qui entretenaient ici-haut diverses correspondances de traite n'ont pas laissé de les continuer, envoyant secrètement toutes les années à leurs correspondants fugitifs de quoi faire une nouvelle traite. Et, ce qui est des plus surprenants, c'est que ceux même qu'on

envoyait, sous prétexte de venir apporter l'amnistie, n'y venaient en effet que pour traiter pendant tout ce temps, qu'ils prolongeaient à dessein le plus qu'ils pouvaient, afin de débiter toutes leurs denrées à ceux qu'ils venaient rappeler et auxquels, par une conduite tout opposée à leur devoir, ils fournissaient de quoi recommencer la traite à leur profit. C'est ainsi que depuis tant d'années on demande de nouvelles amnisties, parce qu'on rend toujours les précédentes inutiles de la manière que je viens de dire.

Vous voyez, Monseigneur, que je me suis beaucoup étendu sur les articles des commandants et des garnisons, pour vous faire comprendre que c'est de là qu'est venu tout le malheur de nos missions. Ce sont les commandants, ce sont les garnisons qui, se joignant à tous les traiteurs d'eau-de-vie, les ont entièrement désolées par l'ivrognerie et par une immoralité presque universelle que l'on y a établie par une continuelle impunité de l'une et de l'autre, que les puissances civiles ne tolèrent pas seulement, mais qu'elles permettent, puisque les pouvant empêcher, elles ne les empêchent pas. Je ne crains donc point de vous déclarer que, si l'on maintient, ici-haut, dans nos Missions, des commandants traiteurs et des garnisons de soldats traiteurs, nous ne doutons pas que nous soyons obligés de les quitter, n'y pouvant rien faire pour le salut des âmes. C'est à vous d'informer Sa Majesté de l'extrémité où l'on nous a réduits et de lui de-

mander pour nous notre délivrance, afin que nous puissions travailler à l'établissement de la religion sans les empêchements qui l'ont arrêté jusqu'à présent.

Que si, touchée des remontrances que vous lui ferez, elle prenait le parti de ne plus envoyer ici-haut de garnisons et de commandants et qu'elle voulût ensuite savoir ce qui serait le plus avantageux aux missions et à la colonie, vous demandez que nous vous déclarions là-dessus nos sentiments, que nous vous disions s'il vaudrait mieux rétablir les vingt-cinq congés ou établir des postes que la Compagnie elle-même entretiendrait par autant de personnes qu'elle jugerait nécessaires, qu'elle choisirait et qu'elle enverrait y faire son commerce, je vous dirai donc 1° que votre demande suppose ce qu'il serait à désirer de pouvoir ne point supposer ; elle suppose que la colonie doit venir ici-haut faire son commerce parmi nos sauvages, comme elle y est accoutumée depuis plusieurs années. Mais il serait fort à souhaiter que ce ne fût point la colonie qui vînt aux sauvages et que ce fût au contraire les sauvages qui allassent à la colonie et qui descendissent à Montréal, pour y faire leur traite comme ils l'y faisaient au commencement, au grand profit de tous les peuples qui y participent et à qui leur descente épargnait toutes les peines que l'on prend présentement et tous les dangers auxquels la jeunesse s'expose pour venir dans les diverses nations d'ici-haut.

De quelque manière qu'on regarde le commerce, soit par rapport à l'intérêt commun du Canada, soit par rapport à l'avancement du christianisme, il serait infiniment plus avantageux pour l'un et pour l'autre que les sauvages l'allassent faire eux-mêmes à Montréal par une descente annuelle, que d'envoyer les Français ici l'y faire de la façon qu'ils viennent toutes les années. Je ne crois pas nécessaire d'en marquer les raisons : tant elles sont évidentes.

Car il est visible qu'un tel envoi ne sert qu'à dépeupler le pays de toute sa jeunesse ; qu'à affaiblir les maisons de monde ; qu'à priver les femmes de leurs maris, les pères et les mères du secours de leurs enfants et les sœurs du secours de leurs frères ; qu'à exposer ceux qui font ces voyages à mille dangers du corps et de l'âme ; qu'à les engager dans une infinité de dépenses, en partie nécessaires, en partie inutiles, en partie criminelles ; qu'à les accoutumer à ne point travailler et ensuite à se dégoûter pour toujours du travail et à vivre dans une continuelle oisiveté ; qu'à les mettre dans l'impuissance de prendre aucun métier ; qu'à les rendre par là inutiles à eux-mêmes, à leurs familles et à tout le public, s'étant rendus incapables des occupations les plus communes et les plus nécessaires aux hommes. Mais ce n'est pas par les endroits qui regardent le corps, c'est beaucoup plus par ceux qui regardent l'âme, que cet envoi des Français parmi les sauvages doit paraître leur être infiniment nuisi-

ble. C'est les éloigner de tous les lieux sacrés, c'est les séparer de toutes les personnes ecclésiastiques et religieuses, c'est les abandonner à une privation générale de toutes les instructions, soit publiques, soit particulières, de tous les exercices de piété et enfin de toutes les assistances spirituelles du christianisme, pour les envoyer dans des pays sauvages et des lieux presque impraticables, au travers de mille dangers, tantôt par terre et tantôt par eau, y faire, d'une manière basse, servile et honteuse, un commerce qui se ferait bien plus avantageusement à Montréal et où le peuple y aurait beaucoup plus de part, comme il le devrait par justice, qu'il n'y en a et qu'il n'y en aura, tandis qu'il se fera ici.

Ce qui serait donc le plus à souhaiter, pour délivrer la colonie de toutes ces sortes de maux du corps et de l'âme inséparablement attachés au commerce d'ici-haut, qui, à le bien prendre, cause plus de perte que de gain au pays, parce qu'en même temps qu'il lui acquiert un peu de castor, il le prive pour toujours du travail de la jeunesse en l'accoutumant à ne pouvoir et à ne vouloir jamais travailler, ce qui serait, dis-je, le plus à souhaiter, serait d'arrêter la jeunesse dans le pays, de l'y fixer le plus qu'on pourrait, de lui conserver le fruit et la jouissance de son travail, par la raison qu'elle l'enrichirait plus par un travail constant et assidu que par l'acquisition difficile, incertaine et passagère, d'un peu de castor ; de sorte que le plus sûr et le plus efficace

de tous les moyens, pour mettre la colonie à son aise, serait de lui pouvoir assurer la demeure de toute la jeunesse dans le pays pour le travail et pour la défense des nations d'ici-haut à Montréal par le commerce, parce que le travail des uns et le commerce des autres contribueraient à l'enrichir.

Tandis que tous les jeunes gens ne se donneront point d'autre occupation que celle de venir ici chercher le castor, il ne faut pas espérer que la colonie soit jamais à son aise : elle sera toujours pauvre, puisque toujours elle perdra par là ce qui pourrait le plus l'enrichir, je veux dire le travail de toute la jeunesse. Voilà, Monseigneur, le moyen que j'estime le plus important pour le bien et corporel et spirituel de la colonie et qu'il faudrait le plus représenter en conscience à Sa Majesté, lui en faisant bien comprendre la nécessité, afin qu'elle donnât ordre qu'on travaillât à rechercher et à trouver toutes les voies possibles de rétablir le commerce des sauvages et de le fixer à Montréal, pour retenir dans le pays la jeunesse et l'accoutumer au travail dès son bas âge. Il faudrait pour cela dompter l'Iroquois entièrement, se l'assujétir et posséder son pays, qui vaut beaucoup mieux que tous ceux des nations d'ici-haut. C'est le seul ennemi que nous ayons à craindre et qui nous dispute le commerce de nos sauvages, qu'il veut attacher à l'Anglais. Quelle raison a-t-on eue de ne le pas vouloir détruire dans la guerre que l'on avait entreprise

contre lui ? Pourquoi l'a-t-on voulu conserver ? Que perdrait-on en le détruisant, étant si peu nombreux qu'il l'est présentement ? Sa destruction et la possession de son pays nous assureraient le commerce de toutes les nations sauvages d'ici-haut. Il n'y aurait plus qu'à régler les bornes de notre commerce avec le Mississipi, pour que l'un ne nuisît pas à l'autre. On n'a conservé l'Iroquois dans la guerre présente que pour la traite de Catarakouy, et la traite de Catarakouy ne sert que pour ceux qui conservaient ce fort et cet ennemi. D'où vient le castor des Iroquois, que des terres qu'ils usurpent sur nos sauvages auxquels tout ce castor appartient ? Perdrions-nous le castor de l'Iroquois par sa destruction ? Ne reviendrait-il pas à nos sauvages et d'eux à la colonie ?

Mais, après tout, s'il est impossible de fixer le commerce de nos sauvages à Montréal et conséquemment de retenir la jeunesse française pour s'exercer au travail, s'il est nécessaire donc, d'une nécessité absolue et insurmontable, que l'on vienne ici-haut faire le commerce parmi nos sauvages, vous demandez, dans cette supposition que je voudrais être fausse, lequel vaudrait mieux d'établir les vingt-cinq congés sans aucun poste ou d'établir des postes sans les vingt-cinq congés. J'avoue franchement que je me trouve fort en peine de vous répondre, parce que je ne connais pas bien de quelles sortes de postes vous voulez parler. Sont-ce des postes seulement de gens de

commerce sans garnisons et sans commandants, ou des postes qui seraient tenus tout ensemble par des personnes destinées à faire le commerce et par des commandants avec des garnisons qu'on y mettrait pour la sûreté? Vous nous marquez là-dessus votre sentiment : vous jugez *qu'il faudrait rétablir* les vingt-cinq congés de trois hommes seulement par canot, que les particuliers avant leur départ, feraient déclaration de ce qu'ils porteraient, avec caution de revenir à la colonie dans l'espace de dix-huit mois ; qu'il n'y aurait aucun poste établi par des officiers et des soldats ; que chacun ferait valoir son canot comme il voudrait ; que les missionnaires, chacun dans sa mission, rendraient compte des voyageurs qui s'y trouveraient ; que ceux qui auraient donné de l'eau-de-vie ou qui seraient reconnus pour être des libertins et des débauchés n'y reviendraient jamais ; qu'enfin, les vingt-cinq congés rétablis de la sorte, il n'y aurait plus d'autres établissements ni du Détroit ni des Sioux, ni des Illinois. C'est là votre sentiment sur lequel, puisque vous le désirez, il faut que je m'explique. Je vous dirai donc que je connais trop la jeunesse du Canada à qui les congés seraient accordés, pour pouvoir consentir à leur rétablissement. C'est une jeunesse accoutumée, par une impunité de plus de quinze ans, au commerce de l'eau-de-vie et du vice. Il ne faut pas espérer qu'elle puisse désormais s'abstenir de l'un et de l'autre. Je sais bien que le commerce de l'eau-de-vie pourrait bien

être aboli de la manière que je crois vous l'avoir mandé, si ceux qui gouvernent le pays voulaient son abolition. Mais c'est ce qu'ils n'ont point voulu jusqu'ici et ce qu'ils ne veulent point encore présentement, se contentant de dire seulement qu'ils défendent les désordres de l'eau-de-vie et l'enivrement des sauvages, sans jamais dire qu'ils défendent la traite d'eau-de-vie, comme si cette infâme traite n'était pas la seule action par laquelle on peut les enivrer. Mais quand ceux qui gouvernent le pays viendraient à abolir le commerce de l'eau-de-vie et conséquemment l'ivrognerie des sauvages, pourraient-ils empêcher un autre commerce qui est encore plus nuisible, plus pernicieux, plus funeste à nos missions que celui de l'eau-de-vie? J'avoue que si les vingt-cinq congés se pouvaient rétablir de la manière que vous nous marquez, leur rétablissement, à l'exclusion de tous les postes, des commandants et des garnisons, serait le meilleur pour nos Missions. Mais un tel rétablissement ne nous paraît offrir qu'une spéculation; nous ne saurions croire qu'il le soit dans l'exécution, par une infinité de raisons que vous pourrez facilement voir, sans qu'il soit besoin d'en faire aucun détail. Quelle jeunesse peut-on renvoyer dans nos Missions, en rétablissant les vingt-cinq congés, que celle qui sera jugée la plus capable de les faire valoir, qui sait les lieux, les manières et la langue des sauvages, qui connaît les personnes, qui a le plus d'usage, d'adresse et de force pour conduire les

canots ? Et n'est-ce pas celle-là qui est la plus engagée dans ces deux infâmes commerces de l'eau-de-vie et du vice ? N'est-ce pas elle qui a perdu nos Missions et qui achèvera de les perdre, si on l'y renvoie ? Pour la corriger, il y aurait tant de choses à faire qu'on ne voudra pas s'en donner la peine. Ils se sont servis du prétexte de diverses nécessités pour établir certain commerce, ne croyant pas que nous puissions raisonnablement nous opposer à ces sortes de besoins ; et, en effet, notre opposition ne serait pas juste, s'ils ne demandaient que certains services extérieurs et publics qui se peuvent rendre sans crainte d'aucun scandale et d'aucun danger prochain ou occasion de pécher. Mais... nous sommes obligés de nous y opposer... Il faut donc marquer en particulier ces nécessités, afin qu'en ayant connaissance vous puissiez donner les avertissements nécessaires à la Cour pour y remédier efficacement, en cas que les vingt-cinq congés vinssent à se rétablir : ce que nous souhaitons qu'il n'arrive pas. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Il faudrait donc, pour rétablir les vingt-cinq congés, rétrancher les quatre nécessités prétendues et tous les abus que je viens de marquer, si l'on veut empêcher qu'ils causent la ruine de nos Missions... Je veux que ces nécessités soient vraies, quoique, à vrai dire, elles soient fort volontaires à cette jeunesse vigoureuse qui se

porte bien, qui n'a rien à faire et qui, par cette raison, doit se donner de l'occupation, si elle ne veut vivre dans une pure oisiveté des années entières. Mais je veux que ce soit, en effet, des nécessités et qu'on empêche tout désordre.... Voilà, Monseigneur, ce qu'il faudrait absolument empêcher par des défenses rigoureuses, sous peine d'être privés du pouvoir de la traite, en cas de contravention. Mais, croyez-vous qu'on le puisse ou qu'on le veuille empêcher? Si vous le croyez, si vous en savez les moyens et que vous les suggériez à la Cour et que vous fassiez en sorte qu'elle l'empêche, nous consentons au rétablissement des vingt-cinq congés. Mais si vous ne croyez pas que cela soit possible dans des lieux tels que nos Missions, qui sont hors de la vue, hors des prises et de la portée des puissances, si vous n'en marquez pas vous-même les moyens à la Cour, et si vous ne l'engagez pas à donner des ordres efficaces pour cet effet, nous ne saurions vouloir qu'on rétablisse les vingt-cinq congés, qui autrement détruiraient infailliblement nos Missions... Tel désordre qui n'a commencé que depuis le départ de M. de la Durantaye, dont les successeurs n'ont pas été si délicats, devrait être fort particulièrement défendu.....

Quand je suis venu dans cette Mission, si quelque voyageur était obligé, par quelque nécessité extraordinaire, de loger pendant quelque temps dans le village des sauvages, il en avertissait le commandant et le missionnaire, afin qu'on lui

assignât une cabane qui ne fût point suspecte..... Mais nous ne sommes plus dans cet heureux temps. Les commandants et les traiteurs ont pris le dessus sans avoir égard aux justes oppositions des missionnaires qui voient le scandale sans pouvoir y remédier, parce que les commandants le soutiennent.

Voici encore un autre désordre... qui est d'autant plus grand qu'on le rend plus visible en le voulant cacher... Qu'on nous délivre pour jamais de ces solitaires et de ces solitudes !

Enfin, voici le désordre de tous le plus scandaleux et qui demande le plus d'opposition : c'est la manière dont voyagent les traiteurs.....

Je vous demande ici, Monseigneur, si vous jugez que tous ces désordres dont je viens de vous faire nos plaintes puissent s'abolir en rétablissant les vingt-cinq congés. S'ils peuvent s'abolir, rétablissez-les, en nous assurant par des voies certaines leur abolition. Mais si, au contraire, vous ne jugez pas qu'on les puisse abolir, vous devez juger en même temps que les vingt-cinq congés ne doivent nullement être rétablis, puisque leur rétablissement causerait infailliblement celui des désordres. Or, supposé qu'on ne rétablisse, dans nos Missions, ni les garnisons et les commandants, ni les vingt-cinq congés, pour les raisons ci-dessus marquées, et que d'ailleurs le commerce des sauvages ne se puisse rétablir ni être fixé pour toujours avec assurance à Montréal, il ne resterait d'autre moyen à prendre à la Compagnie

que d'envoyer et d'entretenir, dans nos Missions d'ici-haut, des personnes choisies, sages, vertueuses et intelligentes et bien versées dans tout ce qui regarde le négoce, et enfin parfaitement disposées à vouloir vivre dans une mutuelle correspondance avec tous les missionnaires, jusqu'au nombre qu'elle jugerait nécessaire et suffisant pour faire son commerce, pour y attacher les sauvages et les y maintenir tant par leur présence que par celle de leurs marchandises, par leur vue, par leur transport et par le débit continuel qui s'en ferait parmi eux dans un bon fort toujours bien pourvu et bien fourni d'armes, pour se bien défendre et se bien battre avec eux en cas de nécessité, où ceux qui présideraient au commerce tiendraient lieu de commandants, dans ces sortes d'occasions, et les autres, de garnisons.

Voilà, Monseigneur, ce que nous croyons qui serait le meilleur pour nos Missions et en même temps le meilleur pour les intérêts de la Compagnie, qui par ce moyen se voit assurée d'avoir à elle seule tout le castor, n'y ayant plus ni commandants ni garnisons qui, de quelque précaution que l'on puisse user, ne laissent pas néanmoins d'en emporter une bonne partie par une infinité de voies secrètes et d'intelligences avec les sauvages. Elle serait encore assurée par là que, les vingt-cinq congés étant rétablis, les marchandises ne se dissiperaient point en mille fausses dépenses par tout ce qu'il y a de libertins dans une jeunesse débauchée. C'est à vous à voir,

après cela, en présence de Dieu et dans l'intime fond de votre conscience, ce que vous devez représenter à la Cour comme le plus expédient et le plus nécessaire, je ne dis pas seulement pour le bien de nos Missions et de la religion, ni seulement pour le bien du commerce, mais je dis pour le bien de l'un et de l'autre, pour le bien de la religion et du commerce que vous êtes obligé d'accorder ensemble sans jamais séparer l'un d'avec l'autre, de sorte que le commerce ne nuise point à la religion, qui doit toujours faire le premier et le plus essentiel de tous nos intérêts.

Pour ce qui regarde l'établissement du Détroit, je n'ai rien à vous en dire par mes propres lumières, n'en ayant point de connaissance que le rapport des Français et des sauvages qui nous en parlent ici. A en juger par leur rapport, ce n'est pas un établissement qui leur paraisse être avantageux. Ils n'en sont point contents pour diverses raisons fort considérables que j'ai marquées au R. P. Supérieur dans ce que je lui ai écrit pour ma justification contre les accusations de M. de La Mothe, qui continue à me persécuter. Je ne serais pas maintenant dans cette peine, si j'avais mérité d'obtenir de vous la grâce que je vous avais demandée d'envoyer en Cour la lettre qui contenait nos plaintes en treize articles, pour être présentée à Sa Majesté et pour la supplier de nous rendre justice contre ses calomnies et ses violences, et de nous protéger contre les menaces qu'il faisait dès lors publiquement,

devant les Français, qui l'entendaient avec étonnement, de perdre nos Missions. Je prévoyais bien qu'il était homme à pousser jusqu'en Cour ses mauvais desseins, comme il a fait par des calomnies, et comme il vient de faire encore tout récemment contre le P. Vaillant. J'avais cru le devoir prévenir, pour empêcher l'effet de ses menaces, et assurément je l'aurais empêché, si nos plaintes que j'avais réduites à treize articles que je vous avais adressés, eussent été portées à Sa Majesté selon la prière que je vous faisais au nom de tous vos Pères. Mais mon malheur ayant voulu que je ne méritasse pas de vous cette grâce, quelque nécessaire qu'elle fût à tous tant que nous sommes de missionnaires, il a pris de là tout l'avantage qu'il a voulu pour nous accuser le premier en Cour. Vous aurez appris ses nouvelles accusations contre moi sur mes prétendues oppositions à son établissement du Détroit et vous le pouvez voir dans ma lettre de justification au R. P. Supérieur, qui ne manquera pas de vous la communiquer. Quoique mon innocence m'empêche d'appréhender la fausseté de ses accusations, il m'est toutefois nécessaire que vous fassiez maintenant pour nous ce qui ne s'est pas fait par le passé. Quoique vous n'ayez pas envoyé en Cour ma lettre de plainte, je ne saurais cependant me persuader que vous l'ayez négligée, jusqu'à ne vouloir pas du moins la conserver pour vous en servir dans la suite à nous rendre justice en cas de besoin. Je vous

supplie donc, ne doutant point que vous ne l'ayez conservée, de vouloir bien la remettre entre les mains du Père Supérieur, à qui j'ai écrit pour vous la demander de ma part. C'est la dernière grâce et l'unique nécessaire que je puis recevoir de vous avant votre départ de ce pays. Je serais allé moi-même en personne pour vous la demander, sur l'obligeante invitation que vous et Madame avez bien voulu me faire de descendre là-bas pour me donner la consolation de vous saluer, de vous voir, de vous entretenir l'un et l'autre avant votre retour en France, où Sa Majesté vous rappelle pour l'intendance du Hâvre et de toutes ses côtes maritimes; mais l'état présent de ma mission divisée et qu'il faut que je réunisse, ne me permet pas de la quitter dans le temps de sa division, pour me procurer une consolation telle que celle-là.

L'assurance que vous me donnez, de la manière du monde la plus obligeante, de me continuer toujours l'honneur de votre amitié jusqu'à vouloir que je vous écrive encore, dans l'éloignement où nous allons être, tout ce qui se passera dans nos Missions, et que je vous représente tous les besoins que nous pourrions avoir de votre secours avec la même confiance que je vous les ai représentés pendant les quinze années que le Canada a joui du bonheur de votre présence; une telle assurance, dis-je, m'était nécessaire pour adoucir la peine que votre départ me devait causer et pour me le rendre plus supportable. Vous souffrirez

donc encore mes lettres, et si la grandeur et la multitude de vos occupations vous laissent quelques moments libres pour pouvoir m'honorer de vos réponses, il ne se peut faire qu'un tel honneur ne me cause plus de plaisir que je n'en mérite. Toute votre famille, votre personne, celle de Madame, celle de Messieurs vos enfants et surtout celle de notre petit missionnaire me seront toujours chères. Je n'oublierai jamais ce que je vous dois, et si je ne puis pas vous rendre d'autre service, du moins je puis vous assurer de celui des prières et des sacrifices que j'offrirai à Dieu à l'autel pour votre conservation, pour votre prospérité, et pour l'heureuse administration de votre intendance, avec tous les succès que vous pouvez souhaiter. Je suis avec toute l'estime et tout le respect que vous méritez, Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur :

Signé :

ÉTIENNE DE CARHEIL,

de la Compagnie de Jésus.

Je me suis oublié, en parlant de l'établissement du Détroit, de vous dire que, pendant tout le temps de la guerre, les sauvages désiraient cet établissement du Détroit, parce qu'alors ils supposaient toujours qu'on voulait détruire l'Iroquois, et que, par sa destruction, ils posséderaient paisiblement

toutes les terres de son étendue ; mais depuis qu'ils ont vu que, bien loin de le vouloir détruire, on ne pensait qu'à le ménager, qu'à le conserver, qu'à le favoriser, en lui donnant un terrain dans des terres qu'ils regardaient comme leur propre pays et en rétablissant le fort de Catarakouy en leur faveur, ils ont relativement changé de pensées et ne regardent plus le Détroit que comme le pays ennemi où ils ne peuvent vouloir demeurer, n'y ayant nulle sûreté pour eux ; et assurément ils ne peuvent penser en juger autrement ; de sorte que ceux des Hurons, qui restent ici et qui ne veulent pas aller au Détroit, se défient de ceux qui sont allés s'y établir et croient qu'ils veulent s'aller rendre à l'Iroquois, pour entrer dans le commerce des Anglais.

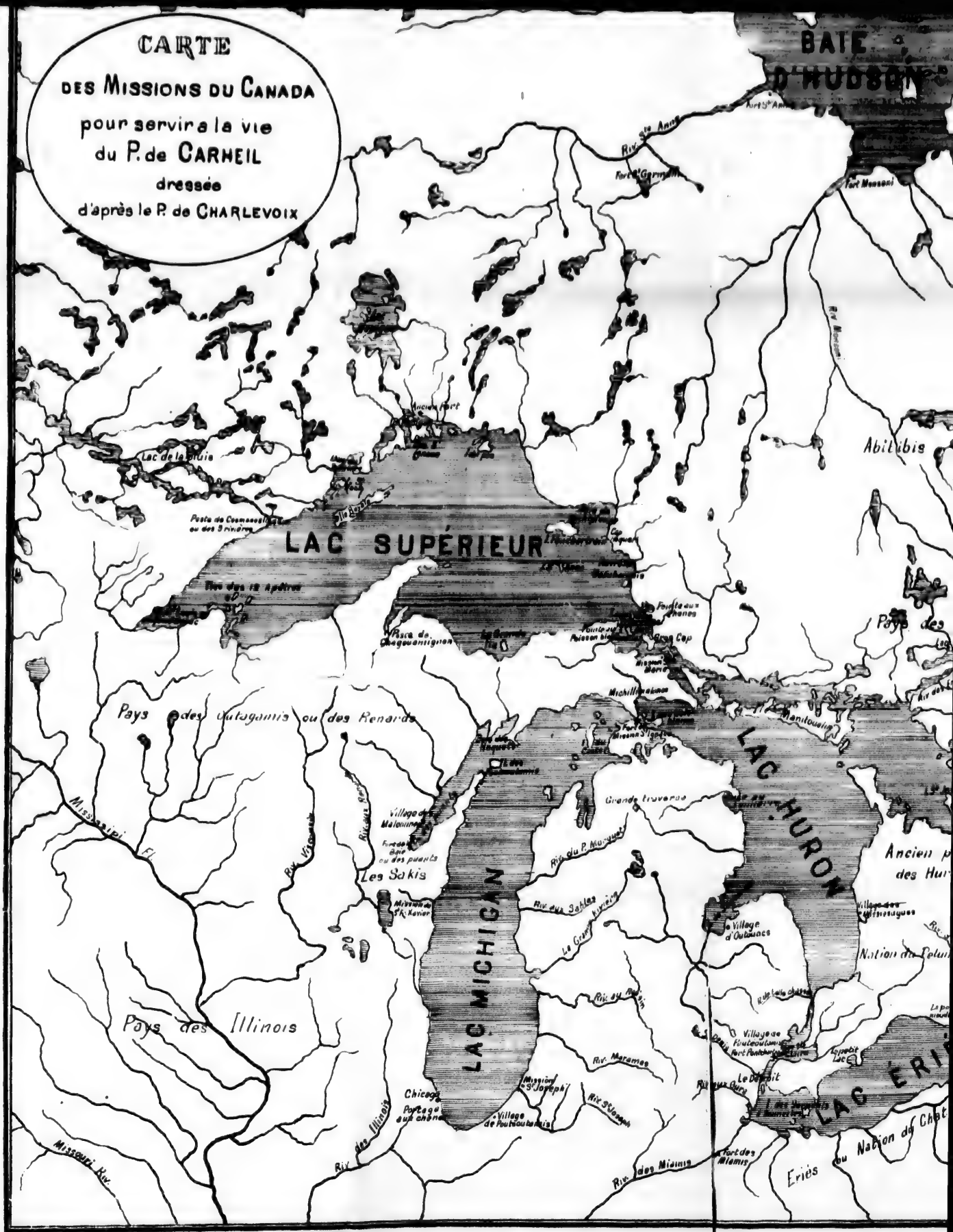
CARTE
DES MISSIONS DU CANADA
pour servir a la vie
du P. de CARHEIL
dressée
d'après le P. de CHARLEVOIX
BAIE D'HUDSON
Fort Ste Anne
Fort Monsoni
Abitibis
LAC SUPÉRIEUR
Lac de la Pluie
Pays des Outagamis ou des Renards
Pays des Illinois
Mississipi Fl.
Missouri Riv.
Riv. des Illinois
Les Sakis
Village des Malouines
Grande traverse
Riv. du P. Marquet
Riv. aux Sables
Riv. Maramas
Riv. des Miamis
Fort des Miamis
Chicago
Portage aux chênes
Village de Poutéoutamis
Mission St Joseph
Riv. St Joseph
LAC MICHIGAN
LAC HURON
Village d'Outaouacs
Village des Mississagues
Nation du Petun
Ancien p
des Hur
LAC ÉRIÉ
Eriés ou Nation du Chat
Lille, Ducoulombier

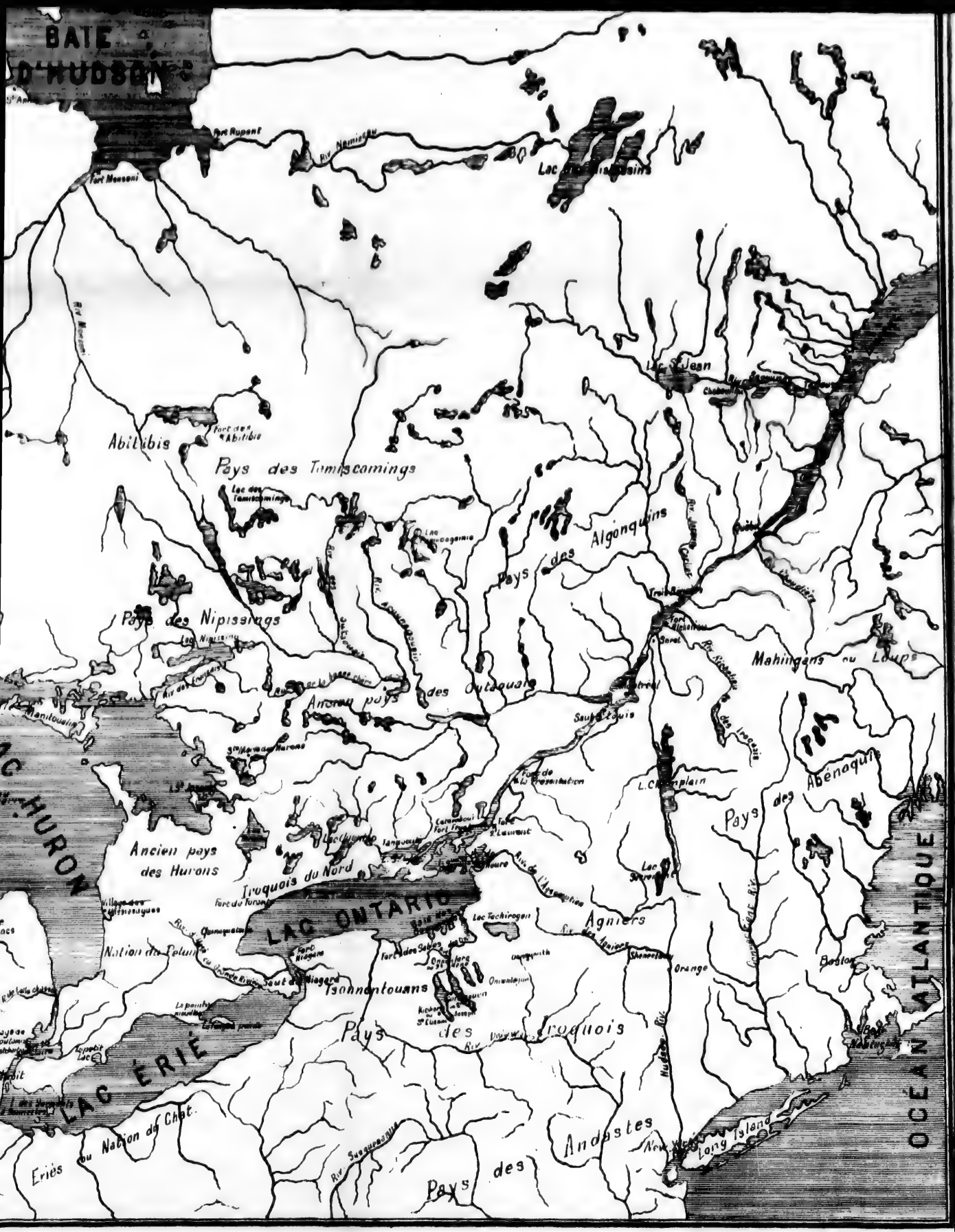

André Mille, S. J.

Pr

Voc
Rég
Voc
Am
R
Dép

TABLE

Pages.

PRÉFACE . . . . . V-VIII

PREMIÈRE PARTIE

I

VOCATION DU P. DE CARHEIL

Vocation du P. de Carheil. — Noviciat. . . . 9-13

Régence. — Poème en l'honneur du Dauphin . 13-18

Vocation apostolique. — Joie de l'apôtre . . . 18-22

Amour de l'Eucharistie. — Lettre à maître Frémont 22-25

Départ pour le Canada. 25-26

II

LE P. DE CARHEIL ET LES IROQUOIS

1668-1683

Pages.

Etudes du missionnaire 27-29

Les jésuites au Canada. — Le pays des Iroquois. 29-31

Le canton de Goyogoüen. — Les premiers apôtres des Goyogouins 31-35

Départ et voyage du P. de Carheil. — Son installation à Goyogoüen. 35-37

Courage du P. de Carheil. — Premiers succès et premières difficultés. 37-43

Conversion éclatante 43-47

Obstacles et progrès 47-51

Maladie et guérison. 51-53

Difficultés croissantes. — Admirable conversion 53-60

Hostilités. — Départ. 60-64

III

LE P. DE CARHEIL ET LES HURONS

1684-1726

Séjour à Québec. — Michillimakinac et la mission de saint Ignace 65-69

Pages.

Difficultés politiques. — Lettre du P. de Carheil au comte de Frontenac. 69-74

Difficultés morales. — La traite de l'eau-de-vie. 74-76

Kondiaronk ou *Le Rat* 76-79

Michillimakinac et le Détroit. — Lutte entre M. de la Mothe et le P. de Carheil 79-95

Retour à Québec. — Vieillesse et mort du P. de Carheil 95-101

IV

. . . . . .

LE P. DE CARHEIL ET SON TALENT

Le P. de Carheil et son talent. — Le poète, l'orateur, le penseur et l'écrivain 102-112

V

LE P. DE CARHEIL ET SA VERTU

Le P. de Carheil et sa vertu. — Amour de Dieu. — Sacrifices. — Témoignage du P. de Charlevoix. — Calvaire obscur. — Désir du martyre. — Martyre non-sanglant. — Héroïsme et tendresse 113-131

VI

LE P. DE CARHEIL ET SA RÉPUTATION DE SAINT

Pages.

Le P. de Carheil et sa réputation de saint. — Faveurs personnelles. — Guérisons merveilleuses. — Supplique de M. de Linot. — Place glorieuse du P. de Carheil parmi les apôtres du Canada. 132-149

DEUXIÈME PARTIE

LETTRES DU P. DE CARHEIL

1° Lettre en latin à maître Frémont 151-152

2° Lettre au P. Le Mercier. — Erreurs des Goyogouins sur le baptême et ses dangers. . . 153-155

Belle conversion d'une femme de Tsonnouthouan 155-158

Instruction du P. de Carheil. — Sa manière ingénieuse de combattre les songes . . . 158-166

3° Lettre au P. d'Ablon ou Dablon. — Touchante conversion. 167-171

Pages.

4° Lettre au P. d'Ablon. — Le baptême et les Goyogouins. — Admirable mort d'un jeune guerrier 171-176

5° Lettre politique au comte de Frontenac. — Plaintes des Outaouais et des Hurons, nos alliés, mal défendus et mal protégés contre les Iroquois 177-186

LETTRES DE LA GUICHARDAYE

1° Lettre du P. de Carheil à son père. — Respect filial. — Détails sur sa vie. — Amour filial. — Erreurs des Iroquois. — Désir du martyre. — Son frère Gervais 187-204

2° Lettre du P. de Carheil à sa filleule. — Désir de sa sainteté. — Amour de la virginité . . 205-208

3° Lettre du P. de Carheil à son père. — Pensée de la mort. — Amour divin. — Reconnaissance filiale 209-213

4° Lettre du P. de Carheil à son père. — Bénédiction paternelle. — Désir du martyre par amour. — Amour de la famille 214-220

5° Lettre du P. de Carheil à son père. — Amour de la famille. — Amour de Dieu. — Détails politiques 220-224

6° Lettre du P. de Carheil à sa sœur Marie. — Obligation du parrain. — Amour divin . . 224-228

7° Lettre du P. de Carheil à son père. — Désir du ciel. — Dieu et la famille. — Amour de la mort. — Détails politiques. — Son frère Gervais 228-232

Pages.

8° Lettre du P. de Carheil à son père. — Mort de sa mère. — Sa consolation, ses prières. — Amour filial. — Bénédiction paternelle. — Détails politiques. — Son persécuteur. — Sa vie à Michillimakinac. — Sa famille surnaturelle. — Yvonne et Yvonnette. — Amour de la famille. — Préparation à la mort. — Dieu est notre lieu. — Belles et profondes pensées sur Dieu 232-250

9° Lettre du P. de Carheil à sa sœur Marie. — La terre et le ciel. — Service et unique amour de Dieu 251-254

PIÈCES JUSTIFICATIVES

1° Lettre du F. Landron ou lettre du 27 octobre 1727. — Détails sur les vertus du P. de Carheil 255-260

2° Copie de la Guichardaye et copie du Canada sur les miracles attribués au P. de Carheil. 260-264

APPENDICE

Lettre du P. de Carheil à M. de Callières . . 265-299

ages.

2-250

1-254

55-260

60-264

65-299

LILLE. — IMPRIMERIE VICTOR DUCOULOMBIER.

DU MÊME AUTEUR

Le R. P. PILLON de la Compagnie de Jésus et les Collèges de Brugelette, Vannes, Sainte-Geneviève, Amiens, Lille. — Un volume in-8° de VIII-404 pages. PRIX : **3,50**, par la poste, **4** fr.

La liberté presque complète de l'enseignement secondaire fut conquise en notre siècle, il y a quarante ans; elle fut gravement atteinte, il y a dix ans. Heureux de n'être pas tyrannisés davantage à l'heure actuelle, nous oublions trop facilement les beaux jours d'autrefois et nous laissons volontiers s'affaiblir le sentiment des premières heures de la persécution. Mais veut-on se refaire une idée des bienfaits dus à la loi de 1850, et raviver en son âme le souvenir des injustices commises par les décrets de 1880, qu'on parcoure la vie du R. P. PILLON.

Après avoir connu, grâce aux ordonnances de 1828, les collèges de l'exil : le Passage, Mélan, Brugelette, le P. PILLON eut, pendant près de trente ans, l'honneur de tirer tout le fruit possible de la loi Falloux, à la tête des collèges de Vannes, de Sainte-Geneviève, d'Amiens et de Lille ; et c'est dans cette dernière École qu'il eut, grâce aux décrets Ferry, le non moins grand honneur de subir la condamnation et l'expulsion. Vétéran de l'enseignement secondaire libre, il fut une des plus glorieuses victimes de cette juste cause.

De là l'intérêt général de sa biographie, qui est plus spécialement intéressante encore pour les anciens élèves de cet « *éducateur modèle* » plein de *bon sens*, de *tact*, d'*habileté*, pour les enfants *bien élevés* de ce religieux qui fut « *père par l'autorité, mère par l'amour* » (P. FÉLIX, *Etudes religieuses*, Août 1888). Aucun d'eux ne voudra perdre la mémoire du vénéré Recteur auquel ils doivent d'être des *hommes* et des *chrétiens*.

« L'auteur, disait le P. FÉLIX, a mis dans son œuvre la vive intelligence, la belle imagination et surtout le cœur ardent qu'on lui connaît ». Aussi la *vie* du P. PILLON est-elle d'une lecture attrayante et féconde. Un prêtre distingué l'écrivait, le 11 mai 1889, dans la *Semaine Religieuse* de Nantes : « L'âme du R. P. ORHAND se livre sans réserve et l'on sent vibrer dans son style le souffle puissant qui l'inspire. C'est le mérite de cette composition... Dans ce travail, rien de vulgaire, rien de languissant. Plein de son sujet, l'écrivain, dans des tableaux animés et avec une rare vigueur de logique, défend avec force l'immortelle thèse de l'*éducation chrétienne*. Et ce qui rend vivant ce plaidoyer, c'est que tout s'y groupe autour d'une forte physionomie. C'est un drame à cinq actes dont le héros est le R. P. PILLON... »

EN VENTE : à Paris, *chez* **M. Retaux-Bray**, *82, rue Bonaparte ; à* Lille, *chez* **M. Ducoulombier**, *rue de l'Hôpital-Militaire, 78, et chez tous les Libraires.*

les
ve,
ges.

fut
nent
ge à
tre-
ères
bien-
des
e du

s de
près
loi
ève,
grâce
lam-
re, il

ment
teur
bien
our »
udra
des

elli-
lui
yante
ns la
livre
t qui
rien
dans
avec
rend
forte
st le

rue
ital-